Guide du propriétaire Chevrolet Malibu Hybrid 2009

Sièges et dispositifs de retenue 1-1
- Appuis-têtes 1-2
- Sièges avant 1-4
- Sièges arrière 1-10
- Ceintures de sécurité 1-12
- Appareils de retenue pour enfant 1-33
- Système de sac gonflable 1-61
- Vérification des dispositifs de retenue 1-80

Fonctions et commandes 2-1
- Clés 2-3
- Portes et serrures 2-11
- Glaces 2-18
- Systèmes antivol 2-21
- Démarrage et fonctionnement de votre véhicule 2-26
- Rétroviseurs 2-42
- Système OnStar[MD] 2-44
- Compartiments de rangement 2-47
- Toit ouvrant 2-49

Tableau de bord 3-1
- Aperçu du tableau de bord 3-4
- Commandes de la climatisation 3-21
- Feux de détresses, jauges et témoins 3-28
- Centralisateur informatique de bord (CIB) 3-46
- Systèmes audio 3-62

Conduite de votre véhicule 4-1
- Votre conduite, la route et le véhicule 4-2
- Remorquage 4-29

Réparation et entretien de l'apparence 5-1
- Entretien 5-4
- Carburant 5-7
- Vérification sous le capot 5-12
- Réglage de la portée des phares 5-42
- Remplacement d'ampoules 5-42
- Remplacement de la raclette d'essuie-glace 5-45

Pneus 5-46
Entretien de l'apparence 5-82
Identification du véhicule 5-90
Réseau électrique 5-91
Capacités et spécifications 5-102
Programme d'entretien 6-1
Programme d'entretien 6-2
Information du centre d'assistance à la clientèle 7-1
Information du centre d'assistance à la clientèle 7-2
Déclaration des défectuosités compromettant la sécurité 7-17
Enregistrement de données du véhicule et politique sur la vie privée 7-19
Index 1

GENERAL MOTORS, GM, l'emblème GM, CHEVROLET, l'emblème CHEVROLET, l'emblème MALIBU et le nom MALIBU sont des marques déposées de General Motors Corporation.

Le présent manuel renferme les tout derniers renseignements disponibles au moment de son impression. GM se réserve le droit d'apporter des modifications sans préavis après l'impression.
Pour les véhicules initialement vendus au Canada, remplacer partout le nom Chevrolet Motor Division par « General Motors du Canada Limitée » dans ce guide.

Ce manuel décrit des fonctions qui peuvent être présentes ou non sur votre véhicule spécifique.

Lire entièrement le guide d'utilisation pour mieux connaître les fonctions et commandes du véhicule. Pour expliquer les différentes notions, le guide conjugue le texte, les symboles et les images.

Conserver ce guide dans le véhicule pour vous y référer rapidement.

Imprimé au Canada
Numéro de pièce 15907378 FR

Propriétaires canadiens

Il est possible de se procurer un exemplaire de ce guide en français auprès du concessionnaire ou à l'adresse suivante :

Helm, Incorporated
P.O. Box 07130
Detroit, MI 48207

1-800-551-4123
helminc.com

Canadian Owners

A French language copy of this manual can be obtained from your dealer/retailer or from :

Helm Incorporated
P.O. Box 07130
Detroit, MI 48207

1-800-551-4123
helminc.com

Index

L'index, à la fin du guide, permet de trouver rapidement des renseignements sur le véhicule. Il s'agit d'une liste alphabétique des articles du guide, avec le numéro de la page comportant l'article en question.

© 2008 General Motors Corporation. Tous droits réservés.

Avertissements et symboles de sécurité

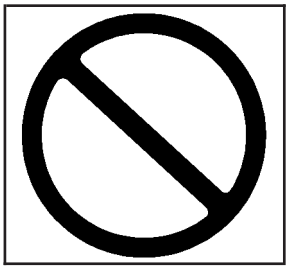

Une ligne diagonale en travers d'un cercle est un symbole de sécurité signifiant « Interdiction », « Interdiction de faire ceci » ou « Ne pas laisser ceci se produire. »

Un cadre comportant le mot ATTENTION est utilisé pour vous avertir des situations qui risquent de causer des blessures si vous ne tenez pas compte de l'avertissement.

⚠ ATTENTION:

Cela indique un danger, et que vous ou d'autres personnes pourriez être blessés.

Ces mises en garde indiquent le risque en question et comment l'éviter ou le réduire. Lire ces mises en garde.

Un avis indique que quelque chose pourrait endommager le véhicule.

Remarque: **Cela signifie que quelque chose risque d'endommager votre véhicule.**

Bien souvent, ce dommage ne serait pas couvert par la garantie du véhicule et les réparations pourraient être coûteuses. L'avis indique que faire pour éviter ce dommage.

Le véhicule est également doté d'étiquettes d'avertissement utilisant les mêmes mots : ATTENTION ou Remarque.

Symboles de véhicule

Le véhicule peut être équipé de composants et d'étiquettes sur lesquelles figurent des symboles plutôt qu'un texte. Les symboles sont illustrés de pair avec le texte décrivant le fonctionnement ou avec l'information relative à un composant, une commande, un message, une jauge ou un indicateur particulier.

: Ce symbole est présent lorsque vous devez consulter le guide de l'automobiliste pour des instructions ou informations supplémentaires.

: Ce symbole est présent lorsque vous devez consulter un manuel de réparation pour des instructions ou informations supplémentaires.

Tableau des symboles du véhicule

Voici quelques symboles supplémentaires que l'on peut trouver dans le véhicule et leur signification. Pour de plus amples informations sur ces symboles, se reporter à l'index.

: Témoin de sac gonflable prêt à fonctionner

: Climatisation

: Système de freinage antiblocage (ABS)

: Commandes audio au volant ou OnStar[MD]

: Témoin du système de freinage

: Système de charge

: Régulateur de vitesse

: Température du liquide de refroidissement du moteur

: Éclairage extérieur

: Phares antibrouillard

: Jauge de carburant

: Fusibles

: Inverseur de feux de route/feu de croisement

: Sièges pour enfant à système LATCH (dispositif de verrouillage)

: Témoin d'anomalie

: Pression d'huile

: Alimentation

: Démarrage à distance du véhicule

: Rappels de ceinture de sécurité

: Surveillance de la pression des pneus

: Traction asservie

: Liquide de lave-glace

✍ NOTES

Section 1 Sièges et dispositifs de retenue

Appuis-têtes 1-2
Sièges avant 1-4
Sièges à commande manuelle 1-4
Sièges à commande électrique 1-5
Soutien lombaire à réglage manuel 1-5
Sièges à dossier inclinable 1-6
Siège à relevage électrique 1-9
Sièges arrière 1-10
Siège arrière rabattable divisé 1-10
Ceintures de sécurité 1-12
Ceintures de sécurité : Pour tous 1-12
Port adéquat des ceintures de sécurité 1-17
Ceinture à triple point d'appui 1-26
Utilisation de la ceinture de sécurité pendant la grossesse 1-32
Rallonge de ceinture de sécurité 1-32
Appareils de retenue pour enfant 1-33
Enfants plus âgés 1-33
Bébés et jeunes enfants 1-37
Appareils de retenue pour enfant 1-41
Où installer l'appareil de retenue 1-43
Ancrages inférieurs pour siège d'enfant (Système LATCH) 1-46
Fixation d'un appareil de retenue pour enfant en position siège arrière 1-54
Fixation d'un appareil de retenue pour enfant en position siège avant droit 1-57
Système de sac gonflable 1-61
Où se trouvent les sacs gonflables? 1-65
Quand un sac gonflable doit-il se déployer? 1-67
Qu'est-ce qui entraîne le déploiement du sac gonflable? 1-69
De quelle façon le sac gonflable retient-il? 1-69
Que verrez-vous après le déploiement d'un sac gonflable? 1-70
Système de détection des occupants 1-71
Réparation d'un véhicule muni de sacs gonflables 1-78
Ajout d'équipement à un véhicule muni de sacs gonflables 1-78
Vérification des dispositifs de retenue 1-80
Vérification de l'appareil de retenue 1-80
Remplacement des pièces des dispositifs de sécurité après une collision 1-81

Appuis-têtes

Les sièges avant du véhicule sont dotés d'appuie-tête réglables aux positions extérieures.

⚠ ATTENTION:

Si les appuie-tête ne sont pas posés et réglés correctement, les risques de lésions du cou/de la moelle épinière seront plus importants en cas d'accident. Ne pas rouler sans poser et régler correctement les appuie-tête de tous les occupants.

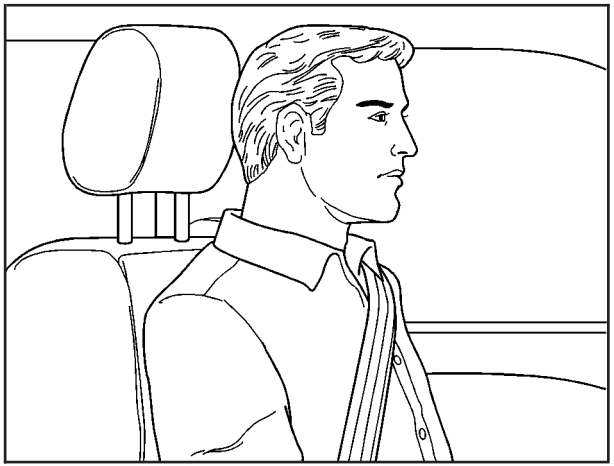

Régler l'appuie-tête de sorte que sa partie supérieure arrive au niveau du haut de la tête de l'occupant. Cette position réduit les risques de blessure à la nuque lors d'une collision.

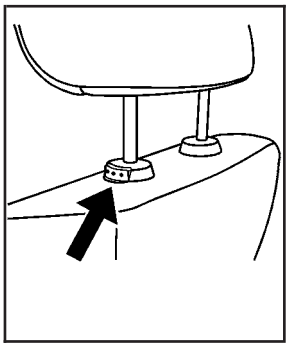

Pour le lever, tirer l’appuie-tête vers le haut. Pour l’abaisser, enfoncer le bouton situé sur le dessus du dossier et pousser l’appuie-tête vers le bas.

Enfoncer l’appuie-tête après avoir relâché le bouton pour s’assurer qu’il est bien verrouillé en place.

Les appuie-tête du véhicule ne sont pas conçus pour pouvoir être retirés.

Sièges avant

Sièges à commande manuelle

⚠ ATTENTION:

Si vous essayez de régler le siège du conducteur à commande manuelle lorsque le véhicule est en mouvement, vous risquez de perdre le contrôle du véhicule. Le déplacement brusque du siège pourrait en effet vous faire sursauter, vous dérouter ou vous faire actionner une pédale sans le vouloir. Il faut donc régler le siège du conducteur seulement quand le véhicule est immobile.

Si le véhicule est doté d'un siège manuel, celui-ci peut être déplacé vers l'avant ou vers l'arrière.

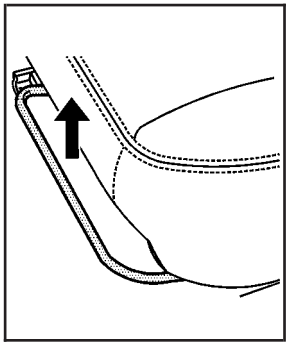

1. Lever la barre pour déverrouiller le siège.
2. Glisser le siège à la position désirée et relâcher la barre.

Tenter de déplacer le siège avec le corps pour s'assurer du verrouillage du siège.

Sièges à commande électrique

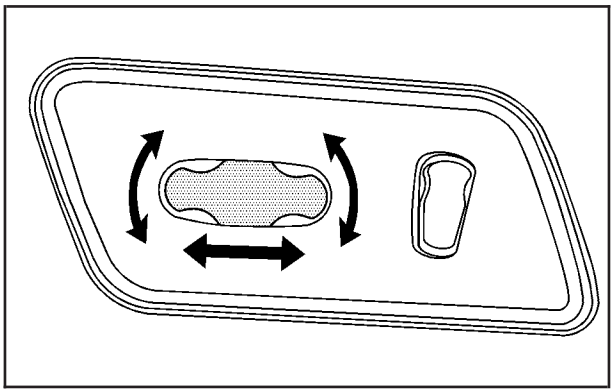

Si les sièges possèdent des dossiers à commande électrique, ces commandes se trouvent sur le côté extérieur des sièges.

Pour régler le siège :

- Pour déplacer le siège vers l'avant ou l'arrière, glisser la commande vers l'avant ou vers l'arrière.
- Pour lever ou abaisser la partie avant du coussin, déplacer la partie avant de la commande vers le haut ou vers le bas.
- Pour lever ou abaisser la partie arrière du coussin, déplacer la partie arrière de la commande vers le haut ou vers le bas.

Soutien lombaire à réglage manuel

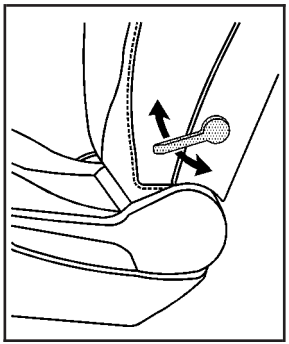

Sur les véhicules dotés de cette fonction, le levier se trouve sur le côté extérieur du siège.

Bouger plusieurs fois la poignée de haut en bas pour diminuer ou accroître le support lombaire.

Sièges à dossier inclinable

Sièges à dossier inclinable à commande manuelle

⚠ ATTENTION:

Si vous essayez de régler le siège du conducteur à commande manuelle lorsque le véhicule est en mouvement, vous risquez de perdre le contrôle du véhicule. Le déplacement brusque du siège pourrait en effet vous faire sursauter, vous dérouter ou vous faire actionner une pédale sans le vouloir. Il faut donc régler le siège du conducteur seulement quand le véhicule est immobile.

⚠ ATTENTION:

Si un dossier de siège n'est pas bloqué, il risque de se déplacer vers l'avant lors d'un arrêt brusque ou d'un accident et de blesser la personne assise à cet endroit. Toujours pousser et tirer le dossier du siège pour s'assurer qu'il est bloqué.

Sur les sièges à dossiers à inclinaison manuelle, le levier permettant de les faire fonctionner se trouve sur le côté extérieur du siège.

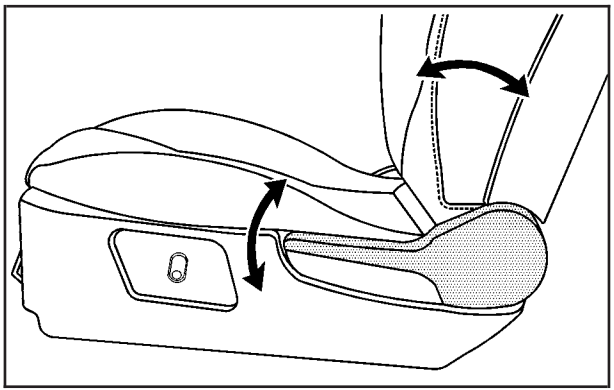

Pour incliner le dossier de siège :

1. Lever le levier d'inclinaison.
2. Déplacer le dossier de siège à la position désirée, puis relâcher le levier pour verrouiller le dossier de siège en place.
3. Pousser et tirer sur le dossier pour s'assurer qu'il soit correctement verrouillé.

Pour redresser le dossier de siège en position verticale :

1. Lever complètement le levier sans appliquer de pression sur le dossier de siège : le dossier de siège revient en position verticale.
2. Relâcher le levier pour verrouiller le dossier.
3. Pousser et tirer sur le dossier pour s'assurer qu'il soit correctement verrouillé.

Sièges à dossier inclinable à commande électrique

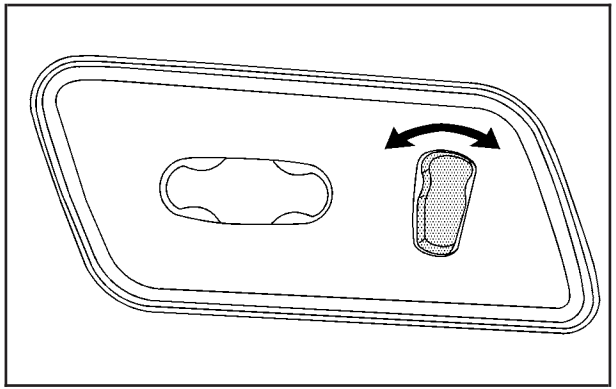

Si les sièges sont équipés de dossiers inclinables à commande électrique, les commandes permettant de les incliner se trouvent sur le côté extérieur du siège derrière la commande de siège électrique.

- Pour incliner le dossier du siège, pousser la partie supérieure de la commande vers l'arrière.
- Pour rabattre le dossier du siège vers l'avant, pousser la partie supérieure de la commande vers l'avant.

⚠ ATTENTION:

Il peut être dangereux de s'asseoir en position inclinée lorsque le véhicule est en mouvement. Même si vous portez vos ceintures de sécurité, elles ne peuvent pas bien vous protéger quand vous êtes dans une telle position.

La ceinture épaulière ne peut pas être efficace. Lors d'une collision, vous pourriez être projeté contre la ceinture et vous blesser à la nuque ou ailleurs.

La ceinture ventral ne sera pas efficace non plus. Lors d'une collision, elle pourrait exercer sa force sur l'abdomen et non pas sur les os du bassin. Ceci pourrait entraîner de graves blessures internes.

Pour être bien protégé quand le véhicule est en mouvement, placer le dossier en position verticale. Il faut aussi se caler dans le siège et porter convenablement la ceinture de sécurité.

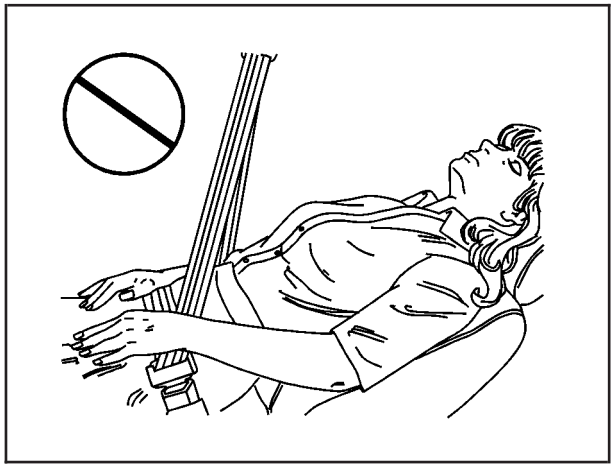

Ne pas conduire avec le dossier de siège incliné.

Siège à relevage électrique

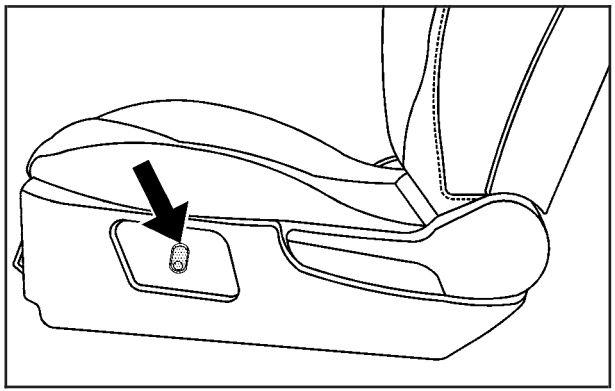

Pour ajuster un siège à réglage en hauteur électrique, presser le haut ou le bas du commutateur de réglage en hauteur électrique pour élever ou abaisser le siège.

Sièges arrière

Siège arrière rabattable divisé

Avec ce dispositif, les deux côtés du dossier de siège peuvent être rabattus pour agrandir l'espace de chargement.

Avant de replier un dossier de siège, s'assurer que le siège avant n'est pas incliné. Le cas échéant, le dossier de siège arrière ne se rabattra pas complètement.

Remarque: **Replier un siège arrière lorsque les ceintures de sécurité sont encore bouclées peut endommager le siège ou les ceintures de sécurité. Toujours déboucler les ceintures et les remettre en position normale avant de replier un siège arrière.**

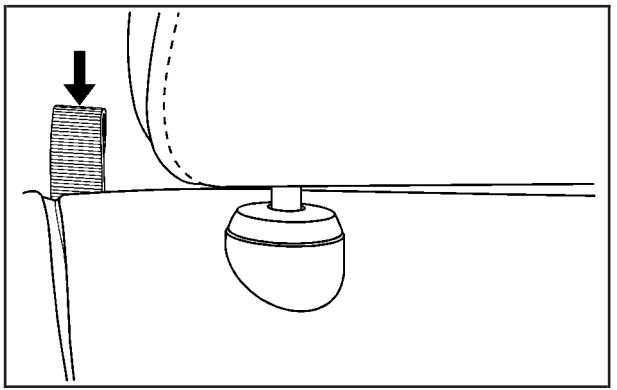

Pour abaisser le dossier de siège arrière, tirer la sangle du dossier vers le haut tout en repliant le dossier. Ceci permet d'accéder au coffre.

Pour relever le dossier de siège arrière, tirer le dossier vers le haut et vérifier qu'il se verrouille. Pousser et tirer le dossier pour vérifier s'il est bien bloqué. S'assurer que les ceintures de sécurité sont correctement rangées par-dessus le dossier de siège aux trois places.

⚠ ATTENTION:

Une ceinture de sécurité mal acheminée, mal attachée ou tordue n'offre pas la protection nécessaire en cas d'accident. La personne portant la ceinture pourrait être gravement blessée. Après avoir relevé le dossier de siège arrière, toujours s'assurer que les ceintures de sécurité sont bien acheminées et fixées et ne sont pas tordues.

⚠ ATTENTION:

Si un dossier de siège n'est pas bloqué, il risque de se déplacer vers l'avant lors d'un arrêt brusque ou d'un accident et de blesser la personne assise à cet endroit. Toujours pousser et tirer le dossier du siège pour s'assurer qu'il est bloqué.

Lorsque le siège n'est pas utilisé, il devrait être redressé en position verticale.

Ceintures de sécurité

Ceintures de sécurité : Pour tous

Cette partie du guide explique comment utiliser correctement les ceintures de sécurité. Elle indique également les choses à ne pas faire avec les ceintures de sécurité.

⚠ ATTENTION:

Ne jamais laisser une personne prendre place là où il est impossible de porter correctement une ceinture de sécurité. En cas de collision, si vous ou vos passagers ne portez pas de ceinture de sécurité, les blessures peuvent être beaucoup plus graves. Vous risquez de heurter plus fortement certains objets à l'intérieur du véhicule ou d'en être éjecté. Vous ou vos passagers pouvez être gravement blessés ou même tués. Vous pourriez sortir indemne de la même collision si vous aviez attaché votre ceinture. Attacher toujours votre ceinture de sécurité et s'assurer que vos passagers sont attachés correctement.

⚠ ATTENTION:

Il est extrêmement dangereux de s'asseoir dans le compartiment utilitaire, à l'intérieur ou à l'extérieur du véhicule. Lors d'une collision, les passagers assis à ces endroits risquent d'être blessés gravement ou même d'être tués. Ne permettre à personne de prendre place dans le véhicule là où il n'y a pas de sièges ni de ceintures de sécurité. S'assurer que tous les passagers du véhicule ont un siège et qu'ils utilisent leur ceinture de sécurité convenablement.

Ce véhicule est doté de témoins destinés à vous rappeler d'attacher les ceintures de sécurité. Se reporter à *Rappels de ceinture de sécurité à la page 3-31* pour plus d'informations.

Dans la plupart des états et dans toutes les provinces canadiennes, la loi exige le port des ceintures de sécurité. Voici pourquoi :

Il est impossible de prévoir une collision et sa gravité.

Certains accidents ne sont pas graves. D'autres sont si graves que même les personnes attachées ne survivraient pas. Cependant, la plupart des collisions se situent entre ces deux extrêmes. Dans de nombreux cas, les personnes attachées peuvent survivre et parfois s'en sortir indemnes. Sans ceinture de sécurité, elles risquent d'être gravement blessées ou même tuées.

Après plus de 40 ans d'utilisation des ceintures de sécurité dans les véhicules, les résultats sont clairs. Dans la plupart des collisions, les ceintures de sécurité font... toute la différence!

Efficacité des ceintures de sécurité

Quand vous êtes passager d'un véhicule quel qu'il soit, vous vous déplacez à la même vitesse que celui-ci.

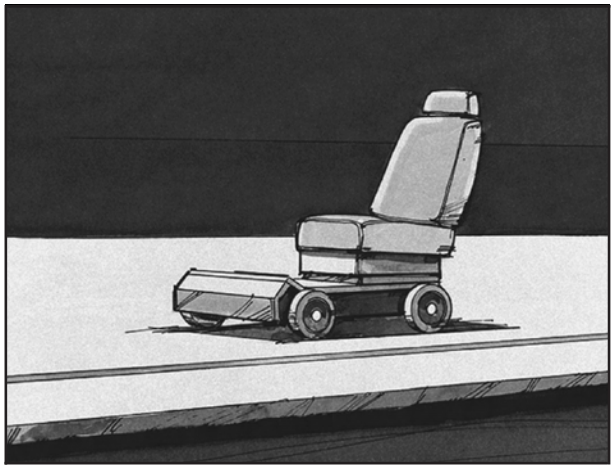

Prenons le véhicule le plus simple. Supposons qu'il s'agisse simplement d'un siège sur roues.

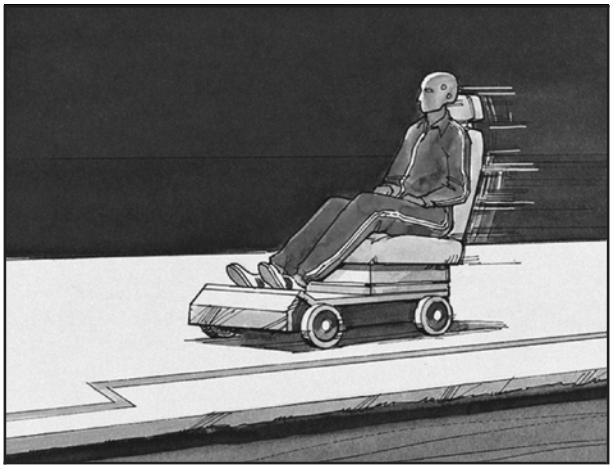

Supposons que quelqu’un prend place sur le siège.

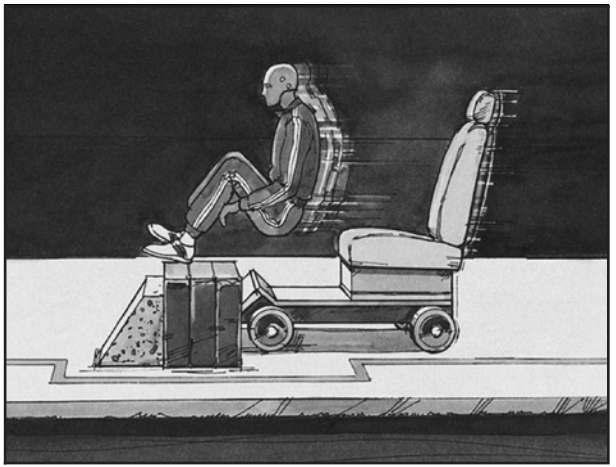

Le véhicule prend de la vitesse. Tout à coup, le véhicule s’arrête. Le passager, lui, ne s’arrête pas.

Ce passager poursuivra sa course jusqu'à ce qu'il soit arrêté par quelque chose. Dans un vrai véhicule, cela pourrait être le pare-brise...

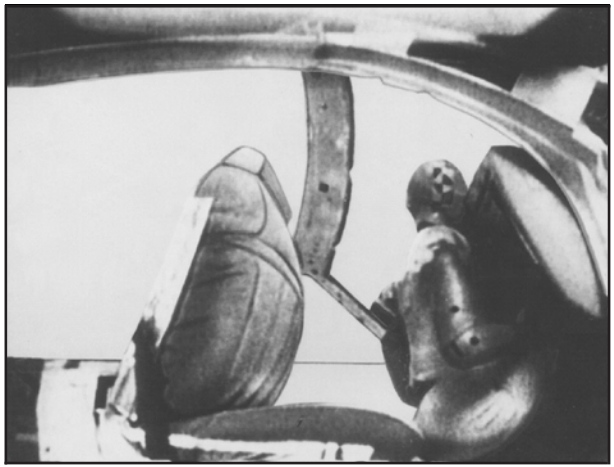

Ou le tableau de bord...

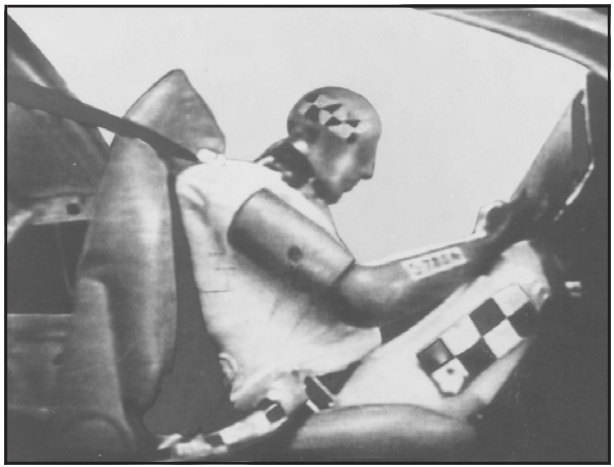

Ou les ceintures de sécurité!

Avec les ceintures de sécurité, vous ralentissez en même temps que le véhicule. Vous avez plus de temps pour vous arrêter. Vous vous arrêtez sur une distance plus longue et les os les plus solides de votre corps amortissent le choc. Il est donc logique de porter les ceintures de sécurité.

Questions et réponses au sujet des ceintures de sécurité

Q: Ne vais-je pas rester coincé dans le véhicule après un accident si je porte une ceinture de sécurité?

A: Vous *pourriez* l'être — que vous portiez une ceinture de sécurité ou non. Mais si vous êtes attaché, vous avez *plus* de chances de rester conscient pendant et après un accident, ce qui vous *permettra* de déboucler votre ceinture et de sortir du véhicule. Et vous pouvez déboucler votre ceinture de sécurité même si vous vous trouvez la tête en bas.

Q: Si mon véhicule est équipé de sacs gonflables, pourquoi devrais-je porter une ceinture de sécurité?

A: Les sacs gonflables ne sont que des systèmes complémentaires. Ainsi, ils ne sont efficaces *qu'avec* les ceintures de sécurité et ne les remplacent pas. Qu'un sac gonflable soit présent ou non, toues les occupants doivent boucler leur ceinture de sécurité pour bénéficier du maximum de protection. Ceci est vrai non seulement en cas de collision frontale, mais particulièrement en cas de collision latérale ou autre.

Q: Si je suis un bon conducteur et que je ne vais jamais loin de chez moi, pourquoi devrais-je porter une ceinture de sécurité?

A: Vous êtes peut-être un excellent conducteur, mais si vous êtes impliqué dans un accident — même si vous n'en êtes pas responsable — vous et vos passagers serez peut-être blessés. Être un bon conducteur ne vous protège pas des faits que vous ne contrôlez pas, comme des mauvais conducteurs.

La plupart des accidents se produisent à moins de 40 km (25 milles) de la maison. De plus, le plus grand nombre de blessures graves et de morts se produisent à des vitesse inférieures à 65 km/h (40 mi/h).

Les ceintures de sécurité sont pour tout le monde.

Port adéquat des ceintures de sécurité

Cette section ne concerne que les personnes de taille adulte.

Se tenir compte qu'il y a des renseignements spécifiques sur le bouclage des ceintures de sécurité des enfants. De plus, les renseignements sont différents pour les petits enfants et les bébés. Si un enfant voyage à bord du véhicule, se reporter à la rubrique *Enfants plus âgés à la page 1-33* ou *Bébés et jeunes enfants à la page 1-37*. Suivre les directives pour assurer la protection de tout le monde.

Il est très important que tous les occupants bouclent leur ceinture de sécurité! Les statistiques des accidents indiquent que les personnes ne portant pas de ceintures de sécurité sont plus souvent blessées lors d'une collision que celles qui en portent une.

Les occupants qui ne bouclent pas leur ceinture peuvent être éjectés du véhicule lors d'une collision ou heurter ceux dans le véhicule qui portent des ceintures de sécurité.

Avant de boucler la ceinture de sécurité, vous et vos occupants devez savoir ceci.

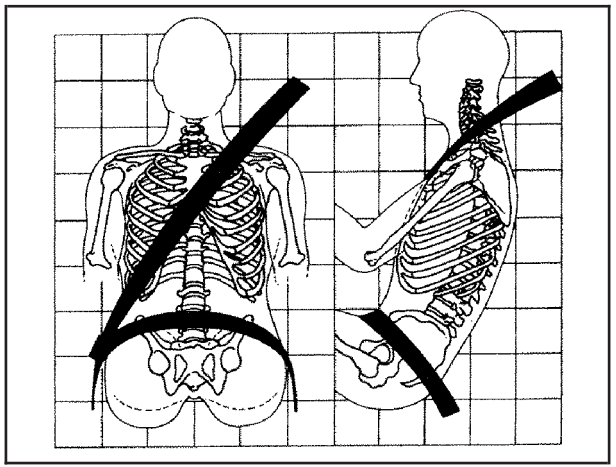

S’asseoir droit et garder toujours les pieds au sol devant vous. La ceinture ventrale doit être ajustée le plus bas possible sur le bassin, juste au-dessus des cuisses.

Cette position permet de répartir la force de la ceinture sur les os solides du bassin en cas de collision; ainsi, les risques de glisser sous la ceinture ventrale sont diminués. Si vous glissiez sous la ceinture, l’abdomen absorberait la pression de la ceinture, ce qui pourrait entraîner des blessures graves, voire mortelles. La ceinture épaulière doit passer par-dessus l’épaule et sur la poitrine. Ce sont ces parties du corps qui peuvent le mieux absorber les forces de retenue de la ceinture.

La ceinture épaulière se bloque lors d’un arrêt soudain ou d’une collision.

Q: Qu'est-ce qui ne va pas?

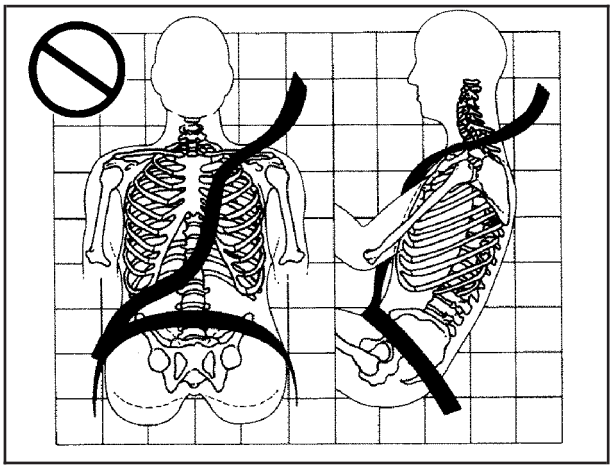

A: La ceinture épaulière n'est pas assez serrée. De cette façon, elle n'assure pas la protection voulue.

⚠ ATTENTION:

Vous risquez d'être grièvement blessé si votre ceinture épaulière est trop lâche. Lors d'une collision, votre corps se déplacerait trop vers l'avant, ce qui pourrait augmenter la gravité des blessures. La ceinture épaulière devrait reposer contre votre corps.

Q: Qu’est-ce qui ne va pas?

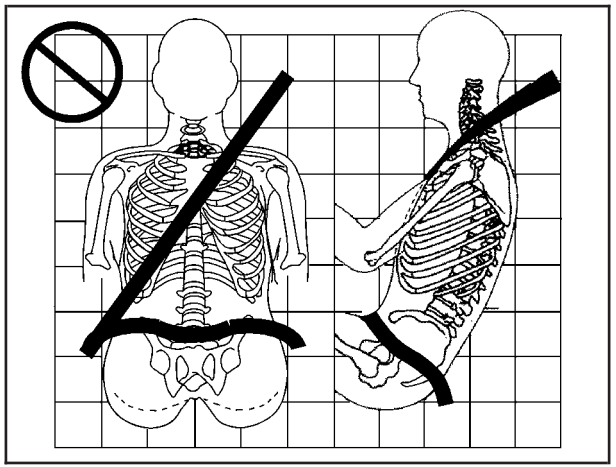

A: La ceinture ventrale n’est pas assez serrée. De cette façon, elle n’assure pas la protection voulue.

⚠ ATTENTION:

Vous risquez d’être grièvement blessé si votre ceinture ventrale n’est pas serrée. Dans une collision, vous pourriez glisser sous la ceinture et appliquer de la force à votre abdomen. Ceci pourrait vous blesser grièvement ou même vous tuer. La ceinture ventrale doit être portée bas et serrée sur les hanches, en touchant les cuisses.

Q: **Qu’est-ce qui ne va pas?**

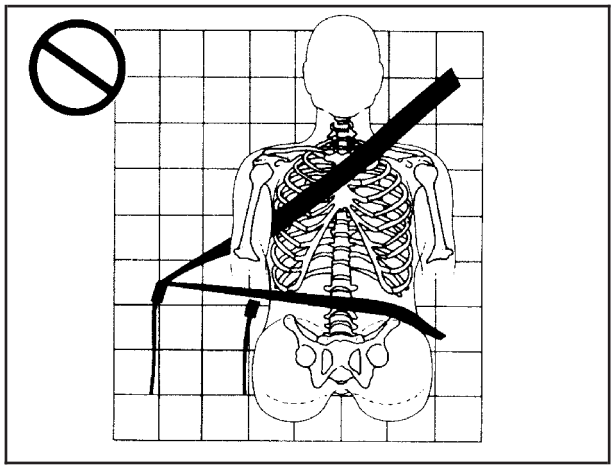

A: La ceinture est raccordée à la mauvaise boucle.

⚠ ATTENTION:

Vous risquez d’être grièvement blessé si votre ceinture est attachée à la mauvaise boucle, tel qu’illustré. Lors d’une collision, la ceinture pourrait exercer sa force sur l’abdomen et non pas sur les os du bassin. Ceci pourrait entraîner de graves blessures internes. Vous devez toujours attacher votre ceinture dans la boucle la plus proche de vous.

Q: Qu’est-ce qui ne va pas?

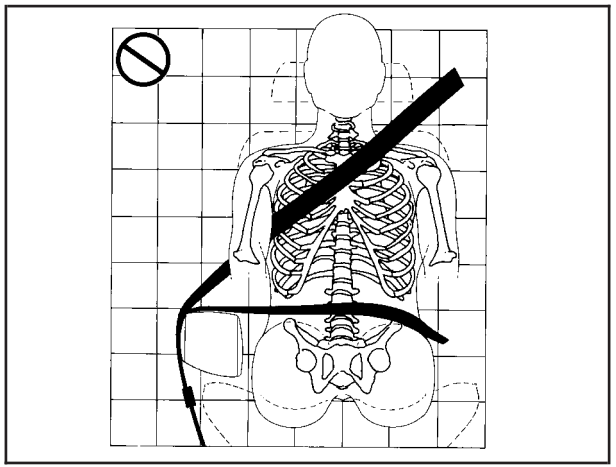

A: La ceinture passe par-dessus un accoudoir.

⚠ ATTENTION:

Vous risquez d’être gravement blessé si votre ceinture passe par-dessus un accoudoir, tel qu’illustré. La ceinture serait beaucoup trop haute. Lors d’une collision, vous pouvez glisser sous la ceinture. La force de la ceinture serait alors exercée sur votre abdomen, et non pas les os du bassin, ce qui pourrait causer des blessures internes graves ou fatales. S’assurer que la ceinture passe sous les accoudoirs.

Q: Qu’est-ce qui ne va pas?

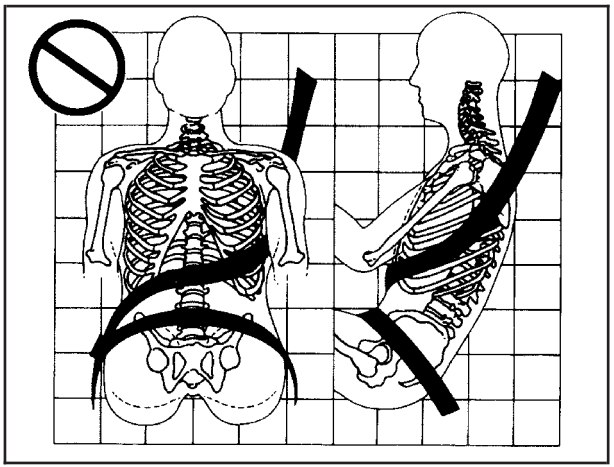

A: La ceinture épaulière passe sous le bras. Elle doit toujours passer par-dessus l’épaule.

⚠ ATTENTION:

Le risque de blessure grave est accru si la ceinture épaulière est portée sous le bras. Lors d’une collision, le corps se déplacerait trop vers l’avant, ce qui augmenterait le risque de blessures à la tête et au cou. De plus, ceci exercerait trop de force sur les côtes, qui ne sont pas aussi solides que les os des épaules. Le risque de graves blessures aux organes internes comme le foie ou la rate est également accru. La ceinture épaulière doit passer au-dessus de l’épaule et en travers de la poitrine.

Q: Qu'est-ce qui ne va pas?

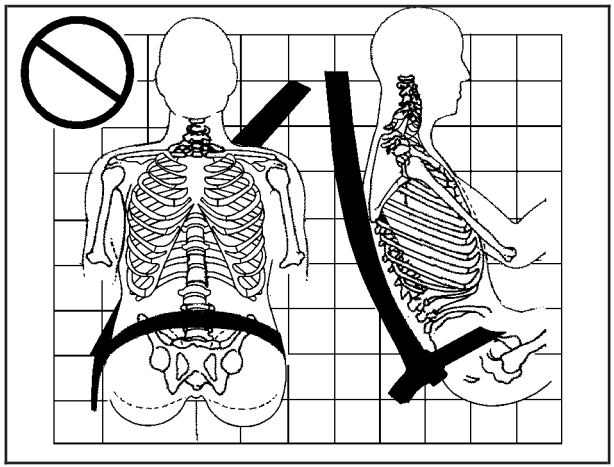

A: La ceinture se trouve derrière le corps.

⚠ ATTENTION:

Un port incorrect de la ceinture baudrier peut être source de graves blessures. En cas d'accident, vous pourriez ne pas être retenus par la ceinture de sécurité. Votre corps pourrait se déplacer trop vers l'avant, augmentant les risques de blessures à la tête et au cou. Vous pourriez également glisser sous la ceinture ventrale. La force de la ceinture s'appliquerait alors directement sur l'abdomen, causant des lésions graves, voire fatales. La ceinture baudrier doit passer au-dessus de l'épaule et en travers de la poitrine.

Q: Qu'est-ce qui ne va pas?

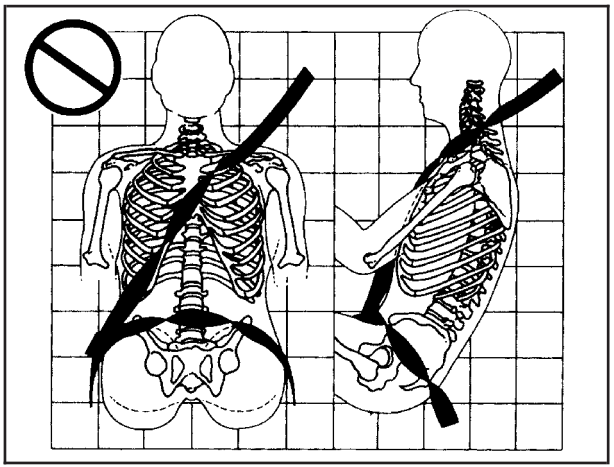

A: La ceinture est vrillée.

⚠ ATTENTION:

Vous risquez d'être grièvement blessé par une ceinture tordue. Lors d'une collision, les forces d'impact ne seraient pas réparties sur toute la largeur de la ceinture. Si une ceinture est tordue, vous devez la détordre pour qu'elle puisse fonctionner convenablement ou demander à votre concessionnaire de la réparer.

Ceinture à triple point d’appui

Toutes les positions d’assise du véhicule sont dotées d’une ceinture-baudrier.

Les instructions suivantes expliquent comment porter correctement la ceinture-baudrier.

1. Régler le siège, si celui-ci est réglable, de façon à être assis droit. Pour plus de détails, se reporter à « Sièges » dans l’index.
2. Prendre la plaque de blocage et dérouler la ceinture en la ramenant sur vous. Veiller à ce qu’elle ne soit pas vrillée.

   La ceinture-baudrier peut se bloquer si vous la tirez très rapidement. Si cela se produit, laisser la ceinture revenir légèrement vers l’arrière pour la débloquer. Tirer ensuite la ceinture plus lentement.

   Si la ceinture-baudrier d’une ceinture de sécurité de passager est entièrement étirée, le dispositif de blocage de siège d’enfant peut être engagé. Si ceci se produit, laisser la ceinture s’enrouler complètement et recommencer.

   L’engagement du dispositif de blocage de siège enfant à la position avant droite peut affecter le système de détection de passager. Se reporter à *Système de détection des occupants à la page 1-71* pour de plus amples informations.

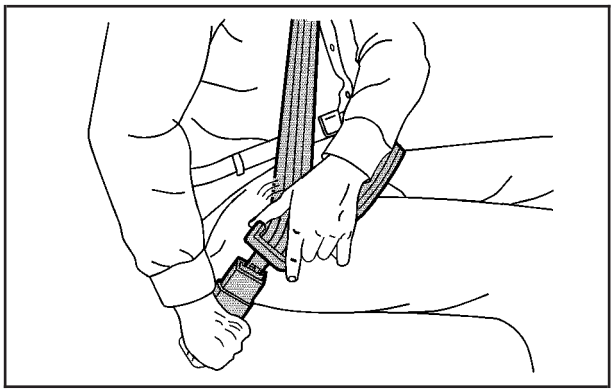

3. Enfoncer la plaque de blocage dans la boucle jusqu’à ce que vous entendiez un déclic.

   Tirer sur la languette pour s’assurer qu’elle est bien en place. Si la ceinture n’est pas assez longue, se reporter à *Rallonge de ceinture de sécurité à la page 1-32*.

   Positionner le bouton de déblocage de la boucle de manière à pouvoir détacher rapidement la ceinture en cas de besoin.

4. Si le véhicule est doté d'un dispositif de réglage de la hauteur de ceinture épaulière, le déplacer jusqu'à la position adéquate. Un réglage incorrect de la hauteur de la ceinture épaulière peut amoindrir l'efficacité de la ceinture de sécurité en cas d'accident. Se reporter à « Réglage de hauteur de ceinture épaulière » plus loin dans cette section pour les instructions d'utilisation et d'importantes informations relatives à la sécurité.

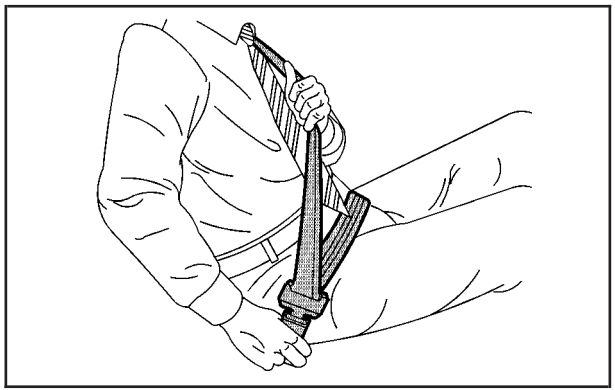

5. Pour serrer la ceinture abdominale, tirer la ceinture épaulière vers le haut.

   Il peut s'avérer nécessaire de tirer la couture de la ceinture de sécurité à travers la plaque de blocage pour serrer complètement la ceinture ventrale sur les occupants de petite taille.

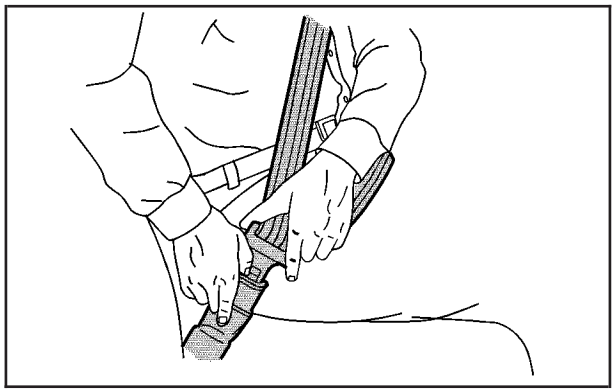

Pour détacher la ceinture, pousser le bouton de la boucle. La ceinture doit revenir en position de rangement. Relever la plaque de verrouillage sur la sangle lorsque la ceinture n'est pas utilisée. La plaque de verrouillage doit reposer sur la couture de la ceinture, près de la boucle de guidage de la paroi latérale.

Avant de fermer une porte, vérifier si la ceinture ne se trouve pas dans le chemin. Si une porte est claquée contre une ceinture, la ceinture et le véhicule peuvent être endommagés.

Ceinture épaulière réglable en hauteur

Votre véhicule est équipé d'un dispositif de réglage de hauteur de ceinture épaulière pour le conducteur et le passager avant droit.

Régler la hauteur pour que la ceinture épaulière soit centrée sur l'épaule. La sangle doit être écartée de la face et du cou, mais ne doit pas tomber de l'épaule. Un placement incorrect de la ceinture épaulière peut réduire son efficacité en cas de collision.

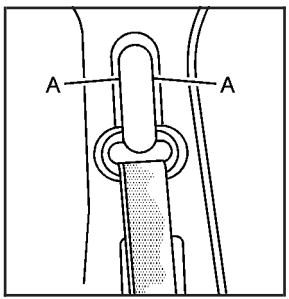

Presser les boutons (A) sur le côté du dispositif de réglage de hauteur et déplacer celui-ci jusqu'à la position désirée.

Lorsque le dispositif de réglage est réglé à la position désirée, essayer de le déplacer vers le bas sans presser les boutons afin de vérifier s'il est bien bloqué.

Prétendeurs de ceinture de sécurité

Le véhicule est équipé de tendeurs de ceintures de sécurité aux places extérieures avant. Bien qu'ils soient invisibles, ils font partie de l'ensemble de ceinture de sécurité. Ils peuvent contribuer à serrer les ceintures de sécurité lors des premiers instants d'un impact frontal ou quasi frontal modéré à fort si les conditions d'activation des tendeurs sont rencontrées. Et, si le véhicule est doté de sacs gonflables latéraux, les tendeurs de ceintures de sécurité peuvent contribuer à serrer les ceintures de sécurité en cas d'impact latéral.

Les prétendeurs ne fonctionnent qu'une seule fois. S'ils sont activés lors d'une collision, ils doivent être remplacés, et peut-être d'autres pièces du système de ceintures de sécurité également. Se reporter à *Remplacement des pièces des dispositifs de sécurité après une collision à la page 1-81*.

Guides de confort de ceinture de sécurité arrière

Les guides de confort des ceintures épaulières arrière rendent le port des ceintures de sécurité plus confortables pour les enfants qui sont trop grands pour s'asseoir dans les sièges d'appoint ainsi que pour certains adultes. Lorsque les guides de confort sont installés sur une ceinture épaulière, ils éloignent ces dernières de la nuque et de la tête.

Il y a un guide de confort pour chaque place latérale extérieure arrière. Voici comment installer les guides de confort et vous servir des ceintures de sécurité :

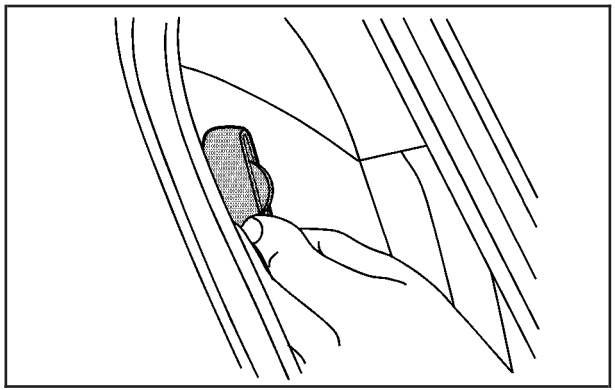

1. Tirer le cordon élastique de son endroit entre le dossier de siège et la carrosserie intérieure pour enlever la guide de son attache.

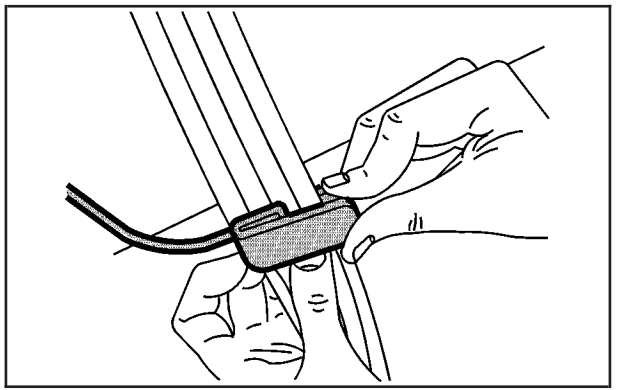

2. Placer le guide sur la ceinture et introduire les deux bords de la ceinture dans les encoches du guide.

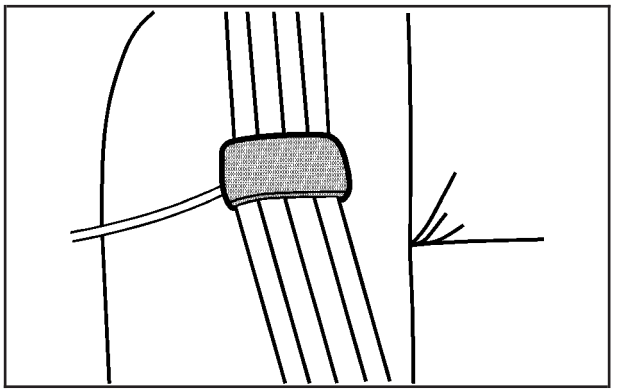

3. S’assurer que la ceinture n’est pas vrillée et qu’elle repose à plat. Le cordon élastique doit se trouver sous la ceinture et le guide de confort doit être sur la ceinture.

⚠ ATTENTION:

Une ceinture de sécurité qui n'est pas portée correctement n'assure pas une protection suffisante en cas de collision. La personne qui utilise cette ceinture pourrait être sérieusement blessée. La ceinture épaulière doit passer par dessus l'épaule puis en diagonale sur la poitrine. Ce sont ces parties du corps qui sont les plus aptes à absorber les forces générées par l'action de retenue de la ceinture.

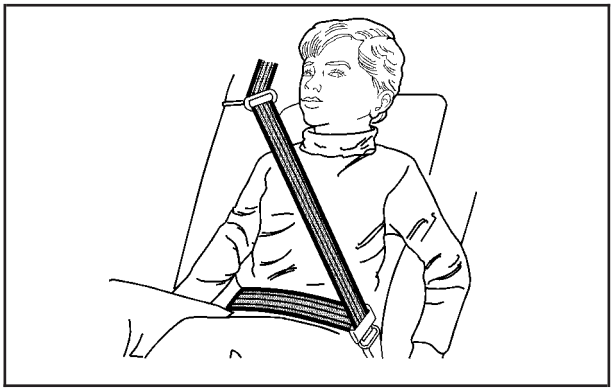

4. Boucler, régler et détacher la ceinture de la manière décrite plus haut dans cette section. S'assurer que la ceinture épaulière croise l'épaule.

Pour enlever et remiser le guide de confort, pincer ensemble les deux bords de la ceinture pour que vous puissiez les enlever du guide. Tirer le guide vers le haut afin de voir l'attache et ensuite faire glisser le guide sur l'attache. Tourner le guide et l'attache vers l'intérieur et les glisser entre le dossier de siège et la carrosserie intérieure, ne laissant visible que la boucle du cordon élastique.

Utilisation de la ceinture de sécurité pendant la grossesse

Les ceintures de sécurité sont efficaces pour tout le monde, y compris les femmes enceintes. Comme tous les autres occupants du véhicule, elles risquent d'être gravement blessées si elles n'en portent pas.

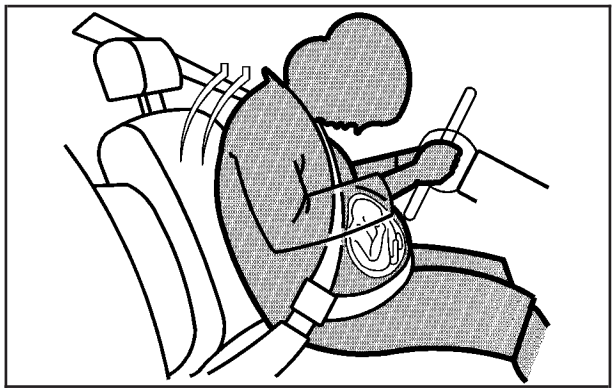

Une femme enceinte devrait porter une ceinture-baudrier et la ceinture ventrale devrait être portée sous le ventre aussi bas que possible tout au long de la grossesse.

La meilleure façon de protéger le foetus est de protéger la mère. Quand la ceinture de sécurité est portée comme il faut, il est vraisemblable que le foetus ne sera pas blessé lors d'une collision. Pour les femmes enceintes, comme pour tout le monde, le secret de l'efficacité des ceintures de sécurité est de les porter comme il faut.

Rallonge de ceinture de sécurité

Si la ceinture de sécurité peut s'attacher autour de vous, la utiliser.

Mais si la ceinture de sécurité n'est pas assez longue, votre concessionnaire vous permettra d'obtenir une rallonge. Lorsque vous passez votre commande, porter le plus gros manteau que vous ayez pour être certain que la ceinture sera adaptée à vous. Pour éviter les blessures, ne laisser personne d'autre s'en servir et l'utiliser seulement sur le siège pour lequel elle a été commandée. Les rallonges sont conçues pour les adultes. Ne jamais l'utiliser pour fixer un siège d'enfant. Pour l'utiliser, il suffit de la fixer à la ceinture de sécurité ordinaire. Pour plus de renseignements, se reporter au mode d'emploi de la rallonge.

Appareils de retenue pour enfant

Enfants plus âgés

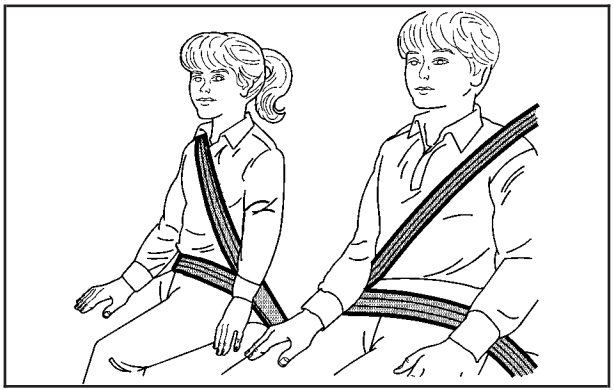

Les enfants qui sont trop grands pour des sièges d'appoint devraient porter les ceintures de sécurité du véhicule.

Les instructions du fabricant accompagnant le siège d'appoint indiquent les limites de poids et de taille de ce siège. Utiliser un siège d'appoint et une ceinture-baudrier jusqu'à ce que l'enfant passe le test d'ajustement ci-dessous :

- L'asseoir en le reculant complètement sur le siège. Ses genoux se plient-ils au bord du siège? Si oui, poursuivre. Dans le cas contraire, revenir au siège d'appoint.
- Boucler la ceinture-baudrier. La ceinture épaulière repose-t-elle sur son épaule? Si oui, poursuivre. Dans le cas contraire, essayer d'utiliser le guide de confort de ceinture de sécurité arrière. Se reporter à « Guides de confort de ceinture de sécurité arrière » sous *ceinture à triple point d'appui à la page 1-26* pour de plus amples informations. Si la ceinture épaulière ne repose toujours pas sur son épaule, revenir au siège d'appoint.

- La ceinture abdominale s'ajuste-t-elle le plus bas possible sur le bassin, juste au-dessus des cuisses? Si oui, poursuivre. Dans le cas contraire, revenir au siège d'appoint.
- L'ajustement correct de la ceinture de sécurité peut-il être maintenu pendant tout le trajet? Si oui, poursuivre. Dans le cas contraire, revenir au siège d'appoint.
- Dans la mesure du possible, un enfant devrait occuper un siège muni d'une ceinture trois points et bénéficier de la protection supplémentaire d'une ceinture épaulière.

Q: Quelle est la façon appropriée de porter une ceinture de sécurité?

A: Un enfant plus âgé devrait porter une ceinture-baudrier et bénéficier de la protection supplémentaire d'une ceinture épaulière. La ceinture épaulière ne devrait pas passer devant le visage ou le cou. La ceinture ventrale devrait être portée bas sur les hanches, bien ajustée et touchant à peine les cuisses. Ceci applique la force de la ceinture sur le bassin de l'enfant en cas d'accident. Elle ne devrait jamais être portée sur l'abdomen. Ceci pourrait causer des blessures graves et même des blessures internes fatales lors d'une collision.

Consulter également « Guides de confort de ceinture de sécurité arrière » sous *ceinture à triple point d'appui à la page 1-26*.

Selon les statistiques d'accident, les enfants et les bébés sont plus en sécurité dans un système de retenue pour enfant ou pour bébé fixé sur un siège arrière.

Lors d'une collision, les enfants qui ne sont pas attachés peuvent heurter d'autres occupants qui le sont ou peuvent être éjectées du véhicule. Les enfants plus âgés doivent bien porter les ceintures de sécurité.

⚠ ATTENTION:

À ne jamais faire.

Deux enfants ne peuvent partager la même ceinture. La ceinture ne peut pas bien répartir les forces d'impact. Lors d'une collision, les deux enfants peuvent s'écraser l'un contre l'autre et être grièvement blessés. Chaque ceinture ne doit servir qu'à une personne à la fois.

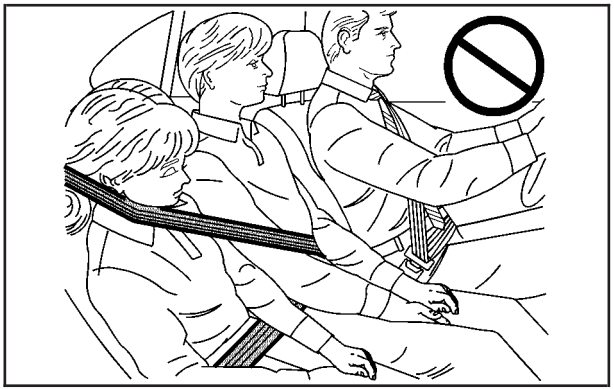

⚠ ATTENTION:

À ne jamais faire.

Un enfant ne peut porter la ceinture de sécurité avec la ceinture épaulière derrière son dos au risque de blessure par manque de retenue par la ceinture épaulière. L'enfant risque de se déplacer trop loin et de se blesser la tête et le cou. Il risque aussi de glisser sous la ceinture abdominale. La force de la ceinture s'appliquerait directement sur l'abdomen, causant une blessure grave ou fatale. La ceinture épaulière doit passer par-dessus l'épaule et à travers la poitrine.

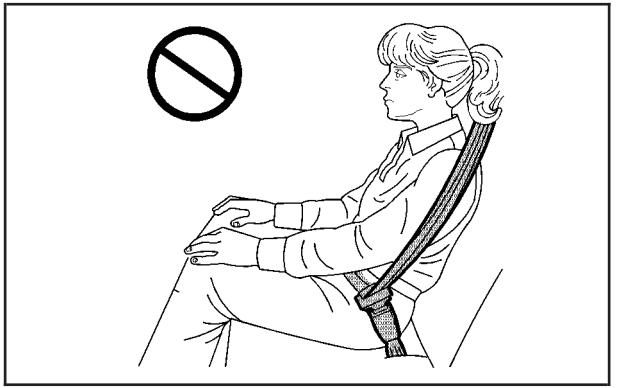

Bébés et jeunes enfants

Tout le monde dans un véhicule a besoin de protection y compris les bébés et les enfants! Ni la distance parcourue, ni l'âge ni la taille de l'occupant ne changent le besoin, pour tout le monde, d'utiliser les dispositifs de protection. En effet, la loi de chaque province canadienne et de chaque État américain exige que les enfants, jusqu'à un certain âge, soient attachés dans un véhicule.

⚠ ATTENTION:

Les enfants peuvent être gravement blessés ou étranglés si la ceinture épaulière s'enroule autour de leur cou et qu'elle continue à se serrer. Ne jamais laisser d'enfant sans surveillance dans un véhicule et ne jamais laisser les enfants jouer avec les ceintures de sécurité.

La combinaison du sac gonflable avec la ceinture-baudrier offre la meilleure protection possible pour les adultes et les grands enfants, mais pas pour les jeunes enfants ou les bébés. Ni les ceintures de sécurité ni les sacs gonflables ne sont conçus pour eux. Les bébés et les jeunes enfants qui prennent place dans le véhicule doivent être protégés par des dispositifs de retenue pour enfants adéquats.

Les enfants qui ne sont pas attachés correctement peuvent heurter d'autres personnes ou être éjectés du véhicule.

⚠ ATTENTION:

À ne jamais faire.

Une personne ne devrait jamais tenir un bébé ou un enfant dans ses bras quand elle prend place à bord d'un véhicule. En effet, lors d'une collision, le poids d'un bébé est tel qu'il sera impossible de le retenir. Par exemple, lors d'une collision à une vitesse de 40 km/h (25 mi/h) seulement, le poids d'un bébé de 5,5 kg (12 lb) exercera soudainement une force de 110 kg (240 lb) sur les bras de la personne qui le transporte. Un bébé devrait être attaché dans un siège d'enfant adéquat.

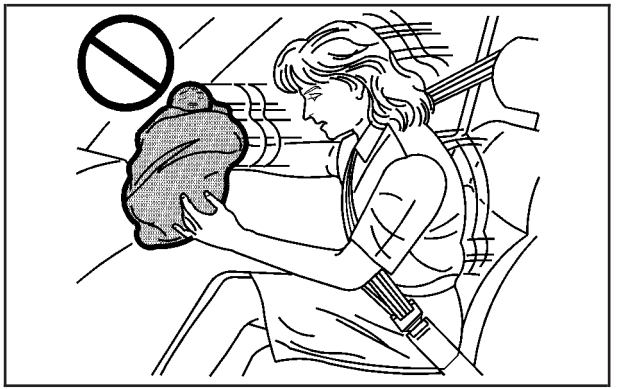

⚠ ATTENTION:

À ne jamais faire.

Les enfants proches d'un coussin gonflable qui se déploie peuvent être grièvement blessés ou même tués. Ne jamais placer un siège pour enfant dirigé vers l'arrière dans le siège avant droit. Le placer dans un siège arrière. Un siège d'enfant dirigé vers l'avant doit aussi être placé dans un siège arrière. S'il est nécessaire d'attacher un siège d'enfant orienté vers l'avant dans le siège de passager avant, toujours reculer au maximum le siège du passager.

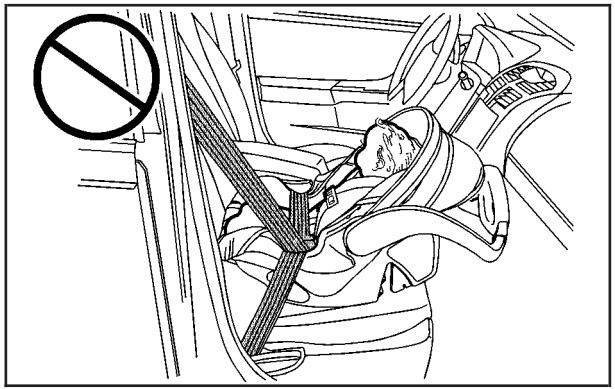

Q: Quels sont les différents types de sièges d'enfant supplémentaires?

A: Quatre types élémentaires de sièges d'enfant supplémentaires, achetés par le propriétaire du véhicule, sont disponibles. Pour la sélection d'un siège d'enfant spécifique, il faut tenir compte non seulement du poids, de la taille et de l'âge de l'enfant, mais aussi de la compatibilité du siège avec le véhicule automobile dans lequel il sera utilisé.

Pour la plupart des types de sièges d'enfant, différents modèles sont disponibles. Lors de l'achat d'un siège d'enfant, s'assurer qu'il est conçu pour être utilisé dans un véhicule automobile. Si tel est le cas, le siège d'enfant portera une étiquette de conformité aux normes fédérales de sécurité des véhicules automobiles.

Les directives du fabricant accompagnant le siège d'enfant indiquent les limites de poids et de grandeur d'un siège d'enfant spécifique. De plus, il existe de nombreux types de sièges pour les enfants ayant des besoins particuliers.

⚠ ATTENTION:

Les nouveau-nés ont besoin d'un soutien complet, y compris le soutien de la tête et du cou, notamment parce que le cou d'un nouveau-né est faible et sa tête est très lourde comparativement au reste de son corps. Lors d'une collision, un bébé dans un siège d'enfant orienté vers l'arrière s'immobilise dans l'ensemble de retenue, de sorte que les forces de la collision sont distribuées sur les parties les plus solides du corps du bébé, soit le dos et les épaules. Un bébé devrait toujours être attaché dans un siège d'enfant approprié.

⚠ ATTENTION:

Les os du bassin d'un jeune enfant sont encore si petits que la ceinture de sécurité ordinaire du véhicule pourrait ne pas rester sur les os du bassin comme elle le devrait. Au contraire, elle pourrait remonter sur l'abdomen de l'enfant. Lors d'une collision, la ceinture exercerait alors la force de l'impact sur une partie du corps qui n'est pas protégée par aucune ossature, ce qui pourrait entraîner des blessures graves ou fatales. Un jeune enfant devrait toujours être attaché dans un siège d'enfant approprié.

Appareils de retenue pour enfant

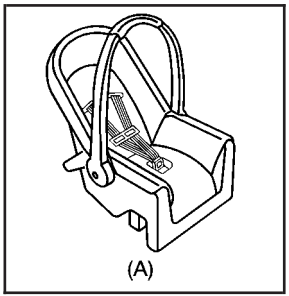
(A)

Un siège pour bébé orienté vers l'arrière (A) assure une retenue du dos de l'enfant contre la surface du siège.

Le harnais retient le bébé en place dans le siège lors d'une collision.

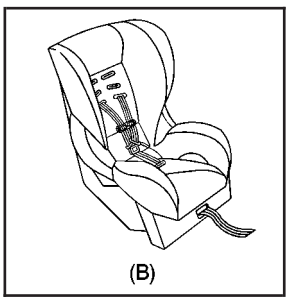
(B)

Un siège d'enfant orienté vers l'avant (B) permet de retenir le corps de l'enfant par l'intermédiaire du harnais.

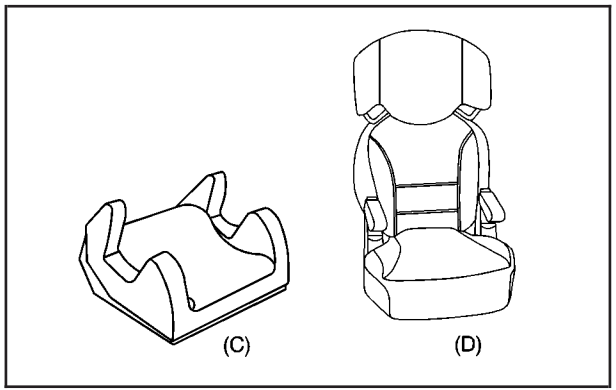

Un siège d’appoint (C-D) est un dispositif de retenue pour enfant conçu pour permettre un meilleur ajustement du système de ceintures de sécurité du véhicule. Un siège d’appoint peut aussi permettre à un enfant de voir dehors.

Fixation d’un siège d’enfant supplémentaire dans le véhicule

⚠ ATTENTION:

En cas de collision, si le siège d’enfant n’est pas correctement fixé dans le véhicule, un enfant risque d’être sérieusement blessé ou tué. Fixer le siège d’enfant correctement dans le véhicule grâce à la ceinture de sécurité ou au système LATCH (dispositif de verrouillage), selon les instructions fournies avec le siège d’enfant et celles contenues dans le présent manuel.

Pour réduire les risques de blessure, le siège d’enfant doit être sécurisé à l’intérieur du véhicule. Les systèmes de siège d’enfant doivent être sécurisés sur les sièges du véhicule au moyen de ceintures ventrales, de la section de la ceinture ventrale d’une ceinture-baudrier ou bien du système LATCH. Pour plus d’informations, se reporter à la rubrique *Ancrages inférieurs pour siège d’enfant (Système LATCH) à la page 1-46*. En cas de collision, un enfant peut être en danger si le siège d’enfant n’est pas correctement fixé dans le véhicule.

Lors de l'installation d'un siège d'enfant supplémentaire, se reporter aux instructions fournies avec le siège d'enfant et qui se trouvent sur le siège d'enfant et/ou dans une brochure ainsi que dans le présent manuel. Les instructions fournies avec le siège d'enfant sont importantes. Aussi, si elles ne sont pas disponibles, en obtenir une copie auprès du fabricant.

Ne pas oublier qu'un siège d'enfant non fixé peut se déplacer lors d'une collision ou d'un arrêt soudain et blesser les occupants du véhicule. S'assurer que tout siège d'enfant est bien fixé dans le véhicule même lorsqu'il est inoccupé.

Installation de l'enfant sur le siège d'enfant

⚠ ATTENTION:

En cas de collision, si l'enfant n'est pas correctement attaché dans le siège d'enfant, il risque d'être sérieusement blessé ou tué. Fixer l'enfant correctement selon les instructions fournies avec ce siège d'enfant.

Où installer l'appareil de retenue

Les statistiques d'accident indiquent que les enfants sont plus en sécurité lorsqu'ils sont attachés sur le siège arrière plutôt que sur le siège avant.

Nous recommandons d'attacher les enfants et les sièges d'enfant dans un siège arrière, notamment un dispositif de retenue pour bébé ou enfant orienté vers l'arrière, un dispositif de retenue pour enfant orienté vers l'avant, un siège d'appoint pour enfant plus âgé et les enfants suffisamment grands pour utiliser les ceintures de sécurité.

Une étiquette sur le pare-soleil indique « Ne jamais placer un siège d'enfant orienté vers l'arrière à l'avant ». Le risque pour un enfant assis sur un siège orienté vers l'arrière est très grand si le sac gonflable se déploie.

⚠ ATTENTION:

Un enfant assis dans un siège d'enfant orienté vers l'arrière peut être gravement blessé ou tué si le sac gonflable du passager avant droit se déploie, puisque le dossier du siège d'enfant orienté vers l'arrière serait très près du sac gonflable déployé. S'assurer que le sac gonflable est désactivé avant d'utiliser un siège d'enfant orienté vers l'arrière sur le siège avant droit.

Même si le système de détection de passager a mis hors fonction le sac gonflable frontal du passager avant droit, aucun système n'est infaillible. Personne ne peut garantir qu'un sac gonflable ne se déploiera pas dans certaines circonstances inhabituelles, même s'il est hors fonction.

... /

ATTENTION: (suite)

Placer le siège pour enfant dirigé vers l'arrière dans un siège arrière. S'il est nécessaire d'attacher un siège d'enfant orienté vers l'avant dans le siège de passager avant, toujours reculer au maximum le siège du passager. Il est préférable d'attacher un siège d'enfant sur un siège arrière.

Se reporter à la rubrique *Système de détection des occupants à la page 1-71* pour obtenir de plus amples renseignements.

En fixant un siège pour enfant à la position d'assise arrière, étudier le mode d'emploi du siège pour enfant pour s'assurer de sa compatibilité avec le véhicule.

Quel que soit l'endroit où est installé le siège d'enfant, veiller à le fixer correctement.

Ne pas oublier qu'un siège d'enfant non fixé peut se déplacer lors d'une collision ou d'un arrêt soudain et blesser les occupants du véhicule. S'assurer que tout siège d'enfant est bien fixé dans votre véhicule même lorsqu'il est inoccupé.

Si vous devez installer un siège d'enfant sur le siège arrière gauche ou central en utilisant le système LATCH (dispositif de verrouillage), consulter les illustrations suivantes. En fonction de l'endroit où vous placez le siège d'enfant, vous risquez de ne pas être en mesure d'accéder à certaines ceintures de sécurité ou à certains ancrages LATCH prévus pour d'autres passagers ou sièges d'enfant.

Configurations pour l'utilisation de sièges d'enfant

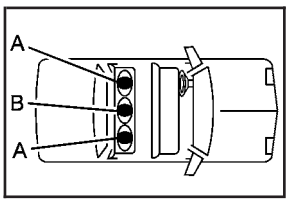

A. Siège d'enfant utilisant le système LATCH
B. Siège d'enfant ou occupant utilisant une ceinture de sécurité

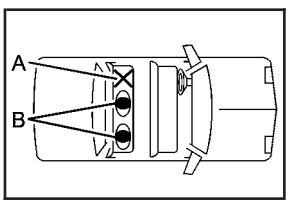

A. Occupant interdit
B. Siège d'enfant utilisant le système LATCH

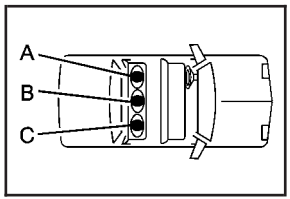

A. Siège d'enfant utilisant le système LATCH
B. Siège d'enfant ou occupant utilisant une ceinture de sécurité
C. Siège d'enfant utilisant une ceinture de sécurité ou LATCH ou occupant utilisant une ceinture de sécurité

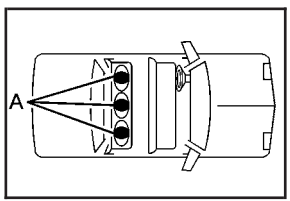

A. Siège d'enfant ou occupant utilisant une ceinture de sécurité

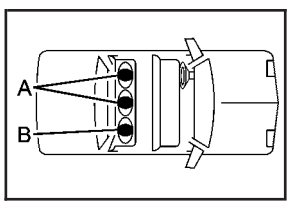

A. Siège d'enfant ou occupant utilisant une ceinture de sécurité
B. Siège d'enfant utilisant le système LATCH

Ancrages inférieurs pour siège d'enfant (Système LATCH)

Le système LATCH (dispositif de verrouillage) maintient les sièges d'enfant pendant la conduite ou en cas de collision. Il est prévu pour faciliter l'installation d'un siège d'enfant. Le système LATCH utilise des ancrages situés dans le véhicule et des fixations sur le siège d'enfant prévus à cet effet.

S'assurer qu'un siège d'enfant compatible avec le système LATCH est correctement installé à l'aide des ancrages, ou bien utiliser les ceintures de sécurité du véhicule pour fixer le siège d'enfant, en suivant les instructions fournies avec le siège ainsi que les instructions contenues dans le présent manuel. Lorsque vous installez un siège d'enfant à l'aide d'une sangle supérieure, vous devez également utiliser les ancrages inférieurs ou les ceintures de sécurité pour fixer le siège d'enfant. Un siège d'enfant ne doit jamais être installé uniquement à l'aide de la sangle supérieure et de l'ancrage.

Pour utiliser le système LATCH dans votre véhicule, vous devez disposer d'un siège d'enfant équipé de fixations LATCH. Le fabricant du siège d'enfant vous fournira les instructions d'installation du siège d'enfant et de ses fixations. La section suivante explique comment fixer un siège d'enfant à l'aide de ces fixations dans votre véhicule.

Tous les sièges du véhicule et tous les sièges d'enfant ne disposent pas d'ancrages inférieurs et de fixations ou bien d'ancrage de sangle supérieure et de fixations.

Ancrages inférieurs

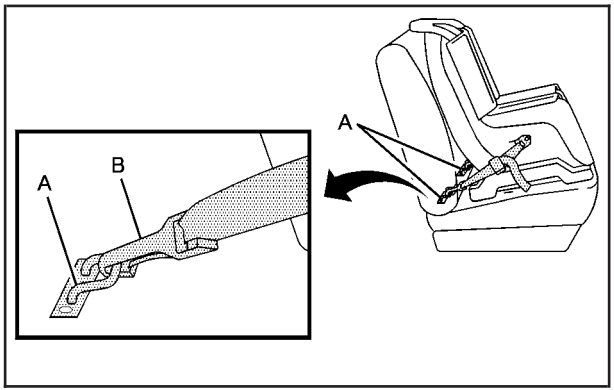

Les ancrages inférieurs (A) consistent en des barres métalliques construites dans le véhicule. Chaque place assise équipée du système LATCH (dispositif de verrouillage) et susceptible de recevoir un siège d'enfant muni de fixations inférieures dispose de deux ancrages inférieurs (B).

Ancrage de sangle supérieure

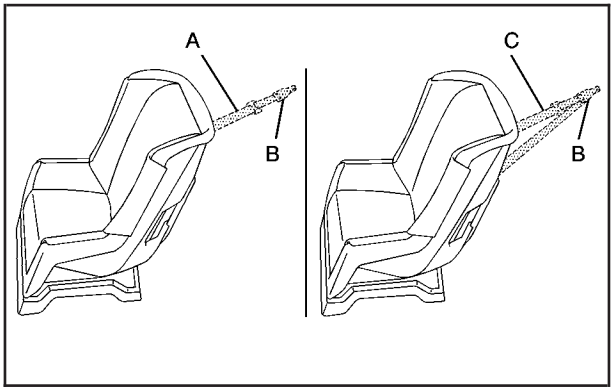

Une sangle supérieure (A, C) retient la partie supérieure du siège d'enfant au véhicule. Un ancrage de sangle supérieure est construit dans le véhicule. La fixation de la sangle supérieure (B) située sur le siège d'enfant est raccordée à l'ancrage de sangle supérieure située dans le véhicule, ce qui permet de réduire le mouvement vers l'avant et la rotation du siège d'enfant pendant la conduite ou en cas de collision.

Il est possible que votre siège d'enfant dispose d'une sangle simple (A) ou d'une sangle double (C). Chacune sera munie d'une seule fixation (B) permettant de fixer la sangle supérieure à l'ancrage.

Certains sièges d'enfant équipés de sangle supérieure sont conçus pour être utilisés avec une sangle supérieure fixée ou non. D'autres exigent la fixation permanente de la sangle supérieure. Au Canada, la loi stipule que les sièges d'enfant orientés vers l'avant doivent disposer d'une sangle supérieure et que la sangle doit être fixée. Veiller à lire et suivre les instructions relatives à votre siège d'enfant.

Si votre siège d'enfant n'est pas équipé d'une sangle supérieure, vous pouvez obtenir un nécessaire incluant la sangle, qui s'adapte à de nombreux dispositifs de sièges d'enfant. Se renseigner auprès du fabricant de sièges d'enfant pour savoir si un nécessaire est disponible.

Emplacements de l’ancrage inférieur et de l’ancrage de sangle supérieure

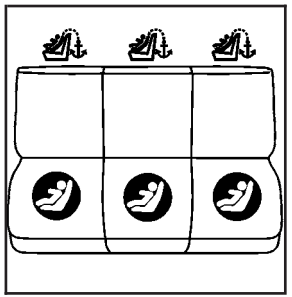

Siège arrière

(ancrage de sangle supérieure) : places assises avec ancrages de sangle supérieure.

(ancrage inférieur) : places assises munies de deux ancrages inférieurs.

Pour vous permettre de repérer les ancrages inférieurs, chaque position d’ancrage arrière comporte une étiquette située près de la nervure entre le dossier du siège et le coussin du siège.

Pour vous aider à repérer les ancrages de sangle supérieure, le symbole correspondant se trouve sur le panneau.

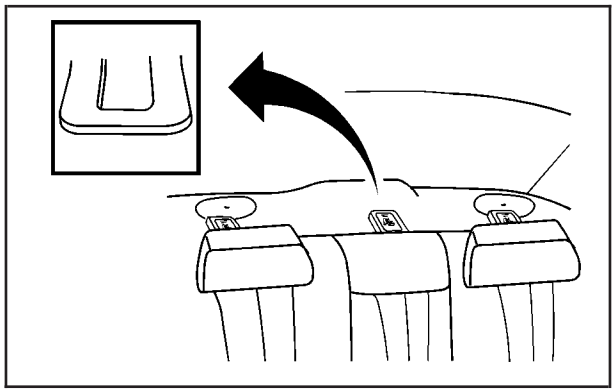

Les ancrages de sangle supérieure sont situés sous les couvercles du panneau de dossier de siège arrière. Veiller à utiliser un ancrage situé du même côté du véhicule que la position assise sur laquelle sera placé le siège d'enfant.

Ne pas assujettir un siège pour enfant à une position dépourvue d'ancrage d'attache supérieure si la loi exige que l'attache supérieure soit fixée, ou si le mode d'emploi du siège pour enfant indique que l'attache supérieure doit être fixée. supérieure doit être attachée.

Les statistiques d'accident indiquent que les enfants sont plus en sécurité lorsqu'ils sont attachés sur le siège arrière plutôt que sur le siège avant. Pour plus d'informations, se reporter à *Où installer l'appareil de retenue à la page 1-43*.

Fixation d’un siège d’enfant conçu pour être utilisé avec le système LATCH

⚠ ATTENTION:

Si un siège d’enfant équipé du système LATCH (dispositif de verrouillage) n’est pas fixé aux ancrages, l’enfant risque de ne pas être correctement protégé. En cas d’accident, l’enfant pourrait être sérieusement blessé ou même tué. S’assurer qu’un siège d’enfant équipé du système LATCH est fixé correctement aux ancrages ou bien utiliser les ceintures de sécurité du véhicule pour le fixer, en suivant les instructions fournies avec ce siège d’enfant et celles contenues dans le présent manuel.

⚠ ATTENTION:

Chaque support de sangle supérieure et chaque ancrage inférieur du véhicule est conçu pour maintenir un seul siège d’enfant. Si vous attachez plusieurs sièges d’enfant à un seul ancrage, vous risquez de provoquer un desserrement ou une cassure de l’ancrage ou de la fixation en cas de collision. Le cas échéant, un enfant ou d’autres passagers pourraient être blessés. Pour éviter que des personnes se blessent et que votre véhicule ne soit endommagé, fixer un seul siège d’enfant par ancrage.

⚠ ATTENTION:

Les enfants peuvent être gravement blessés ou étranglés si la ceinture épaulière s'enroule autour de leur cou et qu'elle continue à se serrer. Boucler toute ceinture de sécurité inutilisée derrière le siège enfant de manière à ce que l'enfant ne puisse l'atteindre. Tirer complètement la ceinture épaulière hors de l'enrouleur pour engager le système de blocage, si votre véhicule en est équipé, après avoir installé le siège enfant.

Remarque: **Les fixations LATCH ne peuvent frotter contre les ceintures de sécurité au risque de dégâts. Au besoin, déplacer les ceintures pour éviter le frottement.**

Ne pas replier le siège arrière vide avec une ceinture bouclée au risque d'endommager la ceinture ou le siège. Déboucler la ceinture et la replacer en position de rangement avant de replier le siège.

Si vous devez installer plus d'un siège d'enfant sur le siège arrière, se reporter à *Où installer l'appareil de retenue à la page 1-43*. En fonction de l'endroit où vous installez le siège d'enfant, vous pouvez ne pas être en mesure d'accéder à certaines ceintures de sécurité ou à certains ancrages LATCH pour d'autres passagers ou sièges d'enfant.

Vous ne pouvez pas installer simultanément trois sièges d'enfant à l'aide des ancrages LATCH sur le siège arrière, mais vous pouvez en installer deux. Pour ce faire, installer un siège d'enfant LATCH sur le siège arrière, côté passager, puis installer l'autre, côté conducteur ou en position centrale. Se reporter à l'illustration suivante pour savoir quels ancrages utiliser.

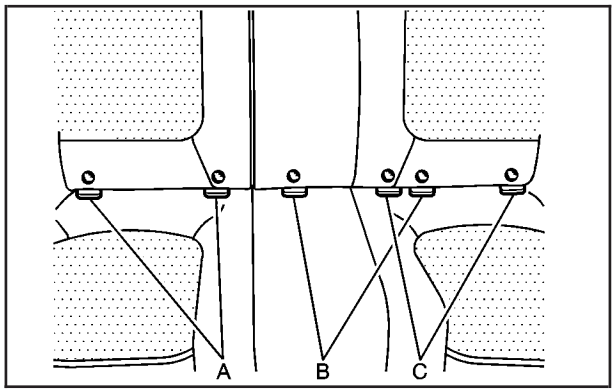

A. Ancrages inférieurs du siège arrière côté passager

B. Ancrages inférieurs du siège arrière central

C. Ancrages inférieurs du siège arrière côté conducteur

S'assurer de fixer le siège d'enfant aux bons points d'ancrage.

Ce système est conçu pour faciliter l'installation de sièges d'enfant. Lorsque vous utilisez les ancrages inférieurs, ne pas utiliser les ceintures de sécurité du véhicule. Utiliser plutôt les ancrages du véhicule et les fixations du siège d'enfant pour fixer les sièges. Certains sièges d'enfant utilisent également un autre ancrage de véhicule pour fixer une sangle supérieure.

1. Attacher et serrer les fixations inférieures aux ancrages inférieurs. Si le siège d'enfant ne dispose pas de fixations inférieures ou si la position assise voulue n'est pas dotée d'ancrages inférieurs, fixer le siège d'enfant au moyen de la sangle supérieure et des ceintures de sécurité. Se reporter au mode d'emploi du siège d'enfant et aux instructions contenues dans ce manuel.
   1.1. Repérer les ancrages inférieurs correspondant à la position assise désirée.
   1.2. Placer le siège d'enfant sur le siège.
   1.3. Attacher et serrer les fixations inférieures du siège d'enfant aux ancrages inférieurs.

2. Si le fabricant du siège d'enfant recommande de fixer la sangle supérieure, l'attacher et la serrer à l'ancrage de sangle supérieure, le cas échéant. Se reporter au mode d'emploi du siège d'enfant et aux étapes qui suivent :

   2.1. Repérer l'ancrage de sangle supérieure.

   Ouvrir le couvercle pour exposer l'ancrage.

   2.2. Si la position utilisée comporte un appuie-tête réglable, le remonter. Se reporter à *Appuis-têtes à la page 1-2*.

   2.3. Acheminer, fixer et serrer la sangle supérieure conformément aux instructions fournies avec votre siège d'enfant et suivre les instructions suivantes :

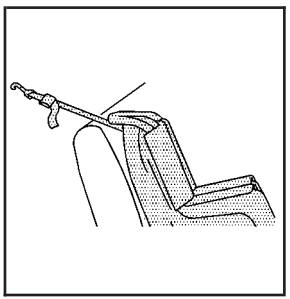

Si la position utilisée ne possède pas d'appuie-tête et si vous utilisez une attache simple, acheminer l'attache par-dessus le dossier du siège.

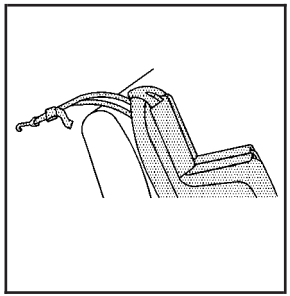

Si la position utilisée ne possède pas d'appuie-tête et si vous utilisez une attache double acheminer l'attache par-dessus le dossier du siège.

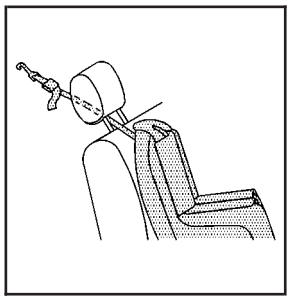

Si la position utilisée comporte un appuie-tête réglable et qu'une sangle unique est utilisée, acheminer la sangle sous l'appuie-tête et entre les tiges de celui-ci. Se reporter à *Appuis-têtes à la page 1-2*.

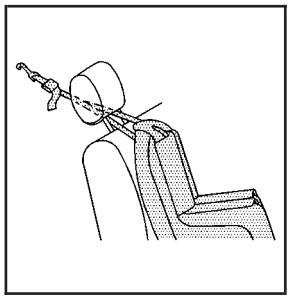

Si la position utilisée comporte un appuie-tête réglable et qu'une sangle double est utilisée, acheminer la sangle sous l'appuie-tête et entre les tiges de celui-ci. Se reporter à *Appuis-têtes à la page 1-2*.

3. Tirer le siège d'enfant dans tous les sens pour s'assurer qu'il est solidement fixé.

Fixation d'un appareil de retenue pour enfant en position siège arrière

En fixant un siège pour enfant à la position d'assise arrière, étudier le mode d'emploi du siège pour enfant pour s'assurer de sa compatibilité avec le véhicule.

Si le siège d'enfant est doté d'un système LATCH (dispositif de verrouillage), se reporter à *Ancrages inférieurs pour siège d'enfant (Système LATCH) à la page 1-46* pour connaître la méthode de pose du siège et où l'installer en utilisant le LATCH. Si le siège est fixé à l'aide d'une ceinture de sécurité et utilise une sangle supérieure, se reporter à *Ancrages inférieurs pour siège d'enfant (Système LATCH) à la page 1-46* pour connaître les emplacements des ancrages de sangle supérieure.

Ne pas assujettir un siège pour enfant à une position qui ne dispose pas d'ancrage d'attache supérieure si une loi exige l'ancrage de l'attache supérieure ou si le mode d'emploi du siège pour enfant indique que la sangle supérieure doit être ancrée.

Au Canada, la loi exige qu'un siège d'enfant dirigé vers l'avant soit muni d'une attache supérieure et que cette attache soit fixée.

Si le siège d'enfant ne possède pas de système LATCH , vous devez utiliser la ceinture de sécurité pour le fixer. S'assurer de bien suivre les directives jointes au siège d'enfant. Attacher l'enfant dans le siège d'enfant dans les conditions indiquées et conformément aux directives données.

S'il faut installer plusieurs sièges d'enfant à l'arrière, veiller à lire *Où installer l'appareil de retenue à la page 1-43*.

1. Placer le siège d'enfant sur le siège.
2. Prendre la plaque de blocage et passer la ceinture épaulière et la ceinture ventrale au travers ou autour du siège d'enfant. Les directives accompagnant le siège d'enfant indiquent la façon de procéder.

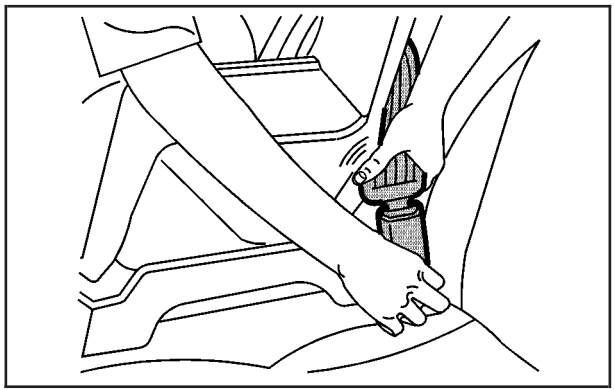

3. Enfoncer la plaque de blocage dans la boucle jusqu'à ce que vous entendiez un déclic.

   Positionner le bouton de déblocage de la boucle de manière à pouvoir détacher rapidement la ceinture en cas de besoin.

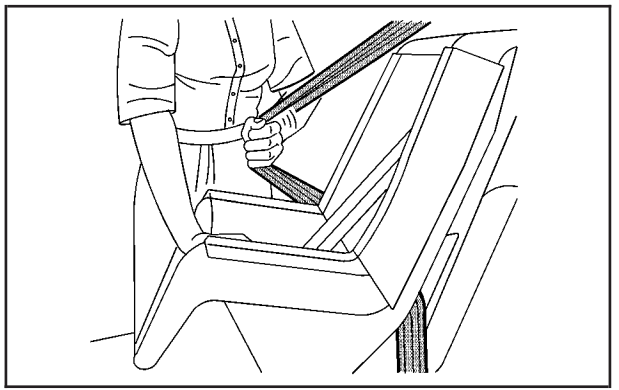

4. Tirer complètement le reste de la ceinture épaulière de l'enrouleur pour engager le système de blocage.

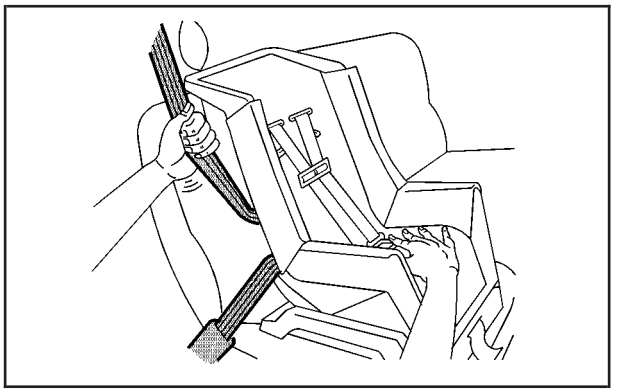

5. Pour serrer la ceinture, tirer sur la ceinture épaulière pour serrer la ceinture ventrale tout en appuyant sur le siège d'enfant, puis introduire la ceinture épaulière dans l'enrouleur. En cas de pose d'un siège d'enfant orienté vers l'avant, utiliser le genou pour appuyer sur le siège d'enfant tout en serrant la ceinture.

6. Si le siège d'enfant est pourvu d'une sangle supérieure, suivre les instructions du fabricant du siège relatives à l'utilisation de la sangle supérieure. Se reporter à *Ancrages inférieurs pour siège d'enfant (Système LATCH) à la page 1-46* pour plus d'informations.
7. Tirer le siège d'enfant dans tous les sens pour s'assurer qu'il est solidement fixé.

Pour retirer le siège d'enfant, déboucler la ceinture de sécurité du véhicule et la laisser s'enrouler complètement. Si la sangle supérieure est fixée à l'ancrage de sangle supérieure, la décrocher.

Fixation d'un appareil de retenue pour enfant en position siège avant droit

Ce véhicule est équipé de sacs gonflables. Il est plus sécuritaire de fixer un siège d'enfant orienté vers l'avant sur un siège arrière. Se reporter à *Où installer l'appareil de retenue à la page 1-43*.

De plus, le véhicule est équipé d'un système de détection de passager qui est conçu pour désactiver le sac gonflable frontal du passager avant droit et son sac gonflable latéral intégré au siège dans certaines conditions. Se reporter à *Système de détection des occupants à la page 1-71* et *Témoin de l'état du sac gonflable du passager à la page 3-33* pour de plus amples informations, y compris des informations importantes relatives à la sécurité.

Une étiquette sur le pare-soleil indique « Ne jamais placer un siège d'enfant orienté vers l'arrière à l'avant ». Le risque pour un enfant assis sur un siège orienté vers l'arrière est très grand si le sac gonflable se déploie.

⚠ ATTENTION:

Un enfant assis dans un siège d'enfant orienté vers l'arrière peut être gravement blessé ou tué si le sac gonflable du passager avant droit se déploie, puisque le dossier du siège d'enfant orienté vers l'arrière serait très près du sac gonflable déployé. S'assurer que le sac gonflable est désactivé avant d'utiliser un siège d'enfant orienté vers l'arrière sur le siège avant droit.

Même si le système de détection de passager a mis hors fonction le sac gonflable frontal du passager avant droit, aucun système n'est infaillible. Personne ne peut garantir qu'un sac gonflable ne se déploiera pas dans certaines circonstances inhabituelles, même s'il est hors fonction.

... /

ATTENTION: (suite)

Placer le siège pour enfant dirigé vers l'arrière dans un siège arrière. S'il est nécessaire d'attacher un siège d'enfant orienté vers l'avant dans le siège de passager avant, toujours reculer au maximum le siège du passager. Il est préférable d'attacher un siège d'enfant sur un siège arrière.

Se reporter à la rubrique *Système de détection des occupants à la page 1-71* pour obtenir de plus amples renseignements.

Si le siège d'enfant est doté d'un système LATCH (dispositif de verrouillage), se reporter à *Ancrages inférieurs pour siège d'enfant (Système LATCH) à la page 1-46* pour connaître la méthode de pose du siège et où l'installer en utilisant le LATCH. Si le siège est fixé à l'aide d'une ceinture de sécurité et utilise une sangle supérieure, se reporter à *Ancrages inférieurs pour siège d'enfant (Système LATCH) à la page 1-46* pour connaître les emplacements des ancrages de sangle supérieure.

Ne pas assujettir un siège pour enfant à une position qui ne dispose pas d'ancrage d'attache supérieure si une loi exige l'ancrage de l'attache supérieure ou si le mode d'emploi du siège pour enfant indique que la sangle supérieure doit être ancrée.

Au Canada, la loi exige qu'un siège d'enfant dirigé vers l'avant soit muni d'une attache supérieure et que cette attache soit fixée.

Vous utiliserez la ceinture-baudrier pour fixer le siège d'enfant dans cette position. Observer les directives jointes au siège d'enfant.

1. Reculer le siège autant que possible avant de fixer le siège pour enfant dirigé vers l'avant.

   Lorsque le système de détection du passager a désactivé le sac gonflable avant du côté passager et le sac gonflable latéral monté dans le siège, le témoin de désactivation du témoin de statut du sac gonflable du passager devrait s'allumer et demeurer allumé lorsque le véhicule démarre. Se reporter à *Témoin de l'état du sac gonflable du passager à la page 3-33*.

2. Placer le siège d'enfant sur le siège.
3. Prendre la plaque de blocage et passer la ceinture épaulière et la ceinture ventrale au travers ou autour du siège d'enfant. Les directives accompagnant le siège d'enfant indiquent la façon de procéder.

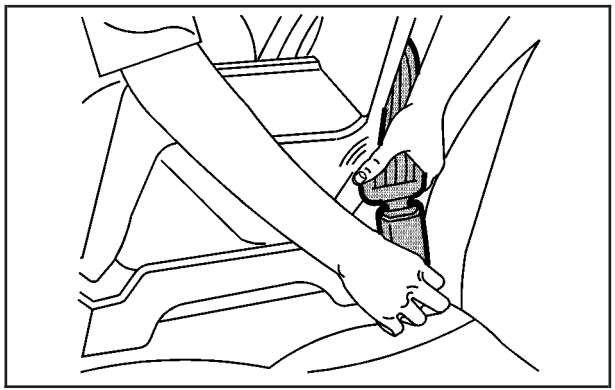

4. Enfoncer la plaque de blocage dans la boucle jusqu'à ce que vous entendiez un déclic.

   Positionner le bouton de déblocage de la boucle de manière à pouvoir détacher rapidement la ceinture en cas de besoin.

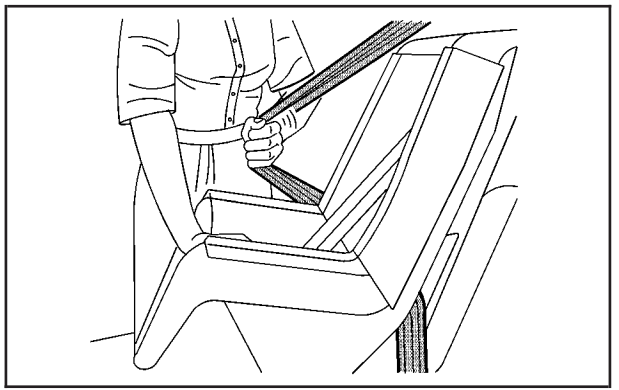

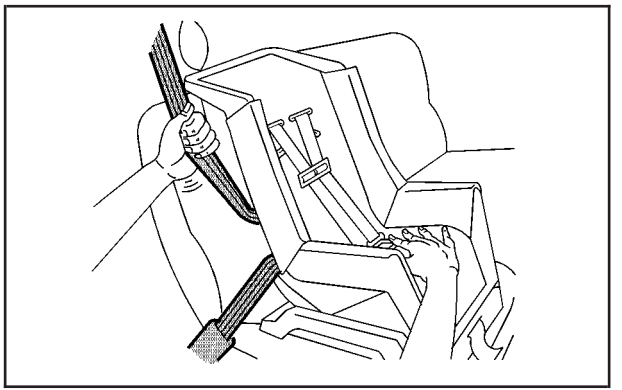

5. Tirer complètement le reste de la ceinture épaulière de l'enrouleur pour engager le système de blocage.
6. Pour serrer la ceinture, tirer sur la ceinture épaulière pour serrer la ceinture ventrale tout en appuyant sur le siège d'enfant, puis introduire la ceinture épaulière dans l'enrouleur. En cas de pose d'un siège d'enfant orienté vers l'avant, utiliser le genou pour appuyer sur le siège d'enfant tout en serrant la ceinture.
7. Tirer le siège d'enfant dans tous les sens pour s'assurer qu'il est solidement fixé.

Si les sacs gonflables sont désactivés, le témoin de désactivation du témoin de statut du sac gonflable du passager s'allume et reste allumé lorsque le véhicule démarre.

Si un siège d'enfant a été installé et que le témoin d'activation est allumé, se reporter à « Si le témoin d'activation est allumé avec un siège d'enfant » sous *Système de détection des occupants à la page 1-71* pour de plus amples informations.

Pour retirer le siège d'enfant, déboucler la ceinture de sécurité du véhicule et la laisser s'enrouler complètement.

Système de sac gonflable

Le véhicule est doté des sacs gonflables suivants :

- Un sac gonflable frontal pour le conducteur.
- Un sac gonflable frontal pour le passager avant droit.
- Un sac gonflable latéral intégré au siège pour le conducteur.
- Un sac gonflable latéral intégré au siège pour le passager avant droit.
- Un sac gonflable de longeron de toit pour le conducteur et le passager assis directement derrière le conducteur.
- Un sac gonflable de longeron de toit pour le passager avant droit et le passager assis directement derrière le passager avant droit.

Tous les sacs gonflables de votre véhicule portent le mot AIRBAG (sac gonflable) incrustée dans la garniture ou sur une étiquette collée près de la zone de déploiement.

Sur les sacs gonflables frontaux, le mot AIRBAG (sac gonflable) figure au milieu du volant, pour le conducteur, et sur le tableau de bord, pour le passager avant droit.

Sur les sacs gonflables latéraux intégrés aux sièges, le mot AIRBAG (sac gonflable) figure sur le côté du dossier de siège le plus proche de la porte.

Sur les sacs gonflables des longerons de toit, le mot AIRBAG (sac gonflable) figure le long de la garniture de pavillon.

Les sacs gonflables sont conçus pour compléter la protection apportée par les ceintures de sécurité. Même si les sacs gonflables d'aujourd'hui sont conçus pour réduire les risques de blessures causées par leur force de déploiement, tous les sacs gonflables doivent se déployer très rapidement pour être efficaces.

Voici ce que vous devez savoir à propos des sacs gonflables :

⚠ ATTENTION:

Même si votre véhicule est équipé de sacs gonflables, si vous ne portez pas votre ceinture de sécurité lors d'une collision, vous risquez d'être blessé grièvement ou tué. Les sacs gonflables sont conçus pour fonctionner avec les ceintures de sécurité, mais ne les remplacent pas. En outre, les sacs gonflables ne sont pas conçus pour se déployer dans tous les cas d'accidents. Dans

... /

ATTENTION: (suite)

certains cas seules les ceintures de sécurité vous protègeront. Se reporter à *Quand un sac gonflable doit-il se déployer? à la page 1-67.*

Le port d'une ceinture de sécurité lors d'une collision aide à réduire les risques de heurter les objets à l'intérieur du véhicule ou d'en être éjecté. Les sacs gonflables sont des « dispositifs supplémentaires de protection » aux ceintures de sécurité. Tous les occupants doivent boucler correctement leur ceinture de sécurité, que la personne soit protégée par un sac gonflable ou non.

⚠ ATTENTION:

Les sacs gonflables se déploient avec une grande pression, plus rapidement qu'en un clin d'oeil. Toute personne reposant contre ou se trouvant très proche d'un coussin gonflable qui se gonfle peut être gravement blessée, voire tuée. Ne pas se placer sans raison à proximité d'un sac gonflable, comme par exemple en vous asseyant au bord du siège ou en vous penchant vers l'avant. Les ceintures de sécurité contribuent à

... /

ATTENTION: (suite)

vous maintenir dans une bonne position avant et pendant une collision. Porter toujours votre ceinture de sécurité, même si le véhicule est doté de sacs gonflables. Le conducteur devrait s'asseoir le plus en arrière possible tout en gardant la maîtrise du véhicule.

Les occupants assis à proximité des sacs gonflables latéraux montés dans le siège et/ou des sacs gonflables de longeron de toit ne devraient pas s'appuyer ou s'assoupir contre les portes ou les glaces latérales.

⚠ ATTENTION:

Les enfants assis contre ou très près d'un sac gonflable lorsqu'il se déploie peuvent être grièvement blessés ou tués. La combinaison du sac gonflable et de la ceinture-baudrier offre une protection aux adultes et aux enfants plus âgés, mais pas pour les jeunes enfants ou les bébés, car ni les ceintures de sécurité ni les sacs gonflables ne sont conçus pour eux. Les bébés et les jeunes enfants ont besoin de la protection que leur offre un dispositif de retenue pour enfant. Il faut toujours attacher convenablement les enfants dans un véhicule. Pour connaître la bonne façon de le faire, se reporter aux rubriques *Enfants plus âgés à la page 1-33* et *Bébés et jeunes enfants à la page 1-37*.

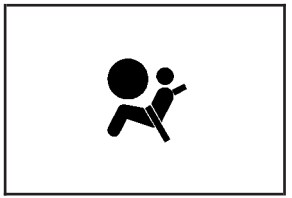

Il y a un témoin de sac gonflable sur le groupe d'instruments du tableau de bord qui montre le symbole d'un sac gonflable.

Le système électrique des sacs gonflables est vérifié. Le témoin vous avertit en cas de défaillance. Se reporter à *Témoin de sac gonflable prêt à fonctionner (AIRBAG) à la page 3-32*.

Où se trouvent les sacs gonflables?

Le sac gonflable avant du conducteur se trouve au milieu du volant de direction.

Le sac gonflable du passager avant droit se trouve dans le tableau de bord du côté passager.

Côté conducteur illustré, côté passager similaire

Les sacs gonflables latéraux montés dans les sièges du conducteur et du passager avant droit se trouvent sur le côté du dossier de siège le plus proche de la porte.

Côté conducteur illustré, côté passager similaire

Les sacs gonflables des longerons de toit du conducteur, du passager avant droit et des passagers extérieurs de la deuxième rangée de sièges se trouvent dans le plafond surmontant les glaces latérales.

⚠ ATTENTION:

Si un objet quelconque se retrouve entre un occupant et le sac gonflable, il risque de nuire au déploiement ou le déploiement peut projeter l'objet sur cette personne. La trajectoire de déploiement d'un sac gonflable doit être libre. Ne pas fixer ou placer quoi que ce soit sur le moyeu du volant ou sur ou près d'un couvercle de sac gonflable.

Ne pas utiliser d'accessoires de siège pouvant empêcher le déploiement correct d'un sac gonflable latéral monté dans un siège.

Si votre véhicule est doté de sacs gonflables de longeron de toit, ne jamais fixer quelque chose sur le toit de votre véhicule en faisant passer une corde ou une sangle par une ouverture de porte ou de glace. Sinon le déploiement d'un sac gonflable de longeron de toit pourrait être empêché.

Quand un sac gonflable doit-il se déployer?

Les sacs gonflables frontaux sont conçus pour se déployer en cas d'impact frontal ou quasi-frontal modéré à fort afin de réduire le risque de blessures graves pouvant être principalement infligées à la tête et à la poitrine du conducteur ou du passager avant droit. Cependant, ils sont conçus pour se déployer uniquement si l'impact dépasse un seuil de déploiement prédéterminé. Les seuils de déploiement sont utilisés pour prédire la gravité probable d'un impact et donc le moment où les sacs gonflables doivent se déployer pour protéger au mieux les occupants.

La détermination du moment où les sacs gonflables frontaux se déploieront ne repose pas sur la vitesse de votre véhicule. Elle dépend principalement de ce que vous heurtez, de l'orientation de l'impact et de la vitesse de décélération de votre véhicule.

Les sacs gonflables avant peuvent se déployer à différentes vitesses de collision. Par exemple :

- La vitesse de déploiement des sacs gonflables dépend de la mobilité de l'objet heurté.
- Si le véhicule heurte un objet, la vitesse de collision à laquelle les sacs gonflables se déploient peut ne pas être la même selon que l'objet heurté se déforme ou non.

- Si le véhicule heurte un objet étroit (comme un poteau), les sacs gonflables vont se déployer à une vitesse différente que si l'objest large (comme un mur).
- Si le véhicule heurte un objet de biais, les sacs gonflables vont se déployer à une vitesse différente que si le véhicule heurte l'objet frontalement.

Les seuils peuvent également varier en fonction de la conception spécifique du véhicule.

Les sacs gonflables frontaux ne sont pas conçus pour se déployer lors des tonneaux, des collisions arrière et dans de nombreux cas de collisions latérales.

De plus, le véhicule est doté de sacs gonflables frontaux à deux étages, qui ajustent la protection en fonction de la gravité de la collision. Le véhicule est doté de capteurs électroniques frontaux qui permettent au système de détection de différencier un impact frontal modéré d'un impact frontal plus important. Pour les impacts frontaux modérés, les sacs gonflables ne se déploient pas complètement alors que pour les impacts frontaux graves, il y a déploiement complet.

Le véhicule est équipé de sacs gonflables latéraux montés sur les sièges et de sacs gonflables de longerons de toit. Se reporter à la rubrique *Système de sac gonflable à la page 1-61*.

Les sacs gonflables latéraux montés sur les sièges et les sacs gonflables de longerons de toit sont conçus pour se déployer en cas de collision latérale modérée ou forte. Les sacs gonflables latéraux montés sur les sièges et les sacs gonflables de longerons de toit ne se déploient que si la gravité de la collision est supérieure au seuil prévu. Ce seuil peut varier en fonction de la conception particulière du véhicule.

Les sacs gonflables latéraux montés dans les sièges et les sacs gonflables de longerons de toit ne sont pas conçus pour se déployer en cas d'impact frontaux ou quasi-frontaux, de tonneaux ou d'impacts arrière. Un sac gonflable latéral monté dans le siège est conçu pour se déployer sur le côté du véhicule où se produit l'impact. Un sac gonflable de longeron de toit est destiné à se déployer sur le côté du véhicule où se produit l'impact.

Lors d'une collision, il ne peut pas être établi qu'un sac gonflable aurait dû se déployer simplement en raison des dommages causés au véhicule ou des frais de réparation. Dans le cas des sacs gonflables avant, le déploiement est déterminé par l'objet heurté par le véhicule, l'angle de l'impact et la vitesse de décélération du véhicule. Pour les sacs gonflables intégrés aux sièges, le déploiement est déterminé par l'emplacement et la gravité de l'impact.

Qu’est-ce qui entraîne le déploiement du sac gonflable?

Au cours d’un déploiement, le système de détection envoie un signal électrique déclenchant la libération d’un gaz par l’inflateur. Ce gaz remplit le sac gonflable, ce qui provoque le bris du couvercle et le déploiement du sac. L’appareil de gonflage, le sac gonflable et les éléments connexes font tous partie du module de sac gonflable.

Les modules de sacs gonflables frontaux se trouvent dans le volant et le tableau de bord. Sur les véhicules comportant des sacs gonflables latéraux montés dans les sièges, des modules de sacs gonflables se trouvent sur le côté des dossiers de siège avant le plus proche des portes. Pour les véhicules dotés de sacs gonflables de longerons de toit, les modules de sacs gonflables sont placés dans le plafond du véhicule, à proximité des glaces latérales proches des sièges.

De quelle façon le sac gonflable retient-il?

En cas de collision frontale ou quasi-frontale modérée à sévère, même les occupants portant une ceinture peuvent heurter le volant ou le tableau de bord. En cas de collision latérale modérée à sévère, même les occupants portant une ceinture peuvent heurter l’intérieur du véhicule.

Les sacs gonflables renforcent la protection offerte par les ceintures de sécurité. Les sacs gonflables frontaux répartissent la force de l’impact de manière plus uniforme sur la partie supérieure du corps des occupants, arrêtant plus progressivement le déplacement de l’occupant. Les sacs gonflables latéraux montés dans les sièges et les longerons de toit répartissent plus uniformément la force de l’impact sur la partie supérieure du corps des occupants.

Mais les sacs gonflables ne seront pas utiles dans de nombreux types de collisions, principalement parce que l’orientation du déplacement des occupants ne correspondra pas à l’emplacement de ces sacs gonflables. Se reporter à *Quand un sac gonflable doit-il se déployer? à la page 1-67* pour plus d’informations.

Les sacs gonflables doivent toujours n’être considérés que comme un dispositif de protection complémentaire des ceintures de sécurité.

Que verrez-vous après le déploiement d'un sac gonflable?

Après le déploiement des sacs gonflables frontaux et latéraux montés dans les sièges, ceux-ci se dégonflent rapidement, tellement vite que certaines personnes ne réalisent même pas qu'un sac s'est gonflé. Les sacs gonflables des longerons de toit peuvent rester partiellement gonflés pendant un certain temps après le déploiement. Certains éléments du module de sac gonflable peuvent rester chauds pendant plusieurs minutes. Pour l'emplacement des modules de sacs gonflables, se reporter à *Qu'est-ce qui entraîne le déploiement du sac gonflable? à la page 1-69*.

Les pièces du sac gonflable qui entrent en contact avec l'occupant peuvent être chaudes, mais pas trop chaudes au toucher. De la fumée et de la poussière peuvent sortir des évents des sacs dégonflés. Le déploiement des sacs gonflables n'entrave pas la vision du conducteur à travers le pare-brise ou sa capacité de diriger le véhicule, ni n'empêche les occupants de quitter le véhicule.

⚠ ATTENTION:

Lors du déploiement d'un sac gonflable, il y a peut être des particules de poussière dans l'air. Les personnes souffrant d'asthme ou d'autres problèmes respiratoires auront peut-être de la difficulté à respirer. Pour éviter ceci, tous les occupants devraient sortir du véhicule dès qu'ils peuvent le faire en toute sécurité. Si vous souffrez de problèmes respiratoires et que vous ne pouvez pas sortir du véhicule après le déploiement du sac, vous pouvez ouvrir une glace ou une porte pour laisser entrer de l'air frais dans le véhicule. En cas de problèmes de respiration après le déploiement d'un sac gonflable, il faut consulter un médecin.

Le véhicule est équipé d'une fonction permettant de déverrouiller automatiquement les portes et d'allumer l'éclairage intérieur ainsi que les feux de détresse lors du déploiement du sac gonflable. Vous pouvez verrouiller les portes et éteindre l'éclairage intérieur ainsi que les feux de détresse à l'aide des commandes prévues à cet effet.

Lors de collisions assez graves pour déployer le sac gonflable, le pare-brise se brise habituellement à cause de la déformation du véhicule. S'il y a un sac gonflable à la place du passager avant droit, le pare-brise peut se briser davantage.

- Les sacs gonflables sont conçus pour se déployer une seule fois. Après le déploiement d'un sac gonflable, vous devez vous procurer certaines pièces de remplacement. Si vous ne changez pas ces pièces, les sacs gonflables ne pourront pas vous protéger lors d'une autre collision. Un nouveau système comprend des modules de sacs gonflables et probablement d'autres pièces. Le manuel d'entretien de votre véhicule porte sur la nécessité de remplacer les autres pièces.
- Le véhicule est équipé d'un module de détection de collision et de diagnostic qui enregistre les données après une collision. Se reporter à *Enregistrement de données du véhicule et politique sur la vie privée à la page 7-19* et *Enregistreurs de données d'événement à la page 7-20*.
- Seuls des techniciens qualifiés devraient réparer ou entretenir les sacs gonflables de votre véhicule. Un mauvais entretien peut empêcher le bon fonctionnement des sacs gonflables. Consulter votre concessionnaire pour toute opération d'entretien.

Système de détection des occupants

Ce véhicule est doté d'un système de détection de passager pour la position du passager avant droit. Le témoin d'état du sac gonflable de passager est visible au tableau de bord lors du démarrage du véhicule.

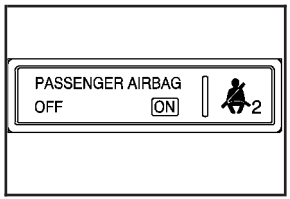

États-Unis

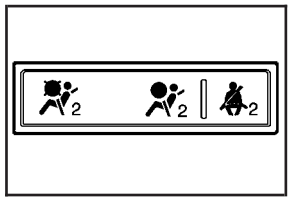

Canada

Les mentions ON (marche) et OFF (arrêt) ou leurs symboles sont visibles pendant la vérification du système. Si vous utilisez le démarrage à distance, le cas échéant, vous ne pouvez pas contrôler la vérification du système. Lorsque la vérification du système est terminée, les mots ON ou OFF ou leurs symboles deviennent visibles. Se reporter à *Témoin de l'état du sac gonflable du passager à la page 3-33*.

Dans certaines circonstances, le système de détection du passager désactive le sac gonflable frontal et le sac gonflable latéral intégré au siège du passager avant droit. Les sacs gonflables du conducteur et de longeron de toit ne sont pas affectés par le système de détection de passager.

Le système de détection de passager fonctionne avec des capteurs incorporés au siège de passager avant droit. Les capteurs sont conçus pour détecter la présence d'un passager correctement assis sur son siège et déterminer si le sac gonflable frontal et le sac gonflable latéral intégré au siège du passager avant droit doivent être activés (déploiement possible) ou non.

Selon les statistiques d'accident, les enfants sont plus en sécurité quand ils sont retenus aux sièges arrière dans des dispositifs adaptés à leur taille et leur poids.

Nous recommandons d'attacher les enfants dans un siège arrière, notamment un siège d'enfant pour bébé ou enfant orienté vers l'arrière, un siège d'enfant orienté vers l'avant, un siège d'appoint pour enfant plus âgé; nous recommandons que les enfants suffisamment grands utilisent les ceintures de sécurité.

Une étiquette sur le pare-soleil indique « Ne jamais placer un siège d'enfant orienté vers l'arrière à l'avant ». Le risque pour un enfant assis sur un siège orienté vers l'arrière est très grand si le sac gonflable se déploie.

⚠ ATTENTION:

Un enfant assis dans un siège d'enfant orienté vers l'arrière peut être gravement blessé ou tué si le sac gonflable du passager avant droit se déploie. Ceci parce que l'arrière du siège d'enfant orienté vers l'arrière serait très près du sac gonflable quand il se déploie.

Même si le système de détection de passager a mis hors fonction les sacs gonflables frontal et latéral intégré au siège du passager avant droit (selon l'équipement), aucun système n'est infaillible. Personne ne peut garantir qu'un sac gonflable ne se déploiera pas dans certaines circonstances inhabituelles, même s'il est hors fonction. Les sièges d'enfant orientés vers l'arrière devraient être fixés sur un siège arrière, même si le(s) sac(s) gonflable(s) est(sont) désactivé(s).

Si un siège d'enfant orienté vers l'avant est fixée sur le siège avant droit, toujours déplacer le siège du passager le plus loin possible vers l'arrière. Il est préférable de fixer le siège d'enfant sur un siège arrière.

Le système de détection de passager est conçu pour désactiver le sac gonflable du passager avant droit et le sac gonflable latéral intégré au siège dans les cas suivants :

- Le siège du passager avant droit est inoccupé.
- Le système détermine qu'un bébé est assis dans un siège pour bébé orienté vers l'arrière.
- Le système détermine qu'un petit enfant est installé dans un siège d'enfant.
- Le système détermine qu'un petit enfant est installé dans un siège d'appoint.
- Le passager qui occupe le siège avant droit se lève, et son poids ne pèse plus sur le siège pendant un certain temps.
- Le siège du passager avant droit est occupé par une personne de petite taille, par exemple un enfant qui n'est plus en âge de s'asseoir sur un siège d'enfant.
- Le système de sacs gonflables ou le système de détection de passager présente une défectuosité importante.

Une fois que le système de détection de passager a désactivé le sac gonflable frontal du passager avant droit et le sac gonflable latéral intégré au siège, le témoin de désactivation s'allumera et restera allumé pour vous rappeler que les sacs gonflables sont désactivés. Se reporter à *Témoin de l'état du sac gonflable du passager à la page 3-33*.

Le système de détection du passager est conçu pour activer (déploiement autorisé) le sac gonflable frontal et le sac gonflable latéral intégré au siège du passager avant droit chaque fois qu'il détecte qu'une personne de taille adulte est correctement assise sur le siège du passager avant droit.

Lorsque le système de détection du passager active les sacs gonflables, le témoin d'activation s'allumera et restera allumé pour vous rappeler que les sacs gonflables et le tendeur sont activés.

Dans le cas de certains enfants qui sont trop grands pour les appareils de retenue, ou dans le cas d'adultes de très petite taille, il est possible que le système de détection du passager désactive, ou non, le sac gonflable frontal du passager et son sac gonflable latéral. Cela dépend de la posture et de la stature de la personne assise.
Tout passager du véhicule qui est trop grand pour les appareils de retenue pour enfant doit porter une ceinture de sécurité correctement ajustée — que la protection par sac gonflable soit assurée ou non.

⚠ ATTENTION:

Si le témoin de disponibilité du sac gonflable s'allume et reste allumé, ceci signifie que le système de sacs gonflables est défectueux. Pour éviter de vous blesser ou de blesser d'autres personnes, faire réparer au plus vite le véhicule. Se reporter à *Témoin de sac gonflable prêt à fonctionner (AIRBAG) à la page 3-32* pour de plus amples informations, y compris des informations importantes relatives à la sécurité.

Si le témoin d'activation est allumé avec un siège d'enfant

Si un siège d'enfant a été installé et que le témoin d'activation est allumé :

1. Couper le contact.
2. Enlever le siège d'enfant du véhicule.
3. Retirer tout élément additionnel du siège tel que couverture, coussin, housse de siège, dispositif de chauffage ou de massage.
4. Reposer le siège d'enfant en suivant les instructions du fabricant du siège d'enfant et se référer à *Fixation d'un appareil de retenue pour enfant en position siège avant droit à la page 1-57*.
5. Si, après la réinstallation du siège d'enfant et le redémarrage du véhicule, le témoin d'activation est toujours allumé, couper le contact. Incliner ensuite légèrement le coussin du siège, s'il est réglable, pour vérifier si le dossier de siège ne pousse pas le siège d'enfant dans le coussin de siège.

   Vérifier également si le siège d'enfant n'est pas coincé sous l'appuie-tête. Si tel est le cas, ajuster l'appuie-tête. Se reporter à *Appuis-têtes à la page 1-2*.
6. Démarrer le véhicule.

   Si le témoin est toujours allumé lorsqu'un enfant est assis dans un siège d'enfant, placer le siège d'enfant sur un siège arrière du véhicule et consulter le concessionnaire.

Si le témoin de désactivation est allumé en présence d'un occupant de taille adulte

Si une personne de taille adulte est assise sur le siège du passager avant droit mais que le témoin de désactivation est allumé, il se peut que la personne ne soit pas correctement assise sur le siège.

Si tel est le cas, exécuter les étapes suivantes pour permettre au système de détecter la personne et activer le sac gonflable frontal et le sac gonflable latéral intégré au siège :

1. Couper le contact.
2. Retirer tout élément additionnel du siège tel que couverture, coussin, housse de siège, dispositif de chauffage ou de massage.
3. S'assurer que le dossier de siège est totalement redressé.
4. Faire s'asseoir la personne droite sur le siège, centrée sur le coussin de siège, les jambes confortablement étendues.
5. Redémarrer le véhicule et laisser cette personne assise dans cette position pendant deux ou trois minutes après l'allumage du témoin d'activation.

Facteurs additionnels affectant le fonctionnement du système

Les ceintures de sécurité contribuent à maintenir le passager en position dans le siège pendant les manoeuvres du véhicule et le freinage. Ceci aide le système de détection de passager à maintenir le statut de sac gonflable de passager. Se reporter à « Ceintures de sécurité » et « Dispositifs de protection d'enfant », dans l'index, pour plus d'informations au sujet de l'importance de l'utilisation correct du dispositif de protection d'enfant.

Une couche épaisse de matériau supplémentaire tel qu'une couverture ou un coussin, ou un équipement d'après-vente tel qu'une housse de siège, un dispositif de chauffage ou de massage peut entraver le bon fonctionnement du système de détection de passager. Nous vous recommandons de ne pas utiliser de housses de sièges ou équipements d'après-vente à l'exception de ceux approuvés par GM pour votre véhicule. Consulter *Ajout d'équipement à un véhicule muni de sacs gonflables à la page 1-78* pour plus d'informations au sujet des modifications qui peuvent affecter le fonctionnement du système.

⚠ ATTENTION:

Le fait de ranger certains articles sous le siège du passager ou entre le coussin de siège du passager et le dossier du siège peut entraver le fonctionnement adéquat du système de détection de passager.

Réparation d'un véhicule muni de sacs gonflables

Les sacs gonflables modifient la manière d'entretenir votre véhicule car leurs éléments sont répartis en divers endroits du véhicule. Votre concessionnaire et le manuel d'entretien vous fourniront des renseignements sur l'entretien de votre véhicule et des sacs gonflables. Pour acheter un manuel d'entretien, se reporter à la rubrique *Renseignements sur la commande de guides de réparation à la page 7-18*.

⚠ ATTENTION:

Un sac gonflable peut encore se déployer au cours d'un entretien mal effectué jusqu'à 10 secondes après que le contact et la batterie ont été coupés. Vous pouvez être blessé si vous êtes près d'un sac gonflable lorsqu'il se déploie. Éviter les connecteurs jaunes. Ils font probablement partie du système de sacs gonflables. S'assurer que les méthodes appropriées d'entretien sont suivies et que le travail est effectué par une personne dûment qualifiée.

Ajout d'équipement à un véhicule muni de sacs gonflables

Q: Y a-t-il quelque chose que je pourrais ajouter ou modifier sur le véhicule et qui pourrait empêcher le fonctionnement correct des sacs gonflables?

A: Oui, vous pouvez ajouter des éléments qui modifient le châssis, le système de pare-chocs, la hauteur, l'avant ou les côtés de la carrosserie et peuvent empêcher le fonctionnement correct du système de sacs gonflables. Le fait de remplacer ou de déplacer une pièce des sièges avant, des ceintures de sécurité, du module de détection et de diagnostic des sacs gonflables, du volant, du tableau de bord, des modules de sacs gonflables de longeron de toit, de la garniture du pavillon ou des montants, des capteurs avant, des capteurs d'impact latéraux, du module de détection de tonneau ou du câblage des sacs gonflables peut altérer le fonctionnement du système de sacs gonflables.

En outre, votre véhicule est doté d'un système de détection de passager pour la position du passager avant droit, qui comprend des capteurs intégrés au siège du passager. Le système de détection de passager peut ne pas fonctionner correctement si la garniture originale du siège est remplacée par une housse ou un revêtement non GM ou d'une garniture ou d'un revêtement GM conçu pour un véhicule différent. Tout élément, comme par exemple un chauffage de siège ou un coussin ou dispositif d'amélioration du confort, installé par après sur ou sous le revêtement du siège, peut également interférer avec le fonctionnement du système de détection de passager. Cet élément peut empêcher le déploiement correct du(des) sac(s) gonflable(s) du passager ou empêcher que le système de détection de passager ne désactive correctement le(s) sac(s) gonflable(s) du passager. Se reporter à *Système de détection des occupants à la page 1-71*.

Pour tout renseignement, contacter le Centre d'assistance à la clientèle avant de modifier votre véhicule. Les numéros de téléphone et les adresses du Centre d'assistance à la clientèle sont indiqués dans ce manuel, à la Deuxième étape de la Procédure de satisfaction du client. Se reporter à *Procédure de satisfaction de la clientèle à la page 7-2*.

Q: Mon véhicule doit être modifié en raison de mon invalidité. Comment puis-je savoir si les modifications altéreront le système de sacs gonflables?

A: Pour tout renseignement, contacter le Centre d'assistance à la clientèle. Les numéros de téléphone et les adresses du Centre d'assistance à la clientèle sont indiqués dans ce manuel, à la Deuxième étape de la Procédure de satisfaction du client. Se reporter à *Procédure de satisfaction de la clientèle à la page 7-2*.

En outre, les informations relatives à l'emplacement des capteurs des sacs gonflables, du module de détection et de diagnostic et du câblage des sacs gonflables sont disponibles auprès de votre concessionnaire et dans le manuel de réparation.

Vérification des dispositifs de retenue

Vérification de l'appareil de retenue

Ceintures de sécurité

De temps en temps contrôler le fonctionnement correct du témoin de rappel de ceinture de sécurité, des ceintures, des boucles, des plaques de verrouillage, des enrouleurs et des ancrages.

Rechercher des pièces du système de ceintures de sécurité desserrées ou endommagées. Les faire réparer par votre concessionnaire. Les ceintures déchirées ou effilochées ne vous protégeront peut-être pas lors d'une collision. Elles peuvent se déchirer complètement sous la force du choc. Remplacer immédiatement toute ceinture déchirée ou effilochée.

S'assurer que le témoin de rappel des ceintures de sécurité fonctionne. Se reporter à *Rappels de ceinture de sécurité à la page 3-31* pour de plus amples informations.

Maintenir les ceintures de sécurité propres et sèches. Se reporter à *Entretien des ceintures de sécurité à la page 5-85*.

Sacs gonflables

Le système de sacs gonflables n'a pas besoin d'entretien régulier ou de remplacement. S'assurer que le témoin de disponibilité de sac gonflable fonctionne. Se reporter à *Témoin de sac gonflable prêt à fonctionner (AIRBAG) à la page 3-32* pour plus d'informations.

Remarque: **Si un recouvrement de sac gonflable est endommagé, ouvert ou brisé, le sac gonflable peut ne pas fonctionner correctement. Ne pas ouvrir ou briser les recouvrements de sac gonflable. En cas de recouvrement de sac gonflable ouvert ou brisé, faire remplacer le recouvrement et/ou le module de sac gonflable. Pour l'emplacement des modules de sac gonflable, se reporter à *Qu'est-ce qui entraîne le déploiement du sac gonflable? à la page 1-69*. Consulter votre concessionnaire pour la réparation.**

Remplacement des pièces des dispositifs de sécurité après une collision

⚠ ATTENTION:

Les dispositifs de retenue peuvent être endommagés si le véhicule subit une collision. Or, un dispositif de retenue endommagé peut ne pas protéger adéquatement la personne qui l'utilise, entraînant des blessures graves ou même la mort en cas de collision. Afin de s'assurer que les dispositifs de protection fonctionnent de manière adéquate après une collision, les faire vérifier et procéder à tout remplacement nécessaire dès que possible.

Après une collision, faut-il changer les ceintures de sécurité ou les pièces du système LATCH (dispositif de verrouillage) (option)?

Après un accident peu important, il ne faudra peut être rien faire. Mais les ensembles de ceinture utilisés au cours d'un accident peuvent avoir été soumis à de fortes tensions ou endommagés. Consulter votre concessionnaire pour faire inspecter ou remplacer les ensembles de ceinture de sécurité.

Si le véhicule est doté du système LATCH et que celui-ci était utilisé lors d'une collision, certaines pièces du système LATCH doivent être remplacées.

De nouvelles pièces et des réparations peuvent être nécessaires même si la ceinture de sécurité ou le système LATCH (selon l'équipement) n'étaient pas utilisés au moment de l'accident.

Si un sac gonflable se déploie, il faudra remplacer certaines pièces du système de sacs gonflables. Se reporter à la partie concernant le système de sacs gonflables mentionnée précédemment dans cette section.

Faire vérifier les prétendeurs de ceinture de sécurité si le véhicule a subi une collision, ou si le témoin de disponibilité des sacs gonflables reste allumé après le démarrage du véhicule ou en roulant. Se reporter à la rubrique *Témoin de sac gonflable prêt à fonctionner (AIRBAG) à la page 3-32*.

✍ NOTES

Section 2 Fonctions et commandes

Clés 2-3
Système de télédéverrouillage 2-4
Fonctionnement du système de télédéverrouillage 2-5
Démarrage à distance du véhicule 2-8
Portes et serrures 2-11
Serrures de porte 2-11
Portes à verrouillage électrique 2-12
Rappel de porte ouverte 2-12
Verrouillage temporisé 2-12
Verrouillage automatique programmable des portes 2-13
Portes arrière avec verrouillage de sécurité pour les enfants 2-14
Dispositif antiverrouillage 2-14
Coffre 2-15
Glaces 2-18
Glaces électriques 2-19
Pare-soleil 2-21
Systèmes antivol 2-21
Système anti-cambriolage 2-21
Système d'immobilisation électronique PASS-Key^{MD} III+ 2-23
Fonctionnement de système d'immobilisation électronique PASS-Key^{MD} III+ 2-24
Démarrage et fonctionnement de votre véhicule 2-26
Rodage de véhicule neuf 2-26
Positions du commutateur d'allumage 2-26
Prolongation d'alimentation des accessoires 2-27
Démarrage du moteur (Démarrage automatique du moteur/arrêt) 2-28
Chauffe-liquide de refroidissement du moteur 2-32
Fonctionnement de la boîte de vitesses automatique 2-33
Frein de stationnement 2-36
Freinage par récupération 2-36
Changement à la position de stationnement 2-37

Section 2 Fonctions et commandes

Retrait de la position de stationnement 2-39
Stationnement au-dessus de matières qui brûlent 2-39
Échappement du moteur 2-40
Faire fonctionner le véhicule pendant qu'il est en position de stationnement 2-41
Rétroviseurs 2-42
Rétroviseur à commande manuelle 2-42
Rétroviseur à gradation automatique 2-42
Rétroviseurs extérieurs à commande électrique 2-43
Système OnStar^{MD} 2-44
Compartiments de rangement 2-47
Boîte à gants 2-47
Porte-gobelets 2-47
Rangement de tableau de bord 2-48
Compartiment de rangement avant 2-48
Rangement de console centrale 2-48
Compartiment de rangement du conducteur 2-48
Toit ouvrant 2-49

Clés

⚠ ATTENTION:

Laisser la clé de contact dans un véhicule avec des enfants peut s'avérer dangereux pour plusieurs raisons; les enfants ou d'autres personnes peuvent subir des blessures graves, voire mortelles.
Ils peuvent actionner les lève-glace électriques ou d'autres commandes ou même faire bouger le véhicule. Les glaces fonctionneront si la clé est dans le commutateur d'allumage et les enfants peuvent être gravement blessés ou tués s'ils sont happés par une fenêtre se refermant. Ne pas laisser les clés dans un véhicule en présence d'enfants.

La clé peut être utilisée pour l'allumage et toutes les serrures de porte.

La clé possède une étiquette à code à barres qui peut être utilisé par le concessionnaire ou un serrurier qualifié pour faire de nouvelles clés. Conserver cette information dans un endroit sûr, pas dans votre véhicule.

Remarque: **Si les clés restent dans les véhicule, il vous faudra l'endommager pour pouvoir y pénétrer. Veiller à avoir des clés de réserve.**

Si vous avez verrouillé votre véhicule avec les clés à l'intérieur, s'adresser à l'Assistance routière. Se reporter à *Programme d'assistance routière à la page 7-7*.

Système de télédéverrouillage

Si votre véhicule est doté d'un système de télédéverrouillage (RKE), celui-ci fonctionne à une fréquence radio assujettie à la réglementation de la Federal Communications Commission (FCC) (commission de la communication fédérale) et avec l'industrie Canada.

Cet appareil est conforme à l'article 15 des règlements de la FCC. Le fonctionnement est sujet aux deux conditions suivantes :

1. Cet appareil ne doit causer aucune interférence.
2. Cet appareil doit accepter toute interférence reçue dont celles pouvant causer un fonctionnement intempestif.

Cet émetteur est conforme à la norme CNR-210 d'Industrie Canada. Le fonctionnement est soumis aux deux conditions suivantes :

1. Cet appareil ne doit causer aucune interférence.
2. Cet appareil doit accepter toute interférence reçue dont celles pouvant causer un fonctionnement intempestif.

Des changements ou des modifications à ce système effectués par un autre établissement qu'un centre de réparation agréé risquent d'annuler le droit d'utiliser cet équipement.

S'il y a diminution de la portée de l'émetteur RKE, essayer ceci :

- Vérifier la distance. L'émetteur peut être trop loin du véhicule. Se tenir plus près du véhicule lorsqu'il pleut ou qu'il neige.
- Vérifier l'emplacement. D'autres véhicules ou des objets peuvent bloquer le signal. Faire quelques pas vers la gauche ou vers la droite, tenir l'émetteur plus haut et essayer de nouveau.
- Contrôler la pile de l'émetteur. Se reporter à « Remplacement de pile » plus loin dans cette section.
- Si l'émetteur ne fonctionne toujours pas bien, consulter votre concessionnaire ou un technicien qualifié pour le faire réparer.

Fonctionnement du système de télédéverrouillage

L'émetteur de télédéverrouillage (RKE) fonctionne jusqu'à une distance de 60 m (195 pi) du véhicule.

D'autres circonstances peuvent affecter le fonctionnement de l'émetteur. Voir *Système de télédéverrouillage à la page 2-4*.

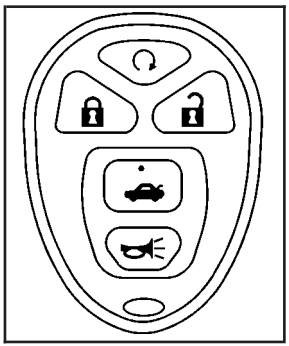

Avec démarrage à distance illustré, sans démarrage à distance similaire

(démarrage à distance du véhicule): Sur les véhicules dotés de cette fonction, presser pour actionner le dispositif de démarrage à distance. Se reporter à *Démarrage à distance du véhicule à la page 2-8* pour de plus amples informations.

(verrouillage): Presser pour verrouiller toutes les portes. Les lampes intérieures s'éteignent lorsque toutes les portes sont fermées. Si elle est activée au moyen du centralisateur informatique de bord (CIB), la rétroaction de verrouillage à distance peut être programmée pour que l'avertisseur émette un son et/ou pour que les feux de direction clignotent pour confirmer le verrouillage. Pour de plus amples renseignements, se reporter à « LOCK HORN » (avertisseur sonore activé au verrouillage) et « LIGHT FLASH » (clignotement des feux) sous *Personnalisation CIB du véhicule à la page 3-56*.

Une pression sur peut également armer le système d'alarme antivol. Se reporter à *Système anti-cambriolage à la page 2-21*.

(déverrouillage): Presser une fois pour déverrouiller la porte du conducteur. Presser à nouveau dans les cinq secondes pour déverrouiller toutes les autres portes. Les lampes de l'habitacle s'allument et restent allumées 20 secondes ou jusqu'à ce que le contact soit mis. Si elle est activée via le CIB, la rétroaction de déverrouillage à distance peut être programmée pour que l'avertisseur émette un son et/ou pour que les feux de direction clignotent afin de confirmer le déverrouillage. Se reporter à « UNLOCK HORN » (avertisseur sonore activé au déverrouillage) et « LIGHT FLASH » (clignotement des feux) sous *Personnalisation CIB du véhicule à la page 3-56* pour de plus amples informations.

Les feux de route, les feux de stationnement et les feux de recul peuvent s'allumer lorsque est pressé. Se reporter à « EXT LIGHTS » (feux extérieurs) sous *Personnalisation CIB du véhicule à la page 3-56* pour de plus amples informations.

Une pression de sur l'émetteur RKE désarme le système anticambriolage. Se reporter à *Système anti-cambriolage à la page 2-21*.

(télédéverrouillage du coffre): Presser et maintenir pendant environ une seconde pour déverrouiller le coffre. Le coffre peut être ouvert à l'aide de la télécommande lorsque la vitesse du véhicule est inférieure à 3 km/h (2 mi/h) ou lorsque le contact est coupé.

(système de localisation de véhicule/alarme): Presser et relâcher pour localiser le véhicule. L'avertisseur sonore retentit à trois reprises et les phares et les feux de direction clignotent trois fois.

Presser pendant trois secondes environ pour déclencher l'alarme d'urgence. L'avertisseur sonore retentit et les phares et les feux de stationnement clignotent pendant 30 secondes. Presser à nouveau pour couper l'alarme d'urgence.

Programmation d'émetteurs pour le véhicule

Seuls les émetteurs RKE programmés pour ce véhicule fonctionnent. Si un émetteur est perdu ou volé, vous pouvez acheter et faire programmer un émetteur de rechange auprès de votre concessionnaire. Lorsque l'émetteur de rechange est programmé pour votre véhicule, tous les émetteurs restants doivent également être programmés. Tout émetteur perdu ou volé ne fonctionne plus une fois le nouvel émetteur programmé. Jusqu'à quatre émetteurs peuvent être programmés pour un véhicule.

Remplacement de pile

Remplacer la pile si le message KEY FOB BATT LOW (pile de l'émetteur RKE faible) s'affiche au CIB. Se reporter à « KEY FOB BATT LOW » sous *Centralisateur informatique de bord - Avertissements et messages à la page 3-50* pour plus d'information.

Remarque: **Lors du remplacement de la pile, ne pas toucher les circuits de la télécommande. L'électricité statique du corps pourrait endommager la télécommande.**

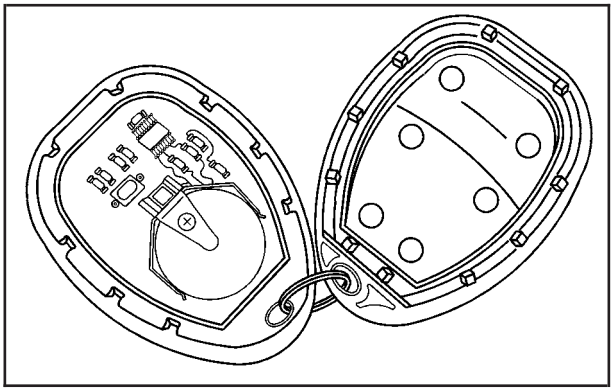

Pour remplacer la pile :

1. Séparer l'émetteur au moyen d'un objet plat et mince introduit dans l'encoche latérale.
2. Retirer l'ancienne pile sans utiliser d'objet métallique.
3. Introduire la pile neuve, côté positif vers le haut. Utiliser une pile CR2032 ou l'équivalent.
4. Remboîter l'émetteur.

Démarrage à distance du véhicule

Il est possible que votre véhicule soit équipé de la fonction de démarrage à distance, qui permet de démarrer le moteur depuis l'extérieur du véhicule. Elle permet également de démarrer les systèmes de chauffage et de climatisation du véhicule, ainsi que le désembueur de lunette arrière. Lorsque le système de démarrage à distance est activé et que le véhicule est équipé de la climatisation automatique, la température intérieure est régulée automatiquement. Ces systèmes repassent en mode normal lorsque la clé est tournée en position ON/RUN (marche).

Les lois de certaines communautés peuvent restreindre l'utilisation du démarrage à distance. Certaines lois exigent par exemple que le véhicule soit dans le champ de vision de l'utilisateur lorsqu'il procède au démarrage à distance. Vérifier les règlements locaux pour toute exigence concernant le démarrage à distance des véhicules.

Ne pas utiliser le démarrage à distance si le niveau de carburant de votre véhicule est bas. Votre véhicule pourrait manquer de carburant.

Si votre véhicule est doté de la fonction de démarrage à distance, la portée de l'émetteur RKE sera accrue. Toutefois, la portée peut être moindre si le moteur est en marche.

D'autres conditions peuvent affecter le rendement de l'émetteur. Pour plus d'informations, se reporter à la rubrique *Système de télédéverrouillage à la page 2-4*.

(démarrage à distance): Ce bouton est présent sur la télécommande RKE en cas de démarrage à distance.

Pour démarrer le véhicule en utilisant la fonction de démarrage à distance :

1. Orienter l'émetteur vers le véhicule.
2. Appuyer sur le bouton de verrouillage de l'émetteur, le relâcher puis appuyer immédiatement sur le bouton de démarrage à distance situé sur l'émetteur et le maintenir enfoncé pendant quatre secondes environ ou jusqu'à ce que les clignotants du véhicule clignotent. Les portes du véhicule se verrouillent.

   Lorsque le véhicule démarre, les feux de stationnement s'allument et demeurent allumés pendant que le moteur est en marche.

La fonction de démarrage à distance permet deux démarrages distincts par cycle d'allumage, avec 10 minutes de temps de fonctionnement du moteur par démarrage, ou un démarrage avec prolongation du temps de fonctionnement. Le premier démarrage doit expirer ou être annulé pour obtenir deux démarrages séparés de 10 minutes.

S'il s'agit du premier démarrage à distance depuis que le véhicule à roulé, répéter ces étapes pendant que le moteur est toujours en marche pour prolonger de 10 minutes le fonctionnement du moteur à partir de la répétition des étapes du démarrage à distance. Le démarrage à distance peut être prolongé une seule fois après le démarrage à distance initial.

Après pénétration dans le véhicule après un démarrage à distance, mettre la clé de contact à la position ON/RUN (marche) pour conduire le véhicule.

Le moteur se coupe automatiquement après 10 minutes, sauf si un prolongement de temps a été effectué ou que la clé est insérée dans le contact et mise en position ON/RUN (marche).

Pour arrêter manuellement un démarrage à distance, faire l'une des actions suivantes .

- Pointer l'émetteur RKE sur le véhicule et appuyer brièvement sur le bouton de démarrage à distance.
- Allumer les feux de détresse.
- Sortir le commutateur d'allumage de la position LOCK/OFF (verrouillage/arrêt) puis le ramener dans cette position.

Les feux de stationnement s'éteignent pour indiquer que le moteur est coupé.

Lorsque le moteur a démarré deux fois, ou une fois avec une prolongation du temps de fonctionnement, le commutateur d'allumage doit être placé en position ON/RUN (marche) à l'aide de la clé avant de pouvoir procéder à un nouveau démarrage à distance. Se reporter à *Positions du commutateur d'allumage à la page 2-26* pour de plus amples informations relatives aux positions du commutateur d'allumage du véhicule.

Le démarrage à distance ne fonctionne pas si :

- Le système de démarrage à distance est désactivé par le centralisateur informatique de bord.
- La clé est sur le contact.
- Le capot moteur du véhicule est ouvert.
- Les feux de détresse sont allumés.
- Le témoin de vérification du moteur est allumé. Se reporter à *Témoin d'anomalie à la page 3-39*.
- La température du liquide de refroidissement du moteur est trop élevée.
- La pression d'huile est basse.
- Deux démarrages à distance, ou un démarrage avec prolongation du temps de fonctionnement, ont déjà été effectués au cours de ce cycle d'allumage.

Le système de démarrage à distance est activé au départ d'usine sur les véhicules qui en sont équipés. Le système peut être activé ou désactivé au moyen du centralisateur informatique de bord (CIB). Pour de plus amples renseignements, se reporter à « REMOTE START » (démarrage à distance) sous la rubrique *Personnalisation CIB du véhicule à la page 3-56*.

Préparation au démarrage à distance

Si votre véhicule n'est pas équipé de la fonction de démarrage à distance, il peut-être équipé de la fonction de préparation au démarrage à distance. Ceci permet à votre concessionnaire d'ajouter la fonction de démarrage à distance du fabricant à votre véhicule.

Pour ajouter la fonction de démarrage à distance du fabricant à votre véhicule, contacter votre concessionnaire.

Portes et serrures

Serrures de porte

⚠ ATTENTION:

Des portières non verrouillées peuvent être dangereuses.

- Des passagers, et spécialement des enfants, peuvent facilement ouvrir les portières et tomber à l'extérieur du véhicule en train de rouler. Lorsqu'une portière est verrouillée, la poignée ne permet pas de l'ouvrir. Vous augmentez vos chances d'être éjecté hors du véhicule lors d'une collision si les portières ne sont pas verrouillées. Par conséquent, ajuster correctement vos ceintures de sécurité et verrouiller les portières chaque fois que vous roulez.

... /

ATTENTION: (suite)

- De jeunes enfants se trouvant dans des véhicules déverrouillés peuvent se trouver dans l'impossibilité d'en sortir. Un enfant peut avoir à subir une chaleur extrême et souffrir de blessures définitives ou même mourir d'un coup de chaleur. Toujours verrouiller votre véhicule chaque fois que vous le laissez.
- Des gens de l'extérieur peuvent facilement pénétrer dans un véhicule dont les portières ne sont pas verrouillées lorsque vous ralentissez ou que vous vous arrêtez. Le verrouillage des portières peut empêcher que cela se produise.

Il existe plusieurs façons de verrouiller et de déverrouiller le véhicule.

Pour verrouiller ou déverrouiller les portes de l'extérieur, utiliser la clé dans la porte du conducteur ou du passager avant ou le bouton de déverrouillage de l'émetteur de télédéverrouillage (RKE), si le véhicule en est pourvu.

Pour verrouiller une porte de l'intérieur, abaisser le levier de verrouillage manuel ou utiliser les commutateurs des serrures électriques de porte.

Portes à verrouillage électrique

Sur les véhicules à serrures électriques, les commutateurs se trouvent aux portes avant.

(déverrouillage): Presser pour déverrouiller les portes.

(verrouillage): Retirer la clé du contact et appuyer pour verrouiller les portes.

Rappel de porte ouverte

Un carillon retentit et le message DOOR AJAR (porte entrouverte) est affiché si l'une des portes n'est pas complètement fermée. Ceci se produit lorsque le contact est mis et que le levier de sélection est déplacé hors de la position de stationnement (P) ou de point mort (N). Se reporter à *Centralisateur informatique de bord - Avertissements et messages à la page 3-50*.

Verrouillage temporisé

Cette fonction permet au conducteur de temporiser le verrouillage du véhicule. Elle ne fonctionnera pas si la clé est dans le commutateur d'allumage. Se reporter à *Dispositif antiverrouillage à la page 2-14*.

Presser une fois le commutateur de verrouillage électrique de la porte du conducteur ou le bouton de verrouillage de l'émetteur de télédéverrouillage (RKE). Si la clé n'est pas dans le commutateur d'allumage et si la porte du conducteur est ouverte, les événements suivants se produiront :

- Trois carillons retentissent pour signaler la temporisation.
- Toutes les portes se verrouillent et les clignotants clignotent une fois cinq secondes après la fermeture de la dernière porte.
- L'avertisseur sonore retentit si la fonction de déclenchement de l'avertisseur sonore est activée. Se reporter à *Personnalisation CIB du véhicule à la page 3-56*.

Ouvrir une porte pendant le délai de cinq secondes reporte le verrouillage à cinq secondes après la fermeture de toutes les portes.

Appuyer deux fois sur la commande de verrouillage électrique ou le bouton de verrouillage de l'émetteur au moment de quitter le véhicule verrouille immédiatement les portes.

Appuyer sur la commande de déverrouillage électrique ou le bouton de déverrouillage de l'émetteur déverrouille immédiatement les portes; elles ne seront alors pas verrouillées automatiquement après leur fermeture.

Cette fonction est activée à l'usine, mais il est possible de la désactiver à l'aide du centralisateur informatique de bord (CIB). Se reporter à *Personnalisation CIB du véhicule à la page 3-56*.

Verrouillage automatique programmable des portes

Le véhicule est programmé pour que les portes se verrouillent automatiquement lorsque les conditions suivantes sont remplies :

- Toutes les portes sont fermées.
- Le contact est mis.
- Le véhicule quitte la position de stationnement (P).

Cette fonction ne peut pas être désactivée.

Toutes les portes se déverrouillent lorsque le véhicule passe en position de stationnement (P).

Les fonctions de déverrouillage électrique des portes peuvent être programmées à partir des messages affichés au centralisateur informatique de bord (CIB). Se reporter à *Personnalisation CIB du véhicule à la page 3-56*.

Portes arrière avec verrouillage de sécurité pour les enfants

Les portes arrière de votre véhicule sont équipées de verrous de sécurité afin d'empêcher les passagers de les ouvrir de l'intérieur.

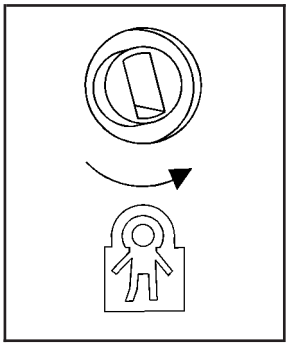

Ouvrir les portes arrière pour accéder aux verrous de sécurité des portes situés sur le bord intérieur de chaque porte.

Pour régler les verrous, insérer une clé dans la fente et la tourner en position horizontale. La porte peut uniquement être ouverte depuis l'extérieur lorsque elle est déverrouillée. Pour revenir au fonctionnement normal, tourner la fente en position verticale.

Dispositif antiverrouillage

Cette fonction empêche tout verrouillage de la porte du conducteur par les commandes de verrouillage électrique des portes lorsque la clé se trouve dans le commutateur d'allumage et qu'une porte est ouverte.

Appuyer sur le commutateur de verrouillage électrique des portes pour verrouiller toutes les portes puis déverrouiller la porte du conducteur.

Appuyer sur le commutateur de verrouillage électrique des portes et le maintenir enfoncé pendant plus de trois secondes pour désactiver cette fonction.

Si la clé est retirée du contact ou si la commande de verrouillage manuel de porte ou l'émetteur de télédéverrouillage (RKE) sont utilisés, la clé peut toujours se trouver enfermée à l'intérieur du véhicule. Toujours penser à emporter la clé.

Coffre

Presser le bouton d'ouverture du coffre de l'émetteur de télédéverrouillage (RKE) pendant une seconde pour ouvrir le coffre de l'extérieur.

⚠ ATTENTION:

Les gaz d'échappement peuvent pénétrer dans le véhicule s'il est conduit avec le hayon ou le coffre ouvert, ou avec un objet qui traverse le joint entre la carrosserie et le coffre ou le hayon. L'échappement du moteur contient du monoxyde de carbone (CO) qui est invisible et inodore. Il peut provoquer une perte de conscience et même la mort.

... /

ATTENTION: (suite)

Si le véhicule doit être conduit avec le hayon ou le coffre ouvert :

- Fermer toutes les glaces.
- Ouvrir complètement les bouches d'air sur ou sous le tableau de bord.
- Régler le système de climatisation de sorte qu'il n'amène que de l'air extérieur et régler le ventilateur à la vitesse maximale. Voir Système de climatisation dans l'index.
- Si le véhicule est équipé d'un hayon à commande électrique, désactiver le fonctionnement électrique du hayon.

Pour plus de renseignements sur le monoxyde de carbone, se reporter à *Échappement du moteur à la page 2-40*.

Télécommande d’ouverture du coffre

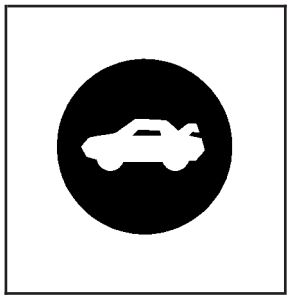

Appuyer sur le bouton situé sur la porte du conducteur, près de la poche aumônière, pour ouvrir le coffre.

Le coffre ne peut être ouvert que lorsque le véhicule est en position de stationnement (P) ou que le contact est coupé.

Poignée d’assistance du coffre

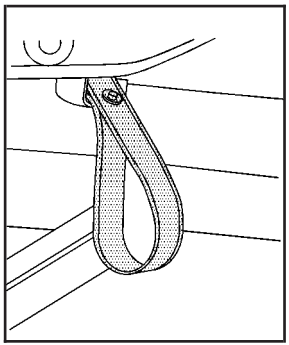

Une poignée d’assistance se trouve à l’intérieur du coffre.

Utiliser la poignée pour abaisser le couvercle du coffre. Le message TRUNK AJAR (coffre entrouvert) s’affiche si le coffre n’est pas correctement fermé. Se reporter à *Centralisateur informatique de bord - Avertissements et messages à la page 3-50* pour de plus amples informations.

Remarque: **Le fait d’utiliser la poignée de maintien comme dispositif d’arrimage ou point d’ancrage pour arrimer des objets dans le coffre peut endommager la poignée. N’utiliser la poignée de maintien que pour fermer le couvercle de coffre.**

Poignée de déverrouillage d'urgence du coffre

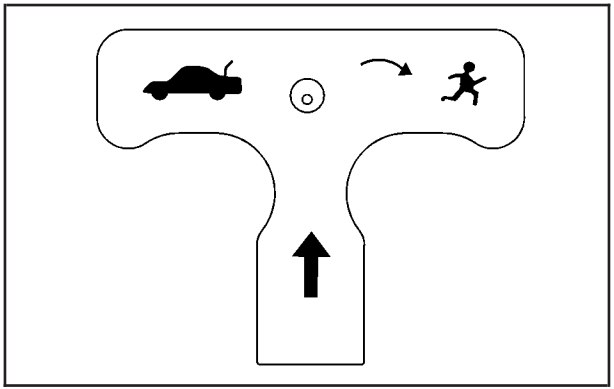

Remarque: **Ne pas utiliser la poignée de dégagement d'urgence du coffre comme point d'ancrage ou de fixation lorsque vous placez des objets dans le coffre car vous risquez d'endommager la poignée. La poignée de dégagement d'urgence du coffre est conçue uniquement pour aider une personne enfermée dans un coffre verrouillé, il faut l'activer afin d'ouvrir ce dernier de l'intérieur.**

Il y a une poignée luminescente de déverrouillage d'urgence du coffre située à l'intérieur du coffre, sur la serrure de ce dernier. Cette poignée sera illuminée après une exposition à la lumière. Tirer la poignée vers le haut afin d'ouvrir le coffre de l'intérieur.

Glaces

⚠ ATTENTION:

Il est dangereux de laisser des enfants, des adultes impotents ou des animaux de compagnie à l'intérieur du véhicule lorsque les glaces sont fermées. Ils peuvent en effet être exposés à une chaleur extrême et subir des troubles de santé permanents ou même mourir d'un coup de chaleur. Ne jamais laisser un enfant, un adulte impotent ou un animal de compagnie seul dans un véhicule, surtout si les glaces sont fermées par temps chaud ou très chaud.

Glaces électriques

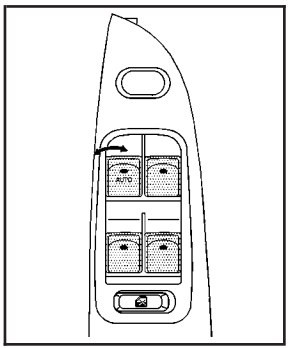

Les commutateurs des lève-glaces électriques sont situés sur l'accoudoir de la porte du conducteur. De plus, chaque porte de passager est munie d'un commutateur.

Glace à descente rapide

La glace du conducteur est dotée d'une fonction de descente rapide. Ce commutateur est étiqueté AUTO (automatique). Enfoncer complètement le commutateur, puis le relâcher, pour abaisser automatiquement la glace.

Pour arrêter la glace en cours de descente, tirer temporairement sur la partie avant du commutateur. Pour relever la glace, tirer sur la partie avant du commutateur et la garder à cette position.

Lève-glace à montée rapide

Sur les glaces dotées de ce dispositif, soulever le commutateur à la seconde position et le relâcher pour activer le levage rapide. Pour arrêter la glace dans sa montée, tirer sur le commutateur ou l'enfoncer brièvement à nouveau.

Programmation des lève-glaces électriques

Si la batterie du véhicule a été rechargée, débranchée ou qu'elle est en panne, le lève-glace électrique de la porte du conducteur devra être programmé pour que la fonction de montée rapide fonctionne. Remplacer ou recharger la batterie du véhicule avant la reprogrammation.

Pour programmer la glace du conducteur, exécuter les étapes suivantes :

1. Fermer toutes les portes une fois le commutateur d'allumage en position ACC/ACCESSORY (accessoire), ON/RUN (marche) ou lorsque la prolongation d'alimentation des accessoires (RAP) est active.
2. Presser et maintenir le commutateur de lève-glace électrique jusqu'à ce que la glace soit complètement ouverte.

3. Tirer vers le haut sur le commutateur de lève-glace électrique jusqu'à la fermeture complète de la glace.
4. Maintenir le commutateur vers le haut pendant environ deux secondes après la fermeture complète de la glace.

La glace est maintenant reprogrammée.

Fonction antipincement de montée rapide de glace

Si un quelconque objet se trouve sur la trajectoire de la glace lorsque la montée rapide de la glace est active, elle s'arrête au niveau de l'obstruction et revient automatiquement à la position préréglée en usine. Des conditions climatiques comme une formation de givre importante peuvent également entraîner le retour automatique de la glace. Celle-ci revient à un fonctionnement normal dès que l'obstruction ou la condition a disparu.

Annulation de l'antipincement de montée rapide de glace

⚠ ATTENTION:

Si l'annulation rapide est activée, la vitre ne se mettra pas en marche arrière automatiquement. Vous ou vos passagers risquez d'être blessés et la vitre risque d'être endommagée. Avant d'utiliser l'annulation rapide, s'assurer que personne et aucun objet n'obstruent la vitre.

En cas d'urgence, la fonction antipincement peut être annulée dans un mode supervisé. Enfoncer le commutateur de glace complètement à la deuxième position. La glace remonte aussi longtemps que le commutateur est maintenu. Quand le commutateur est relâché le mode express est réactivé.

Dans ce mode, la glace peut encore se fermer sur un objet situé sur sa trajectoire. Faire attention lors de l'utilisation du mode de désactivation.

Blocage des glaces

Les commandes de lève-glaces du conducteur comportent aussi un dispositif de blocage.

(blocage des glaces): Appuyer sur le bouton de blocage pour empêcher les passagers arrière d'utiliser leurs commutateurs de lève-glace. Le conducteur et le passager avant peuvent continuer à faire fonctionner toutes les glaces lorsque le blocage est activé. Lorsque la partie rouge du commutateur est visible, le fonctionnement normal des commandes des lève-glaces est réactivé.

Pare-soleil

Pour se protéger de l'éblouissement, abaisser les pare-soleil. Ils peuvent également être décrochés de la monture centrale et pivotés contre les glaces latérales pour empêcher l'éblouissement latéral. Ils sont également pourvus de rallonges qui peuvent être extraites.

Les pare-soleil du conducteur et du passager avant sont munis d'un miroir éclairé. Une lampe s'allume lorsque l'on soulève le volet du miroir.

Systèmes antivol

Le vol de voiture est très répandu, principalement dans certaines villes. Bien que le véhicule soit doté de fonctions antivol, elles n'en font pas pour autant un véhicule impossible à voler.

Système anti-cambriolage

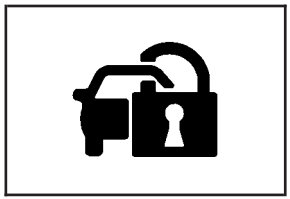

Votre véhicule peut être équipé d'un système anticambriolage.

Armement du système

Lorsque le contact est coupé, appuyer sur le bouton de verrouillage de l'émetteur de télédéverrouillage (RKE) pour armer le système.

Le système est armé trente secondes après que toutes les portes sont fermées, ou soixante secondes si une porte est ouverte.

Pour armer immédiatement le système, appuyer une deuxième fois sur le bouton de verrouillage situé sur l'émetteur lorsque toutes les portes sont fermées. Le système s'armera néanmoins soixante secondes plus tard si une porte est ouverte. Le système s'arme également lorsque la porte qui était ouverte est fermée.

Le témoin de sécurité situé sur le groupe d'instruments du tableau de bord s'allume pour indiquer que le système est armé. Une fois le système armé, le témoin de sécurité clignote une fois toutes les trois secondes.

Le témoin clignote deux fois par seconde pour signaler l'ouverture de l'une des portes.

Si le système est armé et que la clé est utilisée pour déverrouiller le véhicule, l'alarme sera activée.

Si vous ne désirez pas armer le système anticambriolage, verrouiller le véhicule au moyen du bouton de verrouillage manuel des portes ou au moyen des commutateurs intérieurs de serrure de porte à commande automatique

L'alarme retentira et les feux clignoteront si une porte est ouverte pendant que le système est armé.

Désarmement du système

Pour désarmer le système, effectuer l'une des opérations suivantes :

- Presser le bouton de déverrouillage de l'émetteur RKE.
- Tourner le commutateur d'allumage à la position ON/RUN (marche).

Le témoin ne clignote plus lorsque le système est désactivé.

Activation de l'alarme du système

Pour activer le système s'il est armé :

- Ouvrir la porte du conducteur ou le coffre. Un signal sonore de pré-alarme de dix secondes retentira et sera suivi par une alarme complète de trente secondes activant le klaxon et les phares.
- Ouvrir une porte quelconque. Une alarme complète activant le klaxon et les phares sera déclenchée immédiatement pendant trente secondes.
- Ouvrir le capot. Si le véhicule est équipé de la fonction de démarrage à distance, ceci activera l'alarme complète.

Lorsque l'alarme s'est arrêtée, le système se réarme automatiquement.

Désactivation de l’alarme du système

Pour mettre hors fonction l’alarme du système :

- Appuyer sur le bouton de verrouillage de l’émetteur RKE. Le système se réarme.
- Appuyer sur le bouton de déverrouillage de l’émetteur RKE. Le système est désarmé.
- Insérer la clé dans le commutateur d’allumage et mettre le contact. Le système est également désarmé.

Détection de tentative de vol

Si l’avertisseur sonore retentit trois fois lorsque vous appuyez sur le bouton de verrouillage ou de déverrouillage de l’émetteur RKE, ceci signifie que l’alarme du système de sécurité anticambriolage a été activée précédemment.

Système d’immobilisation électronique PASS-Key^{MD} III+

Le système PASS-Key^{MD} III+ (système de sécurité automobile personnalisé) fonctionne sur une radiofréquence soumise aux règlements de la Federal Communications Commission (FCC) (commission de la communication fédérale) des États-Unis ainsi que ceux d’Industrie Canada.

Cet émetteur est conforme à l’article 15 des règlements de la FCC. Le fonctionnement est sujet aux deux conditions suivantes :

1. Cet appareil ne doit causer aucune interférence dangereuse.
2. Cet appareil doit accepter toute interférence reçue y compris celles pouvant entraîner un dysfonctionnement.

Cet émetteur est conforme à la norme CNR-210 d’Industrie Canada. Le fonctionnement est soumis aux deux conditions suivantes :

1. Cet appareil ne doit causer aucune interférence.
2. Cet appareil doit accepter toute interférence reçue dont celles pouvant causer un fonctionnement intempestif.

Des changements ou des modifications à ce système effectués par un autre établissement qu’un centre de réparation agréé risquent d’annuler le droit d’utiliser cet équipement.

Le dispositif PASS-Key^{MD} III+ utilise un transpondeur à radiofréquence intégré à la clé qui correspond à un décodeur dans le véhicule.

Fonctionnement de système d'immobilisation électronique PASS-Key^{MD} III+

Votre véhicule est doté du dispositif antivol PASS-Key^{MD} III+ (système de sécurité automobile personnalisé). Le système PASS-Key^{MD} III+ est un dispositif antivol passif.

Le système est automatiquement armé lorsque la clé est retirée du contact.

Vous n'avez pas à armer ou désarmer manuellement le système.

Le témoin de sécurité s'allume en cas de problème d'armement ou de désarmement du système antivol.

Lorsque le système PASS-Key^{MD} III+ détecte que quelqu'un utilise une mauvaise clé, il empêche le véhicule de démarrer. Toute personne essayant d'utiliser différentes clés au hasard pour démarrer le véhicule en sera dissuadé par le nombre élevé de codes de clé électrique.

Lors d'une tentative de démarrage du véhicule, si le moteur ne démarre pas et que le témoin de sécurité du groupe d'instruments du tableau de bord s'allume, il s'agit peut-être d'un problème de système antivol. Couper le contact et essayer de nouveau.

Si le moteur ne démarre toujours pas et que la clé ne semble pas être endommagée, utiliser une autre clé de contact. Il serait alors bon de vérifier aussi le fusible. Se reporter à *Fusibles à la page 5-93*. Si le moteur ne démarre pas avec l'autre clé, votre véhicule a besoin d'être réparé. Si le moteur démarre, il se peut que la première clé de contact soit défectueuse. S'adresser à votre concessionnaire capable d'entretenir le système PASS-Key^{MD} III+ et pour obtenir une nouvelle clé. En cas d'urgence, communiquer avec l'assistance routière. Se reporter à *Programme d'assistance routière à la page 7-7*.

Le décodeur du dispositif PASS-Key^{MD} III+ peut mémoriser le code de transpondeur d'une nouvelle clé ou d'une clé de rechange. Vous pouvez programmer jusqu'à 10 clés pour ce véhicule. La procédure suivante s'applique seulement à la programmation de clés supplémentaires. Si toutes les clés déjà programmées sont perdues ou ne fonctionnent pas, consulter votre concessionnaire ou un serrurier capable d'entretenir le système PASS-Key^{MD} III+ pour obtenir de nouvelles clés et les programmer au système.

Consulter votre concessionnaire ou un serrurier capable d'entretenir le système PASS-Key^{MD} III+ pour obtenir de nouvelles clés correspondant exactement au modèle de clé de contact pour ce système.

Pour programmer la nouvelle clé :

1. Un ⊕ doit être estampillé sur la nouvelle clé.
2. Introduire la clé déjà programmée dans le contact et faire démarrer le moteur. Si le moteur ne démarre pas, se rendre chez votre concessionnaire pour un entretien.
3. Après que le moteur a démarré, mettre la clé à la position LOCK/OFF (verrouillage/arrêt) et la retirer.
4. Introduire la clé à programmer et la placer en position ON/RUN (marche) dans les cinq secondes après avoir placé la clé d'origine en position LOCK/OFF (verrouillage/arrêt).

   Le témoin de sécurité s'éteint une fois la clé programmée.
5. Refaire les étapes 1 à 4 si d'autres clés doivent être programmées.

Si le témoin de sécurité s'allume en cours de route et reste allumé, vous pourrez redémarrer le moteur après l'avoir arrêté. Votre système PASS-Key^{MD} III+ est donc défectueux et doit être réparé par votre concessionnaire. Votre véhicule n'est plus protégé par le système PASS-Key^{MD} III+.

Si la clé PASS-Key^{MD} III+ est perdue ou a été volée, consulter votre concessionnaire ou un serrurier pouvant réparer le PASS-Key^{MD} III+ et vous fournir une nouvelle clé.

Ne pas abandonner dans le véhicule la clé ou le dispositif qui désarme ou désactive le système antivol.

Démarrage et fonctionnement de votre véhicule

Rodage de véhicule neuf

Remarque: **Le véhicule n'exige pas de rodage complexe. Toutefois, il ne s'en portera que mieux à long terme si vous suivez les recommandations suivantes :**

- **Ne pas conduire à vitesse constante, rapide ou lente, pendant les premiers 805 km (500 milles). Ne pas démarrer pleins gaz. Éviter de rétrograder pour freiner ou ralentir le véhicule.**
- **Au cours des premiers 322 km (200 milles) environ, éviter de freiner brusquement car les garnitures de freins ne sont pas encore rodées. Des arrêts brusques sur des garnitures neuves peuvent provoquer l'usure prématurée des garnitures qui devront être remplacées plus tôt que prévu. Ces recommandations sont également applicables à chaque fois que vous remplacez les garnitures des freins de votre véhicule.**

Suite au rodage, la vitesse du moteur et la charge peuvent être augmentées progressivement.

Positions du commutateur d'allumage

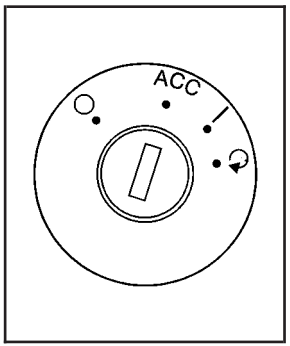

Le commutateur d'allumage comporte quatre positions :

Pour sortir de la position de stationnement (P), la clé de contact doit être en position ON/RUN (marche) ou ACC/ACCESSORY (accessoires) et la pédale de frein doit être enfoncée.

Remarque: **Utiliser un outil pour forcer la rotation de la clé dans le commutateur d'allumage risque d'endommager celui-ci ou de briser la clé. Utiliser la clé adéquate, l'enfoncer totalement dans le commutateur et ne la tourner qu'à la main. Si elle ne peut tourner, contacter le concessionnaire.**

(verrouillage/arrêt): Cette position bloque le commutateur d'allumage et la boîte de vitesses. La clé ne peut être retirée qu'en position LOCK/OFF (verrouillage/arrêt).

Le levier de sélection doit être en position de stationnement (P) pour pouvoir tourner le commutateur d'allumage en position LOCK/OFF (verrouillage/arrêt).

Le volant peut rester bloqué lorsque les roues ne sont pas en position de ligne droite. Si ceci se produit, tourner le volant de droite à gauche en tournant la clé en position ACC/ACCESSORY (accessoires). Si ceci ne fonctionne pas, le véhicule doit être réparé.

ACC (accessoires): Cette position vous permet d'utiliser certains accessoires comme la radio et les essuie-glaces lorsque le moteur est éteint.

(marche): Cette position peut être utilisée pour faire fonctionner les accessoires électriques et afficher certains témoins et indicateurs du tableau de bord. Le commutateur restera dans cette position lorsque le moteur tourne.

Si la clé reste en position ACC/ACCESSORY (accessoires) ou ON/RUN (marche) et que le moteur est coupé, la batterie peut se décharger. Vous risquez de ne pas pouvoir démarrer si la batterie se décharge pendant une période prolongée.

(démarrage): Cette position fait démarrer le moteur. Quand le moteur démarre, relâcher la clé. Le commutateur d'allumage revient à la position ON/RUN (marche) pour la conduite.

Une tonalité d'avertissement retentit si la porte du conducteur est ouverte, si le commutateur d'allumage est en position ACC/ACCESSORY (accessoires) ou LOCK/OFF (verrouillage/arrêt) et si la clé se trouve dans le commutateur d'allumage.

Prolongation d'alimentation des accessoires

Ces accessoires du véhicule peuvent être utilisés jusqu'à 10 minutes après l'arrêt du moteur :

- Système audio
- Glaces électriques
- Toit ouvrant (si monté)

Ces dispositifs restent actifs jusqu'à 10 minutes après le passage du commutateur d'allumage en position LOCK/OFF (verrouillage/arrêt).

Les glaces électriques et le toit ouvrant fonctionneront jusqu'à ce qu'une porte soit ouverte.

La radio continue à fonctionner jusqu'à ce que la porte du conducteur soit ouverte.

Tous ces dispositifs fonctionnent lorsque la clé est en position ON/RUN (marche) ou ACC/ACCESSORY (accessoires).

Démarrage du moteur (Démarrage automatique du moteur/arrêt)

Le levier de vitesses doit être en position de stationnement (P) ou au point mort (N) pour que le véhicule démarre. Pour redémarrer le moteur lorsque le véhicule roule déjà, utiliser uniquement le point mort (N).

Remarque: **Ne pas tenter de passer en position de stationnement (P) lorsque le véhicule est en mouvement. Vous pourriez endommager la boîte de vitesses. Passer en position de stationnement (P) uniquement lorsque le véhicule est à l'arrêt.**

Procédure de démarrage

1. Sans que le pied ne repose sur l'accélérateur, mettre la clé à la position START (démarrage). Lorsque le moteur démarre, relâcher la clé. Le régime du ralenti diminue au fur et à mesure que le moteur réchauffe. Ne pas lancer le moteur immédiatement après le démarrage. Faire fonctionner le moteur et la boîte de vitesses suffisamment pour permettre à l'huile de se réchauffer et de lubrifier tous les organes mobiles.

   Le véhicule est équipé d'un système de démarrage informatisé. Ce dispositif contribue au démarrage du moteur et protège les composants. Si la clé est tournée en position START (démarrage) et qu'elle est relâchée quand le moteur commence à tourner, le moteur continuera à tourner quelques secondes ou jusqu'à ce que le véhicule démarre. Si le moteur ne démarre pas et que la clé est maintenue en position START, le fonctionnement du démarreur sera coupé après 15 secondes pour éviter d'endommager le démarreur. Ce système empêche également le fonctionnement du démarreur si le moteur tourne déjà. Le démarrage du moteur peut être arrêté en plaçant le commutateur d'allumage en position ACC/ACCESSORY (accessoires) ou LOCK/OFF (verrouillage/arrêt).

Remarque: **Si vous tentez de démarrer le moteur pendant une longue période en replaçant la clé en position START (démarrage) immédiatement après avoir essayé de le démarrer, vous risquez de provoquer une surchauffe, d'endommager le moteur et de décharger la batterie. Attendre au moins 15 secondes entre chaque tentative afin de permettre au démarreur de refroidir.**

2. Si le moteur ne démarre pas après 5-10 secondes, spécialement par temps très froid (moins de 0°F ou –18°C), il peut être noyé par un excès d'essence. Enfoncer complètement la pédale d'accélérateur au plancher et la maintenir enfoncée en tenant la clé de contact à la position START (démarrage) pendant 15 secondes maximum. Attendre au moins 15 secondes entre chaque essai pour permettre le refroidissement du démarreur. Une fois le moteur en marche, relâcher la clé et l'accélérateur. Si le véhicule démarre brièvement, puis s'arrête à nouveau, effectuer la même procédure. Ceci élimine le carburant excessif du moteur. Ne pas lancer le moteur immédiatement après le démarrage. Faire fonctionner le moteur et la boîte de vitesses suffisamment jusqu'à ce que l'huile soit chaude et lubrifie tous les organes mobiles.

Remarque: **Votre moteur est conçu pour fonctionner à partir de l'équipement électronique du véhicule. Si vous ajoutez des accessoires ou des pièces électriques, vous risquez de modifier le fonctionnement du moteur. Consulter votre concessionnaire, avant d'ajouter des équipements électriques. Dans le cas contraire, votre moteur risque de ne pas fonctionner correctement et les dommages résultants ne seraient pas couverts par la garantie du véhicule.**

Démarrage automatique du moteur/arrêt

⚠ ATTENTION:

Quitter le véhicule sans passer d'abord en position de stationnement (P) peut entraîner un déplacement du véhicule et vous blesser ou blesser les autres. Le véhicule étant doté du dispositif de démarrage automatique du moteur/arrêt, le moteur peut sembler coupé; cependant, une fois que la pédale de frein est relâchée, le moteur peut redémarrer.

Passer en position de stationnement (P) et placer l'allumage en position LOCK/OFF (verrouillage/arrêt) avant de quitter le véhicule.

Le véhicule est doté d'un dispositif de démarrage automatique du moteur/arrêt. Lorsque le moteur a démarré et atteint sa température de fonctionnement, le dispositif AUTO STOP (arrêt automatique) peut provoquer l'arrêt du moteur lorsque vous freinez jusqu'à l'arrêt complet. Lorsque vous retirez le pied de la pédale de frein et pressez la pédale d'accélérateur, le moteur redémarre. Le moteur continuera à tourner jusqu'au prochain arrêt automatique.

Le symbole AUTO STOP (arrêt automatique) sur le tachymètre signifie que le moteur est en mode d'arrêt automatique. Se reporter à *Mode d'arrêt automatique à la page 3-45* pour plus de renseignements. Lorsque le contact est coupé, le tachymètre se déplace sur OFF (hors fonction). Si la porte du conducteur est ouverte en mode d'arrêt automatique, un carillon retentira.

Pour redémarrer le moteur en mode d'arrêt automatique, relâcher la pédale de frein ou presser la pédale d'accélérateur. Le moteur démarre immédiatement. Il continue à tourner jusqu'au prochain arrêt.

Quelques conditions peuvent empêcher un arrêt automatique ou provoquer un démarrage automatique.

Le moteur continue à tourner lorsque :

- Le moteur, la boîte de vitesses où la batterie hybride ne sont pas suffisamment réchauffés.
- La température extérieure est inférieure à –15°C (5°F).
- La climatisation est en mode normal.
- La climatisation est en mode hybride et le système de climatisation fonctionne pour rafraîchir le véhicule. Se reporter à *Climatiseur automatique à la page 3-21* pour plus de renseignements.
- Le mode de dégivrage est sélectionné.
- Le levier de vitesses est en position de stationnement (P), au point mort (N), en marche arrière (R), en position intermédiaire (I) ou basse (L).
- Le chargement du bloc de batterie hybride est faible.
- La charge de la batterie 12 V du véhicule est faible ou les demandes de courant sont élevées.
- Le capot n'est pas complètement fermé.

Le moteur redémarre quand :

- La pédale de frein est relâchée.
- La pédale d'accélérateur est pressée.
- Lors du passage de marche avant (D) à un autre rapport.
- Si le bouton de climatisation hybride est sélectionné, la durée de l'arrêt automatique dépend de la température extérieure. Ce mode économique diminue la consommation de carburant en limitant les effets de la climatisation. Plus il fait chaud à l'extérieur, plus court sera le délai de redémarrage, afin d'améliorer le refroidissement de l'habitacle.
- Le climatiseur est changé de hors fonction à climatisation normale ou dégivrage. Se reporter à *Climatiseur automatique à la page 3-21* pour plus d'informations.
- Le moteur doit tourner pour améliorer le rendement du chauffage ou de la climatisation. Se reporter à « Climatisation et démarrage/arrêt du moteur » sous *Climatiseur automatique à la page 3-21* pour plus d'informations.
- La charge du bloc de batterie hybride est faible et un rechargement est nécessaire.
- La durée de l'arrêt automatique est supérieure à deux minutes.

Chauffe-liquide de refroidissement du moteur

Le chauffe-liquide de refroidissement facilite le démarrage et diminue la consommation pendant la phase de réchauffement du moteur par temps froid, à des températures inférieures ou égales à –18°C (0°F). Le chauffe-liquide de refroidissement doit être branché au moins quatre heures avant de démarrer le véhicule. Un thermostat interne au cordon peut être présent, qui empêche le fonctionnement du chauffe-liquide lorsque la température est supérieure à –18°C (0°F).

Pour utiliser le chauffe-moteur

1. Arrêter le moteur.
2. Ouvrir le capot et dérouler le cordon électrique. Le cordon d'alimentation de chauffe-liquide de refroidissement est situé près du boîtier du filtre à air. Pour plus d'informations sur son emplacement, se reporter à la rubrique *Aperçu du compartiment moteur à la page 5-14*.

⚠ ATTENTION:

L'utilisation d'une prise non reliée à la terre entraîne un risque de décharge électrique. De plus, une mauvaise rallonge pourrait surchauffer et provoquer un incendie. Risques de graves blessures. Brancher la fiche dans une prise de courant alternatif pour trois broches de 110 volts reliée à la terre. Si le cordon n'est pas assez long, utiliser un cordon prolongateur à trois broches robuste d'au moins 15 ampères.

3. Le brancher sur une prise de courant alternatif de 110 volts avec mise à la terre.
4. Avant de démarrer le moteur, s'assurer de débrancher le fil électrique et de le ranger tel qu'il était pour le tenir loin des pièces mobiles du moteur et éviter de l'endommager.

Le temps de branchement du chauffe-liquide de refroidissement dépend de plusieurs facteurs. Demander conseil à un concessionnaire de la région où le véhicule sera stationné.

Fonctionnement de la boîte de vitesses automatique

Le levier de sélection est situé sur la console, entre les sièges.

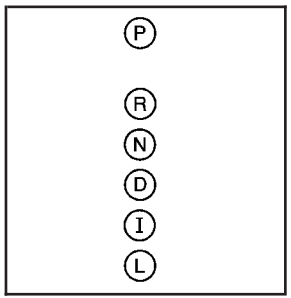

Il y a plusieurs positions pour la boîte de vitesses automatique.

Stationnement (P): Cette position bloque les roues arrière. C'est la meilleure position de démarrage car le véhicule ne peut pas facilement se déplacer.

⚠ ATTENTION:

Il peut être dangereux de quitter le véhicule si le levier de sélection n'est pas complètement en position de stationnement (P) avec le frein de stationnement fermement serré. Le véhicule peut rouler.

Ne pas quitter le véhicule lorsque le moteur est en marche sauf si vous y êtes contraint. Si vous laissez le moteur tourner, le véhicule pourrait se déplacer soudainement et vous blesser ou blesser d'autres personnes. Pour vous assurer que le véhicule ne bougera pas, même lorsque vous vous trouvez sur un terrain relativement plat, toujours serrer le frein de stationnement et placer le levier de sélection en position de stationnement (P).
Se reporter à *Changement à la position de stationnement à la page 2-37*.

S'assurer que le levier de sélection est parfaitement en position de stationnement (P) avant de démarrer le moteur. Le véhicule est équipé d'un système de verrouillage du levier de sélection de la boîte de vitesses automatique.

Enfoncer complètement la pédale de frein puis presser le bouton du levier de sélection avant de sortir de la position de stationnement (P) lorsque la clé de contact est à la position ON/RUN (marche). Si le levier ne peut sortir de la position de stationnement (P), diminuer la pression sur le levier de sélection, le pousser complètement en position de stationnement (P) en maintenant la pédale de frein enfoncée. Presser ensuite le bouton du levier de sélection et déplacer le levier à une autre position. Se reporter à *Retrait de la position de stationnement à la page 2-39*.

Marche arrière (R): Utiliser cette position pour reculer.

Remarque: **Le passage en position de marche arrière (R) lorsque le véhicule se déplace en marche avant peut endommager la boîte de vitesses. Les réparations ne seront pas couvertes par la garantie du véhicule. Passer en position de marche arrière (R) uniquement après l'arrêt du véhicule.**

Pour déplacer le véhicule d'avant en arrière lorsqu'il est embourbé dans la neige, la glace ou le sable sans endommager la boîte de vitesse, se reporter à la rubrique *Si le véhicule est coincé dans le sable, la boue ou la neige à la page 4-22*.

Point mort (N): Dans cette position, le moteur n'est pas connecté aux roues. Pour redémarrer le moteur lorsque le véhicule est déjà en mouvement, utiliser uniquement la position de point mort (N). Utiliser également la position de point mort (N) lorsque le véhicule est remorqué.

⚠ ATTENTION:

Passer en vitesse lorsque le moteur tourne à un régime élevé est dangereux. Si le pied ne presse pas fermement la pédale de frein, le véhicule peut se déplacer très rapidement. Il peut en résulter une perte de contrôle et le véhicule peut heurter des personnes ou des objets. Ne pas passer en vitesse lorsque le moteur tourne à haut régime.

Remarque: **Quitter la position de stationnement (P) ou point mort (N) alors que le moteur tourne à une vitesse élevée peut endommager la boîte de vitesses. Les réparations ne seraient pas couvertes par la garantie du véhicule. S'assurer que le moteur ne tourne pas à vitesse élevée lorsque vous changez de rapport.**

Marche avant (D): Ceci est la position de conduite normale en cas de boîte de vitesses automatique. Elle réduit au mieux la consommation de carburant. Si vous désirez plus de puissance pour dépasser, et si :

- Vous roulez à moins de 55 km/h (35 mi/h), enfoncer l'accélérateur à mi-course environ.
- Vous roulez à plus de 55 km/h (35 mi/h), enfoncer complètement l'accélérateur.

La rétrogradation de la boîte de vitesses sur une route glissante peut entraîner un dérapage. Se reporter à « Dérapage », sous *Perte de contrôle à la page 4-14*.

Intermédiaire (I): Cette position est également utilisée pour la conduite normale. Cependant, elle réduit la vitesse du véhicule sans utilisation des freins dans de faibles pentes. En cas de changements de vitesse incessants en montagne, cette position peut être utilisée pour prévenir des changements trop fréquents. On peut sélectionner la position intermédiaire (I) à la place de la marche avant (D) sur un parcours montagneux ou sinueux, de manière à ce que les changements de vitesse ne soient pas trop fréquents. Le moteur ne se coupera pas automatiquement lorsque le changement de vitesse est en position intermédiaire (I). Se reporter à *Démarrage du moteur (Démarrage automatique du moteur/arrêt) à la page 2-28*.

Gamme basse (L): Cette position réduit davantage la vitesse du véhicule que la position intermédiaire (I), sans utiliser les freins. L'utiliser dans les pentes très raides, dans la neige profonde ou la boue. Si vous déplacez le levier en position basse (L), la boîte de vitesses ne passera pas en position basse (L) avant que le véhicule n'ait suffisamment ralenti.

Remarque: **Le patinage des roues ou le maintien du véhicule en place sur un plan incliné en utilisant uniquement la pédale d'accélérateur peut d'endommager la boîte de vitesses. Cette réparation ne serait pas couverte par la garantie du véhicule. Si vous êtes embourbé, ne pas faire patiner les roues. En arrêtant en côte, vous pouvez utiliser les freins pour immobiliser le véhicule.**

Frein de stationnement

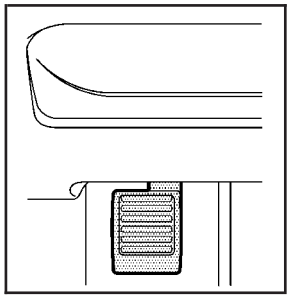

Pour serrer le frein de stationnement, enfoncer la pédale de frein de stationnement avec le pied gauche. Si le contact est mis, le témoin du système de freinage s'allumera. Se reporter à *Témoin du système de freinage à la page 3-35*.

Pour desserrer le frein de stationnement, maintenir la pédale de freinage ordinaire enfoncée avec le pied droit. Enfoncer la pédale du frein de stationnement avec le pied gauche. Si le frein de stationnement n'est pas desserré lorsque vous commencez à conduire, un carillon retentit pour vous avertir que le frein de stationnement est encore serré.

Le message PUSH PARK PEDAL (pousser sur la pédale de stationnement) s'affiche au centralisateur informatique de bord (CIB) pour rappeler de desserrer le frein de stationnement. Se reporter à *Centralisateur informatique de bord - Avertissements et messages à la page 3-50*.

Remarque: **Conduire alors que le frein de stationnement est serré peut causer la surchauffe du système de freinage et de l'usure prématurée ou des dommages aux pièces du système. S'assurer que le frein de stationnement est complètement desserré et que le témoin du frein est éteint avant de conduire.**

Freinage par récupération

Le freinage par récupération permet de récupérer une partie de l'énergie du véhicule en mouvement et la transforme en énergie électrique. Cette énergie est ensuite de nouveau stockée dans le système de batterie hybride du véhicule, ce qui permet des économies de carburant plus importantes.

Le système fonctionne lorsque l'on retire le pied de la pédale d'accélérateur alors que le véhicule est dans un rapport avant. Il entraîne un ralentissement un peu plus rapide du véhicule. On peut avoir l'impression que la pédale de frein est pressée même si elle ne l'est pas.

Changement à la position de stationnement

⚠ ATTENTION:

Il peut être dangereux de sortir du véhicule si le levier de sélection n'est pas complètement en position de stationnement (P) et si le frein de stationnement n'est pas fermement serré.
Le véhicule pourrait rouler. Si vous laissez le moteur tourner, le véhicule pourrait se déplacer soudainement et vous blesser ou blesser d'autres personnes. Pour vous assurer que le véhicule ne bougera pas, même lorsque vous vous trouvez sur un terrain relativement plat, effectuer ce qui suit.

1. Maintenir la pédale de frein enfoncée et appliquer le frein de stationnement. Pour plus d'informations, se reporter à la rubrique *Frein de stationnement à la page 2-36*.
2. Mettre le levier de vitesses à la position de stationnement (P) en maintenant le bouton du levier enfoncé et en poussant le levier de sélection complètement vers l'avant du véhicule.
3. Tourner la clé de contact sur LOCK/OFF (verrouillage/arrêt).
4. Retirer la clé et l'emporter avec soi. Si vous pouvez quitter le véhicule avec la clé de contact en main, le véhicule est en position de stationnement (P).

Quitter le véhicule en laissant tourner le moteur

⚠ ATTENTION:

Il peut être dangereux de quitter le véhicule lorsque le moteur tourne. Le véhicule pourrait subitement se déplacer si le levier de vitesses n'est pas totalement en position de stationnement (P) avec le frein de stationnement fermement serré. Et si vous quittez le véhicule en laissant le moteur tourner, celui-ci pourrait surchauffer et même prendre feu, au risque de causer des blessures. Ne pas quitter le véhicule en laissant le moteur tourner.

Si vous devez quitter le véhicule pendant que le moteur tourne, s'assurer qu'il soit en position de stationnement (P) et que le frein de stationnement soit bien serré avant de le quitter. Après avoir déplacé le levier de sélection en position de stationnement (P), maintenir la pédale de freins ordinaires enfoncée. Ensuite, voir si le levier de sélection peut être déplacé hors de la position de stationnement (P) sans d'abord appuyer sur le bouton.

Si vous pouvez le faire, cela signifie que le levier de sélection n'était pas bien bloqué à la position de stationnement (P).

Blocage de couple

Le blocage de couple se produit lorsque le poids du véhicule imprime une force excessive sur le cliquet de stationnement dans la transmission. Ceci se produit lors du stationnement en côte, si le passage en stationnement (P) n'est pas bien exécuté, ensuite de quoi il est difficile de quitter la position de stationnement (P). Pour prévenir le blocage de couple, serrer le frein de stationnement puis placer le levier en position de stationnement (P). Pour savoir comment faire, voir « Passage en position de stationnement (P) » plus haut.

Si un blocage de couple se produit, votre véhicule devra être poussé vers le haut par un autre véhicule pour soulager la pression sur le cliquet de stationnement, afin de vous permettre de sortir de la sélection de stationnement (P).

Retrait de la position de stationnement

Le véhicule est équipé d'un système de commande de verrouillage de sélection de boîte de vitesses automatique. Vous devez d'abord presser la pédale de frein puis appuyer sur le bouton du levier de sélection avant de pouvoir quitter la position de stationnement (P). Se reporter à *Fonctionnement de la boîte de vitesses automatique à la page 2-33*.

S'il est impossible de quitter la position de stationnement (P), relâcher la pression sur le levier et le pousser à fond à la position de stationnement (P), tout en maintenant les freins serrés. Ensuite, appuyer sur le bouton du levier de sélection et déplacer le levier à une autre position.

Stationnement au-dessus de matières qui brûlent

⚠ ATTENTION:

Des matières inflammables sont susceptibles de toucher des pièces chaudes du système d'échappement situées sous le véhicule et de s'enflammer. Ne pas se garer sur des papiers, des feuilles, de l'herbe sèche ou d'autres matières inflammables.

Échappement du moteur

⚠ ATTENTION:

L'échappement du moteur contient du monoxyde de carbone (CO) qui est invisible et inodore. L'exposition au CO peut provoquer une perte de conscience et même la mort.

Les gaz d'échappement peuvent pénétrer le véhicule si :

- Le véhicule tourne au ralenti dans des zones mal ventilées (garages, tunnels, neige profonde qui peut bloquer la circulation de l'air sous la carrosserie ou dans les tuyaux arrière).
- L'échappement sent mauvais ou émet un bruit étrange ou différent.

... /

ATTENTION: (suite)

- Le système d'échappement fuit en raison de la corrosion ou d'un dégât.
- Le système d'échappement a été modifié, endommagé ou réparé de manière incorrecte.
- La carrosserie du véhicule présente des trous ou des ouvertures, causés par des dégâts ou des modifications après-vente, qui ne sont pas complètement bouchés.

Si vous détectez des émanations inhabituelles ou si vous suspectez que des gaz d'échappement pénètrent dans le véhicule :

- Ne conduire qu'avec toutes les glaces complètement abaissées.
- Faire réparer le véhicule immédiatement.

Ne jamais garer le véhicule moteur tournant dans un lieu clos tel qu'un garage ou un immeuble sans ventilation d'air frais.

Faire fonctionner le véhicule pendant qu'il est en position de stationnement

Il est préférable de ne pas faire stationner le véhicule en laissant tourner le moteur. Cependant, si vous devez le faire, voici certains faits que vous devriez connaître.

⚠ ATTENTION:

Quitter le véhicule sans passer d'abord en position de stationnement (P) peut entraîner un déplacement du véhicule et vous blesser ou blesser les autres. Le véhicule étant doté d'un dispositif de démarrage/coupure automatique du moteur, le moteur peut sembler coupé lorsque le véhicule est à l'arrêt complet. Cependant, une fois que la pédale de frein est relâchée, le véhicule peut se déplacer. Le moteur du véhicule peut également redémarrer à n'importe quel moment.

Passer en position de stationnement (P) et placer l'allumage en position LOCK/OFF (verrouillage/arrêt) avant de quitter le véhicule.

⚠ ATTENTION:

Faire tourner au ralenti le moteur du véhicule dans un endroit clos doté d'une mauvaise ventilation est dangereux. Les gaz d'échappement du moteur peuvent pénétrer dans le véhicule. Ceux-ci contiennent du monoxyde de carbone (CO) invisible et inodore, qui peut entraîner une perte de conscience, voire la mort. Ne jamais faire tourner le moteur dans un endroit clos dépourvu de ventilation d'air frais. Pour de plus amples informations, se reporter à *Échappement du moteur à la page 2-40*.

Suivre les étapes appropriées pour s'assurer que le véhicule ne se déplace pas. Se reporter à *Changement à la position de stationnement à la page 2-37*.

Rétroviseurs

Rétroviseur à commande manuelle

Tenir le rétroviseur intérieur par le centre pour le déplacer afin d'obtenir une vision claire de l'arrière du véhicule. Ajuster le rétroviseur pour éviter l'éblouissement causé par les phares des véhicules venant par l'arrière. Pousser la languette vers l'avant pour une utilisation diurne et la tirer pour une utilisation nocturne.

Les véhicules dotés du système OnStar[MD] comportent trois boutons dans la parties inférieure du rétroviseur. Consulter votre concessionnaire pour obtenir plus de renseignements sur le système et pour vous abonner à OnStar[MD]. Pour obtenir plus de renseignements sur les services qu'offre OnStar[MD], se reporter à la rubrique *Système OnStar[MD] à la page 2-44*.

Rétroviseur à gradation automatique

Le véhicule peut être doté d'un rétroviseur intérieur à réduction d'éblouissement automatique et commandes OnStar[MD]. Consulter votre concessionnaire pour obtenir de plus amples renseignements sur le système et savoir s'abonner à OnStar[MD]. Se reporter à *Système OnStar[MD] à la page 2-44* pour obtenir des informations sur les services qu'offre OnStar[MD].

⏻ **(en/hors fonction):** Presser pour activer ou désactiver la fonction de réduction d'éblouissement automatique.

Fonctionnement du rétroviseur à atténuation automatique

L'atténuation automatique réduit la réflexion des feux provenant de l'arrière du véhicule. La fonction d'atténuation est activée et le témoin s'allume chaque fois que le véhicule a démarré.

Nettoyage du rétroviseur

Ne pas vaporiser directement du produit de nettoyage pour glace sur le rétroviseur. Utiliser un tissu doux humidifié à l'eau.

Rétroviseurs extérieurs à commande électrique

Vous pouvez avoir l'une des commandes électriques de rétroviseur suivantes :

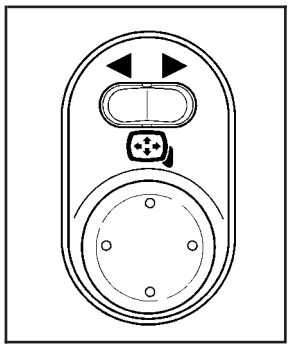

Si le véhicule est doté de ces commandes, celles-ci figurent près du rétroviseur côté conducteur.

1. Appuyer sur le côté gauche ou droit du commutateur de sélection placé sous le panneau de commande pour choisir le rétroviseur du conducteur ou celui du passager.
2. Presser l'un des quatre boutons du panneau de commande pour déplacer le rétroviseur dans le sens désiré.

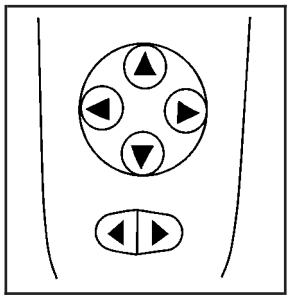

Si le véhicule est doté de ces commandes, celles-ci figurent sur la porte du conducteur.

Utiliser le sélecteur situé sous le panneau de commande quadridirectionnel pour sélectionner le rétroviseur extérieur gauche ou droit. Presser ensuite le panneau de commande pour déplacer le rétroviseur sélectionné dans la direction désirée.

Pour agrandir la zone de vision, régler chaque rétroviseur de façon à voir le côté de votre véhicule ainsi que l'espace à côté de votre véhicule et derrière votre véhicule.

Système OnStar[MD]

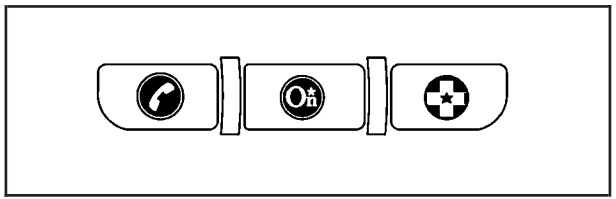

OnStar utilise plusieurs technologies novatrices et des conseillers pour offrir un large éventail de services de sécurité, d'information et de commodité. Si les sacs gonflables se déploient, le système est conçu pour appeler automatiquement les conseilles OnStar Emergency (urgences OnStar) qui peuvent demander que des services de secours soient envoyés à l'endroit où se trouve le véhicule. Si les clés sont enfermées dans le véhicule, appeler OnStar au 1-888-4-ONSTAR (1-888-466-7827) d'où l'on peut envoyer un signal de déverrouillage des portes. L'appel mains libres OnStar, comprenant 30 minutes d'essai valables 60 jours, est disponible dans la plupart des véhicules. Le service de navigation pas-à-pas, avec un itinéraire d'essai, est disponible dans la plupart des véhicules. Presser le bouton OnStar pour qu'un conseiller OnStar entre en contact avec l'assistance routière.

Les services OnStar sont soumis aux termes et conditions OnStar figurant dans la documentation de la boîte à gants d'un abonné OnStar.

Certains services OnStar tels que le déverrouillage à distance des portes ou l'assistance à la localisation des véhicules volés peuvent ne pas être disponibles avant l'enregistrement du propriétaire auprès d'OnStar. Après la première année prépayée, contacter OnStar pour sélectionner un plan financier d'abonnement mensuel ou annuel. Si un plan financier n'est pas sélectionné, le système OnStar et tous ses services, y compris la notification de déploiement des sacs gonflables et les services d'urgence, peuvent être désactivés ou ne plus être disponibles. Pour de plus amples informations consulter le site onstar.com (É.-U.) ou onstar.ca (Canada) ou presser le bouton OnStar pour parler à un conseiller.

Tous les services OnStar ne sont pas disponibles sur tous les véhicules. Pour vérifier si ce véhicule peut fournir les services décrits ci-dessous, ou pour obtenir une description complète des services OnStar et des limitations du système, consulter le mode d'emploi OnStar de la boîte à gants ou visiter le site onstar.com (É.-U.) ou onstar.ca (Canada), contacter OnStar au 1-888-4-ONSTAR (1-888-466-7827) ou par téléscripteur (1-877-248-2080), ou presser le bouton OnStar pour parler à un conseiller, et ce 24 heures sur 24 et 7 jours sur 7.

Services OnStar disponibles avec le plan Sain & Sauf

- Avis de déploiement de sac gonflable
- Notification automatique préliminaire en cas de collision (AACN) (option)
- Lien vers les services de secours
- Assistance routière
- Assistance d'emplacement en cas de vol du véhicule
- Déverrouillage à distance des portes/système d'avertissement du véhicule
- Courrier électronique de diagnostic de véhicule OnStar
- Diagnostics GM Goodwrench sur demande
- Appel mains libres OnStar avec 30 minutes d'essai
- Conseiller virtuel OnStar (É.-U. uniquement)

Services OnStar inclus dans le plan Directions & Connexions

- Tous les services du plan de services Sain et Sauf
- Navigation pas à pas OnStar (selon l'équipement) ou Consignes de conduite - Fournies par un conseiller
- Assistance routière
- Plan de services Information et commodité

Appel mains libres OnStar

L'appel mains-libres OnStar permet aux abonnés OnStar éligibles de passer et recevoir des appels à l'aide de commandes vocales. L'appel mains-libres est entièrement intégré au véhicule et peut être utilisé avec des cartes prépayées OnStar. La plupart des véhicules incluent 30 minutes d'essai valables 60 jours. L'appel mains-libres peut également être lié à un plan de service sans fil Verizon aux États-Unis ou un plan de service Bell Mobility au Canada, en fonction de l'éligibilité. Pour en savoir plus, se référer au guide d'utilisation OnStar qui se trouve dans la boîte à gants du véhicule, visiter les sites onstar.com ou onstar.ca ou s'adresser à un conseiller OnStar en pressant le bouton OnStar ou en appelant le 1-888-4-ONSTAR (1-888-466-7827).

Navigation pas-à-pas OnStar

Les véhicules dotés du système de navigation pas-à-pas OnStar peuvent recevoir des indications de conduite à guidage vocal. Presser le bouton OnStar pour qu'un conseiller OnStar localise une adresse ou une entreprise et télécharge des indications de conduite dans le véhicule. Les indications vocales jusqu'à la destination désirée sont délivrées via les haut-parleurs du système audio. Consulter le guide du propriétaire OnStar pour de plus amples informations.

Conseiller virtuel OnStar

Le Conseiller virtuel OnStar est une fonction d'appel mains-libres OnStar qui utilise le forfait pour obtenir des informations sur la météo, les conditions de circulation locales et les cours de la bourse. Presser la touche du téléphone et énoncer quelques commandes vocales simples, pour consulter les différents sujets. Pour de plus amples renseignements, se reporter au guide d'utilisateur OnStar (uniquement disponible dans les états continentaux des États-Unis).

Commandes OnStar au volant

Ce véhicule peut être équipé d'un bouton Talk/Mute (parler/sourdine) permettant d'interagir avec la fonction mains-libres OnStar. Se reporter à *Commandes audio intégrées au volant de direction à la page 3-96* pour plus d'informations.

Sur certains véhicules, le bouton de sourdine peut être utilisé pour composer les numéros dans les systèmes de messagerie vocal ou pour saisir les extensions de numéro de téléphone. Voir le guide d'emploi OnStar pour plus d'informations.

Comment fonctionne le service OnStar

Le système OnStar peut enregistrer et transmettre des informations sur le véhicule. Ces informations sont envoyées automatiquement à un centre d'appel OnStar lors d'une pression sur le bouton OnStar, sur le bouton d'urgence ou si les sacs gonflables ou le système AACN se déploient. Les informations sur le véhicule incluent habituellement le positionnement GPS du véhicule et, en cas de collision, une information supplémentaire au sujet de l'accident dans lequel le véhicule a été impliqué (p.ex. orientation du choc sur le véhicule). Quand la fonction Conseiller virtuel de l'appel mains-libres OnStar est utilisée, le véhicule envoie également le positionnement GPS du véhicule afin de proposer des services localisés.

Le service OnStar ne fonctionne que dans les zones où OnStar a conclu un accord avec un fournisseur de service sans fil local. Le service OnStar ne fonctionne également que si le fournisseur de service sans fil choisi par OnStar possède la couverture, le réseau et les capacités de réception nécessaires au service, ainsi que la technologie compatible avec le service OnStar.

Tous les services ne sont pas disponibles partout, particulièrement dans les zones distantes ou enfermées, ni en permanence.

Les informations de position du véhicule ne sont disponibles que si les signaux des satellites GPS sont disponibles et ne rencontrent pas d'obstacle.

Le véhicule doit posséder un circuit électrique en état de marche, y compris l'alimentation de batterie nécessaire, pour le fonctionnement de l'équipement OnStar. Il existe d'autres problèmes qu'OnStar ne peut contrôler et qui peuvent empêcher OnStar d'offrir ce service dans un lieu ou un temps particulier. Exemples : dégâts à des organes importants de votre véhicule dans un accident, zone montagneuse, bâtiments élevés, tunnels, conditions météo défavorables ou congestion du réseau de téléphone sans fil.

Votre responsabilité

Augmenter le volume de la radio si l'on ne peut entendre le conseiller OnStar. Si le témoin placé à côté du bouton OnStar est rouge, le système peut ne pas fonctionner correctement. Presser le bouton OnStar et demander un diagnostic du véhicule. Si le témoin est transparent (éteint), l'abonnement OnStar a expiré et tous les services ont été désactivés. Presser le bouton OnStar pour confirmer si l'équipement OnStar est actif.

Compartiments de rangement

Boîte à gants

Tirer la poignée vers le haut pour ouvrir.

Porte-gobelets

Des porte-gobelets amovibles se trouvent à l'avant de la console centrale. Se reporter à « Espace de rangement de la console centrale » plus loin pour savoir comment y accéder. Pour retirer les porte-gobelets, presser et maintenir la languette située à l'arrière des porte-gobelets et soulever et tirer vers l'arrière. Ceci désengagera les deux languettes avant.

Pour les reposer, placer les deux languettes avant dans les fentes et enfoncer l'arrière du porte-gobelets.

Sur les véhicules à porte-gobelets de sièges arrière, abaisser le volet à l'arrière de la console centrale pour y accéder.

Rangement de tableau de bord

Un espace de rangement à revêtement amovible se trouve dans le tableau de bord, au-dessus de la radio. Pour l'ouvrir, glisser le loquet vers l'arrière du véhicule.

Compartiment de rangement avant

Un espace de rangement se trouve à l'avant du levier de sélection. Presser la base du volet et celui-ci s'ouvrira automatiquement.

Rangement de console centrale

L'espace de rangement dans la console centrale est doté d'un plateau de rangement et d'un casier de rangement principal. Tirer sur le loquet côté conducteur pour accéder au plateau de rangement. Pour accéder au casier de rangement principal, tirer sur le loquet côté passager. À l'intérieur se trouve un séparateur de casier amovible. Il peut également y avoir une pochette de rangement à l'arrière de la console centrale.

L'accoudoir du sommet de la console centrale peut être réglé en position arrière, médiane ou avant. Pousser ou tirer l'avant de l'accoudoir pour l'ajuster à la position désirée.

Un autre espace de rangement figure à l'avant du casier de rangement principal. Enfoncer et déplacer vers l'avant l'arrière du couvercle pour y accéder. Il contient un plateau de rangement et des porte-gobelets amovibles.

Compartiment de rangement du conducteur

Un compartiment de rangement du conducteur se trouve près du côté gauche de la colonne de direction, à la base du tableau de bord. Tirer le couvercle vers le bas pour ouvrir. L'extraire pour le nettoyage.

Toit ouvrant

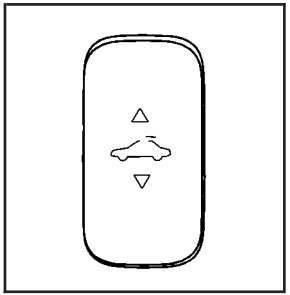

Sur les véhicules à toit ouvrant, le commutateur se trouve dans le pavillon entre les liseuses.

Le toit ouvrant fonctionne uniquement lorsque le commutateur d'allumage est en position ON/RUN (marche), ACC/ACCESSORY (accessoires) ou si la prolongation de l'alimentation des accessoires (RAP) est active. Se reporter à la rubrique *Prolongation d'alimentation des accessoires à la page 2-27*.

Appuyer et relâcher l'arrière du commutateur pour ouvrir le toit ouvrant en position ventilation. À partir de cette position, appuyer brièvement sur l'arrière du commutateur pour ouvrir rapidement le toit. Pour arrêter l'ouverture, appuyer de nouveau sur le commutateur. Si le pare-soleil est fermé, ils s'ouvrira automatiquement si le toit est ouvert au-delà de la position ventilation.

Un déflecteur se soulève automatiquement lorsque le toit ouvrant s'ouvre. Il se rétracte à la fermeture.

Pour fermer le toit ouvrant, appuyer sur l'avant du commutateur et le maintenir enfoncé jusqu'à ce que le toit ouvrant soit fermé. La fermeture s'arrête lorsque vous relâchez le commutateur. Le pare-soleil doit être fermé manuellement.

Le panneau de verre du toit ouvrant ne peut s'ouvrir ou se fermer si le véhicule a une panne électrique.

Remarque: **Si le pare-soleil est forcé devant le panneau coulissant en verre, cela pourra causer des dommages et le toit ouvrant pourrait ne plus s'ouvrir et se fermer correctement. Toujours fermer le panneau de verre avant de fermer le pare-soleil.**

✍ NOTES

Section 3 Tableau de bord

Aperçu du tableau de bord 3-4
- Feux de détresse 3-6
- Klaxon 3-6
- Volant télescopique inclinable 3-6
- Levier des clignotants/multifonctions 3-7
- Signaux de changement de direction et de changement de voies 3-7
- Commande de feux de route et feux de croisement 3-8
- Clignotant de dépassement 3-8
- Essuie-glaces de pare-brise 3-8
- Lave-glace de pare-brise 3-9
- Régulateur de vitesse automatique 3-10
- Éclairage extérieur 3-13
- Rappel de phares allumés 3-15
- Phares éteints en position de stationnement 3-15
- Phares à minuterie 3-15
- Feux de circulation de jour (FCJ) 3-15
- Système de phares automatiques 3-16
- Phares antibrouillard 3-17
- Intensité d'éclairage du tableau de bord 3-17
- Plafonniers 3-17
- Éclairage d'entrée et de sortie 3-18
- Gradation d'éclairage de parade 3-18
- Lampes de lecture 3-18
- Éclairage du coffre 3-18
- Gestion de l'énergie électrique 3-18
- Protection antidécharge de la batterie 3-19
- Prises électriques pour accessoires 3-20
- Allume-cigarette 3-21

Commandes de la climatisation 3-21
- Climatiseur automatique 3-21
- Réglage de bouche de sortie 3-28

Feux de détresses, jauges et témoins 3-28
- Ensemble d'instruments 3-29
- Indicateur de vitesse et compteur kilométrique 3-30
- Totalisateur partiel 3-30
- Tachymètre 3-30
- Rappels de ceinture de sécurité 3-31
- Témoin de sac gonflable prêt à fonctionner (AIRBAG) 3-32
- Témoin de l'état du sac gonflable du passager 3-33

Section 3 Tableau de bord

Témoin du système de charge 3-34
Témoin du système de freinage 3-35
Témoin de système de freinage antiblocage 3-36
Commande de stabilité électronique/témoin de traction asservie/témoin 3-37
Témoin de température du liquide de refroidissement 3-38
Témoin de pression des pneus 3-39
Témoin d'anomalie 3-39
Témoin de pression d'huile 3-42
Témoin de sécurité 3-43
Indicateur du régulateur de vitesse automatique 3-43
Témoin de feux de route 3-43
Jauge de carburant 3-44
Mode d'arrêt automatique 3-45
Jauge de charge/assistance 3-45
Témoin d'économie de carburant 3-46

Centralisateur informatique de bord (CIB) 3-46
Fonctionnement et affichages du centralisateur informatique de bord 3-47
Centralisateur informatique de bord - Avertissements et messages 3-50
Personnalisation CIB du véhicule 3-56

Systèmes audio 3-62
Réglage de l'horloge 3-63
Autoradio(s) 3-64
À l'aide d'un MP3 3-75
Messages autoradio XM 3-82
Bluetooth^{MD} 3-84
Dispositif antivol 3-95
Commandes audio intégrées au volant de direction 3-96
Réception radio 3-97
Antenne de lunette 3-98
Système d'antenne autoradio satellite XM^{MC} 3-99
Réglage du niveau de carillon 3-99

✍ NOTES

Aperçu du tableau de bord

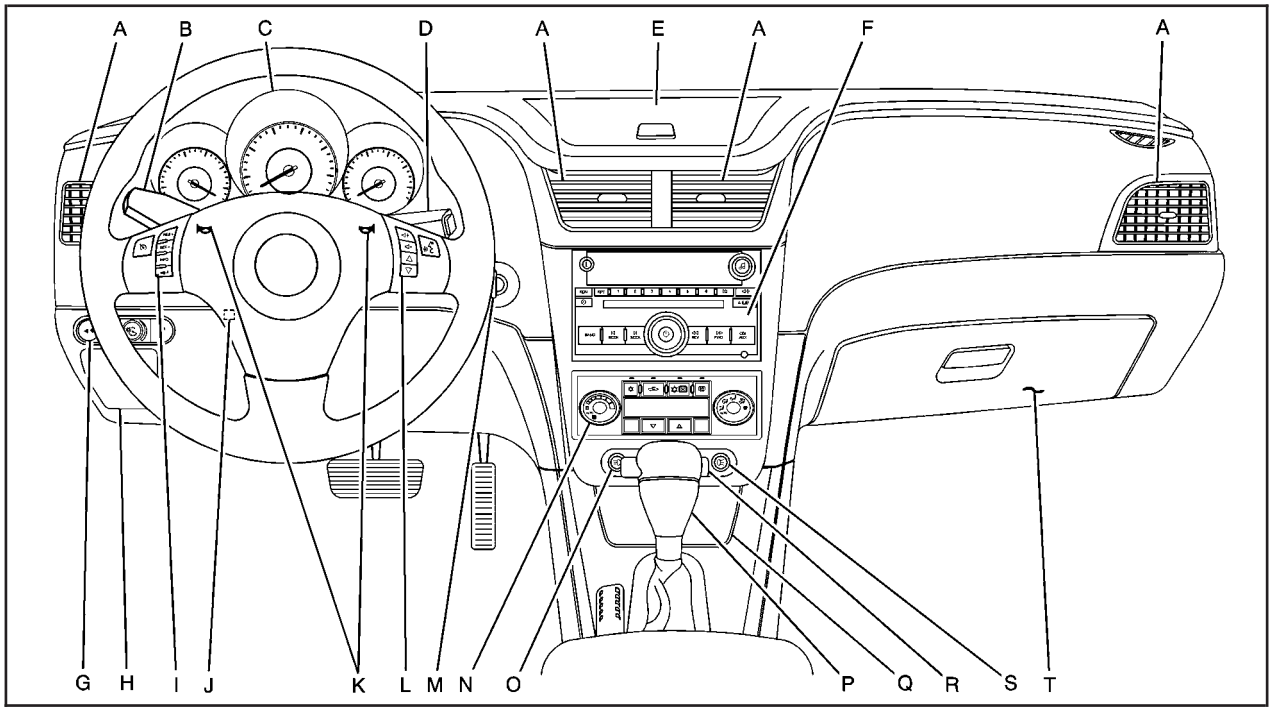

Les éléments principaux du tableau de bord sont les suivants :

A. *Réglage de bouche de sortie à la page 3-28*.
B. *Levier des clignotants/multifonctions à la page 3-7*.
C. *Ensemble d'instruments à la page 3-29*.
D. *Essuie-glaces de pare-brise à la page 3-8* et *Lave-glace de pare-brise à la page 3-9*.
E. *Rangement de tableau de bord à la page 2-48*.
F. *Systèmes audio à la page 3-62*.
G. *Intensité d'éclairage du tableau de bord à la page 3-17*. *Phares antibrouillard à la page 3-17*.
H. *Compartiment de rangement du conducteur à la page 2-48*.
I. *Régulateur de vitesse automatique à la page 3-10*. *Centralisateur informatique de bord (CIB) à la page 3-46*.
J. *Volant télescopique inclinable à la page 3-6*.
K. *Klaxon à la page 3-6*.
L. *Commandes audio intégrées au volant de direction à la page 3-96* (selon l'équipement).
M. *Positions du commutateur d'allumage à la page 2-26*.
N. *Climatiseur automatique à la page 3-21*.
O. *Feux de détresse à la page 3-6*.
P. Levier de vitesses. Se reporter à *Fonctionnement de la boîte de vitesses automatique à la page 2-33*.
Q. *Compartiment de rangement avant à la page 2-48*. *Prises électriques pour accessoires à la page 3-20*.
R. *Témoin de l'état du sac gonflable du passager à la page 3-33*.
S. *Système de traction asservie (TCS) à la page 4-8* (selon l'équipement).
T. *Boîte à gants à la page 2-47*.

Feux de détresse

⚠ **(feux de détresse):** Presser ce bouton situé au tableau de bord pour déclencher les clignotants avant et arrière. Ceci signale aux autres conducteurs que vous êtes en difficulté.

Presser à nouveau ⚠ pour désactiver les clignotants.

Klaxon

Appuyer sur ou à côté des symboles de klaxon situés sur le rembourrage du volant pour klaxonner.

Volant télescopique inclinable

Un volant télescopique et inclinable vous permet d'ajuster la position du volant.

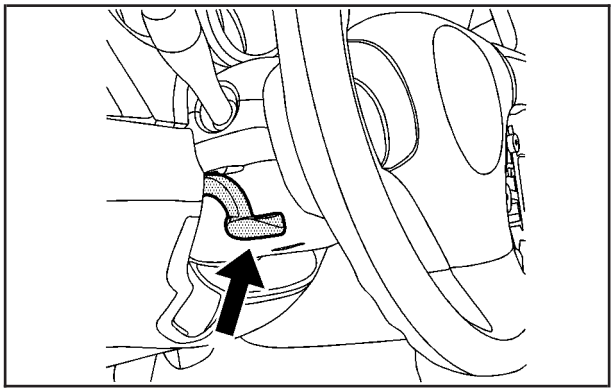

Le levier se trouve sur le côté gauche de la colonne de direction.

Pour régler l'inclinaison et la profondeur du volant, abaisser le levier. Déplacer ensuite le volant vers le haut ou le bas et l'avancer ou le reculer pour trouver une position confortable. Relever le levier pour verrouiller la position du volant.

Ne pas régler le volant en roulant.

Levier des clignotants/ multifonctions

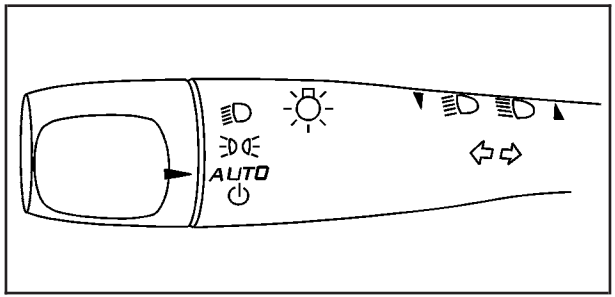

Le levier situé sur le côté gauche de la colonne de direction commande les fonctions suivantes :

⇦⇨ **:** Signaux de changement de direction et de changement de voies

: Inverseur de feux de route/feu de croisement

: Commande de l'éclairage extérieur

Clignoter pour dépasser.

L'information relative à ces fonctions figure dans les pages suivantes.

Signaux de changement de direction et de changement de voies

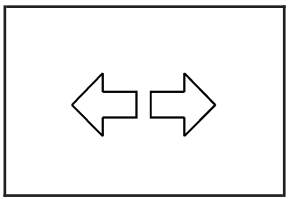

Une flèche située dans le groupe d'instruments du tableau de bord clignote pour indiquer la direction du changement de direction ou de voie.

Pour signaler un virage, lever ou abaisser complètement le levier.

Pour signaler un changement de voie, lever ou abaisser le levier jusqu'à ce que la flèche se mette à clignoter. Le maintenir ainsi jusqu'à ce que vous ayez terminé le changement de voie.

Le levier revient à sa position de départ lorsqu'il est relâché.

Si après avoir signalé un virage ou un changement de voie les flèches clignotent rapidement ou ne s'allument pas, une ampoule de clignotant peut être grillée.

Remplacer les ampoules. Si l'ampoule n'est pas grillée, contrôler les fusibles. Se reporter à *Fusibles à la page 5-93*.

Commande de feux de route et feux de croisement

Pour passer des feux de croisement aux feux de route, pousser le levier des clignotants/multifonction vers le tableau de bord.

Ce témoin du groupe d'instruments du tableau de bord s'allume chaque fois que les feux de route sont activés lorsque le commutateur d'allumage est en position ON/RUN (marche).

Pour passer des feux de route aux feux de croisement, tirer le levier des clignotants vers vous.

Clignotant de dépassement

Cette caractéristique vous permet d'utiliser vos feux de route afin de signaler à un conducteur qui vous précède que vous désirez le dépasser.

Pour l'utiliser, tirer le levier des clignotants/multifonction vers vous jusqu'à ce que les feux de route s'allument, puis relâcher le levier pour les éteindre.

Essuie-glaces de pare-brise

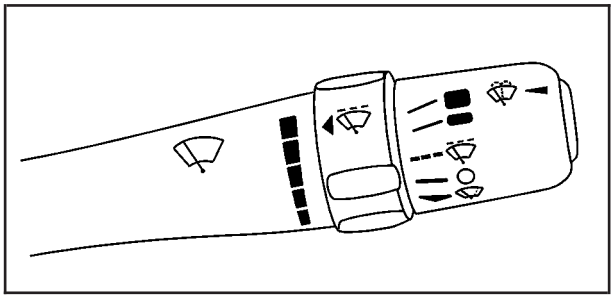

Le levier d'essuie-glace est placé à droite du volant.

Placer le levier dans l'une des positions suivantes :

(vitesse rapide): Pour un balayage régulier à grande vitesse.

(vitesse lente): Pour un balayage régulier à petite vitesse.

(temporisation): Permet de déterminer un délai entre les balayages.

(temporisation/essuie-glaces intermittents sensibles à la vitesse): Lorsque le levier se trouve dans la position de temporisation, tourner l'anneau de réglage d'intermittence pour obtenir un intervalle plus court ou plus long entre les cycles de balayage. À gauche de l'anneau de réglage figurent des barres indiquant la fréquence des balayages. Les barres plus petites indiquent un balayage moins fréquent. Les barres plus grandes indiquent un balayage plus fréquent.

En mode de balayage intermittent, la temporisation des cycles est aussi affectée par la vitesse du véhicule. Lorsque la vitesse du véhicule augmente, la temporisation des cycles diminue et le balayage se produit plus fréquemment.

(hors fonction): Désactive les essuie-glaces.

(bruine): Déplacer le levier sur bruine pour effectuer un seul cycle de balayage, puis le relâcher. Les essuie-glace s'arrêtent après un seul cycle et le levier revient dans sa position d'origine. Maintenir plus longtemps l'anneau sur bruine pour plus de cycles de balayage.

Une fonction de sécurité supplémentaire consiste en l'allumage automatique des phares du véhicule si les essuie-glaces sont en marche pendant plus de 15 secondes. Les phares s'éteignent 15 secondes après l'arrêt des essuie-glaces.

Éliminer la neige et la glace des balais d'essuie-glaces avant de les utiliser. Si les balais sont gelés sur le pare-brise, les dégager ou les dégeler. Si les balais sont endommagés, s'en procurer de nouveaux ou de nouveaux caoutchoucs. Se reporter à *Remplacement de la raclette d'essuie-glace à la page 5-45*.

La neige épaisse ou la glace peut surcharger le moteur des essuie-glaces. Un disjoncteur arrête le moteur jusqu'à ce qu'il refroidisse.

Lave-glace de pare-brise

Appuyer sur le bouton à l'extrémité du levier d'essuie-glace jusqu'à ce que le lave-glace se mette en fonction.

⚠ ATTENTION:

Lorsque la température est glaciale, ne pas utiliser l'essuie-glace tant que le pare-brise n'est pas réchauffé. Autrement, le liquide de lave-glace peut geler sur le pare-brise et bloquer le champ de vision.

Lorsque le bouton est relâché, les gicleurs de lave-glace s'arrêtent, mais les essuie-glaces effectuent deux ou trois cycles de balayage ou reviennent à la vitesse précédente.

Régulateur de vitesse automatique

Le régulateur de vitesse vous permet de maintenir une vitesse d'environ 40 km/h (25 mi/h) ou plus sans avoir à garder le pied sur l'accélérateur. Cette fonction peut être un avantage au cours de longs voyages. Le régulateur de vitesse ne fonctionne pas à des vitesses inférieures à 40 km/h (25 mi/h).

⚠ ATTENTION:

L'utilisation du régulateur automatique de vitesse peut être dangereuse lorsque vous ne pouvez pas rouler en toute sécurité à une vitesse fixe. Par conséquent, ne pas l'utiliser sur des routes sinueuses ou dans la circulation intense.

Il peut être dangereux d'utiliser le régulateur automatique de vitesse sur des routes glissantes, car des changements rapides d'adhérence des pneus peuvent causer un glissage excessif des roues, et vous pourriez perdre le contrôle du véhicule. Ne pas utiliser le régulateur automatique de vitesse sur les routes glissantes.

Réglage du régulateur de vitesse

⚠ ATTENTION:

Si le régulateur automatique de vitesse est activé alors que le conducteur n'utilise pas cette fonction, il est possible que le conducteur touche accidentellement à un bouton et active le régulateur sans le vouloir. Cela pourrait surprendre le conducteur et même lui faire perdre la maîtrise du véhicule. Garder le commutateur du régulateur automatique de vitesse à la position d'arrêt jusqu'à ce qu'on décide de s'en servir.

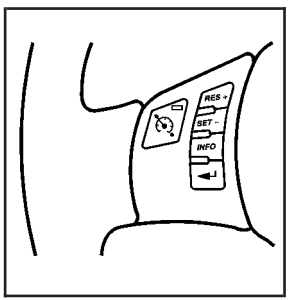

Les boutons du régulateur de vitesse se trouvent sur le volant.

(en/hors fonction): Presser le bouton pour activer et désactiver le régulateur de vitesse.

RES+ (reprise): Presser pour revenir à la vitesse mémorisée et pour accélérer.

SET– (réglage): Presser pour mémoriser une vitesse et pour décélérer.

Pour mémoriser une vitesse, procéder comme suit :

1. Presser le bouton pour activer le régulateur de vitesse. Le témoin du bouton s'allume.
2. Accélérer jusqu'à la vitesse désirée.
3. Presser le bouton SET– (réglage) et le relâcher. Le symbole de régulation de vitesse s'affiche au groupe d'instruments du tableau de bord pour indiquer que le système est enclenché.
4. Relâcher l'accélérateur.

Quand vous freinez, le régulateur de vitesse se désactive.

Si le régulateur de vitesse du véhicule est activé et que le système de traction asservie ou le système de traction asservie améliorée commence à limiter le patinage des roues, le régulateur de vitesses sera automatiquement désactivé. Se reporter aux rubriques *Système de traction asservie (TCS) à la page 4-8* et *Commande électronique de stabilité à la page 4-6*. Lorsque les conditions routières le permettent, le régulateur de vitesse peut de nouveau être utilisé.

Reprise d'une vitesse mémorisée

Si le régulateur de vitesse est réglé à la vitesse souhaitée et que les freins sont appliqués, le régulateur de vitesse est désengagé. Le symbole de régulation de vitesse du groupe d'instruments du tableau de bord s'éteint également pour indiquer que le régulateur est désenclenché. Pour revenir à la vitesse mémorisée précédemment, il n'est pas nécessaire de recommencer le processus de mémorisation. Dès que la vitesse est supérieure ou égale à 40 km/h (25 mi/h) environ, presser le symbole RES+ (reprise).

Ceci ramène le véhicule à la vitesse précédemment mémorisée pour la conserver.

Accélération au moyen du régulateur de vitesse

Il y a deux façons d'augmenter la vitesse.

- Si le régulateur de vitesse est déjà engagé, presser le bouton RES+ (reprise). Le maintenir ainsi jusqu'à ce que la vitesse souhaitée soit atteinte, puis le relâcher.
- Pour accélérer graduellement, presser brièvement plusieurs fois le bouton RES+ (reprise). Le véhicule accélère à chaque fois d'environ 1,6 km/h (1 mi/h).

Décélération au moyen du régulateur de vitesse

Si le régulateur de vitesse est déjà engagé :

- Presser et maintenir le bouton SET– (réglage) jusqu'à ce que la vitesse inférieure désirée soit atteinte, puis le relâcher.
- Pour ralentir graduellement, presser brièvement le bouton SET– (réglage). A chaque pression, la vitesse du véhicule diminue d'environ 1,6 km/h (1 mi/h).

Dépassement d'un véhicule avec le régulateur de vitesse

Appuyer sur l'accélérateur pour augmenter la vitesse. Quand vous le relâchez, le véhicule ralentit jusqu'à la vitesse mémorisée précédemment.

Utilisation du régulateur de vitesse en côte

Le rendement du régulateur de vitesse dans les cotes dépend de la vitesse du véhicule, de la charge transportée et de la raideur de la pente. Si vous montez des pentes abruptes, vous devrez peut-être appuyer sur l'accélérateur pour maintenir la vitesse du véhicule. En les descendant, vous devrez peut-être freiner ou rétrograder pour ne pas accélérer. Lorsque les freins sont appliqués, le régulateur de vitesse est désactivé.

Arrêt du régulateur de vitesse

Il y a deux façons de désengager le régulateur de vitesse :

- Presser légèrement la pédale de frein pour désengager le régulateur de vitesse.
- Presser le bouton de marche/arrêt pour mettre le régulateur de vitesse hors fonction.

Effacement de la mémoire du régulateur de vitesse

La vitesse mémorisée du régulateur de vitesse est effacée en désactivant le régulateur ou en coupant le contact.

Éclairage extérieur

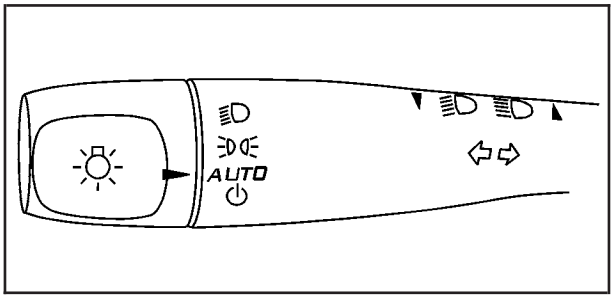

Le levier sur le côté gauche de la colonne de direction commande l'éclairage extérieur.

Le commutateur de l'éclairage extérieur comporte quatre positions :

(phares): Allume les phares, les feux de stationnement et les feux arrière.

(feux de stationnement): Allume les feux de stationnement et les feux arrière uniquement.

AUTO (système d'allumage automatique des phares): Allume les feux de circulation de jour pendant le jour et les phares, les feux de stationnement et les feux arrière pendant la nuit.

(arrêt/marche): Cette position remplit la fonction de commutateur momentané du système des phares automatiques. Au Canada, ceci fonctionne uniquement lorsque le véhicule est à la position de stationnement (P).

Lorsque le véhicule est en position AUTO (automatique), tourner brièvement le commutateur en position d'arrêt/marche pour éteindre le système de phares automatiques. Tourner de nouveau le commutateur en position d'arrêt/marche pour rallumer le système de phares automatiques. Le système de phares automatiques est toujours allumé au début d'un cycle d'allumage.

Les tableaux suivants indiquent l'état de l'éclairage extérieur du véhicule lorsque la boîte-pont n'est pas à la position de stationnement (P) et que le commutateur est aux positions suivantes :

Positions de l'éclairage extérieur durant le jour aux États-Unis

Éclairage	⏻	AUTO (automatique)		
Phares	OFF (désactivée)	DRL Mode (mode FCJ)	OFF (désactivée)	ON (activée)
Feu de stationnement	OFF (désactivée)	OFF (désactivée)	ON (activée)	ON (activée)
Feu arrière	OFF (désactivée)	OFF (désactivée)	ON (activée)	ON (activée)

Positions de l'éclairage extérieur pour la nuit aux États-Unis

Éclairage	⏻	AUTO (automatique)		
Phares	OFF (désactivée)	ON (activée)	OFF (désactivée)	ON (activée)
Feu de stationnement	OFF (désactivée)	ON (activée)	ON (activée)	ON (activée)
Feu arrière	OFF (désactivée)	ON (activée)	ON (activée)	ON (activée)

Positions de l'éclairage extérieur pour le jour au Canada

Éclairage	⏻	AUTO (automatique)		
Phares	DRL Mode (mode FCJ)	DRL Mode (mode FCJ)	DRL Mode (mode FCJ)	ON (activée)
Feu de stationnement	OFF (désactivée)	OFF (désactivée)	ON (activée)	ON (activée)
Feu arrière	OFF (désactivée)	OFF (désactivée)	ON (activée)	ON (activée)

Positions de l’éclairage extérieur pour la nuit au Canada

Éclairage	⏻	AUTO (automatique)		
Phares	ON (activée)	ON (activée)	ON (activée)	ON (activée)
Feu de stationnement	ON (activée)	ON (activée)	ON (activée)	ON (activée)
Feu arrière	ON (activée)	ON (activée)	ON (activée)	ON (activée)

Rappel de phares allumés

Si la porte du conducteur est ouverte et que le contact est coupé tout en laissant les phares allumés, un carillon de rappel retentira.

Phares éteints en position de stationnement

Cette fonction est active lorsque le commutateur d’allumage est en position ON/RUN (marche) et qu’il fait noir dehors. Pour éteindre les phares lorsqu’il fait noir dehors tout en gardant le reste de l’éclairage allumé, tourner la commande d’éclairage extérieur à la position des feux de stationnement.

Pour allumer les phares ainsi que les autres feux et l’éclairage lorsqu’il fait noir dehors, tourner la commande d’éclairage extérieur à la position AUTO (automatique) ou à la position des phares.

Cette fonction n’est pas disponible pour les véhicules vendus initialement au Canada.

Phares à minuterie

La fonction de temporisation de l’éclairage laisse les phares allumés pendant 20 secondes après avoir tourné la clé en position LOCK/OFF (verrouillage/arrêt). Ensuite, les phares s’éteignent automatiquement.

Pour annuler la fonction de temporisation de l’éclairage de 20 secondes pendant qu’elle est en service, tourner le commutateur au bout du levier clignotants/multifonction à la position suivante, puis le ramener à la position AUTO (automatique).

Feux de circulation de jour (FCJ)

Les feux de circulation de jour (FCJ) améliorent en plein jour la vision qu’ont les autres conducteurs de l’avant de votre véhicule. Des feux de circulation de jour totalement fonctionnels sont requis sur tous les véhicules d’abord vendus au Canada.

Le véhicule est doté d'un capteur de luminosité situé sur le dessus du tableau de bord, qui contrôle les FCJ et le système d'allumage automatique des phares. Ne pas couvrir ce capteur, sous peine d'allumage intempestif des phares.

Le système FCJ allume les feux de croisement dans les circonstances suivantes :

- Le contact est mis.
- La commande de l'éclairage extérieur est tournée à la position AUTO (automatique). Sur les véhicules vendus en premier lieu au Canada, les feux de circulation de jour s'allument lorsque les feux de stationnement sont allumés.
- Le capteur de lumière détecte la lumière du jour.
- Le levier de sélection n'est pas en position de stationnement (P).

Lorsque le système FCJ est en fonction, les feux arrière, les feux de position et les lampes du tableau de bord ne s'allument pas.

Le système FCJ est hors fonction chaque fois que le véhicule est à la position de stationnement (P). Le système FCJ des véhicules vendus aux États-Unis peut aussi être mis hors fonction si vous utilisez le commutateur d'arrêt/marche pour un cycle d'allumage.

Le système de phares ordinaires peut être activé en cas de besoin.

Système de phares automatiques

Dès qu'il fait suffisamment sombre, le système d'allumage automatique des phares entre en fonction et allume, à intensité normale, les phares, les feux arrière, les feux de position latéraux, les feux de stationnement et l'éclairage du tableau de bord. L'éclairage de la radio sera également allumé à intensité réduite.

Le véhicule est équipé d'un capteur de luminosité situé sur le dessus du tableau de bord, qui contrôle le système d'allumage automatique des phares. Ne pas couvrir le capteur, sous peine d'allumage intempestif des phares.

Il y a un délai de transition entre le fonctionnement de jour et de nuit des systèmes FCJ et d'allumage automatique des phares pour que la conduite sous des ponts ou des lampadaires puissants n'affecte pas le système. Les systèmes FCJ et d'allumage automatique des phares ne seront affectés que si le capteur de luminosité perçoit un changement d'éclairage qui dure plus longtemps que ce délai.

Si le véhicule démarre dans un garage sombre, le système d'allumage automatique des phares entre immédiatement en fonction. Une fois sorti du garage, s'il fait jour à l'extérieur, il faut environ une minute pour que le système d'allumage automatique des phares passe en mode FCJ. Pendant ce délai, il est possible que le groupe d'instruments du tableau de bord ne soit pas aussi lumineux qu'à l'habitude.

S’assurer que la commande de luminosité du tableau de bord soit en position pleine intensité. Se reporter à *Intensité d’éclairage du tableau de bord à la page 3-17*.

Pour faire tourner le moteur au ralenti sans que le système d’allumage automatique des phares soit activé, mettre le contact et placer la commande de l’éclairage extérieur en position d’arrêt/marche. Pour les véhicules vendus initialement au Canada, la boîte de vitesses doit demeurer en position de stationnement (P) pour cette fonction.

Les phares normaux doivent être utilisés lorsqu’ils sont nécessaires.

Phares antibrouillard

La commande des phares antibrouillard est située sur le tableau de bord, à gauche de la colonne de direction.

: Sur les véhicules à phares antibrouillard, presser pour allumer ou éteindre les phares antibrouillard. Un témoin s’allume dans le bouton lorsque les phares antibrouillard sont allumés. Le contact doit être mis pour pouvoir utiliser les phares antibrouillard.

Les phares antibrouillard s’éteignent lorsque les phares de route sont allumés.

Certaines réglementations locales exigent que les phares soient allumés en plus des phares antibrouillard.

Intensité d’éclairage du tableau de bord

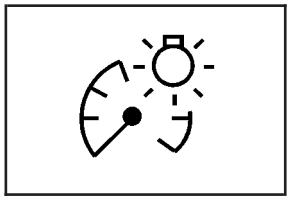

Le bouton comportant ce symbole se trouve sur le tableau de bord, à gauche de la colonne de direction.

Tourner le bouton dans le sens des aiguilles d’une montre ou dans le sens inverse pour accroître ou réduire l’intensité des lampes.

Tourner complètement le bouton dans le sens des aiguilles d’une montre pour allumer les lampes de l’habitacle.

Plafonniers

Les plafonniers s’allument quand une porte est ouverte et s’éteignent lorsque toutes les portes sont fermées.

Les plafonniers peuvent aussi être allumés en tournant à fond dans le sens horaire le bouton de contrôle de l’intensité d’éclairage du tableau de bord situé sur le tableau de bord, à gauche de la colonne de direction. Dans cette position, les plafonniers restent allumés, qu’une porte soit ouverte ou non.

Éclairage d’entrée et de sortie

L’éclairage intérieur de votre véhicule s’allume lorsqu’une porte est ouverte. Ces lampes s’éteignent progressivement environ 20 secondes après que toutes les portes aient été fermées ou que le commutateur d’allumage soit placé en position ON/RUN (marche). Ces lampes s’allument également si vous appuyez sur le bouton de déverrouillage ou le bouton de l’avertisseur sonore de l’émetteur de télédéverrouillage (RKE).

L’éclairage intérieur du votre véhicule reste allumé environ 20 secondes après le retrait de la clé du commutateur d’allumage pour éclairer la sortie.

Gradation d’éclairage de parade

La gradation de l’intensité de l’éclairage de parade est un mode d’éclairage distinct qui est activé si les feux de stationnement sont allumés en journée. Généralement, lorsque les feux de stationnement sont allumés pendant la journée, l’éclairage de l’écran et les diodes électroluminescentes deviennent plus faibles et le rétroéclairage est activé. Pour éviter cette situation, éteindre le rétroéclairage. L’intensité des écrans et des diodes électroluminescentes sera alors prédéfinie selon un réglage plus important en cas de détection des conditions d’éclairage de jour de manière à améliorer la visibilité de l’affichage pendant la journée.

Lampes de lecture

Sur les véhicules à lampes de lecture avant et arrière, presser la lentille pour allumer ou éteindre la lampe, lorsque les portes sont fermées. Ces lampes s’allument automatiquement lorsqu’une porte est ouverte.

Éclairage du coffre

La lampe du coffre s’allume lorsque le coffre est ouvert et s’éteint lorsque celui-ci est fermé.

Gestion de l’énergie électrique

Le véhicule possède la fonction de gestion d’alimentation électrique (EPM) qui estime la température de la batterie et son état de charge. La tension est régulée pour le meilleur rendement et la meilleure durée de vie de la batterie.

Quand la batterie est peu chargée, la tension est légèrement augmentée pour la recharger rapidement. Quand la batterie est très chargée, la tension est légèrement diminuée pour éviter la surcharge. Le voltmètre ou l’indication de tension du centralisateur informatique de bord (CIB) peut montrer cette différence qui est normale. En cas de problème, une alerte s’affiche.

Comme pour tous les véhicules, la batterie peut être déchargée au ralenti en cas de charge électrique très élevée car l'alternateur ne peut tourner assez vite au ralenti pour produire le courant nécessaire.

La charge est élevée en cas d'utilisation des éléments suivants : phares, feux de route, feux antibrouillard, dégivrage arrière, ventilateur de climatisation à grande vitesse, chauffage des sièges, ventilateurs de refroidissement du moteur, feux de remorque, accessoires branchés aux prises de courant.

L'EPM évite les décharges excessives en équilibrant la production de l'alternateur et les besoins électriques du véhicule. Il peut augmenter le régime de ralenti pour générer plus de courant chaque fois que nécessaire. Il peut réduire temporairement la consommation de certains accessoires.

Normalement, ces actions sont progressives et insensibles sauf en de rares cas de niveaux élevés de correction. Un message peut alors s'afficher au CIB, tel que BATTERY SAVER ACTIVE (économiseur de batterie actif), BATTERY VOLTAGE LOW (faible tension de batterie) ou LOW BATTERY (batterie faible). Dans ce cas, il est recommandé de réduire autant que possible la consommation électrique. Voir *Centralisateur informatique de bord - Avertissements et messages à la page 3-50*.

Protection antidécharge de la batterie

Le véhicule est équipé d'une caractéristique de protection contre la décharge de la batterie conçue pour protéger la batterie du véhicule.

Lorsqu'une des lampes de l'éclairage intérieur (éclairage du coffre, lampe de lecture ou miroirs de pare-soleil) reste allumée lorsque le contact est coupé, le dispositif de protection contre la décharge de la batterie éteint cette lampe automatiquement après 20 minutes. Ceci prévient la décharge de la batterie.

Pour rallumer l'éclairage intérieur, procéder comme suit :

- Mettre le contact.
- Mettre la commande d'éclairage extérieur hors fonction, puis en fonction.
- Ouvrir une porte.
- Appuyer sur l'un des boutons de l'émetteur de télédéverrouillage (RKE) (le cas échéant).
- Appuyer sur le bouton de télécommande d'ouverture du coffre.
- Appuyer sur le commutateur de verrouillage électrique des portes.

Le dispositif de protection contre la décharge de la batterie sera aussi activé si une porte de votre véhicule reste ouverte et que le contact est en position LOCK/OFF (verrouillage/arrêt).

Prises électriques pour accessoires

Les prises de courant auxiliaires peuvent être utilisées pour brancher des accessoires électriques comme un téléphone cellulaire.

Il y a deux prises de courant pour accessoires. Une des prises se trouve dans le casier de rangement, sous les commandes de climatisation; l'autre se trouve à l'arrière de la console centrale de rangement.

Pour utiliser une prise de courant, lever le capuchon protecteur. Lorsque la prise de courant n'est pas utilisée, le capuchon protecteur doit toujours être en place. La prise de courant pour accessoires fonctionne en permanence.

Remarque: **Laisser un équipement électrique longtemps branché lorsque le contact est coupé déchargera la batterie. Les prises sont en permanence sous tension. Toujours débrancher les équipements électriques lorsqu'ils ne sont pas utilisés et ne pas brancher un équipement dépassant la valeur maximale de 20 ampères.**

Certains accessoires électriques peuvent ne pas être compatibles avec les prises de courant pour accessoires et pourraient faire griller les fusibles du véhicule et de l'adaptateur. En cas de problèmes, consulter votre concessionnaire pour plus de renseignements sur les prises de courant pour accessoires.

Remarque: **L'ajout à votre véhicule de tout équipement électrique risque de l'endommager ou d'empêcher le fonctionnement normal d'autres composants. Les réparations ne seraient pas prises en charge par votre garantie. Ne pas utiliser un équipement dépassant la valeur nominale d'ampérage maximum de 20 ampéres. Se renseigner auprès de votre concessionnaire avant d'ajouter un équipement électrique.**

Lors du branchement d'un appareil électrique, suivre à la lettre les directives d'installation jointes à l'appareil.

Remarque: **Une utilisation incorrecte de la prise de courant auxiliaire peut causer des dégâts non couverts par la garantie. Éviter de suspendre tout type d'accessoire ou de support d'accessoire à cette prise. Les prises de courant auxiliaire sont conçues exclusivement pour les fiches d'alimentation des accessoires.**

Allume-cigarette

Sur les véhicules dotés d'un allume-cigarette, celui-ci se trouve sur le tableau de bord, sous les commandes de climatisation. Enfoncer complètement l'allume-cigarette et le laisser dans cette position. Il ressortira lorsqu'il sera prêt à l'usage.

Remarque: **Maintenir un allume-cigare enfoncé pendant qu'il chauffe l'empêche de s'éloigner de l'élément chauffant lorsqu'il est chaud. L'allume-cigare ou l'élément chauffant peuvent être endommagés en raison d'une surchauffe, ou bien un fusible peut griller. Ne pas bloquer un allume-cigarette en position enfoncée pendant qu'il chauffe.**

Remarque: **Si des papiers, des épingles, ou d'autres objets inflammables sont placés dans le cendrier, des cigarettes chaudes ou autres objets de fumeurs risqueraient de les allumer et éventuellement endommager le véhicule. Ne jamais mettre d'objets inflammables dans le cendrier.**

Commandes de la climatisation

Climatiseur automatique

Le chauffage, le refroidissement, et la ventilation du véhicule peuvent être contrôlés automatiquement par ce système.

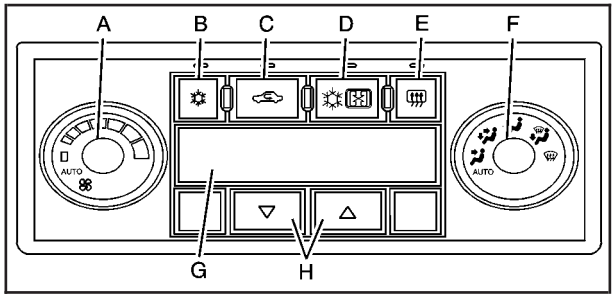

A. Commande du ventilateur
B. Climatisation
C. Recyclage
D. Climatisation hybride
E. Désembueur de lunette arrière
F. Bouton de mode de distribution d'air
G. Affichage
H. Contrôle de la température

La climatisation influence le fonctionnement hybride et la consommation de carburant

Le système de climatisation dépend des autres systèmes du véhicule pour le chauffage et l'alimentation. Certains réglages de climatisation peuvent entraîner une consommation plus importante et/ou une diminution des arrêts automatiques.

Les réglages de climatisation qui augmentent la consommation de carburant sont :

- Le mode de climatisation normale.
- Le mode de dégivrage.
- Les réglages extrêmes de température, comme par exemple 15°C (60°F)/32°C (90°F).
- Les hautes vitesses de ventilateur.

Pour contribuer à réduire la consommation de carburant :

- Utiliser le contrôle entièrement automatique décrit sous Fonctionnement automatique.
- L'utilisation de la climatisation hybride au lieu de la climatisation normale.
- La sélection d'une température plus élevée par temps chaud et plus basse par temps froid.
- Couper la climatisation lorsqu'elle n'est pas nécessaire.
- L'utilisation du mode de dégivrage uniquement pour dégager les glaces.

Ces suggestions contribuent à réduire la consommation de carburant, mais peuvent également amoindrir le confort général.

Fonctionnement automatique

AUTO (automatique): Sélectionner AUTO (automatique) sur les boutons de vitesse de ventilateur et de distribution d'air pour activer le système automatique. Lorsque le fonctionnement automatique est activé, le système contrôle la température intérieure et la distribution de l'air.

Pour mettre tout le système en mode entièrement automatique, procéder de la façon suivante :

1. Tourner le bouton de ventilation et le bouton de mode à la position AUTO (automatique).

   Le réglage de température actuel s'affiche. Lorsque AUTO (automatique) est sélectionné, le fonctionnement de la climatisation et l'entrée d'air sont contrôlés automatiquement. Le compresseur du climatiseur fonctionne lorsque la température extérieure est supérieure à 4°C (40°F). L'entrée d'air est normalement réglée sur l'air extérieur. S'il fait très chaud à l'extérieur, l'entrée d'air peut passer automatiquement au mode de recyclage de l'air intérieur pour favoriser le refroidissement rapide du véhicule.

2. Réglage de la température.

   Un réglage initial de 23°C (73°F) est préconisé. Laisser le système se stabiliser pendant environ 20 minutes. Presser les boutons △ ou ▽ fléchés de température pour ajuster au besoin la température. Si la température est réglée à 15°C (60°F), le système reste au réglage de refroidissement maximum. Si la température est réglée à 32°C (90°F), le système reste au réglage de chauffage maximum. Le fait de choisir l'un des réglages maximum ne réchauffe ni ne refroidit plus rapidement le véhicule.

   Ne pas recouvrir la sonde située sur le dessus du tableau de bord, près du pare-brise. Cette sonde règle la température de l'air en fonction de l'intensité du soleil.

   Veiller également à ne pas couvrir la grille de capteur situé du côté inférieur droit du panneau de commande de climatisation, car ce capteur régule la température intérieure.

   Pour éviter le soufflage d'air froid par temps froid au démarrage du moteur, le système retarde la mise en marche du ventilateur jusqu'à ce que de l'air chaud soit disponible. La durée du délai dépend de la température du liquide de refroidissement. Tourner le bouton du ventilateur annule ce délai et fait passer le ventilateur à la vitesse sélectionnée.

Fonctionnement manuel

Le mode de distribution d'air ou la vitesse du ventilateur peuvent être ajustés manuellement.

(hors fonction): Désactiver le ventilateur. L'air extérieur pénètre toujours dans le véhicule. On peut en modifier l'orientation en changeant de mode. On peut aussi régler la température au moyen des boutons fléchés de réglage de température.

(commande de ventilateur): Tourner pour augmenter ou diminuer la vitesse du ventilateur.

△ ▽ **Commande de température:** Presser pour augmenter ou réduire la température à l'intérieur du véhicule.

Bouton de mode de distribution d'air: Tourner en sens horaire ou antihoraire pour modifier l'orientation du débit d'air.

Pour modifier le mode actuel, sélectionner l'une des positions suivantes :

(ventilation): L'air est dirigé vers les bouches d'aération du tableau de bord.

(deux niveaux): L'air est réparti entre les bouches d'aération du tableau de bord et celles du plancher, et une certaine quantité d'air est dirigée vers les bouches de désembuage des glaces latérales.

(plancher): L'air est dirigé vers les bouches d'aération du plancher et une partie vers les bouches d'aération du pare-brise et des glaces latérales.

Le bouton droit peut également être utilisé pour sélectionner les modes de désembuage ou de dégivrage. Des renseignements concernant le désembuage et le dégivrage sont présentés plus loin dans cette section.

(désembuage): Ce mode élimine la buée et l'humidité des glaces. L'air est dirigé vers les bouches du plancher et celles du pare-brise.

(dégivrage): Ce mode élimine plus rapidement la buée ou le givre du pare-brise. Le système contrôle automatiquement la vitesse du ventilateur si le dégivrage est sélectionné en mode AUTO (automatique). Si la température extérieure est supérieure ou égale à 4°C (40°F), le compresseur de climatisation fonctionne automatiquement pour aider à déshumidifier l'air et à sécher le pare-brise. Le témoin de la climatisation clignote trois fois si le compresseur est mis hors fonction dans ce mode.

Le moteur n'effectue pas d'arrêts automatiques lorsque le mode de dégivrage est en fonction.

(climatisation normale): Presser pour activer ou désactiver la climatisation. Un témoin au-dessus du bouton s'allume lorsque la climatisation est en fonction.

Lorsque la climatisation est sélectionnée ou en mode AUTO (automatique), le système fait fonctionner automatiquement la climatisation pour refroidir et déshumidifier l'air qui pénètre dans le véhicule.

Dans ce mode, le système hybride ne coupe pas le moteur lors des arrêts complets.

Pendant les journées chaudes, baisser les glaces pendant une période suffisante pour laisser sortir l'air chaud. Vous réduirez ainsi le temps nécessaire pour refroidir l'habitacle. Garder ensuite les glaces relevées pour maximiser l'efficacité du climatiseur.

Pendant les journées froides et ensoleillées, en mode manuel, utiliser le réglage deux niveaux pour souffler de l'air chaud au plancher et de l'air froid aux bouches d'aération du tableau de bord. Pour réchauffer ou refroidir l'air soufflé, presser ▽ ou △ pour obtenir le réglage de température voulu.

En mode AUTO (automatique) le système refroidit et déshumidifie l'air à l'intérieur de l'habitacle. En outre, dans ce mode, le système maximise son rendement en utilisant le mode de recyclage au besoin.

(climatisation hybride): Ce réglage équilibre la consommation et le confort procuré par la climatisation. Lorsque la climatisation hybride est utilisée par temps chaud, vous pouvez constater des arrêts automatiques plus fréquents et l'habitacle peut être plus chaud par rapport à ce qu'offre la climatisation normale.

Climatisation maximale

Par temps chaud, abaisser les glaces pour laisser l'air chaud s'échapper de l'habitacle, puis les remonter. Ceci permet au climatiseur de rafraîchir l'air ambiant plus rapidement et en améliore l'efficacité.

Pour refroidir l'air ambiant rapidement par temps chaud :

1. Sélectionner le mode ventilation .
2. Sélectionner la vitesse la plus élevée du ventilateur.
3. Sélectionner la climatisation .
4. Sélectionner le mode de recyclage .
5. Sélectionner la température la plus froide.

Si vous utilisez ce réglage pendant de longues périodes, l'air à l'intérieur du véhicule peut devenir trop sec. Pour éviter que cela ne se produise, désactiver le mode de recyclage une fois l'air refroidi à l'intérieur de votre véhicule.

Chauffage: Pendant les journées froides, en mode manuel ou en fonctionnement automatique du système, utiliser le mode plancher pour diriger l'air vers les bouches d'aération du plancher. Pour réchauffer ou refroidir l'air soufflé, presser ▽ ou △ pour obtenir le réglage de température voulu.

Pour utiliser le mode automatique, tourner le bouton sur AUTO (automatique) et régler la température en pressant ▽ ou △.

Lorsque le chauffage est utilisé, un léger bruit ou une légère vibration peut se produire au cours d'un arrêt automatique. Ceci est dû au fait que la pompe de circulation du liquide de refroidissement continue à faire circuler la chaleur dans le système au cours de l'arrêt automatique.

Le chauffage fonctionne mieux si les glaces sont fermées.

(recyclage): Presser pour activer le mode de recyclage. Un témoin au-dessus du bouton s'allume pour indiquer qu'il est actif. Le mode de recyclage recycle et rafraîchit plus rapidement l''air intérieur du véhicule. Il peut être utilisé pour empêcher la pénétration d'air et d'odeurs dans le véhicule et si vous voulez maximiser le rendement de la climatisation par temps chaud. N'utiliser ce mode que lorsque vous en avez besoin pour votre confort.

Appuyer sur ce bouton pour annuler la fonction de recyclage automatique. Chaque fois que vous démarrez le véhicule, le système revient à la fonction de recyclage automatique.

Si le mode de recyclage est sélectionné lorsque le système est en mode dégivrage, désembuage ou plancher, le témoin du bouton clignote trois fois et s'éteint pour vous signaler que ce mode ne peut être utilisé. Cette mesure vise à empêcher la formation de buée.

Lorsque le temps est froid ou humide, le fonctionnement du système en mode de recyclage pendant des périodes prolongées peut causer la formation de buée sur les glaces du véhicule. Pour éliminer la buée, sélectionner le mode de désembuage ou de dégivrage. S'assurer que la climatisation est en marche. Laisser la climatisation fonctionner en mode automatique pour aider à déshumidifier l'air.

Désembueur de lunette arrière

Le désembueur de lunette arrière utilise un réseau de fils chauffants pour éliminer la buée de la lunette.

(arrière): Presser pour mettre en ou hors fonction le désembueur de lunette arrière. Un témoin au-dessus du bouton s'allume pour signaler que le désembueur est en fonction.

Si vous roulez à moins de 80 km/h (50 mi/h), le désembueur de lunette arrière se met hors fonction environ 15 minutes après pression du bouton. Si vous avez besoin d'une période de désembuage supplémentaire, presser de nouveau le bouton.

Si vous maintenez la vitesse de votre véhicule à plus de 80 km/h (50 mi/h), le désembueur de lunette arrière demeure en fonction une fois que vous avez appuyé sur le bouton.

Si le véhicule est muni de rétroviseurs extérieurs chauffants, la surface des rétroviseurs extérieurs chauffe également lorsque le désembueur de lunette arrière est activé. Se reporter à *Rétroviseurs extérieurs à commande électrique à la page 2-43*.

Remarque: **Ne pas utiliser de lame de rasoir ou d'objet tranchant pour nettoyer l'intérieur de la lunette. Ne pas faire adhérer quoi que ce soit sur les résistances du désembueur de la lunette. Ceci pourrait endommager le désembueur de lunette. Les réparations ne seraient pas couvertes par votre garantie.**

Réglage de bouche de sortie

Déplacer le levier situé au centre de chaque bouche d'air verticalement ou latéralement pour modifier la direction et le volume du débit d'air dans le véhicule.

Conseils d'utilisation

- Dégager les prises d'air prévues à la base du pare-brise de l'accumulation éventuelle de glace, de neige ou de feuilles susceptible de bloquer l'entrée d'air dans l'habitacle.
- N'utilisez pas de déflecteurs de capot non approuvés par GM et pouvant compromettre le rendement du système.
- Ne rien mettre sous les sièges avant afin de permettre à l'air de circuler librement dans tout l'habitacle.
- Lors de la traversée d'une zone à l'odeur désagréable, utiliser le mode de recyclage, en réglant la température au niveau désiré, pour empêcher l'odeur de pénétrer dans l'habitacle par le système de ventilation. Cette fonction peut être utile lors de la traversée de longs tunnels mal ventilés. Cependant, son utilisation prolongée par temps froid ou frais peut causer l'embuage des glaces.

Feux de détresses, jauges et témoins

Les témoins et les indicateurs peuvent signaler une défaillance avant qu'elle ne devienne assez grave pour nécessiter une réparation ou un remplacement coûteux. Vous pouvez réduire les risques de blessures en prêtant attention à ces témoins et indicateurs.

Les témoins s'allument en cas de défaillance potentielle ou réelle d'une des fonctions du véhicule. Certains témoins s'allument brièvement au démarrage du moteur simplement pour indiquer qu'ils fonctionnent.

Les indicateurs peuvent signaler une défaillance potentielle ou réelle de l'une des fonctions du véhicule. Les indicateurs et les témoins fonctionnent souvent de concert pour indiquer une défaillance dans le véhicule.

Quand l'un des témoins s'allume et demeure allumé en roulant ou que l'un des indicateurs signale une défaillance possible, se reporter à la section expliquant quoi faire. Suivre les instructions indiquées dans ce guide. Il peut être coûteux – et même dangereux – de tarder à faire réparer votre véhicule.

Ensemble d’instruments

Le groupe d’instruments du tableau de bord est conçu pour permettre au conducteur de déterminer l’état de fonctionnement du véhicule. Il indique la vitesse à laquelle roule le véhicule, la quantité de carburant utilisée par le véhicule et de nombreux autres éléments nécessaires pour une conduite économique et sure.

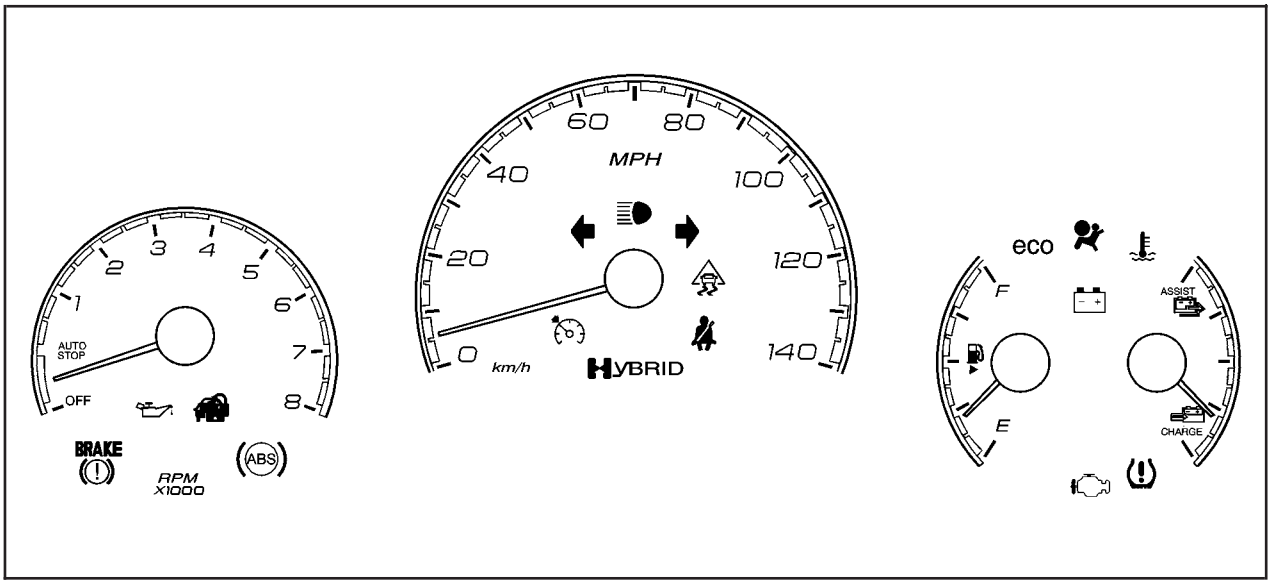

Version de base américaine illustrée, version canadienne similaire

Indicateur de vitesse et compteur kilométrique

L'indicateur de vitesse affiche la vitesse du véhicule en kilomètres par heure (km/h) et en milles par heure (mi/h).

Le compteur kilométrique affiche la distance parcourue par le véhicule en kilomètres (Canada) ou en milles (États-Unis).

Ce véhicule est équipé d'un compteur kilométrique numérique infalsifiable; il indique 999 999 si on tente de reculer le compteur.

Si un nouveau compteur kilométrique doit être installé dans le véhicule, il doit afficher la même valeur que celle qu'indiquait l'ancien. Si ce n'est pas possible, il doit être mis à zéro et une étiquette doit être placée sur la porte du conducteur afin d'indiquer l'ancienne valeur de kilométrage au moment du remplacement du compteur.

Totalisateur partiel

Le compteur journalier affiche la distance parcourue par le véhicule depuis la dernière remise à zéro du compteur.

Le réglage et la mise à zéro du compteur journalier s'effectuent à l'aide du centralisateur informatique de bord. Se reporter à la rubrique *Fonctionnement et affichages du centralisateur informatique de bord à la page 3-47* pour de plus amples renseignements.

Tachymètre

Le tachymètre indique le régime du moteur en tours/minute (tr/min).

Le tachymètre indique également AUTO STOP (arrêt automatique). Pour de plus amples informations, se reporter à *Mode d'arrêt automatique à la page 3-45*.

Rappels de ceinture de sécurité

Témoin de rappel de bouclage de la ceinture de sécurité du conducteur

Lorsque le moteur a démarré, un carillon retentit pendant plusieurs secondes pour rappeler au conducteur de boucler sa ceinture de sécurité, à moins que la ceinture ne soit déjà bouclée.

Le témoin de rappel de bouclage de ceinture de sécurité du conducteur s'allume et reste allumé pendant quelques secondes, puis clignote pendant quelques secondes de plus.

Le déclenchement du carillon et du témoin se répète si le conducteur ne boucle pas sa ceinture de sécurité alors que le véhicule est en mouvement. Si la ceinture du conducteur est déjà bouclée, le carillon et le témoin ne se déclenchent pas.

Témoin de rappel de bouclage de la ceinture de sécurité du passager

Quelques secondes après le démarrage du moteur, un carillon retentit pendant plusieurs secondes pour rappeler au passager avant qu'il doit boucler sa ceinture de sécurité. Ceci ne se produit que si le sac gonflable du passager est activé. Se reporter à *Système de détection des occupants à la page 1-71* pour plus d'informations. Le témoin de ceinture de sécurité du passager, situé sur le tableau de bord, s'allume et reste allumé pendant plusieurs secondes, puis clignote pendant plusieurs secondes supplémentaires.

Ce carillon et ce témoin se déclenchent à nouveau si le passager ne boucle pas sa ceinture de sécurité et que le véhicule se déplace.

Si la ceinture de sécurité du passager est bouclée, le carillon et le témoin ne se déclenchent pas.

Témoin de sac gonflable prêt à fonctionner (AIRBAG)

Le système recherche des défaillances sur le circuit électrique des sacs gonflables. Le témoin reste allumé pour vous signaler un problème électrique. Le système vérifie le détecteur de sacs gonflable, les prétendeurs, les modules de sacs gonflables, le câblage et le module de détection d'impact et de diagnostic. Se reporter à *Système de sac gonflable à la page 1-61* pour plus d'informations sur le système de sacs gonflables.

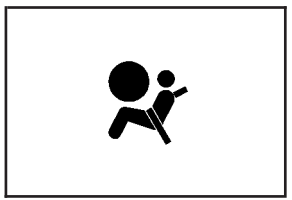

Le témoin de disponibilité de sac gonflable clignote quelques secondes lors du démarrage. Si le témoin ne s'allume pas à ce moment, le faire réparer immédiatement.

⚠ ATTENTION:

Si le témoin de disponibilité des sacs gonflables reste allumé après le démarrage du véhicule, le système de sac gonflable ne fonctionne peut-être pas de manière correcte. Les sacs gonflables du véhicule risquent de ne pas se gonfler lors d'une collision ou même de se gonfler sans collision. Afin d'éviter toute blessure, faire réparer le véhicule immédiatement.

Si le système de sacs gonflables présente un problème, un message des sacs gonflables peut s'afficher au centralisateur informatique de bord (CIB). Se reporter à la rubrique *Centralisateur informatique de bord - Avertissements et messages à la page 3-50* pour plus d'informations.

Témoin de l’état du sac gonflable du passager

Le véhicule est équipé d’un système de détection du passager. Se reporter à *Système de détection des occupants à la page 1-71* pour d’importantes informations relatives à la sécurité. Le tableau de bord est doté d’un témoin d’état de sac gonflable du passager.

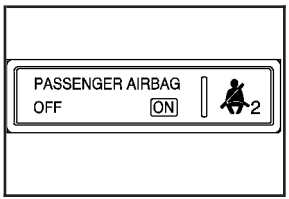

États-Unis

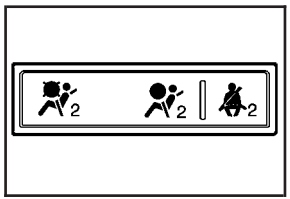

Canada

Lorsque le véhicule démarre, le témoin d’état de sac gonflable du passager illumine ON (activé) et OFF (désactivé), ou le symbole d’activation et de désactivation pendant quelques secondes, au moment de la vérification du système. Si vous démarrez le véhicule à l’aide du dispositif de démarrage à distance (selon l’équipement), il est possible que vous n’assistiez pas à la vérification du système. Ensuite, après plusieurs secondes, le témoin d’état affiche ON (activé) ou OFF (désactivée) pour vous informer de l’état du sac gonflable frontal du passager avant droit.

Si le mot ON (activée) ou le symbole d’activation est allumé sur le témoin d’état de sac gonflable de passager, cela veut dire que le sac gonflable frontal de passager avant droit et le sac gonflable latéral intégré au siège sont activés (peuvent se gonfler).

Si le mot OFF (désactivé) ou le symbole correspondant du témoin de sac gonflable est allumé, cela signifie que le système de détection a désactivé le sac gonflable frontal du passager avant et le sac gonflable latéral intégré au siège.

Si, quelques secondes plus tard, les deux témoins d'état restent allumés ou s'ils ne s'allument pas du tout, cela peut indiquer l'existence d'un problème relatif aux témoins ou au système de détection du passager. Consulter le concessionnaire pour tout service d'entretien.

⚠ ATTENTION:

Si le témoin de disponibilité du sac gonflable s'allume et reste allumé, ceci signifie que le système de sacs gonflables est défectueux. Pour éviter de vous blesser ou de blesser d'autres personnes, faire réparer au plus vite le véhicule. Se reporter à *Témoin de sac gonflable prêt à fonctionner (AIRBAG) à la page 3-32* pour de plus amples informations, y compris des informations importantes relatives à la sécurité.

Témoin du système de charge

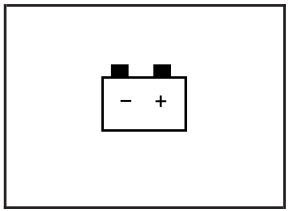

Ce témoin s'allume brièvement lorsque la clé de contact est tournée en position START (démarrage) sans que le moteur ne tourne, pour indiquer son bon fonctionnement.

Si tel n'est pas le cas, le véhicule doit être contrôlé par le concessionnaire.

Le témoin devrait s'éteindre lorsque le moteur démarre. S'il reste allumé ou s'allume en cours de route, il peut s'agir d'un problème au niveau du système de charge. Un message de système de charge peut également s'afficher au centralisateur informatique de bord (CIB). Se reporter à *Centralisateur informatique de bord - Avertissements et messages à la page 3-50* pour de plus amples informations. Ce témoin peut indiquer un problème au niveau de la courroie d'entraînement de la génératrice ou un autre problème électrique. Faire vérifier immédiatement le système de charge. Si vous devez parcourir une courte distance alors que ce témoin est allumé, désactiver tous les accessoires tels que la radio et le climatiseur.

Témoin du système de freinage

Le système de freinage hydraulique du véhicule comporte deux parties. Si l'une d'elles ne fonctionne pas, l'autre peut encore fonctionner et arrêter le véhicule. Pour un bon freinage, il faut que les deux parties fonctionnent normalement.

Si le témoin d'avertissement s'allume, cela signifie que le système de freinage est défectueux. Le faire vérifier immédiatement.

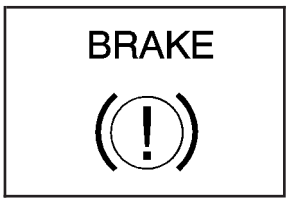

États-Unis

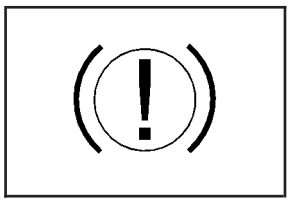

Canada

⚠ ATTENTION:

Le système de freinage peut ne pas fonctionner correctement si le témoin du système de freinage est allumé. Conduire avec ce témoin allumé peut causer une collision. Si le témoin est toujours allumé après le rangement et l'arrêt du véhicule, faire remorquer celui-ci pour intervention.

Ce témoin s'allume brièvement lorsque la clé est en position ON/RUN (marche). Si ce n'est pas le cas, faire réparer le véhicule par votre concessionnaire. Si le système fonctionne de manière correcte, le témoin s'éteint.

Quand le contact est mis, le témoin du système de freinage s'allume également lorsque le frein de stationnement est serré. Ce témoin reste allumé si le frein de stationnement n'est pas complètement desserré. S'il reste allumé une fois le frein de stationnement desserré, c'est l'indice d'un problème de freins.

Le centralisateur informatique de bord (CIB) peut afficher un message BRAKE FLUID (liquide de frein). Voir *Centralisateur informatique de bord - Avertissements et messages à la page 3-50* pour plus d'information.

Si le témoin s'allume en cours de route, se garer prudemment. La pédale peut être plus dure ou se rapprocher du plancher. Le véhicule peut s'immobiliser moins rapidement. Arrêter le moteur puis redémarrer à une ou deux reprises. Si le témoin est toujours allumé, faire remorquer et réparer le véhicule. Se reporter à la rubrique *Remorquage du véhicule à la page 4-29*.

Témoin de système de freinage antiblocage

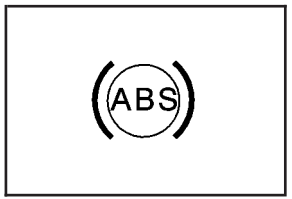

Sur les véhicules équipés du système de freinage antiblocage (ABS), ce témoin s'allume brièvement au démarrage du moteur.

Si ce n'est pas le cas, faire réparer le véhicule par votre concessionnaire. Si le système fonctionne de manière correcte, le témoin s'éteint.

Si le témoin ABS reste allumé, couper le contact. Si le témoin s'allume en roulant, s'arrêter dès que possible et couper le contact. Puis, redémarrer le moteur pour réinitialiser le système. Si le témoin ABS reste encore allumé ou s'allume en roulant, cela signifie que votre véhicule doit être réparé. Si le témoin du système de freinage normal n'est pas allumé, les freins fonctionnent toujours, mais la fonction antiblocage ne peut être utilisée. Si le témoin du système de freinage normal est allumé aussi, les freins antiblocage ne fonctionnent pas et les freins ordinaires présentent une défectuosité. Se reporter à la rubrique *Témoin du système de freinage à la page 3-35*.

Si le véhicule est équipé d'un centralisateur informatique de bord (CIB), voir *Centralisateur informatique de bord - Avertissements et messages à la page 3-50* pour les messages du CIB au sujet des freins.

Commande de stabilité électronique/témoin de traction asservie/témoin

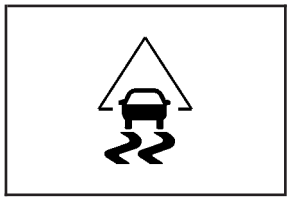

Le témoin du système de contrôle électronique de la stabilité (ESC) ou du système de traction asservie (TCS) s'allume brièvement au démarrage du moteur.

Si ce n'est pas le cas, faire réparer le véhicule par le concessionnaire. Si le système fonctionne de manière correcte, le témoin s'éteint.

Ce témoin, ainsi que les messages appropriés du centralisateur informatique de bord (CIB), indiquent quand le système ESC et le TCS fonctionnent ou sont désactivés.

Si le témoin s'allume et reste allumé, le TCS et éventuellement le système ESC ont été désactivés. Contrôler les messages du CIB pour déterminer le système désactivé ou ne fonctionnant pas. Si le système ne fonctionne pas, le véhicule doit être réparé. Contacter votre concessionnaire.

Lorsque le TCS est désactivé, le patinage des roues n'est pas limité. Lorsque le système ESC est désactivé, il n'aide plus à maintenir le contrôle directionnel du véhicule.

Si le témoin s'allume et clignote, le TCS ou le système ESC fonctionne activement. Lorsque le message LOW TRACTION (traction faible) apparaît, le système limite le patinage des roues. Lorsque le message ESC ACTIVE (ESC actif) apparaît, le système contribue à maintenir le contrôle directionnel du véhicule.

Se reporter aux rubriques *Commande électronique de stabilité à la page 4-6* et *Système de traction asservie (TCS) à la page 4-8* pour plus de renseignements.

Se reporter à *Centralisateur informatique de bord - Avertissements et messages à la page 3-50* pour de plus amples informations sur les messages associés à ce témoin.

Témoin de température du liquide de refroidissement

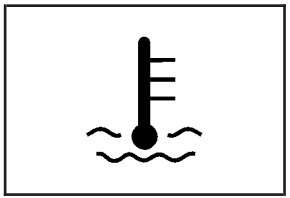

Ce témoin signale une surchauffe du liquide de refroidissement ou une panne du ventilateur du radiateur.

Ce témoin s'allume brièvement au démarrage du moteur. Si ce n'est pas le cas, faire réparer le véhicule par le concessionnaire. Si le système fonctionne de manière correcte, le témoin s'éteint.

Si le témoin s'allume et si le véhicule a été utilisé dans des conditions normales, quitter la route, arrêter le véhicule et couper le contact aussitôt que possible.

Se reporter à *Système de refroidissement à la page 5-22* pour plus de renseignements.

Témoin de pression des pneus

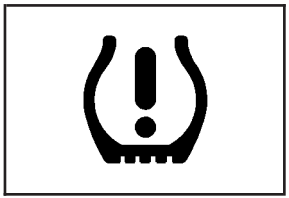

Sur les véhicules dotés d'un témoin de pression des pneus, ce témoin s'allume brièvement lorsque le moteur démarre.

Il fournit de l'information concernant les pressions des pneus et le système de surveillance de la pression des pneus (TPMS).

Si le témoin reste allumé

Ceci indique qu'un ou plusieurs pneus sont fortement sous-gonflés.

Un message de pression des pneus du centralisateur informatique de bord (CIB) peut accompagner le témoin. Se reporter à *Centralisateur informatique de bord - Avertissements et messages à la page 3-50* pour de plus amples informations. S'arrêter au plus vite dans un emplacement sûr et contrôler la pression des pneus. S'ils sont sous-gonflés, les gonfler à la pression correcte. Se reporter à *Pneus à la page 5-46* pour de plus amples informations.

Lorsque le témoin commence par clignoter puis reste allumé

Ceci indique qu'il pourrait y avoir un problème de système de surveillance de la pression des pneus. Le témoin clignote pendant une minute environ puis reste constamment allumé pour le restant du cycle d'allumage. Cette séquence se répète à chaque cycle d'allumage. Se reporter à *Système de surveillance de la pression des pneus à la page 5-54* pour de plus amples informations.

Témoin d'anomalie

Témoin de vérification du moteur

Un système informatisé appelé OBD II (diagnostics embarqués de deuxième génération) surveille le fonctionnement des systèmes de commande d'alimentation, d'allumage et de contrôle des émissions. Il garantit que les niveaux d'émissions sont acceptables pendant toute la durée de vie du véhicule, ce qui contribue à créer un environnement plus propre.

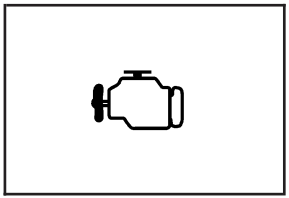

Ce témoin s'allume lorsque le contact est mis mais que le moteur ne tourne pas, pour vérifier son bon fonctionnement. S'il ne s'allume pas, faire réparer le véhicule par votre concessionnaire.

Si le témoin de vérification du moteur s'allume et reste allumé alors que le moteur tourne, cela signale un problème d'OBD II et la nécessité d'une intervention.

Les défaillances sont souvent signalées par le système avant qu'elle n'apparaissent. Prêter attention au témoin peut protéger le véhicule contre les dommages les plus sérieux. Ce système aide le technicien à diagnostiquer correctement une défaillance.

Remarque: **Si le véhicule roule continuellement avec ce témoin allumé, au bout d'une certaine période le dispositif antipollution risque de ne plus fonctionner comme il se doit, la consommation de carburant peut augmenter et le moteur risque de ne plus tourner de manière optimale. Ceci pourrait entraîner des réparations coûteuses qui ne sont pas forcément couvertes par la garantie du véhicule.**

Remarque: **Les modifications apportées au moteur, à la boîte de vitesses ou aux systèmes d'échappement, d'admission ou d'alimentation du véhicule, ou le remplacement des pneus d'origine par des pneus dont les caractéristiques (TPC) ne sont pas identiques peuvent avoir un effet sur le dispositif antipollution du véhicule et provoquer l'allumage de ce témoin. Les modifications effectuées sur ces systèmes pourraient entraîner des réparations coûteuses non couvertes par la garantie du véhicule. De plus, ceci peut faire échouer un test obligatoire d'inspection/d'entretien du dispositif antipollution. Se reporter à la rubrique *Accessoires et modifications à la page 5-4*.**

Ce témoin s'allume d'une des deux façons suivantes en cas de défectuosité :

Clignotement du témoin: Des ratés de moteur ont été détectés. Les ratés augmentent les gaz d'échappement du véhicule et peuvent endommager le dispositif antipollution. Le véhicule a peut-être besoin d'un diagnostic et d'un entretien.

Les actions suivantes peuvent prévenir des dommages plus importants au véhicule :

- Réduire la vitesse du véhicule.
- Éviter les accélérations brusques.
- Éviter la montée de pentes raides.

Si le témoin continue de clignoter, arrêter le véhicule lorsque vous pouvez le faire en toute sécurité. Rechercher un endroit sûr pour stationner le véhicule. Couper le contact, attendre au moins 10 secondes et redémarrer le moteur. Si le témoin clignote toujours, suivre les étapes précédentes et se rendre dès que possible chez le concessionnaire pour faire réparer le véhicule.

Le témoin reste allumé: Une défaillance dans le dispositif antipollution a été détectée dans le véhicule. Le véhicule a peut-être besoin d'un diagnostic et d'une réparation.

Une défaillance du système antipollution peut être résolue comme suit :

- Vérifier si le bouchon du réservoir de carburant est bien en place. Se reporter à la rubrique *Remplissage du réservoir à la page 5-10*. Le système de diagnostic peut déterminer si le bouchon du réservoir n'est plus là ou s'il a été mal posé. Un bouchon de réservoir de carburant manquant ou desserré permet au carburant de s'évaporer dans l'atmosphère. Quelques trajets avec un bouchon bien posé devraient éteindre le témoin.
- Si le véhicule a traversé une flaque d'eau profonde, le système électrique du véhicule peut être humide. Cette condition se corrige normalement une fois que le système électrique est sec. Quelques trajets devraient éteindre le témoin.
- S'assurer de faire le plein avec du carburant de qualité. L'utilisation d'un carburant de qualité inférieure entraînera un fonctionnement moins efficace du moteur et peut causer : un calage du moteur après le démarrage ou lors de l'engagement d'un rapport, des ratés du moteur, des hésitations ou des décélérations momentanées au cours des accélérations. Ces conditions peuvent disparaître lorsque le moteur s'est réchauffé.

  Si une ou plusieurs de ces conditions se produisent, utiliser un carburant d'une autre marque. La consommation d'un plein réservoir de carburant approprié sera requise pour éteindre le témoin.

  Se reporter à *Indice d'octane à la page 5-7*.

Si aucune des actions précédentes n'a permis d'éteindre le témoin, faire vérifier le véhicule par le concessionnaire. Celui-ci possède l'équipement d'essai et les outils de diagnostic adéquats pour réparer tout problème électrique ou mécanique qui a pu survenir.

Programmes d'inspection de dispositifs antipollution et d'entretien

Certains gouvernements d'états/provinciaux et régionaux ont mis sur pied ou sont en train de mettre sur pied des programmes d'inspection du dispositif antipollution du véhicule. Si le véhicule échoue à cette inspection, vous risquez de ne pouvoir immatriculer le véhicule.

Voici certaines choses à savoir afin d'assurer que le véhicule n'échoue pas à l'inspection :

- Le véhicule échouera à l'inspection si le témoin de vérification du moteur est allumé alors que le moteur tourne, ou s'il est éteint alors que la clé est à la position ON/RUN (marche).
- Le véhicule échouera à l'inspection si le système de OBD II (diagnostic embarqué) détermine que les systèmes principaux du dispositif antipollution n'ont pas été complètement diagnostiqués par le système. Le véhicule sera considéré comme n'étant pas prêt pour l'inspection. Ceci peut se produire si la batterie a récemment été remplacée ou si elle est déchargée. Le système de diagnostic est conçu pour évaluer les systèmes principaux du dispositif antipollution pendant une conduite normale. Ceci peut exiger plusieurs jours de conduite normale. Si ceci a été fait et que le véhicule ne satisfait toujours pas à la vérification d'état de marche du système de OBD II (diagnostic embarqué), le concessionnaire peut se charger de préparer votre véhicule pour l'inspection.

Témoin de pression d'huile

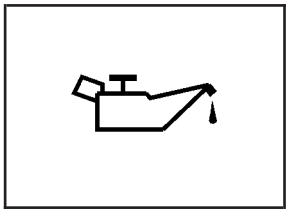

Si la pression d'huile moteur du véhicule est faible, ce témoin reste allumé après le démarrage du moteur ou s'allume en cours de route, avec émission d'un signal sonore.

⚠ ATTENTION:

Ne pas continuer à rouler si la pression d'huile est faible. Le moteur peut devenir tellement chaud qu'il peut prendre feu. Quelqu'un pourrait être brûlé. Vérifier l'huile dès que possible et faire réparer le véhicule.

Remarque: **Le manque d'entretien correcte de l'huile moteur peut endommager le moteur. Les réparations ne seront pas couvertes par la garantie du véhicule. Toujours respecter le programme d'entretien de ce manuel pour les vidanges d'huile moteur.**

Ceci indique que le moteur ne reçoit pas suffisamment d'huile. Il se peut que le moteur manque d'huile ou qu'il existe un autre problème relatif à la pression d'huile. Le faire réparer immédiatement.

Ce témoin s'allume brièvement lorsque le contact est mis pour montrer qu'il fonctionne correctement. S'il ne s'allume pas lorsque le contact est mis, cela peut être dû à un problème d'ampoule. Le faire réparer immédiatement.

Témoin de sécurité

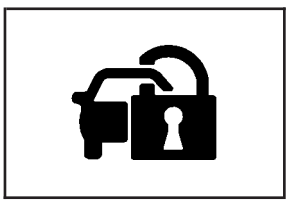

Pour obtenir des renseignements sur ce témoin et le système antivol du véhicule, se reporter à *Système anti-cambriolage à la page 2-21*.

Indicateur du régulateur de vitesse automatique

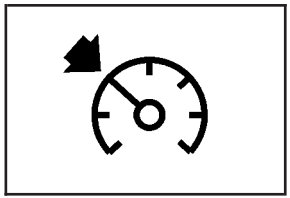

Le témoin du régulateur automatique de vitesse s'allume chaque fois que celui-ci est activé.

Le témoin s'éteint lorsque le régulateur est désactivé. Se reporter à la rubrique *Régulateur de vitesse automatique à la page 3-10* pour obtenir de plus amples informations.

Témoin de feux de route

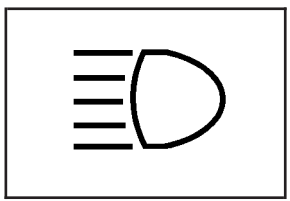

Ce témoin s'allume lorsque les feux de route sont utilisés.

Se reporter à *Commande de feux de route et feux de croisement à la page 3-8* pour plus de renseignements.

Jauge de carburant

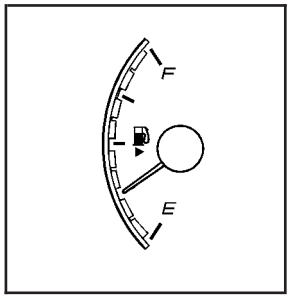

États-Unis

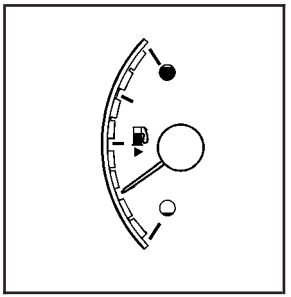

Canada

Lorsque le contact est mis, l'indicateur de carburant indique la quantité de carburant restant dans le réservoir. Lorsque l'indicateur s'approche du niveau vide, un message s'affiche au centralisateur informatique de bord (CIB). Il reste encore un peu de carburant, mais le plein doit être effectué sans tarder. La flèche située sur la jauge de carburant indique le côté du véhicule sur lequel se trouve le volet du réservoir.

Voici quatre situations qui inquiètent certains automobilistes. Elles sont normales et n'indiquent aucun problème avec l'indicateur de carburant :

- À la station-service, la pompe s'arrête avant que l'indicateur montre que le réservoir est plein.
- Il faut un peu plus ou un peu moins de carburant pour remplir le réservoir que ne le montre l'indicateur de niveau de carburant. Par exemple, l'aiguille indique que le réservoir de carburant est à moitié plein, mais en réalité pour faire le plein il faut ajouter un peu plus ou un peu moins de carburant que la moitié de la capacité du réservoir.
- L'aiguille de l'indicateur oscille un peu dans les virages ou à l'accélération.
- L'indicateur revient à vide lorsque le contact est coupé.

Mode d’arrêt automatique

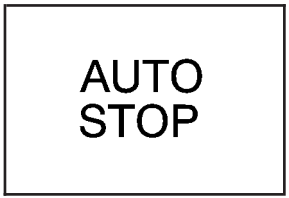

États-Unis

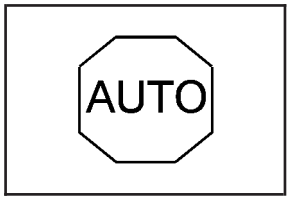

Canada

Le témoin AUTO STOP (arrêt automatique) du tachymètre indique que le moteur est arrêté et en mode de réduction de consommation.

Lorsque le contact est coupé, l’aiguille du tachymètre tombe vers le témoin OFF (arrêt).

Si le contact est mis, que le véhicule est en mode AUTO STOP (arrêt automatique) et que la porte du conducteur est ouverte, un carillon retentit.

Jauge de charge/assistance

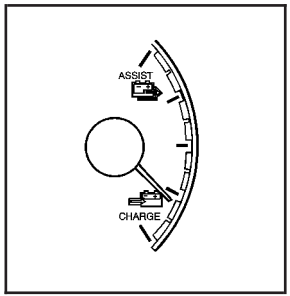

La jauge CHARGE/ASSIST (charge/assistance) affiche la charge entrante et sortante de la batterie hybride.

Lorsque la jauge indique ASSIST (assistance), le moteur électrique fournit une assistance pour une accélération maximale.

Lorsque la jauge indique CHARGE, le moteur électrique fonctionne comme générateur pour effectuer un freinage régénératif au cours d’une décélération. Se reporter à *Freinage par récupération à la page 2-36* pour de plus amples informations.

La jauge indique également CHARGE lorsque le système recharge la batterie hybride.

Si la batterie hybride ou d’autres composants hybrides sont très chauds ou froids, les fonctions de CHARGE et ASSIST (assistance) peuvent être suspendues jusqu’à ce que les températures des composants soient normales.

Témoin d’économie de carburant

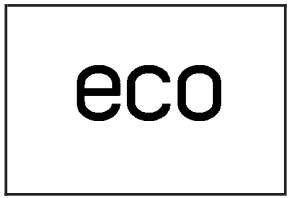

S’il est activé, ce témoin s’allume brièvement lorsque le véhicule démarre.

Si ce n’est pas le cas, faire réparer le véhicule par votre concessionnaire. Si le système fonctionne de manière correcte, le témoin s’éteint.

Ce témoin s’allume lorsque le véhicule est en situation d’économie de carburant correspondante ou supérieure à l’économie de carburant cible.

Une conduite permettant d’améliorer les économies de carburant allonge le temps d’allumage du témoin d’économie de carburant.

Ce témoin peut être activé ou désactivé à partir du centralisateur informatique de bord (CIB). Se reporter à la rubrique *Personnalisation CIB du véhicule à la page 3-56* pour en savoir plus.

Centralisateur informatique de bord (CIB)

Votre véhicule est équipé d’un centralisateur informatique de bord (CIB). Le CIB vous informe sur l’état des nombreux dispositifs de votre véhicule. Le CIB permet également d’afficher les modes du menu de personnalisation des paramètres du conducteur et les messages d’avertissement/d’état. Tous les messages s’affichent sur l’écran du CIB situé en bas du groupe d’instruments du tableau de bord.

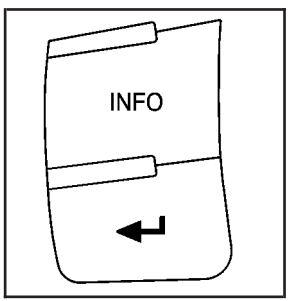

Les boutons du CIB se trouvent sur le côté gauche du volant.

INFO (information): Appuyer sur ce bouton pour faire défiler les affichages de mode d’information du véhicule.

(réinitialiser/remise à zéro): Appuyer sur ce bouton pour réinitialiser certains affichages du mode d'information, pour paramétrer un mode du menu de personnalisation, ou pour accuser réception d'un message d'avertissement.

Appuyer simultanément sur les boutons d'information et de réinitialisation et les maintenir enfoncés pendant une seconde, puis les relâcher pour entrer dans le menu de personnalisation. Pour plus d'informations, se reporter à *Personnalisation CIB du véhicule à la page 3-56*.

Fonctionnement et affichages du centralisateur informatique de bord

Le centralisateur informatique de bord (CIB) s'allume lorsque le contact est mis. Le CIB comporte différents modes auxquels on peut accéder en appuyant sur ses boutons. Les fonctions des boutons sont décrites ci-dessous.

Modes d'information

INFO (information): Appuyer sur ce bouton pour faire défiler les modes d'information suivants :

Température extérieure

La température extérieure s'affiche en même temps que le compteur kilométrique et le totalisateur partiel. La température extérieure est affichée en degrés Fahrenheit (°F) ou Celsius (°C). La température extérieure s'affiche à gauche de l'écran du CIB et le compteur kilométrique ou le totalisateur partiel s'affiche à droite de l'écran.

Compteur kilométrique

Appuyer sur le bouton d'information jusqu'à ce que la température extérieure et le compteur kilométrique apparaissent. Ce mode affiche la distance totale parcourue par le véhicule en kilomètres (km) ou en milles (mi).

Pour afficher les mesures du centralisateur informatique de bord (CIB) en unités de mesure métriques ou anglaises, se reporter à « UNITS » (unités) sous *Personnalisation CIB du véhicule à la page 3-56*.

Compteur journalier

Appuyer sur le bouton information jusqu'à ce que la température extérieure et A ou B s'affichent. Ces modes indiquent la distance parcourue en kilomètres (km) ou en milles (mi) depuis la dernière remise à zéro de chacun des totalisateurs partiels. Les deux totalisateurs partiels peuvent être utilisés simultanément.

Pour réinitialiser le totalisateur partiel, appuyer sur le bouton de réinitialisation et le maintenir enfoncé pendant quelques secondes lorsque le totalisateur partiel souhaité est affiché.

FUEL RANGE (autonomie de carburant)

Appuyer sur le bouton information jusqu'à ce que la mention FUEL RANGE (autonomie de carburant) s'affiche. Ce mode indique la distance que vous pouvez parcourir en kilomètres (km) ou en milles (mi) sans vous ravitailler en carburant. Ce calcul repose sur la consommation de carburant et sur la quantité de carburant restant dans le réservoir.

Lorsque le niveau de carburant est bas, FUEL RANGE LOW (faible autonomie de carburant) s'affiche.

Le calcul d'autonomie est basé sur une moyenne du carburant consommé selon les conditions de conduite récentes. Ces données sont mises à jour au fur et à mesure que les conditions de conduite évoluent. Vous ne pouvez pas remettre à zéro le mode FUEL RANGE (autonomie de carburant).

MPG (L/100 KM) AVG (consommation moyenne)

Appuyer sur le bouton d'information jusqu'à ce que MPG (L/100 KM) AVG (consommation moyenne) s'affiche. Ce mode indique la consommation en milles par gallon (MPG) ou litres par 100 kilomètres (L/100 km) du véhicule en tenant compte des conditions de conduite actuelles et antérieures.

Pour réinitialiser la consommation moyenne, appuyer sur le bouton de réinitialisation et le maintenir enfoncé lorsque MPG (L/100 KM) AVG (consommation moyenne) est affiché. La consommation moyenne de carburant est ensuite calculée à partir de ce moment. Si la consommation moyenne n'est pas réinitialisée, elle est constamment mise à jour chaque fois que le véhicule roule.

MPG (L/100 KM) INST (consommation instantanée)

Appuyer sur le bouton d'information jusqu'à ce que MPG (L/100 KM) INST (consommation instantanée) s'affiche. Ce mode indique la consommation de carburant à un moment donné et varie fréquemment lorsque les conditions de conduite changent. Ce mode affiche la consommation instantanée en milles par gallon (mpg) ou en litres par 100 kilomètres (L/100 km). À la différence de la consommation moyenne de carburant, cet écran ne peut pas être réinitialisé.

Dans la plupart des conditions de roue libre, 99 MPG (0 L/100KM) s'affiche pour indiquer que le moteur électrique/la génératrice est en fonction et que le moteur ne consomme pas de carburant. Au cours d'un arrêt au ralenti, AUTOSTOP (arrêt automatique) s'affiche pour indiquer que le moteur électrique/la génératrice est hors fonction, que le moteur à essence est hors fonction et que le moteur ne consomme pas de carburant.

AV SPEED (vitesse moyenne)

Appuyer sur le bouton information jusqu'à ce que la mention AV SPEED (vitesse moyenne) s'affiche. Ce mode indique la vitesse moyenne du véhicule en kilomètres à l'heure (km/h) ou en milles à l'heures (mi/h).

Pour réinitialiser la vitesse moyenne du véhicule, appuyer sur le bouton de réinitialisation et le maintenir enfoncé lorsque AV SPEED (vitesse moyenne) est affiché.

OIL LIFE (durée de vie de l'huile du moteur)

Appuyer sur le bouton d'information jusqu'à ce que OIL LIFE (durée de vie de l'huile du moteur) s'affiche. L'indicateur d'usure de l'huile du moteur affiche une estimation de la vie utile de l'huile restante. Il affiche 100% lorsque le système est réinitialisé après une vidange d'huile. Il indique quand effectuer une vidange selon un calendrier qui tient compte des conditions de conduite.

Bien que l'indicateur d'usure de l'huile du moteur surveille le degré d'usure de l'huile, un entretien supplémentaire est recommandé dans le programme d'entretien de ce manuel. Se reporter à *Huile à moteur à la page 5-15* et à *Entretien prévu à la page 6-5*.

Toujours réinitialiser l'indicateur d'usure de l'huile du moteur après une vidange d'huile. Se reporter à « Comment réinitialiser l'indicateur d'usure de l'huile du moteur » sous *Indicateur d'usure d'huile à moteur à la page 5-18*.

COOLANT (liquide de refroidissement)

Appuyer sur le bouton d'information jusqu'à ce que la mention COOLANT (liquide de refroidissement) s'affiche. Ce mode indique la température du liquide de refroidissement du moteur en degrés Celsius (°C) ou Fahrenheit (°F).

Pression des pneus

Sur les véhicules dotés du système de surveillance de la pression des pneus (TPMS), la pression de chaque pneu peut être affichée au CIB. La pression est affichée en kiloPascals (kPa) ou en livres par pouces carrés (psi). Appuyer sur le bouton d'information jusqu'à ce que LF ## PSI (kPa) ## RF s'affiche pour les pneus avant. Appuyer de nouveau sur le bouton d'information jusqu'à ce que LR ## PSI (kPa) ## RR s'affiche pour les pneus arrière.

Si une pression insuffisante est détectée sur un pneu en cours de route, un message vous conseillant de vérifier sa pression apparaît sur l'afficheur. Se reporter aux rubriques *Gonflement - Pression des pneus à la page 5-52* et *Centralisateur informatique de bord - Avertissements et messages à la page 3-50* pour de plus amples informations.

Centralisateur informatique de bord - Avertissements et messages

Ces messages s'affichent si un problème est détecté dans l'un des systèmes de votre véhicule.

Un message s'efface lorsque le problème affectant le véhicule a disparu. Pour accuser réception d'un message et l'effacer, appuyer sur n'importe lequel des boutons du CIB. Si le problème persiste, le message d'avertissement s'affichera à nouveau la prochaine fois que le moteur sera éteint et remis en route. Dans la majorité des cas, un carillon d'avertissement retentit lorsque le message s'affiche. D'autres messages d'avertissement peuvent également s'afficher.

AUTO LIGHTS OFF (système d'allumage automatique des phares désactivé)

Ce message s'affiche si le système d'allumage automatique des phares est désactivé avec le commutateur de phares. Se reporter à *Système de phares automatiques à la page 3-16* pour plus d'informations.

AUTO LIGHTS ON (système d'allumage automatique des phares activé)

Ce message s'affiche si le système d'allumage automatique des phares est activé avec le commutateur de phares. Se reporter à *Système de phares automatiques à la page 3-16* pour plus d'informations.

BRAKE FLUID (liquide de freins)

Ce message s'affiche, contact est mis, lorsque le niveau du liquide de freins est bas. Le témoin d'avertissement du système de freinage du tableau de bord s'allume également. Se reporter à *Témoin du système de freinage à la page 3-35* pour de plus amples informations. Faire réviser le système de freinage par un concessionnaire dès que possible.

CHANGE OIL SOON (vidanger l'huile sous peu)

Ce message s'affiche lorsque la durée de vie de l'huile moteur est dépassée et qu'il faut faire une vidange.

Lorsque ce message est accepté et effacé de l'écran, l'indicateur d'usure de l'huile du moteur doit encore être réinitialisé séparément. Se reporter à *Indicateur d'usure d'huile à moteur à la page 5-18* et *Entretien prévu à la page 6-5* pour plus d'informations.

CHECK GAS CAP (vérifier le bouchon du réservoir)

Ce message s'affiche si le bouchon de réservoir n'a pas été serré à fond. Vérifier à nouveau le bouchon pour vous assurer qu'il est bien en place. Le message doit s'effacer au bout de quelques déplacements avec le bouchon bien en place.

CHECK TIRE PRESS (vérifier la pression des pneus)

Sur les véhicules dotés du système de surveillance de la pression des pneus (TPMS), ce message s'affiche lorsque la pression d'un ou de plusieurs pneus du véhicule doit être vérifiée. Si un message de pression de pneu s'affiche au CIB, s'arrêter dès que possible. Vérifier la pression des pneus et la régler à la valeur indiquée sur l'étiquette d'information sur les pneus. Se reporter à *Pneus à la page 5-46*, *Chargement du véhicule à la page 4-23* et *Gonflement - Pression des pneus à la page 5-52* pour plus d'informations. Le CIB affiche également les valeurs de pression des pneus. Se reporter à *Fonctionnement et affichages du centralisateur informatique de bord à la page 3-47*. Si la pression des pneus est basse, le témoin de basse pression des pneus s'allume. Se reporter à *Témoin de pression des pneus à la page 3-39*.

CRUISE ENGAGED (régulateur de vitesse activé)

Ce message s'affiche lorsque le régulateur de vitesse est actif. Pour plus d'informations, se reporter à *Régulateur de vitesse automatique à la page 3-10*.

DOOR AJAR (porte entrouverte)

Ce message s'affiche si une ou plusieurs portes du véhicule ne sont pas bien fermées. Vérifier la fermeture complète de la (des) porte(s).

ENGINE DISABLED (désactivation du démarrage)

Ce message s'affiche si le système de démarrage du moteur est désactivé. Faire réviser le véhicule immédiatement par votre concessionnaire.

ENG PWR REDUCED (puissance du moteur réduite)

Ce message apparaît lorsque la puissance du moteur du véhicule est réduite. Une puissance de moteur réduite peut affecter la capacité d'accélération du véhicule. Si ce message apparaît sans qu'il y ait réduction des performances, se rendre à la destination. Les performances pourront être réduites la prochaine fois que vous conduirez le véhicule. Vous pouvez conduire le véhicule à vitesse réduite lorsque ce message est affiché mais l'accélération et la vitesse peuvent être limitées. Chaque fois que ce message reste affiché, amener votre véhicule chez votre concessionnaire pour le faire réparer dans les meilleurs délais.

ESC ACTIVE (contrôle électronique de stabilité activé)

Si votre véhicule est équipé de la commande de stabilité électronique (ESC), ce message s'affiche et le témoin ESC/TCS du tableau de bord clignote quand l'ESC vous assiste dans le contrôle de la direction du véhicule. Vous pouvez percevoir ou entendre le fonctionnement du système et voir ce message au CIB. Ceci peut indiquer une route glissante. Régler votre conduite en conséquence. Ce message peut rester allumé pendant quelques secondes après la fin de l'assistance ESC. Ceci est normal. Se reporter à *Commande électronique de stabilité à la page 4-6* et à *Commande de stabilité électronique/témoin de traction asservie/témoin à la page 3-37* pour plus d'information.

ESC OFF (contrôle électronique de stabilité hors fonction)

Si votre véhicule est équipé du contrôle électronique de stabilité (ESC), ce message s'affiche et le témoin ESC/TCS du groupe d'instruments du tableau de bord reste allumé quand l'ESC est mis hors fonction. Régler votre conduite en conséquence. Se reporter à *Commande électronique de stabilité à la page 4-6* et à *Commande de stabilité électronique/témoin de traction asservie/témoin à la page 3-37* pour plus d'information.

HOOD AJAR (capot entrouvert)

Ce message apparaît lorsque le capot n'est pas correctement fermé. Vérifier si le capot est complètement fermé. L'arrêt automatique du moteur ne fonctionne pas si le capot est entrouvert.

ICE POSSIBLE (possibilité de verglas)

Ce message s'affiche quand la température extérieure est suffisamment basse pour provoquer le gel de la chaussée. Adapter votre conduite en conséquence.

KEY FOB BATT LOW (pile de l'émetteur RKE faible)

Ce message s'affiche lorsque la pile de l'émetteur de télédéverrouillage est usée. Remplacer la pile de l'émetteur. Se reporter à « Remplacement de la pile » sous *Fonctionnement du système de télédéverrouillage à la page 2-5*.

LOW FUEL (bas niveau de carburant)

Ce message s'affiche lorsque le niveau de carburant de votre véhicule est bas. Vous devez faire le plein dès que possible. Pour plus d'informations, se reporter à *Jauge de carburant à la page 3-44*, *Carburant à la page 5-7*, et *Remplissage du réservoir à la page 5-10*.

LOW TRACTION (traction réduite)

Ce message s'affiche et le témoin ESC/TCS du groupe d'instruments du tableau de bord clignote quand le système limite activement le patinage des roues. Ce message peut indiquer une route glissante. Régler votre conduite en conséquence. Ce message reste allumé quelques secondes après l'arrêt de la limitation du patinage. Se reporter à *Système de traction asservie (TCS) à la page 4-8* et à *Commande de stabilité électronique/témoin de traction asservie/témoin à la page 3-37* pour plus d'information.

LOW WASHER FLUID (bas niveau de liquide de lave-glace)

Ce message s'affiche lorsque le niveau de lave-glace est bas. Remplir le réservoir de lave-glace au niveau correct dès que possible. Se reporter à *Liquide de lave-glace à la page 5-30*.

POWER STEERING (direction assistée)

Ce message s'affiche si un problème a été détecté au niveau de la direction assistée. Faire réparer le véhicule immédiatement par un concessionnaire.

PUSH PARK PEDAL (frein de stationnement serré)

Ce message s'affiche si le frein de stationnement est resté serré. Se reporter à *Frein de stationnement à la page 2-36* pour de plus amples renseignements.

SERVICE AIR BAG (réparer le système de sacs gonflables)

Ce message apparaît en cas de problème avec le système de sacs gonflables. Faire réviser immédiatement le véhicule par votre concessionnaire.

SERVICE ESC (réparer l'ESC)

Ce message s'affiche et un carillon retentit si un problème d'ESC est détecté. Le témoin ESC/TCS s'allume également au groupe d'instruments du tableau de bord. Ce témoin reste allumé aussi longtemps que le problème détecté persiste. Quand ce message s'affiche, le système ne fonctionne pas. Régler votre conduite en conséquence. Se reporter à *Commande électronique de stabilité à la page 4-6* et à *Commande de stabilité électronique/témoin de traction asservie/témoin à la page 3-37* pour plus d'information.

Si ce message apparaît pendant la conduite, se ranger sur le côté de la route dès que possible et arrêter prudemment le véhicule. Essayer de réinitialiser le système en coupant le contact, puis en le remettant. Si ce message reste affiché ou réapparaît pendant la conduite, votre véhicule doit être réparé. Faire vérifier le système ESC par votre concessionnaire dès que possible.

SERVICE HYBRID (réparer les composants hybrides)

Ce message s'affiche si les composants hybrides doivent être réparés. Le véhicule doit être réparé par votre concessionnaire.

SERVICE TRACTION (réparer la traction asservie)

Ce message s'affiche et un carillon retentit si un problème est détecté. Le témoin ESC/TCS s'allume également au groupe d'instruments du tableau de bord. Ce témoin reste allumé aussi longtemps que le problème détecté persiste. Quand ce message s'affiche, le système ne fonctionne pas. Régler votre conduite en conséquence. Se reporter à *Système de traction asservie (TCS) à la page 4-8* et à *Commande de stabilité électronique/témoin de traction asservie/témoin à la page 3-37* pour plus d'information. Faire réparer aussi vite que possible le système par votre concessionnaire.

SRVC HILL START (réparer le système d'assistance au démarrage en côte)

Ce message apparaît en cas de problème d'assistance au démarrage en côte. Le véhicule doit être réparé par votre concessionnaire.

SVC TIRE MONITOR (réparer le système de surveillance des pneus)

Sur les véhicules à système de surveillance de la pression des pneus (TPMS), ce message s'affiche si une partie du TPMS ne fonctionne pas correctement. Le témoin de pression des pneus clignote également puis reste allumé pendant ce cycle d'allumage. Se reporter à *Témoin de pression des pneus à la page 3-39*. Plusieurs situations peuvent provoquer l'apparition de ce message. Se reporter à *Fonctionnement du dispositif de surveillance de la pression de pneu à la page 5-56* pour de plus amples informations. Si le témoin d'avertissement s'allume et reste allumé, ce peut être l'indication d'un problème de TPMS. Consulter votre concessionnaire.

TRACTION OFF (traction asservie hors fonction)

Ce message s'affiche et le témoin ESC/TCS du groupe d'instruments du tableau de bord reste allumé quand le système est mis hors fonction. Régler votre conduite en conséquence. Se reporter à *Système de traction asservie (TCS) à la page 4-8* et à *Commande de stabilité électronique/témoin de traction asservie/témoin à la page 3-37* pour plus d'information.

TRUNK AJAR (coffre entrouvert)

Ce message s'affiche lorsque le coffre est mal fermé. Vérifier la fermeture complète du coffre. Se reporter à *Coffre à la page 2-15* pour de plus amples informations.

Personnalisation CIB du véhicule

Votre véhicule est équipé de fonctions de personnalisation qui vous permettent de programmer certaines options selon vos préférences. Toutes les fonctions répertoriées peuvent ne pas être disponibles sur votre véhicule. Seules les fonctions disponibles apparaissent sur le centralisateur informatique de bord (CIB).

Les paramètres par défaut des fonctions de personnalisation ont été configurés à l'usine, mais ont peut-être été modifiés depuis.

Pour modifier les réglages des fonctions, procéder comme suit :

Entrer dans le menu de personnalisation

1. Allumer le contact lorsque le véhicule est à l'arrêt.

   Il est conseillé d'éteindre les phares pour ne pas décharger la batterie.

2. Appuyer simultanément sur les boutons d'information et de réinitialisation et les maintenir enfoncés pendant une seconde, puis les relâcher pour entrer dans le menu de personnalisation.

   Si la vitesse du véhicule est supérieure à 3 km/h (2 mi/h), seules les menus ECO TELLTALE (témoin ECO) et UNITS (unités) seront accessibles.

3. Appuyer sur le bouton d'information pour faire défiler les modes disponibles du menu de personnalisation.

   Appuyer sur le bouton de réinitialisation pour faire défiler les réglages disponibles pour chaque mode.

   Si vous n'effectuez aucune sélection dans les dix secondes, les informations précédemment affichées réapparaissent à l'écran.

Modes du menu de personnalisation

OIL LIFE RESET (remise à zéro de l'indicateur d'usure de l'huile du moteur)

Lorsque cette option s'affiche, l'indicateur d'usure de l'huile du moteur peut être réinitialisé. Pour ce faire, se reporter à *Indicateur d'usure d'huile à moteur à la page 5-18*. Pour plus d'informations, se reporter à « OIL LIFE » (indicateur d'usure de l'huile du moteur) sous *Fonctionnement et affichages du centralisateur informatique de bord à la page 3-47*.

UNITS (unités)

Cette fonction vous permet de sélectionner les unités de mesure que le CIB utilisera pour afficher les informations sur le véhicule. Lorsque UNITS (unités) apparaît à l'écran, appuyer sur le bouton de réinitialisation pendant au moins une seconde pour faire défiler les réglages disponibles :

ENGLISH (anglaise) (par défaut aux États-Unis): Toutes les informations sont affichées en mesures anglaises.

METRIC (métrique) (par défaut au Canada): Toutes les informations sont affichées en mesures métriques.

Pour sélectionner un paramètre et passer à la fonction suivante, presser le bouton information lorsque le paramètre désiré s'affiche au CIB.

LOCK HORN (avertisseur sonore au verrouillage)

Cette fonction, qui permet de déclencher l'avertisseur sonore du véhicule à chaque fois que le bouton de verrouillage de l'émetteur de télédéverrouillage (RKE) est pressé, peut être activée ou désactivée. Lorsque LOCK HORN (avertisseur sonore au verrouillage) apparaît à l'écran, appuyer sur le bouton de réinitialisation pendant au moins une seconde pour faire défiler les réglages disponibles :

OFF (désactivé) (par défaut): L'avertisseur sonore ne retentit pas à la première pression sur le bouton de verrouillage de l'émetteur RKE. L'avertisseur sonore retentit à la seconde pression.

ON (activée): L'avertisseur sonore retentit à la première pression sur le bouton de verrouillage de l'émetteur RKE.

Se reporter à *Fonctionnement du système de télédéverrouillage à la page 2-5* pour plus de renseignements.

Pour sélectionner un paramètre et passer à la fonction suivante, presser le bouton information lorsque le paramètre désiré s'affiche au CIB.

UNLOCK HORN (avertisseur sonore au déverrouillage)

Cette fonction, qui permet de déclencher l'avertisseur sonore du véhicule à la première pression du bouton de déverrouillage de l'émetteur de télédéverrouillage (RKE), peut être activée ou désactivée. Lorsque UNLOCK HORN (avertisseur sonore au déverrouillage) apparaît à l'écran, appuyer sur le bouton de réinitialisation pendant au moins une seconde pour faire défiler les réglages disponibles :

OFF (désactivé) (par défaut): L'avertisseur sonore ne retentit pas lorsque le bouton de déverrouillage de l'émetteur RKE est pressé.

ON (activée): L'avertisseur sonore retentit à la première pression du bouton de déverrouillage de l'émetteur RKE.

Se reporter à *Fonctionnement du système de télédéverrouillage à la page 2-5* pour plus de renseignements.

Pour sélectionner un paramètre et passer à la fonction suivante, presser le bouton information lorsque le paramètre désiré s'affiche au CIB.

LIGHT FLASH (clignotement de l'éclairage)

Cette fonction, qui permet de faire clignoter les feux de détresse/clignotants à l'extérieur du véhicule chaque fois que l'un des boutons de verrouillage, déverrouillage ou déverrouillage du coffre de l'émetteur de télédéverrouillage (RKE) est pressé, peut être activée ou désactivée. Lorsque LIGHT FLASH (clignotement de l'éclairage) apparaît à l'écran, appuyer sur le bouton de réinitialisation pendant au moins une seconde pour faire défiler les réglages disponibles :

OFF (désactivée): Les feux de détresse/clignotants ne clignotent pas quand les boutons de verrouillage, déverrouillage ou déverrouillage du coffre de l'émetteur de RKE sont pressés.

ON (activé) (par défaut): Les feux de détresse/clignotants clignotent quand les boutons de verrouillage, déverrouillage ou déverrouillage du coffre de l'émetteur RKE sont pressés.

Se reporter à *Fonctionnement du système de télédéverrouillage à la page 2-5* pour plus de renseignements.

Pour sélectionner un paramètre et passer à la fonction suivante, presser le bouton information lorsque le paramètre désiré s'affiche au CIB.

DELAY LOCK (verrouillage temporisé)

Cette fonction, qui temporise le verrouillage du véhicule, peut être activée ou désactivée. Lorsque DELAY LOCK (verrouillage temporisé) apparaît à l'écran, appuyer sur le bouton de réinitialisation pendant au moins une seconde pour faire défiler les réglages disponibles :

ON (activé) (par défaut): Les portes sont verrouillées uniquement cinq secondes après la fermeture de la dernière porte. Vous pouvez annuler temporairement le verrouillage temporisé en appuyant une deuxième fois sur le commutateur de verrouillage électrique ou sur le bouton de verrouillage situé sur l'émetteur de télédéverrouillage.

OFF (désactivée): Les portes se verrouilleront immédiatement lorsque vous appuierez sur le commutateur de verrouillage électrique ou sur le bouton de verrouillage de l'émetteur de télédéverrouillage.

Se reporter à *Portes à verrouillage électrique à la page 2-12*, *Verrouillage temporisé à la page 2-12*, et *Fonctionnement du système de télédéverrouillage à la page 2-5* pour plus de renseignements.

Pour sélectionner un paramètre et passer à la fonction suivante, presser le bouton information lorsque le paramètre désiré s'affiche au CIB.

AUTO UNLK (déverrouillage automatique)

Cette fonction, qui permet au véhicule de déverrouiller automatiquement certaines portes, peut être activée ou désactivée. Lorsque AUTO UNLK (déverrouillage automatique) apparaît à l'écran, appuyer sur le bouton de réinitialisation pendant au moins une seconde pour faire défiler les réglages disponibles :

ALL (toutes les portes) (par défaut): Toutes les portes sont déverrouillées automatiquement.

DRIVER (conducteur): La porte du conducteur est déverrouillée automatiquement.

NONE (aucun): Aucune porte n'est déverrouillée automatiquement. Vous devez déverrouiller les portes manuellement.

Se reporter à *Verrouillage automatique programmable des portes à la page 2-13* pour plus de renseignements.

Pour sélectionner un paramètre et passer à la fonction suivante, presser le bouton information lorsque le paramètre désiré s'affiche au CIB.

UNLK (déverrouillage)

Cet écran apparaît uniquement si DRIVER (conducteur) ou ALL (toutes) est sélectionné pour la fonction AUTO UNLK (déverrouillage automatique). Cette fonction détermine le moment où le déverrouillage automatique se produira. Lorsque UNLK (déverrouillage) apparaît à l'écran, appuyer sur le bouton de réinitialisation pendant au moins une seconde pour faire défiler les réglages disponibles :

KEY OFF (clé en position d'arrêt): Les portes sont déverrouillées lorsque la clé est tournée à la position d'arrêt.

SHIFT TO P (passer en position de stationnement (P)) (par défaut): Les portes se déverrouillent lorsque le véhicule est passé à la position de stationnement (P).

Se reporter à *Verrouillage automatique programmable des portes à la page 2-13* pour plus de renseignements.

Pour sélectionner un paramètre et passer à la fonction suivante, presser le bouton information lorsque le paramètre désiré s'affiche au CIB.

EXT LIGHTS (éclairage périmétrique)

Cette fonction, qui permet d'allumer l'éclairage périmétrique à l'extérieur du véhicule chaque fois que vous appuyez sur le bouton de déverrouillage de l'émetteur de télédéverrouillage (RKE), peut être activée ou désactivée. Lorsque EXT LIGHTS (éclairage périmétrique) apparaît à l'écran, appuyer sur le bouton de réinitialisation pendant au moins une seconde pour faire défiler les réglages disponibles :

OFF (désactivée): L'éclairage périmétrique extérieur ne s'allume pas lorsque vous appuyez sur le bouton de déverrouillage de l'émetteur de télédéverrouillage.

ON (activé) (par défaut): L'éclairage périmétrique extérieur s'allume lorsque vous appuyez sur le bouton de déverrouillage de l'émetteur de télédéverrouillage.

Se reporter à *Fonctionnement du système de télédéverrouillage à la page 2-5* pour plus de renseignements.

Pour sélectionner un paramètre et passer à la fonction suivante, presser le bouton information lorsque le paramètre désiré s'affiche au CIB.

LANGUAGE (langue)

Cette fonction vous permet de sélectionner les unités de mesure que le centralisateur informatique de bord utilisera pour afficher les informations sur le véhicule. Lorsque LANGUAGE (langue) apparaît à l'écran, appuyer sur le bouton de réinitialisation pendant au moins une seconde pour faire défiler les réglages disponibles :

ENGLISH (anglais) (par défaut): Tous les messages apparaîtront en anglais.

FRENCH (français): Tous les messages apparaîtront en français.

SPANISH (espagnol): Tous les messages apparaîtront en espagnol.

GERMAN (allemand): Tous les messages s'afficheront en allemand.

Pour sélectionner un paramètre et passer à la fonction suivante, presser le bouton information lorsque le paramètre désiré s'affiche au CIB.

ECO TELLTALE (témoin d'économie de carburant)

Cette fonction permet d'activer ou de désactiver le témoin d'économie de carburant. Lorsque ECO TELLTALE (témoin d'économie de carburant) apparaît à l'écran, presser et maintenir le bouton de réinitialisation pendant au moins une seconde pour faire défiler les réglages disponibles :

ON (activé) (par défaut): Le témoin d'économie de carburant s'allume lorsqu'une conduite économe en carburant est adoptée.

OFF (désactivée): Le témoin d'économie de carburant ne s'allume pas, même si une conduite économe en carburant est adoptée.

Se reporter à *Témoin d'économie de carburant à la page 3-46* pour plus de renseignements.

Pour sélectionner un paramètre et sortir du mode menu de personnalisation, presser le bouton d'informations lorsque le paramètre désiré s'affiche au CIB.

Sortie du menu de personnalisation

Vous quittez le menu de personnalisation lorsque l'une des conditions suivantes se produit :

- Dix secondes se sont écoulées.
- Le contact est coupé.
- Vous avez atteint la fin de la liste du menu de personnalisation.

Systèmes audio

Déterminer le type de radio équipant le véhicule et lire les pages suivantes pour se familiariser avec ses fonctions.

⚠ ATTENTION:

Ne pas garder les yeux sur la route pendant une période prolongée peut entraîner un accident pouvant vous blesser ou blesser d'autres personnes. Ne pas prêter une attention prolongée à la manipulation des dispositifs de divertissement en roulant.

Ce système donne accès à de nombreux menus audio et non audio.

Pour éviter de quitter la route des yeux en roulant, effectuer les opérations suivantes lorsque le véhicule est en stationnement :

- Se familiariser avec le fonctionnement et les commandes du système audio.
- Régler la tonalité, ajuster les haut-parleurs et prérégler les stations de radio.

Pour obtenir de plus amples renseignements, se reporter à la rubrique *Conduite défensive à la page 4-2*.

Remarque: **Contacter le concessionnaire avant d'ajouter un équipement.**

L'ajout d'équipements audio ou de communication peut interférer avec le fonctionnement du moteur, de la radio ou d'autres systèmes du véhicule et éventuellement les endommager. Suivre les règlementations fédérales relatives aux équipements mobiles de radio et de téléphonie.

Remarque: **Les carillons relatifs aux ceintures de sécurité, frein de stationnement, et autres fonctions marchent avec le système de radio/divertissement GM. Si cet équipement est remplacé ou si des équipements supplémentaires sont ajoutés à votre véhicule, les carillons risquent de ne plus fonctionner. S'assurer que les équipements de remplacement ou supplémentaires soient compatibles avec votre véhicule avant de les installer. Se reporter à la rubrique *Accessoires et modifications à la page 5-4*.**

Le véhicule est doté d'une fonction de prolongation de l'alimentation des accessoires (RAP). Grâce à cette fonction, le système audio peut fonctionner même après avoir coupé le contact. Se reporter à *Prolongation d'alimentation des accessoires à la page 2-27* pour plus de renseignements.

Réglage de l'horloge

Pour régler l'heure et la date :

1. Tourner la clé en position ACC/ACCESSORY (accessoires) ou ON/RUN (marche).
   Presser ⏻ pour allumer la radio.
2. Presser 🕘 pour afficher HR, MIN, MM, DD, YYYY (heure, minutes, mois, jour et année).
3. Presser la touche située en dessous de l'un de ces onglets pour le modifier.
4. Pour avancer l'heure ou la date, procéder de l'une des manières suivantes :
   - Presser la touche situé sous l'onglet sélectionné.
   - Presser ⏭ SEEK (recherche), ou ⏩ FWD (avant).
   - Tourner ♫ dans le sens horaire.
5. Pour reculer l'heure ou la date, procéder de l'une des manières suivantes :
   - Presser ⏮ SEEK (recherche), ou ⏪ REV (arrière).
   - Tourner ♫ dans le sens antihoraire.

La date ne s'affiche pas automatiquement. Pour voir la date, presser ⏲ lorsque la radio est allumée. L'affichage de la date disparaît après quelques secondes et l'écran revient à l'affichage normal de la radio et de l'heure.

Pour modifier le paramètre par défaut d'affichage de l'heure sous forme 12 heures en 24 heures ou modifier le paramètre par défaut d'affichage de la date sous forme mois/jour/année en jour/mois/année :

1. Presser ⏲ puis sur la touche se trouvant sous la flèche vers l'avant jusqu'à l'affichage de l'heure 12H et 24H, et de la date MM/DD/YYYY (mois, jour, et année) et DD/MM/YYYY (jour, mois, et année).
2. Presser la touche située sous l'option désirée.
3. Presser à nouveau ⏲ pour valider l'option par défaut sélectionnée, ou laisser l'écran s'éteindre.

Autoradio(s)

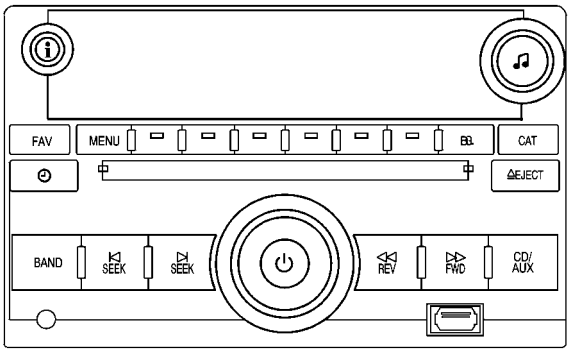

Radio avec CD (MP3) et port USB illustrée, radio avec lecteur CD (MP3) similaire

Le système audio du véhicule comprend l'une de ces radios.

Système de radiocommunication de données (RDS)

La radio peut être dotée du RDS. La fonction RDS est disponible uniquement sur les stations FM diffusant des informations RDS. Ce système repose sur la réception d'informations spécifiques depuis ces stations et fonctionne uniquement lorsque les informations sont disponibles. Lorsque la radio est syntonisée sur une station FM-RDS, le nom ou l'indicatif d'appel de la station s'affiche. Dans de rares cas, une station de radio peut diffuser des informations incorrectes provoquant un mauvais fonctionnement de la radio. Dans ce cas, contacter la station de radio.

Fonctionnement de la radio

⏻ **(alimentation/volume):** Presser pour mettre le système en/hors fonction. Tourner pour augmenter ou diminuer le volume.

Volume autoréglable (SCV): Les radios à fonction de volume autoréglable (SCV) ajustent automatiquement le volume de la radio pour compenser le bruit de la route et du vent lorsque le véhicule accélère ou ralentit, de manière à ce que le volume soit constant.

Pour activer le SCV :

1. Régler le volume de la radio selon le niveau souhaité.
2. Presser MENU pour afficher le menu de configuration de la radio.
3. Presser la touche située sous l'onglet AUTO VOLUM (volume automatique) sur l'écran de la radio.
4. Presser la touche située sous le réglage SCV désiré (OFF (hors fonction), Low (bas), Med (moyen) ou High (élevé)) pour sélectionner le niveau de compensation du volume radio. L'écran s'éteint au bout de 10 secondes environ. Plus le réglage est élevé, plus la compensation du volume radio sera élevée à haute vitesse.

Recherche d’une station

BAND (bande): Presser pour choisir FM, AM ou XM[MC].

♫ (syntonisation): Tourner pour sélectionner les stations.

⋈ **SEEK (recherche):** Presser pour rechercher ou explorer les stations de la bande sélectionnée dont le signal émis est puissant.

- Pour rechercher des stations, presser et relâcher ⋈ SEEK (recherche) pour passer à la station précédente et y rester.
- Pour explorer les stations, presser et maintenir ⋈ SEEK (recherche) pendant quelques secondes jusqu’à ce qu’un signal sonore retentisse. La radio passe à une station, la diffuse pendant quelques secondes, puis passe à la station suivante. Presser à nouveau ⋈ SEEK pour mettre fin à l’exploration.
- Pour explorer les stations préréglées dans la bande sélectionnée, presser et maintenir ⋈ SEEK (recherche) pendant quatre secondes jusqu’à ce qu’un double signal sonore retentisse. La radio passe à une station préréglée, la diffuse pendant quelques secondes, puis passe à la station préréglée suivante. Presser à nouveau ⋈ SEEK pour mettre fin à l’exploration des stations préréglées.

⋈ **SEEK (recherche):** Presser pour rechercher ou explorer les stations de la bande sélectionnée dont le signal émis est puissant.

- Pour rechercher des stations, presser et relâcher ⋈ SEEK (recherche) pour passer à la station suivante et y rester.
- Pour explorer les stations, presser et maintenir ⋈ SEEK (recherche) pendant quelques secondes jusqu’à ce qu’un signal sonore retentisse. La radio passe à une station, la diffuse pendant quelques secondes, puis passe à la station suivante. Presser à nouveau ⋈ SEEK pour mettre fin à l’exploration.
- Pour explorer les stations préréglées dans la bande sélectionnée, presser et maintenir ⋈ SEEK (recherche) pendant quatre secondes jusqu’à ce qu’un double signal sonore retentisse. La radio passe à une station préréglée, la diffuse pendant quelques secondes, puis passe à la station préréglée suivante. Presser à nouveau ⋈ SEEK pour mettre fin à l’exploration des stations préréglées.

i (information): Sur les véhicules à fonctions XM, MP3, WMA ou RDS, presser i pour afficher des informations textuelles additionnelles relatives à la station FM-RDS ou XM actuelle ou à la chanson du CD, MP3 ou WMA. Le titre de la chanson s'affiche sur la ligne supérieure de l'écran et les informations relatives à l'artiste sur la ligne inférieure si des informations sont disponibles au cours d'une retransmission XM, CD, MP3 ou WMA. Si aucune information n'est disponible, « Aucune information » s'affiche.

Mémorisation d'une station de radio

Nous encourageons les conducteurs à configurer leurs stations de radio préférées lorsque leur véhicule est en stationnement (P). Syntoniser vos stations préférées à l'aide des touches, du bouton favoris et des commandes au volant. Se reporter à la rubrique *Conduite défensive à la page 4-2*.

FAV (favoris): Un maximum de 36 stations peuvent être programmées comme stations préférées à partir des six touches situées sous les onglets de fréquence radio et à l'aide du bouton de la page des stations de radio préférées (bouton FAV). Presser FAV (favoris) pour parcourir les six pages de radios préférées, chaque page comportant six stations préférées. Chaque page de radios préférées peut comporter une combinaison de stations AM, FM ou XM. Les réglages d'équilibre droite/gauche et avant/arrière et de tonalité sont également mémorisés avec les stations préférées.

Pour mémoriser une station comme station préférée :

1. Syntoniser sur la station radio désirée et ajuster les paramètres d'équilibre droite/gauche et avant/arrière et de tonalité aux niveaux désirés.
2. Presser FAV (favoris) pour afficher la page sur laquelle vous souhaiter enregistrer la station.
3. Presser et maintenir l'une des six touches jusqu'à ce qu'un bip retentisse.
4. Répéter ces étapes pour chaque radio à enregistrer comme station préférée.

Pour configurer le nombre de pages de stations préférées :

1. Presser MENU pour afficher le menu de configuration de la radio.
2. Presser la touche situé sous l'onglet FAV 1 à 6.
3. Sélectionner le nombre désiré de pages favorites en pressant la touche située sous les numéros de page affichés.
4. Presser FAV (favoris) ou laisser le menu disparaître pour revenir à l'écran radio principal d'origine présentant les onglets de fréquence de station radio et entamer la programmation des stations favorites.

Auto Text (texte automatique) (système de radiodiffusion par satellite, CD, MP3 et WMA):
Si des informations supplémentaires sont disponibles pour la chanson actuellement lue, le texte défile automatiquement toutes les trois secondes au-dessus des présélections FAV (favoris) à l'écran de la radio.

Pour activer le texte automatique :

1. Presser MENU pour afficher le menu de configuration de la radio.
2. Presser la touche située sous l'onglet AUTO TXT (texte automatique) sur l'écran de la radio.
3. Presser la touche située sous l'onglet ON (en fonction) sur l'écran de la radio.

Si **i** est pressé et que le titre de la chanson ou les informations relatives à l'artiste sont plus longues que ce qui peut être affiché, les informations supplémentaires sont affichées toutes les trois secondes lorsque le texte automatique est activé.

Réglage de la tonalité (graves/moyens/aigus)

BASS/MID/TREB (graves, moyens ou aigus):
La radio peut afficher les tonalités BASS (graves), MID (moyens) et TREB (aigus).

Pour régler les paramètres de tonalité :

1. Presser ♫ jusqu'à ce que les onglets de contrôle de tonalité s'affichent.
2. Presser la touche située sous l'onglet désiré, puis tourner ♫ pour ajuster le paramètre sélectionné. Celui-ci peut également être ajusté en pressant une flèche SEEK (recherche) ou en pressant ▷▷ FWD (avant) ou ◁◁ REV (arrière).

La position médiane des 3 gammes de fréquence sonore BASS (graves), MID (moyens) et TREB (aigus) est obtenue en appuyant sur la touche correspondante pendant plus de 2 secondes. Un bip confirme le réglage.

La position médiane des fréquences sonores des haut-parleurs peut être obtenue en appuyant sur la touche ♫ pendant plus de deux secondes. Un bip confirme le réglage.

Si la fréquence d'une station est faible ou parasitée, diminuer le niveau des aigus.

EQ (égalisation): Appuyer sur ce bouton pour sélectionner des réglages d'égalisation prédéfinis.

Pour repasser en mode manuel, presser EQ (égalisation) jusqu'à ce que Manual (manuel) soit affiché ou bien régler manuellement les graves, les moyens et les aigus en pressant ♫.

Réglage des haut-parleurs (équilibre gauche/droite et avant/arrière)

Pour régler l'équilibre gauche/droite ou avant/arrière :

1. Presser ♫ jusqu'à ce que les étiquettes de contrôle de haut-parleurs s'affichent.
2. Presser la touche située sous l'onglet désiré, ou continuer à presser ♫ pour sélectionner l'onglet désiré.
3. Tourner ♫ pour ajuster le paramètre sélectionné. Celui-ci peut également être ajusté en pressant l'une des flèches SEEK (recherche).

   Sur certaines radios, ▷▷ FWD (avant) et ◁◁ REV (arrière) peuvent également être utilisées pour ajuster le niveau sélectionné.

La position médiane d'équilibre gauche/droite et avant/arrière est obtenue en pressant la touche située sous l'onglet BAL (équilibre gauche/droite) ou FADE (équilibre avant/arrière) pendant plus de deux secondes. Un bip confirme le réglage en position médiane.

La position médiane des fréquences sonores des haut-parleurs peut être obtenue en appuyant sur la touche ♫ pendant plus de deux secondes. Un bip confirme le réglage.

Recherche d'une catégorie de station (CAT)) (système de radiodiffusion par satellite XM uniquement)

CAT (catégorie): La radio peut être dotée d'un bouton CAT (catégorie).

Pour trouver et sélectionner une catégorie souhaitée :

1. Presser BAND (bande) jusqu'à l'affichage de la fréquence XM.
2. Presser CAT (catégorie) pour afficher les options de catégorie sur l'écran de la radio. Continuer de presser le bouton CAT jusqu'à ce que le nom de la catégorie désirée s'affiche.
3. Presser l'une des deux touches situées sous l'onglet de la catégorie désirée pour syntoniser immédiatement sur la première station XM associée à cette catégorie.

4. Pour passer à la station XM suivante ou précédente dans la catégorie sélectionnée, effectuer l'une des actions suivantes :
   - Tourner ♫.
   - Presser les touches sous les flèches gauche ou droite de l'écran de la radio.
   - Presser ⋈ SEEK (recherche), ou ⋈ SEEK.
5. Pour quitter le mode de recherche de catégorie, presser le bouton FAV (favoris) ou BAND pour afficher à nouveau les stations préférées.

Vous pouvez retirer les catégories XM que vous ne désirez pas à partir du menu de configuration. Pour retirer une catégorie non désirée :

1. Presser MENU pour afficher le menu de configuration de la radio.
2. Presser la touche située sous l'onglet XM CAT (catégorie XM).
3. Tourner ♫ pour afficher la catégorie à retirer.
4. Presser la touche située sous l'onglet Remove (retirer) jusqu'à ce que le nom de la catégorie ainsi que le mot Removed (retiré) s'affichent.
5. Répéter les étapes pour retirer des catégories supplémentaires.

Pour restaurer les catégories retirées, presser la touche située sous l'onglet Add (ajouter) lorsqu'une catégorie retirée est affichée ou presser la touche située sous l'onglet Restore All (tout restaurer).

Les catégories ne peuvent être supprimées ou ajoutées lorsque le véhicule roule à plus de 8 km/h (5 mi/h).

Messages radio

Calibration Error (erreur d'étalonnage): Apparaît si la radio n'est plus étalonnée correctement pour le véhicule. Le véhicule doit revenir chez le concessionnaire pour intervention.

Loc ou Locked (verrouillé): S'affiche quand le système THEFTLOCK^{MD} (dispositif antivol) a été activé. Amener le véhicule chez le concessionnaire pour intervention.

Si une erreur se reproduit à plusieurs reprises ou ne peut être corrigée, s'adresser à votre concessionnaire.

Service de radio par satellite XM

XM est un service de radiodiffusion par satellite couvrant les 48 états contigus des États-Unis et 10 provinces canadiennes. Les radios satellite XM proposent, avec un son de qualité numérique, un vaste éventail de programmes et musiques exempts de coupures publicitaires, et ce d'une côte à l'autre. Au cours de votre période d'essai ou lorsque vous vous y abonnez, vous bénéficierez d'un accès illimité à XM Radio Online (radio XM en ligne) lorsque vous n'êtes pas dans le véhicule. Des frais de service sont requis pour la réception des services XM. Pour plus d'informations, contacter XM via xmradio.com ou appeler le 1-800-929-2100 aux États-Unis et xmradio.ca ou appeler le 1-877-438-9677 au Canada.

Messages radio pour XM uniquement

Se reporter à *Messages autoradio XM à la page 3-82* plus loin dans cette section pour plus de détails.

Chargement d'un CD

Insérer partiellement un CD dans la fente, étiquette vers le haut. Le lecteur le rentre et la lecture du CD débute.

Lorsqu'un CD est inséré, le symbole CD apparaît. Au début de chaque piste, le numéro de piste est affiché.

Le lecteur de CD peut lire des minidisques de 8 cm (3 po) insérés dans un adaptateur. Les CD standard et les minidisques sont insérés de la même façon.

Éjection d'un CD

⏏ **EJECT (éjection):** Appuyer pour éjecter le CD. Si le CD n'est pas retiré dans les secondes qui suivent, le CD rentre automatiquement dans le lecteur.

Lecture d'un CD

Si le contact ou la radio est éteint alors qu'un CD se trouve dans le lecteur, celui-ci y restera. Lorsque le contact ou la radio sera rallumé, la lecture reprendra où elle a été interrompue, si le CD était la dernière source sélectionnée.

♫ **(syntonisation):** Tourner pour sélectionner les pistes du CD en cours de lecture.

⏮ **SEEK (recherche):** Presser pour aller au début de la piste actuelle, si plus de dix secondes de lecture se sont écoulées. Presser et maintenir ou presser plusieurs fois pour continuer à reculer à travers les pistes du CD.

⏭ **SEEK (recherche):** Presser pour aller à la piste suivante. Presser et maintenir ou presser plusieurs fois pour continuer à avancer à travers les pistes du CD.

⏪ **REV (recul):** Presser et maintenir pour reculer rapidement dans une piste. Le son est émis à volume réduit et le temps écoulé de la piste s'affiche. Relâcher pour reprendre la lecture de la piste.

▷▷ **FWD (avance rapide):** Presser et maintenir pour avancer rapidement dans une piste. Le son est émis à volume réduit et le temps écoulé de la piste s'affiche. Relâcher pour reprendre la lecture de la piste.

RDM (accès aléatoire): Les pistes peuvent être lues dans un ordre aléatoire plutôt que séquentiel.

Pour utiliser la lecture aléatoire :

1. Presser la touche située sous l'onglet RDM (accès aléatoire) jusqu'à l'affichage de Random Current Disc (lecture aléatoire du disque en cours).
2. Presser à nouveau cette touche pour désactiver la lecture aléatoire.

BAND (bande): Presser pour écouter la radio lors de la lecture d'un CD. Le CD reste dans le lecteur jusqu'à la prochaine lecture.

CD/AUX (lecteur de disque compact auxiliaire): Appuyer pour lire un disque en écoutant la radio. L'icône CD et un message indiquant le numéro de piste s'affiche quand un CD se trouve dans le lecteur. Réappuyer sur ce bouton et le système recherche automatiquement un dispositif d'entrée auxiliaire, tel qu'un lecteur audio portable. Si aucun lecteur audio portable n'est connecté, « No Aux Input Device Found » (aucun dispositif d'entrée auxiliaire) peut s'afficher.

Lecture d'un disque MP3 CD-R ou CD-RW

La radio peut être capable de lire les disques CD-R ou CD-RW MP3. Pour plus d'information, voir *À l'aide d'un MP3 à la page 3-75* plus loin dans cette section.

Messages du lecteur CD

CHECK DISC (vérification du disque): Si un message d'erreur s'affiche et/ou que le CD est éjecté, l'une des conditions suivantes peut en être la cause :

- Le lecteur de CD est brûlant. Lorsque la température revient à la normale, la lecture devrait reprendre.
- La route est très irrégulière. Lorsqu'elle sera plus douce, la lecture devrait reprendre.
- Le CD est sale, rayé, mouillé ou inséré à l'envers.
- Le taux d'humidité de l'air est très élevé. Attendre environ une heure et essayer de nouveau.
- Un problème est survenu lors de la gravure du CD.
- L'étiquette peut être coincée dans le lecteur.

Si le CD n'est pas lu correctement pour toute autre raison, essayer un disque que vous savez être en bon état de fonctionnement.

Si une erreur se produit à maintes reprises ou si elle ne peut pas être corrigée, contacter votre concessionnaire. Si la radio affiche un message d'erreur, noter celui-ci et le transmettre au concessionnaire.

Entretien des CD

Ranger les CD dans leur boîtier d'origine ou dans d'autres boîtiers de protection et les protéger des rayons du soleil et de la poussière. Le lecteur CD explore la face inférieure du disque. Si celle-ci est endommagée, le CD ne pourra plus être lu correctement, voire plus du tout. Ne pas toucher la face inférieure du CD lors de sa manipulation. Prendre le CD en le saisissant par les bords extérieurs ou le bord du trou et le bord extérieur.

Si la surface d'un CD est sale, utiliser un tissu doux et non pelucheux ou bien humecter un tissu doux et propre dans une solution détergente neutre et douce pour la nettoyer. S'assurer de procéder à l'essuyage en partant du centre pour revenir vers le bord.

Entretien du lecteur de CD

Ne pas ajouter d'étiquette sur un CD, car celle-ci pourrait se retrouver prise dans le lecteur. Utiliser un feutre pour écrire sur la face supérieure du CD si une description s'avère nécessaire.

Ne pas utiliser de produits de nettoyage de lentille de CD, car ceux-ci peuvent endommager le lecteur de CD.

Remarque: **Si vous collez une étiquette sur un CD, insérez plusieurs CD à la fois dans la fente ou tentez de lire des CD rayés ou endommagés, vous risquez d'endommager le lecteur de CD. Lorsque vous faites fonctionner le lecteur de CD, utiliser uniquement des CD en bon état et non munis d'étiquette, charger un CD à la fois et éloigner tous corps étrangers, liquides et débris du lecteur de CD et de la fente de chargement.**

Si un message d'erreur s'affiche, se reporter à « Messages du lecteur de CD » plus haut dans cette section.

Utilisation de la prise d’entrée auxiliaire

Le système radio peut être doté d’une prise d’entrée auxiliaire située sur le côté inférieur droit de la façade. Ce n’est pas une sortie audio; ne pas brancher le casque dans la prise d’entrée auxiliaire avant. Vous pouvez cependant connecter un dispositif audio externe, tel un iPod[MD], un ordinateur portable, un lecteur MP3, un changeur de CD, etc. à la prise d’entrée auxiliaire pour l’utiliser comme une autre source audio.

Les conducteurs sont invités à paramétrer les dispositifs auxiliaires quand le véhicule est à la position de stationnement (P). Se reporter à *Conduite défensive à la page 4-2* pour plus d’informations.

Pour utiliser un lecteur audio portable, connecter un câble de 3,5 mm (1/8 po) à la prise d’entrée auxiliaire avant de la radio. Lorsqu’un appareil est connecté, appuyer sur le bouton CD/AUX (lecteur de disque compact auxiliaire) de la radio pour commencer l’écoute via les hauts-parleurs du véhicule.

⏻ **(alimentation/volume):** Tourner pour ajuster le volume. Des réglages de volume supplémentaires peuvent s’avérer nécessaires si le volume de l’appareil portable est excessif ou insuffisant.

BAND (bande): Presser pour écouter la radio quand un périphérique audio portatif fonctionne. Celui-ci continue sa lecture jusqu’à son arrêt ou son extinction.

CD/AUX (lecteur de disque compact auxiliaire): Presser pour lire un CD quand un périphérique audio portatif fonctionne. Presser à nouveau pour que le système commence à reproduire le son du périphérique audio portatif connecté. Si aucun périphérique audio portatif n’est connecté, le message « No Aux Input Device Found » (aucun appareil auxiliaire connecté) s’affiche.

Utilisation du port USB

Les radios à port USB peuvent contrôler un périphérique de stockage USB ou un iPod[MD] à l'aide des boutons et commandes de la radio. Se reporter à *À l'aide d'un MP3 à la page 3-75* pour de plus amples informations sur la manière de connecter un périphérique USB ou un iPod.

Support USB

Le connecteur USB se trouve à l'avant de la radio et utilise la norme USB 2.0.

Périphériques USB supportés

- Clés USB
- Disques durs portables USB
- IPod de cinquième génération et ultérieurs
- IPod Nano de première, deuxième ou troisième générations
- IPod touch
- IPod classic

Pour un fonctionnement correct, s'assurer que l'iPod contient le microprogramme le plus récent de Apple[MD]. Celui-ci peut être mis à jour en utilisant l'application iTunes[MD] la plus récente. Consulter le site apple.com/itunes.

À l'aide d'un MP3

Format

Les radios pouvant accepter les disques MP3 peuvent lire les fichiers .mp3 enregistrés sur un CD-R ou CD-RW. Les radios dotés d'un port USB peuvent lire les fichiers .mp3 et .wma stockés sur un périphérique de stockage USB ainsi que les fichiers AAC stockés sur un iPod[MD].

Audio compressé

La radio peut lire des disques contenant à la fois des fichiers audio CD non compressés et des fichiers MP3. Si les deux formats sont présents sur le disque, la radio lit d'abord tous les fichiers MP3, puis les fichiers audio CD non compressés.

Structure de fichiers et de dossiers CD-R ou CD-RW supportée

La radio supporte :

- Jusqu'à 50 dossiers.
- Une profondeur allant jusqu'à 8 dossiers.
- Jusqu'à 50 listes de lecture.
- Jusqu'à 255 fichiers.
- Les listes de lecture comportant l'extension .m3u ou .wpl.
- Les fichiers comportant l'extension .mp3 ou .cda.

Structure de fichiers et de dossiers USB supportée

La radio supporte :

- Jusqu'à 700 dossiers.
- Une profondeur allant jusqu'à 8 dossiers.
- Jusqu'à 65 535 fichiers.
- Noms de dossiers et de fichiers allant jusqu'à 64 octets.
- Les fichiers comportant l'extension .mp3 ou .wma.
- Les fichiers AAC stockés sur un iPod.
- FAT16
- FAT32

Répertoire racine

Le répertoire racine est traité comme un dossier. Les fichiers sont stockés dans le répertoire racine lorsque le disque ou le périphérique de stockage ne comporte pas de dossiers. Les fichiers accessibles depuis le répertoire racine d'un CD sont affichés sous forme F1 ROOT (racine F1).

Dossier vide

Les dossiers ne contenant pas de fichiers sont sautés et le lecteur passe au dossier suivant contenant des fichiers.

Ordre de lecture

Les pistes sont lues dans l'ordre suivant :

- Le lecteur lit d'abord la première piste de la première liste de lecture et poursuit de façon séquentielle pour toutes les pistes de chaque liste de lecture. Lorsque la dernière piste de la dernière liste de lecture est lue, la lecture reprend à la première piste de la première liste de lecture.
- Le lecteur lit d'abord la première piste du premier dossier et poursuit de façon séquentielle pour toutes les pistes de chaque dossier. Lorsque la dernière piste du dernier dossier est lue, la lecture reprend à la première piste du premier dossier.

Lorsque la lecture d'un nouveau dossier débute, l'écran n'affiche pas automatiquement le nouveau nom de dossier sauf si le mode dossier a été choisi comme affichage par défaut. Le nouveau nom de piste s'affiche.

Système de fichiers et noms

Le nom de la chanson affiché sera celui indiqué sur l'identificateur ID3. Lorsque l'identificateur ID3 ne fournit aucun nom, la radio affiche le nom de fichier sans son extension (par exemple .mp3) comme nom de piste.

Les noms de pistes dépassant 32 caractères ou 4 pages sont tronqués. La radio n'affiche pas une partie des mots de la dernière page textuelle, ni l'extension du nom de fichier.

Listes de lecture préprogrammées

Les CD contenant des listes préprogrammées créées à l'aide de WinAmp[MC], MusicMatch[MC] ou Real Jukebox[MC] sont accessibles mais ces listes ne peuvent être modifiées à partir de la radio. Ces listes sont traitées comme des dossiers spéciaux contenant des fichiers audio compressés.

Les listes de lecture comportant une extension .m3u ou .pls et stockés sur un périphérique USB sont supportés par la radio à port USB.

Lecture d'un CD-R ou CD-RW MP3

(syntonisation): Tourner pour sélectionner les fichiers MP3 sur le CD en cours de lecture.

SEEK (recherche): Presser pour aller au début de la piste, si plus de dix secondes de lecture se sont écoulées. Presser et maintenir ou presser plusieurs fois pour continuer à reculer à travers les pistes.

SEEK (recherche): Presser pour aller à la piste suivante. Presser et maintenir ou presser plusieurs fois pour continuer à avancer à travers les pistes.

REV (recul): Appuyer et maintenir enfoncé pour reculer rapidement. Le son est émis à volume réduit et le temps écoulé du fichier s'affiche. Relâcher REV (arrière) pour reprendre la lecture.

FWD (avance rapide): Appuyer et maintenir enfoncé pour avancer rapidement. Le son est émis à volume réduit et le temps écoulé du fichier s'affiche. Relâcher FWD (avant) pour reprendre la lecture.

(dossier précédent): Presser la touche sous pour aller à la première piste du dossier précédent.

(dossier suivant): Presser la touche sous pour aller à la première piste du dossier suivant.

RDM (accès aléatoire): Vous pouvez écouter les fichiers MP3 du CD dans un ordre aléatoire plutôt que séquentiel. Presser la touche sous l'onglet RDM (accès aléatoire) jusqu'à ce que Random Current Disc (lecture aléatoire du disque actuel) s'affiche pour lire les pistes du CD actuel dans un ordre aléatoire. Presser à nouveau la même touche pour interrompre la lecture aléatoire.

(navigateur musical): Presser la touche sous pour écouter les fichiers lus dans l'ordre des artistes ou des albums. Le lecteur parcourt le disque pour trier les fichiers par étiquette ID3 d'artiste et d'album. Le parcours du disque peut prendre plusieurs minutes en fonction du nombre de fichiers sur le disque. La radio peut commencer la lecture pendant le balayage du disque en arrière-plan.

Quand le disque a été parcouru, le lecteur lit les fichiers par ordre d'artiste. Le nom de l'artiste dont le morceau est en cours de lecture s'affiche à la seconde ligne de l'écran. Quand tous les morceaux de cet artiste ont été lus, le lecteur passe à l'artiste suivant dans l'ordre alphabétique et commence la lecture des fichiers de cet artiste.

Pour écouter les fichiers d'un autre artiste, presser la touche située sous l'une des flèches. Le disque passe à l'artiste suivant ou précédent dans l'ordre alphabétique. Continuer à presser l'une des touches sous les flèches jusqu'à l'affichage du nom de l'artiste désiré.

Pour passer de la lecture par artiste à la lecture par album :

1. Presser la touche situé sous l'onglet Sort By (trier par).
2. Presser l'une des touches sous l'onglet album dans l'écran de tri.
3. Presser la touche sous l'onglet Back (retour) pour revenir à l'écran principal du navigateur musical.

Le nom d'album s'affiche à la seconde ligne entre les flèches et les morceaux de l'album en cours sont lus. Quand tous les morceaux de cet album ont été lus, le lecteur passe à l'album suivant dans l'ordre alphabétique du CD et commence à lire les fichiers MP3 de cet album.

Pour quitter le mode navigateur musical, presser la touche sous l'onglet Back (retour) pour revenir à la lecture MP3 normale.

Connexion d'un périphérique de stockage USB ou d'un iPod[MD]

Le port USB peut être utilisé pour contrôler un iPod ou un périphérique USB.

Connecter un périphérique USB au port USB situé à l'avant de la radio.

Pour connecter un iPod, connecter une extrémité du câble USB livré avec l'iPod au connecteur de la station d'accueil de l'iPod et connecter l'autre extrémité du câble au port USB situé à l'avant de la radio. Si le contact est mis et que la connexion USB fonctionne, « OK to disconnect » (déconnexion autorisée) et un logo GM peuvent apparaître à l'écran de l'iPod et iPod apparaît sur l'écran de la radio. Le contenu de l'iPod est affiché sur l'écran de la radio et la lecture débute.

L'iPod se charge lorsqu'il est connecté au véhicule si celui-ci est en position ACC/ACCESSORY (accessoires) ou ON/RUN (marche). Lorsque le contact est coupé, l'iPod est automatiquement désactivé et ne se charge pas, afin de ne pas décharger la batterie du véhicule.

Si vous avez un modèle d'iPod plus ancien qui n'est pas supporté, vous pouvez toujours l'écouter en le connectant à la prise d'entrée auxiliaire à l'aide d'un câble stéréo standard de 3,5 mm (1/8e po). Se reporter à « Utilisation de la prise d'entrée auxiliaire » plus haut pour de plus amples informations.

Utiliser la radio pour contrôler un périphérique de stockage USB ou un iPod

La radio peut contrôler un périphérique de stockage USB ou un iPod à l'aide des boutons et commandes de la radio et afficher les informations relatives aux chansons sur l'écran de la radio.

♫ **(syntonisation):** Tourner pour sélectionner les fichiers.

⏮ **SEEK (recherche):** Presser pour aller au début de la piste, si plus de dix secondes de lecture se sont écoulées. Presser et maintenir ou presser plusieurs fois pour continuer à reculer à travers les pistes.

⏭ **SEEK (recherche):** Presser pour aller à la piste suivante. Presser et maintenir ou presser plusieurs fois pour continuer à avancer à travers les pistes.

◁◁ **REV (recul):** Appuyer et maintenir enfoncé pour reculer rapidement. Le son est émis à volume réduit. Relâcher ◁◁ REV (arrière) pour reprendre la lecture. Le temps écoulé du fichier est affiché.

▷▷ **FWD (avance rapide):** Appuyer et maintenir enfoncé pour avancer rapidement. Le son est émis à volume réduit. Relâcher ▷▷ FWD (avant) pour reprendre la lecture. Le temps écoulé du fichier est affiché.

i (information): Presser pour afficher des informations supplémentaires sur la piste sélectionnée.

Utiliser les touches pour contrôler un périphérique de stockage USB ou un iPod

Les cinq touches sous l'écran de la radio sont utilisées pour contrôler les fonctions ci-dessous.

Pour utiliser les touches :

1. Presser la première des cinq touches sous l'écran de la radio pour afficher les fonctions reprises ci-dessous, ou presser la touche sous la fonction si elle est actuellement affichée.
2. Presser la touche sous l'onglet de la fonction pour utiliser celle-ci.

(pause): Presser la touche sous pour interrompre momentanément la lecture. L'onglet semble relevé lorsque la pause est utilisée. Presser à nouveau la touche sous pour reprendre la lecture.

Back (retour): Presser la touche sous l'onglet Back (retour) pour revenir à l'écran d'affichage principal de l'iPod ou au répertoire racine d'un périphérique de stockage USB.

(vue dossier): Presser la touche sous pour voir le contenu du dossier actuel d'un périphérique USB. Pour parcourir et sélectionner des fichiers :

1. Presser la touche sous .
2. Tourner pour parcourir la liste des dossiers.
3. Presser pour sélectionner le dossier désiré. S'il y a plus d'un dossier, répéter les étapes 1 et 2 jusqu'à ce que le dossier désiré soit atteint.
4. Tourner pour parcourir les fichiers dans le dossier sélectionné.
5. Presser pour sélectionner le fichier à lire.

Pour sauter dans de longues listes, les cinq touches peuvent être utilisées pour la parcourir dans l'ordre suivant :

- Première touche, premier élément de la liste.
- Deuxième touche, 20% de la liste.
- Troisième touche, 40% de la liste.
- Quatrième touche, 60% de la liste.
- Cinquième touche, 80% de la liste.

(navigateur musical): Presser la touche sous pour voir et sélectionner un fichier sur un iPod, en utilisant le système de menus de l'iPod. Les fichiers sont triés par :

- Listes de lecture
- Artistes
- Albums
- Genres
- Chansons
- Compositeurs

Pour sélectionner des fichiers :

1. Presser la touche sous .
2. Tourner pour parcourir la liste des menus.
3. Presser pour sélectionner le menu désiré.
4. Tourner pour parcourir les dossiers ou fichiers dans le menu sélectionné.
5. Presser pour sélectionner le fichier à lire.

Pour sauter dans de longues listes, les cinq touches peuvent être utilisées pour la parcourir dans l'ordre suivant :

- Première touche, premier élément de la liste.
- Deuxième touche, 20% de la liste.
- Troisième touche, 40% de la liste.
- Quatrième touche, 60% de la liste.
- Cinquième touche, 80% de la liste.

Répétition

Pour utiliser la répétition :

Presser la touche sous ou pour sélectionner Repeat All (répéter tout) et Repeat Track (répéter piste).

(répéter tout): Presser la touche sous pour répéter toutes les pistes. L'onglet apparaît abaissé lorsque Répéter tout est utilisé. C'est le mode par défaut lors de la première connexion d'un périphérique de stockage USB ou d'un iPod.

(répéter piste): Presser la touche sous pour répéter une piste. L'onglet apparaît relevé lorsque Répéter piste est utilisé.

Lecture aléatoire

Pour utiliser la lecture aléatoire :

Presser la touche sous , S, A ou F pour sélectionner Shuffle Off (lecture aléatoire hors fonction), Shuffle All Songs/Shuffle Songs (lecture aléatoire de toutes les chansons/lecture aléatoire des chansons), Shuffle Album (lecture aléatoire d'un album) ou Shuffle Folder (lecture aléatoire d'un dossier).

(lecture aléatoire hors fonction): Presser la touche sous S pour désactiver la lecture aléatoire. C'est le mode par défaut lors de la première connexion d'un périphérique de stockage USB ou d'un iPod.

S **(lecture aléatoire de toutes les chansons/lecture aléatoire des chansons):** Presser la touche sous F ou A pour lire aléatoirement toutes les chansons d'un périphérique USB ou d'un iPod.

A **(lecture aléatoire d'un album):** Presser la touche sous pour lire aléatoirement toutes les chansons de l'album actuel sur un iPod.

F **(lecture aléatoire d'un dossier):** Presser la touche sous pour lire aléatoirement toutes les chansons du dossier actuel sur un périphérique USB.

Messages autoradio XM

XL (stations en langage explicite): Un client peut demander le blocage de ces stations ou de toute autre station en composant le 1-800-852-XMXM (1-800-852-9696).

XM Updating (mise à jour XM): Le code de chiffrement de votre récepteur est en cours de mise à jour et vous n'avez pas à intervenir. Cette opération ne dure pas plus de 30 secondes.

No XM Signal (aucun signal XM): Le système fonctionne correctement, mais le véhicule se trouve à un endroit où la réception du signal XM^{MC} est bloquée. Le signal devrait revenir lorsque vous aurez quitté cet endroit.

Loading XM (chargement XM): Les données audio et texte sont en cours d'acquisition et de traitement par votre système audio. Vous n'avez pas à intervenir. Ce message disparaîtra sous peu.

Channel Off Air (canal hors service): Cette station n'est pas actuellement en service. Vous devez en syntoniser un autre.

Channel Unauth (canal non autorisé): Ce canal est bloqué ou ne peut être reçu dans votre abonnement XM.

Channel Unavail (canal indisponible): Ce canal auparavant accessible, ne l'est plus. Syntoniser une autre station. Si vous aviez mémorisé cette station, vous pourriez en assigner une autre à ce bouton de préréglage.

No Artist Info (aucune information sur l'artiste): Aucune information sur l'artiste n'est disponible en ce moment sur cette station. Votre système fonctionne correctement.

No Title Info (aucune information sur le titre): Aucune information sur le titre de la chanson n'est disponible en ce moment sur cette station. Votre système fonctionne correctement.

No CAT Info (aucune information sur la catégorie): Aucune information sur la catégorie n'est disponible en ce moment sur cette station. Votre système fonctionne correctement.

No Information (aucune information): Aucun message texte ou informatif n'est diffusé en ce moment sur cette station. Votre système fonctionne correctement.

CAT Not Found (catégorie introuvable): Aucun canal n'est disponible pour la catégorie sélectionnée. Le système fonctionne correctement.

XM Theftlocked (XM verrouillé): Le récepteur XM[MC] du véhicule a peut-être déjà été installé dans un autre véhicule. Pour des raisons de sécurité, les récepteurs XM[MC] ne peuvent pas être changés de véhicule. Si ce message apparaît après un entretien de votre véhicule, consulter votre concessionnaire.

XM Radio ID (identification de radio XM): Si le canal 0 est sélectionné, ce message alterne avec l'étiquette d'identification à 8 chiffres de la radio XM[MC]. Cette étiquette est nécessaire pour activer le système.

Unknown (inconnu): Si vous recevez ce message alors que vous avez sélectionné le canal 0, le récepteur a un problème. Consulter votre concessionnaire.

Check XM Receivr (Vérification du récepteur XM): Si ce message ne s'efface pas rapidement, votre récepteur est peut-être défectueux. Consulter votre concessionnaire.

XM Not Available (XM non disponible): Si ce message ne s'efface pas rapidement, votre récepteur est peut-être défectueux. Consulter votre concessionnaire.

Bluetooth[MD]

Les véhicules dotés d'un système Bluetooth peuvent utiliser un téléphone cellulaire à fonction Bluetooth et un profil mains libres pour passer et recevoir des appels téléphoniques. Le système peut être utilisé lorsque la clé est en position ON/RUN (marche) ou ACC/ACCESSORY (accessoires). La portée du système Bluetooth peut atteindre 9,1 m (30 pi). Toutes les fonctions ne sont pas supportées par tous les téléphones, et il n'est pas garanti que tous les téléphones fonctionnent avec le système Bluetooth embarqué. Consulter le site gm.com/bluetooth pour de plus amples informations sur les téléphones compatibles.

Reconnaissance vocale

Le système Bluetooth utiliser la reconnaissance vocale pour interpréter les commandes vocales de numéros à composer ou de noms.

Bruit: Maintenir le niveau sonore à l'intérieur de l'habitacle au minimum. Le système vocal peut ne pas reconnaître les commandes vocales si le bruit de fond est trop important.

Quand parler: Un signal sonore court est émis après la réponse du système pour indiquer que celui-ci attend une commande vocale. Attendre le signal sonore, puis parler.

Comment parler: Parler calmement, d'une voix calme et naturelle.

Système audio

Lorsque le système Bluetooth embarqué est utilisé, le son est émis via les haut-parleurs avant du système audio et recouvre celui de ce système. Utiliser le bouton de volume sonore au cours d'un appel pour modifier le niveau du volume. Le niveau choisi reste en mémoire pour les prochains appels. Pour éviter de rater un appel, un niveau minimum est utilisé si le réglage de volume est trop faible.

Commandes Bluetooth

Utiliser les boulons du volant pour utiliser le système Bluetooth embarqué. Se reporter à *Commandes audio intégrées au volant de direction à la page 3-96* pour de plus amples informations.

(Presser pour parler): Presser pour répondre aux appels entrants, confirmer une information du système ou lancer la reconnaissance vocale.

(raccrocher): Presser pour mettre fin à un appel, rejeter un appel ou annuler une opération.

Jumelage

Un téléphone cellulaire Bluetooth doit être d'abord jumelé au système Bluetooth embarqué puis connecté au véhicule avant de pouvoir être utilisé. Se référer au guide d'utilisation du fabricant du téléphone cellulaire pour les fonctions Bluetooth avant de jumeler le téléphone. Si un téléphone Bluetooth n'est pas connecté, les appels peuvent être passés via le système d'appel mains libres OnStar^{MD}, si celui-ci est disponible. Se référer au guide du propriétaire OnStar pour de plus amples informations.

Informations de jumelage :

- Jusqu'à cinq téléphones cellulaires peuvent être jumelés au système Bluetooth embarqué.
- Le processus de jumelage est interrompu lorsque le véhicule se déplace.
- Le système Bluetooth embarqué se relie automatiquement au premier téléphone cellulaire jumelé dans l'ordre de jumelage des téléphones.
- Seul un téléphone jumelé peut être connecté à la fois au système Bluetooth embarqué.
- Le jumelage ne doit être accompli qu'une seule fois, sauf lorsque des modifications ont été apportées aux informations de jumelage ou si le téléphone a été supprimé.

Pour relier un téléphone jumelé différent, se référer à Liaison à autre téléphone plus loin dans cette section.

Jumelage d'un téléphone

1. Presser et maintenir pendant deux secondes. Le système répond par « Prêt » suivi d'un signal sonore.
2. Prononcer « Bluetooth ». Le système répond par « Bluetooth prêt » suivi d'un signal sonore.
3. Prononcer « Jumeler ». Le système répond par des instructions et un numéro NIP à quatre chiffres. Le numéro NIP sera utilisé à l'étape 4.
4. Entamer le processus de jumelage sur le téléphone devant être jumelé au véhicule. Se reporter au guide de l'utilisateur du fabricant du téléphone cellulaire pour les informations relatives à ce processus.

   Localiser l'appareil nommé « General Motors » dans la liste du téléphone cellulaire et suivre les instructions affichées sur le téléphone pour saisir le numéro NIP à quatre chiffres fourni à l'étape 3.
5. Le système demande un nom pour le téléphone. Utiliser un nom qui décrive au mieux celui-ci. Ce nom sera utilisé pour indiquer quel téléphone est connecté. Le système confirme ensuite le nom fourni.
6. Le système répond par « Jumelage de <nom du téléphone> réussi » lorsque le processus de jumelage est terminé.
7. Répéter les étapes 1 à 7 pour les téléphones additionnels à jumeler.

Liste de tous les téléphones jumelés et connectés

1. Presser et maintenir ✆ pendant deux secondes. Le système répond par « Prêt » suivi d'un signal sonore.
2. Prononcer « Bluetooth ». Le système répond par « Bluetooth prêt » suivi d'un signal sonore.
3. Prononcer « Liste ». Le système liste tous les appareils Bluetooth jumelés. Si un téléphone est connecté au véhicule, le système ajoute « Est connecté » après le téléphone connecté.

Suppression d'un téléphone jumelé

1. Presser et maintenir ✆ pendant deux secondes. Le système répond par « Prêt » suivi d'un signal sonore.
2. Prononcer « Bluetooth ». Le système répond par « Bluetooth prêt » suivi d'un signal sonore.
3. Prononcer « Supprimer ». Le téléphone demande le nom du téléphone à supprimer suivi d'un signal sonore.
4. Énoncer le nom du téléphone à supprimer. Si le nom du téléphone est inconnu, utiliser la commande « Liste » pour une liste de tous les téléphones jumelés. Le système répond par « Voulez-vous supprimer le nom, oui ou non? » suivi d'un signal sonore.
5. Prononcer « Oui » pour supprimer le téléphone. Le système répond par « D'accord, supprimer <nom du téléphone> ».

Liaison à un autre téléphone

1. Presser et maintenir ✆ pendant deux secondes. Le système répond par « Prêt » suivi d'un signal sonore.
2. Prononcer « Bluetooth ». Le système répond par « Bluetooth prêt » suivi d'un signal sonore.
3. Prononcer « Changer de téléphone ». Le système répond par « Veuillez attendre pendant que je cherche un autre téléphone ».
   - Si un autre téléphone est trouvé, la réponse sera « <Nom du téléphone> est maintenant connecté ».
   - Si aucun autre téléphone n'est trouvé, le téléphone original reste connecté.

Mémorisation de noms

Le système peut mémoriser jusqu'à trente numéros de téléphone comme étiquettes de nom partagés par les systèmes Bluetooth et OnStar.

Le système utilise les commandes suivantes pour mémoriser et retrouver les numéros de téléphone :

- Enregistrer
- Enregistrer chiffres
- Répertoire

Utilisation de la commande Enregistrer

La commande de mémorisation permet de mémoriser un numéro de téléphone sans saisir les chiffres un par un.

1. Presser et maintenir ✆ « pendant deux secondes. Le système répond par « Prêt » suivi d'un signal sonore.
2. Prononcer « Enregistrer ». Le système répond par « Enregistrer, numéro s'il vous plaît » suivi d'un signal sonore.
3. Énoncer le numéro de téléphone complet d'une traite, sans pauses.
   - Si le système reconnaît le numéro, il répond par « D'accord. Enregistrement. » et répète le numéro de téléphone.
   - Si le système ne reconnaît pas à coup sûr le numéro de téléphone, il répond par « Enregistrer » et répète le numéro suivi de « Veuillez répondre oui ou non ». Si le numéro est correct, prononcer « Oui ». Dans le cas contraire, prononcer « Non ». Le système demandera de prononcer à nouveau le numéro.
4. Après avoir mémorisé le numéro de téléphone, le système répond par « Veuillez dire le nom » suivi d'un signal sonore.
5. Énoncer une étiquette de nom pour le numéro de téléphone. Celui-ci est enregistré et le système répond par « Enregistrement proposé de <nom>. Enregistrement, oui ou non? ».
   - Si l'étiquette de nom n'est pas correct, prononcer « Non » et répéter l'étape 5.
   - Si l'étiquette de nom est correct, prononcer « Oui » et ce nom est mémorisée. Lorsque le numéro est mémorisé, le système revient au menu principal.

Utilisation de la commande Enregistrer chiffres

La commande de mémorisation de chiffres permet de mémoriser un numéro de téléphone en saisissant les chiffres un par un.

1. Presser et maintenir ✆ pendant deux secondes. Le système répond par « Prêt » suivi d'un signal sonore.
2. Prononcer « Enregistrer chiffres ». Le système répond par « Veuillez dire le premier chiffre à enregistrer » suivi d'un signal sonore.
3. Énoncer le premier chiffre à mémoriser. Le système répète le chiffre entendu suivi d'un signal sonore. Continuer à saisir les chiffres jusqu'à ce que le numéro à mémoriser soit complet.
   - Si un mauvais chiffre est reconnu par le système, prononcer « Effacer » à n'importe quel moment pour effacer le dernier chiffre.
   - Pour écouter tous les chiffres reconnus par le système, prononcer « Vérifier » à n'importe quel moment et le système les répétera.
4. Après avoir saisi tout le numéro, prononcer « Enregistrer ». Le système répond par « Veuillez dire le nom » suivi d'un signal sonore.
5. Énoncer une étiquette de nom pour le numéro de téléphone. Celui-ci est enregistré et le système répond par « Enregistrement proposé de <nom>. Enregistrement, oui ou non? ».
   - Si l'étiquette de nom n'est pas correct, prononcer « Non » et répéter l'étape 5.
   - Si l'étiquette de nom est correct, prononcer « Oui » et ce nom est mémorisée. Lorsque le numéro est mémorisé, le système revient au menu principal.

Utilisation de la commande Répertoire

La commande de répertoire liste tous les étiquettes de nom mémorisées par le système. Pour utiliser cette commande :

1. Presser et maintenir ✆ pendant deux secondes. Le système répond par « Prêt » suivi d'un signal sonore.
2. Prononcer « Répertoire ». Le système répond par « Répertoire » et énonce la liste de tous les étiquettes de nom mémorisées. Lorsque la liste est terminée, le système revient au menu principal.

Effacement d'étiquettes de nom

Le système utilise les commandes suivantes pour effacer les étiquettes de nom :

- Supprimer
- Supprimer tous les noms

Utilisation de la commande Supprime

La commande de suppression permet de supprimer des étiquettes de nom spécifiques.

Pour utiliser la commande de suppression :

1. Presser et maintenir ✆ pendant deux secondes. Le système répond par « Prêt » suivi d'un signal sonore.
2. Prononcer « Supprimer ». Le système répond par « Supprimer. Veuillez dire le nom » suivi d'un signal sonore.
3. Énoncer l'étiquette de nom à supprimer. Le système répond par « Voulez-vous supprimer <nom>? Veuillez répondre oui ou non ».
   - Si l'étiquette de nom est correcte, prononcer « Oui » pour effacer cette étiquette de nom. Le système répond par « D'accord, supprimer <nom>, retour au menu principal ».
   - Si l'étiquette de nom est incorrecte, prononcer « Non ». Le système répond par « Non. Essayons de nouveau. Veuillez dire le nom ».

Utilisation de la commande Supprimer tous les noms

La commande de suppression de tous les noms supprime tous les étiquettes de nom mémorisées dans le répertoire téléphonique pour OnStar, si ce système est présent.

Pour utiliser la commande de suppression de tous les noms :

1. Presser et maintenir ✆ pendant deux secondes. Le système répond par « Prêt » suivi d'un signal sonore.
2. Prononcer « Supprimer tous les noms ». Le système répond par « Vous êtes sur le point de supprimer tous les noms que vous avez mis en mémoire dans le répertoire. Êtes-vous sûr que c'est ce que vous voulez faire? Veuillez répondre oui ou non ».
   - Prononcer « Oui » pour supprimer tous les étiquettes de nom.
   - Prononcer « Non » pour annuler la fonction et revenir au menu principal.

Passer un appel

Les appels peuvent être effectués à l'aide des commandes suivantes :

- Composer
- Composer chiffres
- Appeler
- Recomposer

Utilisation de la commande Composer

1. Presser et maintenir ✆ pendant deux secondes. Le système répond par « Prêt » suivi d'un signal sonore.
2. Prononcer « Composer ». Le système répond par « Composition à partir de <nom du téléphone>. Veuillez indiquer le numéro » suivi d'un signal sonore.
3. Énoncer l'ensemble du numéro sans pause.
   - Si le système reconnaît le numéro, il répond par « D'accord. Composition » et compose le numéro.
   - Si le système ne reconnaît pas le numéro, il confirme le numéro suivi d'un signal sonore. Si le numéro est correct, prononcer « Oui ». Le système répond par « D'accord. Composition » et compose le numéro. Si le numéro est incorrect, prononcer « Non ». Le système demandera d'énoncer à nouveau le numéro.

Utilisation de la commande Composer chiffres

1. Presser et maintenir ✆ pendant deux secondes. Le système répond par « Prêt » suivi d'un signal sonore.
2. Prononcer « Composer chiffres ». Le système répond par « Composer chiffres. Utiliser <nom du téléphone>. Veuillez dire le premier chiffre à composer » suivi d'un signal sonore.
3. Énoncer un par un les chiffres formant le numéro à composer. Après chaque chiffre le système répète le chiffre entendu suivi d'un signal sonore.
4. Continuer à énoncer les chiffres jusqu'à ce que le numéro à composer soit complet. Lorsque tout le numéro a été saisi, prononcer « Composer ». Le système répond par « D'accord. Composition » et compose le numéro.
   - Si un mauvais chiffre est reconnu par le système, prononcer « Effacer » à n'importe quel moment pour effacer le dernier chiffre.
   - Pour écouter tous les chiffres reconnus par le système, prononcer « Vérifier » à n'importe quel moment et le système les répétera.

Utilisation de la commande Appeler

1. Presser et maintenir ✆ «ξ pendant deux secondes. Le système répond par « Prêt » suivi d'un signal sonore.
2. Prononcer « Appeler ». Le système répond par « Appeler. Utiliser <nom du téléphone>. Veuillez dire le nom » suivi d'un signal sonore.
3. Énoncer l'étiquette de nom de la personne à appeler
   - Si le système reconnaît clairement l'étiquette de nom, il répond par « D'accord. Appel <nom> » et compose le numéro.
   - Si le système ne reconnaît pas l'étiquette de nom, il confirme celle-ci suivie d'un signal sonore. Si le nom est correct, prononcer « Oui ». Le système répond par « D'accord. Appel <nom> » et compose le numéro. Si le nom est incorrect, prononcer « Non ». Le système demandera d'énoncer à nouveau l'étiquette de nom.

Lorsque la connexion est établie, la voix de la personne appelée est retransmise via les haut-parleurs du système audio.

Utilisation de la commande Recomposer

1. Presser et maintenir ✆ «ξ pendant deux secondes. Le système répond par « Prêt » suivi d'un signal sonore.
2. Après le signal sonore, prononcer « Recomposer ». Le système répond par « Recomposer. Utiliser <nom du téléphone> » et compose le dernier numéro appelé à partir du téléphone Bluetooth connecté.

Lorsque la connexion est établie, la voix de la personne appelée est retransmise via les haut-parleurs du système audio.

Réception d'un appel

Quand un appel entrant est reçu, le système audio est mis en sourdine et une sonnerie se fait entendre dans le véhicule.

- Presser ✆ «ξ et commencer à parler pour répondre à l'appel.
- Presser ↩ ▽ pour ignorer un appel.

Appel en attente

La fonction d'appel en attente doit être supportée par le téléphone Bluetooth et activée par le fournisseur de services sans fil pour pouvoir fonctionner.

- Presser pour répondre à un appel entrant lorsqu'un autre appel est en cours. Le premier appel sera mis en attente.
- Presser une nouvelle fois pour revenir au premier appel.
- Pour ignorer l'appel entrant, poursuivre le premier appel sans effectuer quoi que ce soit.
- Presser pour déconnecter l'appel actuel et passer à l'appel en attente.

Conversation à trois

La fonction de conversation à trois doit être supportée par le téléphone Bluetooth et activée par le fournisseur de services sans fil pour pouvoir fonctionner.

1. Au cours d'un appel presser . Le système répond par « Prêt » suivi d'un signal sonore.
2. Prononcer « Appel conférence ». Le système répond par « Appel conférence. Dites Composer ou Appeler ».
3. Utiliser la commande de composition ou d'appel pour composer le numéro du tiers à appeler.
4. Une fois connecté, presser pour relier tous les participants à la conversation.

Fin d'un appel

Presser pour mettre fin à un appel.

Mise en sourdine d'un appel

Au cours d'un appel, tous les sons provenant de l'intérieur du véhicule peuvent être mis en sourdine de manière à ce que le correspondant ne puisse les entendre.

Pour mettre en sourdine un appel

1. Presser . Le système répond par « Prêt » suivi d'un signal sonore.
2. Prononcer « Sourdine appel ». Le système répond par « Appel mis en sourdine ».

Pour annuler la mise en sourdine

1. Presser . Le système répond par « Prêt » suivi d'un signal sonore.
2. Après le signal sonore, prononcer « Sourdine appel ». Le système répond par « Reprise d'appel ».

Transfert d'un appel

Le son peut être transféré entre le système Bluetooth embarqué et le téléphone cellulaire.

Pour transférer le son au téléphone cellulaire

Au cours d'un appel via le système audio du véhicule :

1. Presser . Le système répond par « Prêt » suivi d'un signal sonore.
2. Prononcer « Transférer l'appel ». Le système répond par « Transfert de l'appel en cours » et la retransmission du son passe du système audio du véhicule au téléphone cellulaire.

Pour transférer le son au système Bluetooth embarqué

Le téléphone cellulaire doit être jumelé et connecté au système Bluetooth avant qu'un appel puisse être transféré. Le processus de connexion peut prendre jusqu'à deux minutes après avoir tourné la clé en position ON/RUN (marche) ou ACC/ACCESSORY (accessoires).

Au cours d'un appel via le téléphone cellulaire, presser et maintenir pendant plus de deux secondes. Le système audio passe du téléphone cellulaire au véhicule.

Dérivation vocale

La dérivation vocale permet l'accès aux commandes de reconnaissance vocale sur le téléphone cellulaire. Se reporter au guide de l'utilisateur du fabricant du téléphone cellulaire pour voir si le téléphone supporte cette fonction. Celle-ci peut être utilisée pour accéder verbalement aux contacts mémorisés dans le téléphone.

1. Presser et maintenir pendant deux secondes. Le système répond par « Prêt » suivi d'un signal sonore.
2. Prononcer « Bluetooth ». Le système répond par « Bluetooth prêt » suivi d'un signal sonore.
3. Prononcer « Vocal ». Le système répond par « D'accord. Connexion <nom du téléphone> ».
   - Les messages d'invites normaux du téléphone cellulaire sont affichés en fonction des instructions d'utilisation du téléphone.

Signaux multifréquence à double tonalité (DTMF)

Le système Bluetooth embarqué peut envoyer des chiffres et des nombres mémorisés comme étiquette de nom au cours d'un appel. Ceci est utilisé lors d'un appel vers un central téléphonique contrôlé par menu. Des numéros de comptes peuvent être programmés dans le répertoire téléphonique pour être récupérés lors d'un appel contrôlé par menu.

Envoi d’un chiffre au cours d’un appel

1. Presser ✆ «ξ. Le système répond par « Prêt » suivi d’un signal sonore.
2. Prononcer « Composer ». Le système répond par « Dites un numéro pour transmettre des tonalités » suivi d’un signal sonore.
3. Énoncer le chiffre à transmettre.
   - Si le système reconnaît clairement le chiffre, il répond par « D’accord, envoi du numéro », les signaux sonores correspondants sont transmis et l’appel se poursuit.
   - Si le système ne reconnaît pas clairement le chiffre, il répond « Composer numéro, Veuillez dire oui ou non » suivi d’un signal sonore. Si le chiffre est correct, prononcer « Oui ». Le système répond par « D’accord, envoi du numéro », les signaux sonores correspondants sont transmis et l’appel se poursuit.

Envoi d’un nom au cours d’un appel

1. Presser ✆ «ξ. Le système répond par « Prêt » suivi d’un signal sonore.
2. Prononcer « Envoyer un nom. ». Le système répond par « Dites un nom pour transmettre des tonalités » suivi d’un signal sonore.
3. Énoncer l’étiquette de nom à transmettre.
   - Si le système reconnaît clairement le nom, il répond par « D’accord. Envoyé <nom> », les signaux sonores correspondants sont transmis et l’appel se poursuit.
   - Si le système ne reconnaît pas clairement le nom, il répond « Composer <nom>, Veuillez dire oui ou non » suivi d’un signal sonore. Si l’étiquette de nom est correcte, prononcer « Oui ». Le système répond par « D’accord. Envoyé <nom> », les signaux sonores correspondants sont transmis et l’appel se poursuit.

Effacement du système

Tant que les informations ne sont pas supprimées du système Bluetooth embarqué, elles sont conservées indéfiniment. Ceci inclut tous les noms sauvegardés dans le répertoire téléphonique et les informations de jumelage de téléphone. Pour de plus amples informations sur la manière de supprimer ces informations, se reporter aux sections Suppression d'un téléphone jumelé et Effacement de noms.

Autres informations

La marque et les logos Bluetooth[MD] sont propriété de Bluetooth[MD] SIG, Inc. et toute utilisation de ceux-ci par General Motors s'effectue sous licence. Les autres marques commerciales et noms commerciaux appartiennent à leurs propriétaires respectifs.

Cet appareil est conforme à l'article 15 des règlements de la FCC. Le fonctionnement est sujet aux deux conditions suivantes :

1. Ce dispositif ne doit causer aucune interférence dangereuse.
2. Ce dispositif doit accepter toute interférence reçue y compris celles pouvant entraîner un dysfonctionnement.

Cet émetteur est conforme à la norme CNR-210 d'Industrie Canada. Le fonctionnement est soumis aux deux conditions suivantes :

1. Ce dispositif ne doit causer aucune interférence.
2. Cet appareil doit accepter toute interférence reçue dont celles pouvant causer un fonctionnement intempestif.

Des changements ou des modifications à ce système effectués par un autre établissement qu'un centre de réparation agréé risquent d'annuler le droit d'utiliser cet équipement.

Dispositif antivol

Le système THEFTLOCK[MD] (dispositif antivol) est conçu pour décourager le vol de la radio du véhicule par mémorisation d'une partie du numéro d'identification du véhicule (NIV). La radio ne fonctionne pas si elle est volée ou déplacée dans un autre véhicule.

Commandes audio intégrées au volant de direction

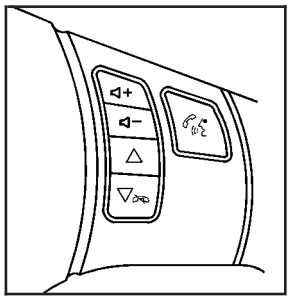

Les commandes audio intégrées au volant peuvent varier suivant les options du véhicule. Certaines commandes audio peuvent être réglées à partir du volant.

+ / – (volume): Presser pour augmenter ou diminuer le volume de la radio.

△ / ▽ (suivant/précédent): Presser pour changer de station radio, sélectionner des pistes sur un CD ou sélectionner des pistes et parcourir les dossier sur un iPod[MD] ou un périphérique USB.

Pour changer de stations radio :

- Presser et relâcher △ ou ▽ pour passer à la station suivante ou précédente mémorisée comme présélection.
- Presser et maintenir △ ou ▽ pour passer à la station suivante ou précédente dans la bande sélectionnée et émettant un signal puissant.

Pour sélectionner les pistes d'un CD :

Presser et relâcher △ ou ▽ pour passer à la piste suivante ou précédente.

Pour sélectionner les pistes sur un iPod ou un périphérique USB :

1. Presser et maintenir △ ou ▽ en écoutant une chanson jusqu'à ce que le contenu du dossier actuel s'affiche à l'écran de la radio.
2. Presser et relâcher △ ou ▽ pour parcourir la liste vers le haut ou vers le bas, puis presser et maintenir △ pour lire la piste sélectionnée.

Pour parcourir les dossiers sur un iPod ou un périphérique USB :

1. Presser et maintenir △ ou ▽ en écoutant une chanson jusqu'à ce que le contenu du dossier actuel s'affiche à l'écran de la radio.
2. Presser et maintenir ▽ pour revenir à la liste de dossiers précédente.
3. Presser et relâcher △ ou ▽ pour parcourir la liste vers le haut ou vers le bas.
   - Pour sélectionner un dossier, presser et maintenir △ lorsque le dossier est en surbrillance.
   - Pour revenir plus loin dans la liste des dossiers, presser et maintenir ▽.

(fin): Presser pour rejeter un appel entrant ou mettre fin à un appel en cours.

(sourdine/reconnaissance vocale): Presser pour couper le son des haut-parleurs du véhicule uniquement. Presser de nouveau pour rétablir le son.

Sur les véhicules à systèmes OnStar^{MD} ou Bluetooth, presser et maintenir plus de deux secondes pour interagir avec ces systèmes. Se reporter à *Système OnStar^{MD} à la page 2-44* et *Bluetooth^{MD} à la page 3-84* pour de plus amples informations.

Réception radio

Des interférences de fréquence et des parasites lors de la réception normale de la radio peuvent se produire si des éléments tels que des chargeurs de téléphones cellulaires, des accessoires de confort pour le véhicule et des dispositifs électroniques externes sont branchés à la prise électrique pour accessoires. En cas d'interférence ou de parasites, débrancher le dispositif en cause de la prise électrique pour accessoire.

AM

La portée de la plupart des stations AM est supérieure à celle des stations FM, en particulier la nuit. Une portée plus importante peut provoquer des interférences entre les stations. Pour une meilleure réception de la radio, la plupart des stations radio AM augmentent les niveaux de puissance en journée, puis les réduisent la nuit. Des parasites peuvent également se produire lorsque des tempêtes et lignes électriques interfèrent avec la réception radio. Dans ce cas, essayer de réduire le niveau des aigus sur la radio.

FM stéréo

Les signaux FM n'ont qu'une portée d'environ 16 à 65 km (10 à 40 milles). Bien que la radio soit dotée de circuits électroniques destinés à réduire automatiquement les interférences, des parasites peuvent se produire, particulièrement aux abords de grands bâtiments ou de collines, entraînant une fluctuation du son.

Service de radio par satellite XM[MC]

Le service de radio par satellite XM vous offre une réception radio numérique d'un océan à l'autre dans les 48 états contigus des États-Unis et au Canada. Tout comme pour les stations FM, les grands édifices et les collines peuvent interférer avec les signaux radio par satellite, atténuant ainsi la réception à certains moments. Par ailleurs, le fait de voyager ou de se trouver sous des feuillages épais, des ponts, des garages ou des tunnels peut entraîner une perte du signal XM[MC] pendant une certaine durée.

Téléphone cellulaire

L'usage d'un téléphone cellulaire peut causer des interférences avec la radio du véhicule. Ces interférences peuvent se produire lorsque vous faites ou recevez des appels, lorsque vous rechargez la batterie du téléphone ou tout simplement lorsque le téléphone est en fonction. Ces interférences se manifestent sous la forme d'un accroissement des parasites pendant que vous écoutez la radio. Si vous entendez de telles perturbations, débrancher le téléphone cellulaire et le mettre hors fonction.

Antenne de lunette

L'antenne AM-FM est intégrée au désembueur de lunette arrière, situé dans la lunette arrière. S'assurer que la surface intérieure de la lunette arrière n'est pas égratignée et que les fils sur la vitre ne sont pas endommagés. Si la surface intérieure de la lunette arrière est endommagée, ceci pourrait nuire à la réception radio. Pour assurer une bonne réception radio, le connecteur d'antenne doit être correctement attaché au mât situé sur la vitre.

Lors de la fixation d'antenne pour téléphone cellulaire à la glace de votre véhicule, s'assurer de ne pas endommager les résistances pour l'antenne AM-FM. Il y a suffisamment d'espace entre les résistances pour attacher l'antenne d'un téléphone cellulaire sans nuire à la réception radio.

Remarque: **L'utilisation d'une lame de rasoir ou d'un autre objet pointu sur la partie intérieure de la lunette arrière pourrait endommager l'antenne ou le désembueur de lunette. Les réparations ne seront pas couvertes par la garantie. Ne pas dégager l'intérieur de la lunette avec un objet pointu.**

Remarque: **N'appliquer pas de coloration de glace, non d'origine, formant un film métallique. La pellicule métallique laissée par ces produits affaiblit la réception radio et brouille les signaux. Tout dommage causé à l'antenne de glace arrière en raison de matériaux de coloration métallique n'est pas couvert par la garantie.**

Système d'antenne autoradio satellite XM^{MC}

L'antenne radio satellite XM se trouve sur le toit du véhicule. Éliminer toute obstruction de l'antenne pour conserver la qualité de la réception.

Si le véhicule est équipé d'un toit ouvrant, les performances du système XM peuvent être affectées si le toit ouvrant est ouvert.

Réglage du niveau de carillon

La radio peut être utilisée pour ajuster le volume du carillon du véhicule. Si tel est le cas, presser et maintenir la sixième touche FAV (favoris) lorsque le contact est mis et que la radio est éteinte. Le niveau de puissance sonore bascule entre Normal et Fort. Le niveau sélectionné est affiché sur la radio.

Si la radio est retirée et n'est pas remplacée par une radio d'usine ou un module de carillon, ceci désactivera les carillons du véhicule.

✍ NOTES

Section 4 Conduite de votre véhicule

Votre conduite, la route et le véhicule 4-2
Conduite pour une meilleure économie de carburant 4-2
Conduite défensive 4-2
Conduite en état d'ébriété 4-3
Contrôle du véhicule 4-4
Freinage 4-4
Système de freinage antiblocage (ABS) 4-5
Freinage d'urgence 4-6
Commande électronique de stabilité 4-6
Système de traction asservie (TCS) 4-8
Direction 4-11
Contrôle d'un dérapage sur l'accotement 4-13
Manoeuvre de dépassement 4-13
Perte de contrôle 4-14
Conduite de nuit 4-15
Conduite sous la pluie et sur routes mouillées 4-16
Avant de partir pour un long trajet 4-17
Hypnose de la route 4-18
Routes onduleuses et de montagne 4-18
Conduite hivernale 4-19
Si le véhicule est coincé dans le sable, la boue ou la neige 4-22
Va-et-vient du véhicule pour le sortir 4-23
Chargement du véhicule 4-23
Remorquage 4-29
Remorquage du véhicule 4-29
Remorquage d'un véhicule récréatif 4-29
Traction d'une remorque 4-32

Votre conduite, la route et le véhicule

Conduite pour une meilleure économie de carburant

Les habitudes de conduite peuvent affecter la consommation. Voici quelques conseils de conduite permettant de diminuer au mieux la consommation.

- Éviter les départs rapides et accélérer en douceur.
- Freiner progressivement et éviter les arrêts brusques.
- Éviter de faire tourner le moteur au ralenti pendant de longues périodes.
- Lorsque les conditions routières et météorologiques le permettent, utiliser le régulateur de vitesse, si le véhicule en est doté.
- Respecter toujours les limitations de vitesse ou rouler plus lentement lorsque les conditions l'exigent.
- Maintenir les pneus à la pression correcte.
- Combiner plusieurs trajets en un seul.
- Remplacer les pneus du véhicule par des pneus de même spécification TPC, qui figure sur la paroi du pneu, à côté de la taille.
- Respecter les programmes d'entretien préconisés.

Conduite défensive

Une conduite défensive signifie « toujours s'attendre à l'imprévu ». La première étape d'une conduite défensive consiste à porter la ceinture de sécurité — Se reporter à *Ceintures de sécurité : Pour tous à la page 1-12*.

⚠ ATTENTION:

Toujours s'attendre à ce que les autres usagers de la route (piétons, cyclistes et autres conducteurs) soient imprudents et fassent des erreurs. Anticiper ce qu'ils pourraient faire et être prêt à faire face à leurs erreurs. En outre :

- Laisser suffisamment d'espace entre le véhicule et le véhicule précédent.
- Se concentrer sur la conduite.

La distraction du conducteur peut entraîner des accidents graves, voire mortels. Ces techniques défensives simples peuvent vous sauver la vie.

Conduite en état d’ébriété

⚠ ATTENTION:

Il est très dangereux de conduire après avoir bu. Même une petite quantité d’alcool peut affecter vos réflexes, vos perceptions, votre concentration et votre discernement. Si vous conduisez après avoir bu, vous pouvez avoir un accident sérieux, ou même fatal. Ne pas conduire après avoir bu et ne pas accepter d’être le passager d’un conducteur qui a bu. Rentrer à la maison en taxi ou, si vous sortez en groupe, choisir un conducteur qui s’abstiendra de boire.

La mort et les blessures associées à la conduite en état d’ébriété constituent une tragédie globale.

La consommation d’alcool prive un conducteur de quatre facultés dont il a besoin pour conduire un véhicule : le jugement, la coordination musculaire, la vision et l’attention.

Les archives de la police montrent que l’alcool est la cause de presque 40 pour cent des accidents mortels de la route. Dans la plupart des cas, c’est la conduite en état d’ébriété qui cause l’accident fatal. Ces dernières années, les accidents de la route associés à l’alcool ont causé quelque 17 000 morts et environ 250 000 blessés annuellement.

Aux États-Unis, il est illégal de consommer de l’alcool avant 21 ans. Ces lois existent pour de bonnes raisons médicales, psychologiques, ou liées à la croissance.

La façon la plus évidente de résoudre ce problème important de sécurité routière est de ne pas boire d’alcool avant de conduire.

La recherche médicale révèle que la gravité des blessures peut augmenter s’il y a de l’alcool dans le sang des victimes. Ceci est particulièrement vrai dans les cas de blessures au cerveau, à la moelle épinière et au coeur. Cela veut dire qu’en cas d’accident, quiconque a bu de l’alcool — le conducteur ou un passager — risque de perdre la vie ou d’être invalide pour le reste de ses jours comparativement à quelqu’un qui n’a pas bu.

Contrôle du véhicule

Les trois systèmes suivants vous aident à contrôler le véhicule en cours de route — les freins, la direction et l'accélérateur. Mais parfois, par exemple en cas de neige ou de verglas, on peut demander à ces systèmes de contrôle plus que les pneus ou les conditions de circulation ne peuvent permettre. Dans ce cas, vous pouvez perdre le contrôle du véhicule.

L'ajout d'accessoires ne provenant pas du concessionnaire peut affecter les performances de votre véhicule. Se reporter à *Accessoires et modifications à la page 5-4*

Freinage

Se reporter à *Témoin du système de freinage à la page 3-35*.

Un freinage implique un temps de perception et un temps de réaction. La décision d'appuyer sur la pédale de frein correspond au temps de perception. Le faire réellement correspond au temps de réaction.

Le temps de réaction moyen est d'environ 3/4 de seconde. Mais cela n'est qu'une moyenne. Ce temps peut être inférieur pour certains conducteurs et atteindre jusqu'à deux ou trois secondes pour d'autres conducteurs. L'âge, l'état physique, la vivacité d'esprit, la coordination et la vision jouent tous un rôle à cet égard. Tout comme l'alcool, les drogues et la frustration.

Mais, même en 3/4 de seconde, un véhicule se déplaçant à 100 km/h (60 mi/h) parcourra 20 m (66 pi). Cela pourrait représenter une distance considérable en cas d'urgence. Il est donc important de garder une distance suffisante entre le véhicule et les autres.

Et, évidemment, les distances réelles d'arrêt varient considérablement selon la surface de la route, qu'elle soit pavée ou gravillonnée; l'état de la chaussée, qu'elle soit mouillée, sèche ou verglacée; la bande de roulement du pneu, l'état de les freins; le poids du véhicule et la force de freinage appliquée.

Il faut éviter de freiner très fort inutilement. Certaines personnes conduisent par à-coups — des accélérations importantes suivies de freinage important — plutôt que de suivre le flot de la circulation. C'est une erreur. Les freins pourraient ne pas avoir le temps de refroidir entre les arrêts brusques. Les freins s'useront beaucoup plus rapidement en cas de freinages puissants. S'adapter à la circulation et conserver des distances appropriées entre les véhicules permet d'éliminer beaucoup de freinages inutiles. Il en résultera un meilleur freinage et une plus longue durée de vie des freins.

Si le moteur s'arrête de tourner en roulant, freiner normalement sans pomper les freins. En cas de pompage, la pédale pourra être plus difficile à enfoncer. Si le moteur s'arrête, une certaine assistance au freinage subsistera, mais celle-ci sera utilisée lors du freinage. Une fois que l'assistance est épuisée, le freinage sera plus lent et la pédale de frein sera plus dure à presser.

L'ajout d'accessoires ne provenant pas du concessionnaire peut affecter les performances de votre véhicule. Se reporter à *Accessoires et modifications à la page 5-4*.

Système de freinage antiblocage (ABS)

Ce véhicule est équipé du système de freinage antiblocage (ABS). Ce système de freinage antiblocage est un système perfectionné de freinage électronique contribuant à éviter un dérapage à la suite d'un freinage.

Lorsque le moteur a démarré et que le véhicule commence à rouler, l'ABS se vérifie par lui-même. Un bruit de moteur ou un déclic momentané peut se faire entendre pendant cette vérification et on peut même constater un léger mouvement de la pédale de frein. Ceci est normal.

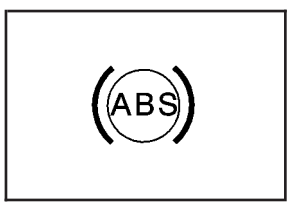

En cas de défaillance de l'ABS, ce témoin restera allumé. Se reporter à *Témoin de système de freinage antiblocage à la page 3-36*.

Supposons que la chaussée est mouillée et que vous conduisez de façon sécuritaire. Soudain, un animal surgit devant vous. Vous enfoncez la pédale de frein et continuez à freiner. Voici ce qui se produit grâce au système de freinage antiblocage :

L'ordinateur s'aperçoit que les roues tournent moins vite. Si une roue est sur le point d'arrêter de tourner, l'ordinateur actionne séparément les freins de chaque roue.

L'ABS peut modifier la pression des freins sur chaque roue, selon les besoins, plus vite que ne pourrait le faire le conducteur. Ceci peut aider le conducteur à contourner un obstacle tout en freinant fort.

Lors d'un freinage, l'ordinateur continue à recevoir des mises à jour sur la vitesse des roues et contrôle la pression de freinage en fonction de ces données.

Se rappeler que l'ABS ne modifie pas le temps nécessaire à la pose du pied sur la pédale de frein et ne diminue pas toujours la distance d'arrêt. Si vous suivez de trop près le véhicule devant vous, vous n'aurez pas le temps de freiner si ce véhicule ralentit ou s'arrête soudainement. La distance séparant votre véhicule des autres doit être suffisante pour vous permettre de vous arrêter, même si votre véhicule est équipé d'un ABS.

Utilisation de l’ABS

Ne pas pomper les freins. Tenir la pédale de frein solidement enfoncée et laisser le dispositif d’antiblocage travailler. Il est normal d’entendre fonctionner la pompe ou le moteur du système d’antiblocage de freins et de ressentir une pulsation de la pédale de freinage.

Freinage d’urgence

L’ABS permet au conducteur de braquer les roues et freiner en même temps. Dans de nombreuses situations d’urgence, le fait de pouvoir diriger le véhicule sera plus utile que le meilleur des freinages.

Commande électronique de stabilité

Le véhicule est doté du système de contrôle électronique de stabilité (ESC) qui combine le système de freinage antiblocage, la traction asservie et le contrôle de stabilité, afin de conserver la maîtrise de la direction dans la plupart des conditions de conduite.

Lorsque le véhicule démarre pour la première fois et commence à rouler, le système effectue plusieurs vérifications de diagnostic pour s’assurer qu’il n’y a pas de problème. Le fonctionnement du système peut être entendu ou ressenti. Ceci est normal et ne signifie pas qu’il y ait un problème. Le système doit s’initialiser avant que la vitesse du véhicule n’atteigne 32 km/h (20 mi/h).

Si le système ne se met pas en fonction ni se s’active, le témoin ESC/TCS restera allumé et le message ESC OFF (ESC hors fonction) ou SERVICE ESC (réparer l’ESC) sera affiché.

Pour obtenir de plus amples renseignements, se reporter à la rubrique *Centralisateur informatique de bord (CIB) à la page 3-46*.

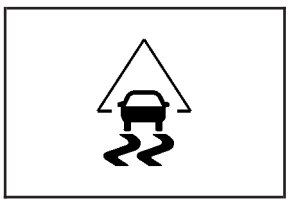

Ce témoin clignote au groupe d’instruments du tableau de bord si l’ESC est à la fois en fonction et activé.

Vous pouvez ressentir ou entendre le système fonctionner. Ceci est normal.

Quand le témoin est allumé en continu et que le message SERVICE ESC (réparer l'ESC) ou ESC OFF (ESC hors fonction) est affiché, le système n'assiste pas le conducteur dans le maintien du contrôle du véhicule. Régler votre conduite en conséquence. Se reporter à *Centralisateur informatique de bord - Avertissements et messages à la page 3-50*.

Le système de contrôle électronique de stabilité (ESC) est mis automatiquement en fonction à chaque démarrage. Pour assister le conducteur à conserver le contrôle directionnel de son véhicule, spécialement sur route glissante, le système devrait toujours rester en fonction. L'ESC peut toutefois être mis hors fonction en cas de besoin.

Si le véhicule est en mode de régulation automatique de la vitesse quand le système commence à assister le conducteur dans le maintien du contrôle de la direction, le témoin ESC/TCS clignote et la régulation automatique de vitesse est automatiquement désengagée. Quand les conditions de circulation le permettent, la régulation automatique de la vitesse peut être réengagée. Se reporter à *Régulateur de vitesse automatique à la page 3-10*.

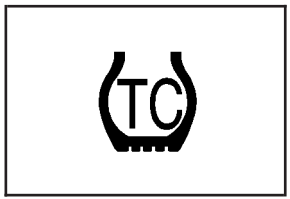

Le bouton ESC/TCS se trouve sur la console centrale.

Le système de traction asservie peut être mis hors fonction ou en fonction en appuyant sur le bouton ESC/TCS. Pour désactiver à la fois la traction asservie et l'ESC, maintenir brièvement le bouton enfoncé.

Quand le système ESC est mis hors fonction, les messages TRACTION OFF (traction asservie hors fonction) et ESC OFF (ESC hors fonction) s'affichent et le témoin ESC/TCS reste allumé pour avertir le conducteur de la désactivation de la traction asservie et de l'ESC.

Il est conseillé de laisser le système activé dans des conditions normales de conduite, mais il peut être nécessaire de le désactiver si le véhicule s'enlise dans le sable, la boue, la glace ou la neige et que vous voulez effectuer un « va-et-vient » pour tenter de le dégager.

Il peut également être nécessaire de désactiver le système dans des conditions de conduite hors route extrêmes où le patinage rapide des roues est présent. Se reporter à *Si le véhicule est coincé dans le sable, la boue ou la neige à la page 4-22*.

L'ESC peut aussi être mis hors fonction automatiquement en cas de problème du système. Les messages ESC OFF (ESC hors fonction) et SERVICE ESC (réparer l'ESC) ainsi que le témoin ESC/TCS s'allumeront en continu pour avertir le conducteur du fait que l'ESC est désactivé et qu'une intervention est nécessaire. Si le problème ne disparaît pas de lui-même après un nouveau démarrage, consulter votre concessionnaire. Se reporter à *Centralisateur informatique de bord - Avertissements et messages à la page 3-50* pour plus d'information.

Le montage d'accessoires autres que ceux du concessionnaire peut avoir un impact négatif sur les performances du véhicule. Pour de plus amples renseignements, se reporter à *Accessoires et modifications à la page 5-4*.

Système de traction asservie (TCS)

Le véhicule est doté d'un système de traction asservie (TCS) qui limite le patinage des roues. Ceci est particulièrement utile sur les routes glissantes.
Le système fonctionne seulement s'il détecte que les roues avant patinent trop ou commencent à perdre de l'adhérence. Quand ceci se produit, le système actionne les freins avant et réduit le régime du moteur en fermant le papillon et en gérant les étincelles d'allumage afin de limiter le patinage.

Ce témoin clignote lorsque le système de traction asservie limite le patinage des roues.

Vous pouvez ressentir ou entendre le système fonctionner, ceci est normal.

Si le régulateur automatique de vitesse est en fonction quand le système TCS commence à limiter le patinage des roues, le régulateur de vitesse se désactive automatiquement. Vous pourrez le remettre en fonction lorsque les conditions routières le permettront. Se reporter à la rubrique *Régulateur de vitesse automatique à la page 3-10*.

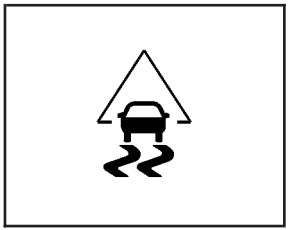

Quand ce témoin reste allumé et que le message SERVICE TRACTION (réparer le système de traction asservie) ou TRACTION OFF (traction asservie hors fonction) est affiché, le système ne limite pas le patinage des roues.

Régler votre conduite en conséquence. Se reporter à *Centralisateur informatique de bord - Avertissements et messages à la page 3-50* pour plus de renseignements.

Le système de traction asservie est automatiquement activé lorsque le véhicule démarre. Pour limiter le patinage des roues, spécialement sur route glissante, laisser toujours le système activé. Le TCS peut être désactivé si nécessaire.

Il est conseillé de laisser le système activé dans des conditions normales de conduite, mais il peut être nécessaire de le désactiver si le véhicule s'enlise dans le sable, la boue, la glace ou la neige et que vous voulez effectuer un « va-et-vient » pour tenter de le dégager. Il peut également être nécessaire de désactiver le système dans des conditions de conduite hors route extrêmes où le patinage rapide des roues est présent. Se reporter à *Si le véhicule est coincé dans le sable, la boue ou la neige à la page 4-22*.

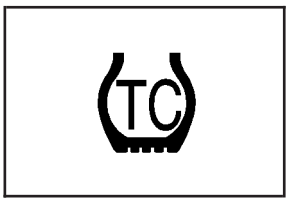

Pour activer ou désactiver le système, presser et relâcher ce bouton se trouvant sur le tableau de bord.

Le CIB affiche le message adéquat, comme décrit précédemment, lorsque le bouton est pressé.

Fonctionnement du système de traction asservie

Le système de traction asservie limite le patinage des roues en réduisant la puissance du moteur transmise aux roues (gestion du régime moteur) et au besoin par l'application des freins de chacune des roues (freinage/traction asservie).

Le système de traction asservie s'active automatiquement au démarrage du véhicule, et déclenche et fait clignoter le témoin ESC/TCS et affiche le message LOW TRACTION (traction faible) s'il détecte un patinage ou un début de perte d'adhérence d'une des roues. Pour de plus amples informations sur le message LOW TRACTION, se reporter à *Centralisateur informatique de bord (CIB) à la page 3-46*.

Remarque: **Si vous laissez la(les) roue(s) d'un essieu patiner de manière excessive alors que les témoins ESC/TCS, de l'ABS et des freins sont allumés et que les messages SERVICE ESC (réparer l'ESC) et/ou SERVICE TRACTION (réparer la traction asservie) sont affichés, vous risquez de détériorer le différentiel. Les réparations ne seraient pas couvertes par votre garantie. Réduire la puissance du moteur et ne pas faire patiner les roues de manière excessive lorsque ces témoins sont allumés et que ces messages sont affichés.**

Remarque: **Quand la traction asservie est hors fonction, il est possible de perdre la traction. Si vous tentez de changer de vitesse pendant le patinage des roues avant avec une perte de traction, il est possible d'endommager la boîte de vitesses. Ne pas tenter de changer de vitesse quand les roues avant n'ont pas d'adhérence. Les dégâts dus à une mauvaise utilisation du véhicule ne sont pas couverts par la garantie. Consulter votre livret de garantie pour plus d'information.**

Le système de traction asservie peut s'activer sur une chaussée sèche ou déformée ou dans des certaines conditions, comme une forte accélération en virage ou lors de passages ascendants ou rétrogradations brusques de la boîte de vitesses. Lorsque cela se produit, il se peut que vous remarquiez une réduction de l'accélération ou entendiez un bruit ou une vibration. Ceci est normal.

Si le véhicule est en mode de régulation automatique de la vitesse quand le système s'active, le témoin ESC/TCS clignote et la régulation automatique de vitesse est automatiquement désengagée. Quand les conditions de circulation le permettent, la régulation automatique de la vitesse peut être réengagée. Se reporter à *Régulateur de vitesse automatique à la page 3-10*.

Le montage d'accessoires autres que ceux du concessionnaire peut avoir un impact négatif sur les performances du véhicule. Pour de plus amples renseignements, se reporter à *Accessoires et modifications à la page 5-4*.

Direction

Direction à assistance électrique

Si le moteur cale en roulant, la direction assistée continuera de fonctionner jusqu'à ce que vous soyez en mesure d'immobiliser le véhicule. Si la direction assistée disparaît en raison d'une panne du système, le véhicule pourra quand même être dirigé, mais cela demandera beaucoup plus d'efforts.

Si vous tournez le volant dans un sens puis dans l'autre à plusieurs reprises avant de l'immobiliser ou si le volant est maintenu dans une position immobile pendant un certain temps, vous constaterez peut-être une efficacité réduite de la direction assistée. L'efficacité normale devrait se rétablir rapidement après quelques manoeuvres ordinaires du volant.

Le système de direction assistée ne nécessite aucun entretien périodique. Si vous suspectez des problèmes au niveau du système de direction, contacter votre concessionnaire pour procéder aux réparations.
Se reporter à la rubrique *Centralisateur informatique de bord - Avertissements et messages à la page 3-50*.

Conseils en matière de direction

Il est important de prendre les virages à une vitesse raisonnable.

La traction en virage dépend de l'état des pneus et de la surface de la route, de l'angle d'inclinaison du virage, ainsi que de la vitesse du véhicule. Dans un virage, la vitesse constitue le seul facteur qui peut être contrôlé.

Si un ralentissement s'avère nécessaire, le faire avant d'entrer dans le virage, lorsque les roues avant sont en ligne droite.

Essayer d'ajuster la vitesse de manière à pouvoir conduire dans le virage. Garder une vitesse raisonnable et constante. Attendre d'être sorti du virage avant d'accélérer et le faire en douceur, une fois en ligne droite.

Manipulation du volant en situations d'urgence

Il y a des moments où un coup de volant peut être plus efficace que le freinage. Par exemple, vous passez le sommet d'une colline et vous vous apercevez qu'un camion est arrêté dans votre voie, une voiture sort soudainement de nulle part ou un enfant surgit entre deux voitures stationnées et s'immobilise directement devant vous. Ces problèmes peuvent être évités en freinant — si vous pouvez vous arrêter à temps. Mais parfois, cela est impossible, par manque d'espace. Voilà le moment de faire appel aux mesures d'évitement — se servir du volant pour éviter les obstacles.

Le véhicule peut très bien se comporter dans de telles situations d'urgence. Commencer par freiner — mais, sauf si le véhicule est doté du système de freinage antiblocage, pas suffisamment pour bloquer les roues. Se reporter à *Freinage à la page 4-4*. Il est préférable de réduire au maximum la vitesse à l'approche d'une éventuelle collision. Contourner ensuite l'obstacle, vers la droite ou la gauche, selon l'espace disponible.

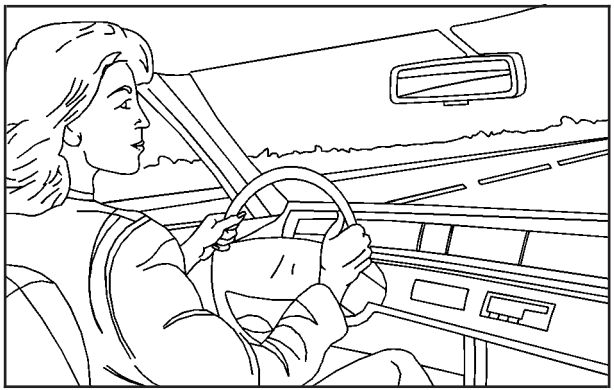

Une telle situation d'urgence nécessite une grande attention et une prise de décision rapide. Le volant pourra tourner très rapidement de 180 degrés sans en retirer les mains s'il est tenu aux positions recommandées de 9 et de 3 heures. Mais vous devez agir vite, tourner le volant rapidement et le faire revenir tout aussi rapidement en ligne droite une fois que vous avez évité l'obstacle.

Le fait que de telles situations d'urgence sont toujours possibles constitue une bonne raison pour adopter un style de conduite préventif en tout temps et pour bien attacher sa ceinture de sécurité.

Contrôle d’un dérapage sur l’accotement

Les roues droites du véhicule peuvent se déporter du bord de la route sur l’accotement en roulant.

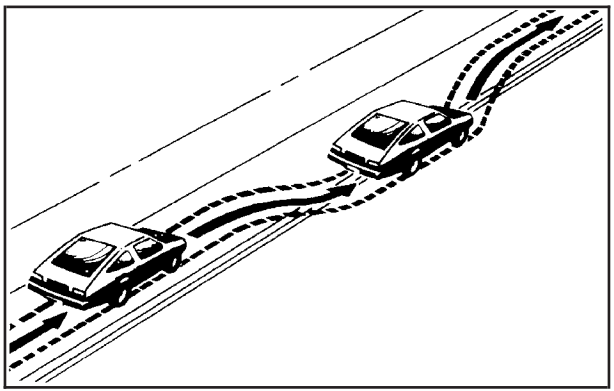

Si le niveau de l’accotement ne se trouve que légèrement sous la chaussée, vous devez pouvoir récupérer le véhicule relativement facilement. Relâcher la pédale d’accélérateur puis, si aucun obstacle n’est en vue, diriger le véhicule de sorte qu’il saute le bord de la chaussée. Tourner le volant de 3 à 5 po, 8 à 13 cm (un huitième de tour environ) jusqu’à ce que le pneu avant droit entre en contact avec le bord de la chaussée. Tourner ensuite le volant pour rouler en ligne droite sur la route.

Manoeuvre de dépassement

Le dépassement sur une route à deux voies est une manoeuvre dangereuse. Pour réduire les risques encourus lors d’un dépassement :

- Vérifier attentivement, sur la chaussée, les côtés et les voies transversales, l’absence de situations pouvant entraver la réussite du dépassement. Dans le doute, patienter.
- Surveiller les signaux, les marques et lignes au sol pouvant indiquer un virage ou une intersection. Ne jamais traverser une ligne ou une double ligne continue située de votre côté de la chaussée.
- Ne pas se rapprocher trop près du véhicule à dépasser, sous peine de réduire la visibilité.
- Attendre son tour pour dépasser un véhicule lent.
- Lorsque le véhicule est dépassé, se rabattre vers la droite.

Perte de contrôle

Il peut arriver que le point de contact des pneus avec la chaussée ne soit pas suffisant pour que les trois systèmes de commande — freins, direction et accélération — puissent réagir aux manoeuvres du conducteur. Voici ce que nous conseillent les experts de l'industrie automobile dans ces cas-là.

Peu importe la situation d'urgence, ne pas désespérer. Essayer de contrôler le volant et chercher continuellement une voie de sortie ou un chemin moins dangereux.

Dérapage

Lors d'un dérapage, le conducteur risque de perdre le contrôle du véhicule. Les conducteurs qui conduisent sur la défensive sont en mesure d'éviter la plupart des dérapages en adaptant leur conduite aux conditions existantes et en n'abusant pas de ces conditions. Toutefois, les dérapages sont quand même possibles.

Les trois types de dérapages correspondent aux trois systèmes de commande du véhicule. Lors d'un dérapage au freinage, les roues ne tournent pas. Dans un dérapage en virage, une trop grande vitesse dans une courbe fait que les pneus glissent ou perdent leur force de virage. En outre, dans un dérapage en accélération, une trop grande accélération fait que les roues motrices patinent.

Se rappeler qu'un système de traction asservie ne permet d'éviter que le dérapage en accélération. Si le système de traction asservie est désactivé, un dérapage en accélération sera mieux géré en relâchant l'accélérateur.

Si le véhicule se met à glisser, enlever votre pied de l'accélérateur et orienter rapidement le véhicule dans la direction désirée. Si vous tournez le volant assez rapidement, le véhicule peut se redresser. Être toujours prêt à manoeuvrer le véhicule au cas où le dérapage se reproduit.

Évidemment, la traction est réduite en présence d'eau, de neige, de glace, de gravier ou d'autres matériaux sur la route. Par sécurité, ralentir et ajuster la conduite en fonction de ces conditions. Il est important de ralentir sur les surfaces glissantes puisque la distance de freinage du véhicule sera plus longue et que le contrôle du véhicule sera réduit.

Sur une chaussée dont la traction est réduite, éviter au maximum les coups de volant, les accélérations ou les freinages brusques, y compris la réduction de la vitesse du véhicule au moyen d'une rétrogradation.

Tout changement brusque pourrait entraîner le glissement des pneus. Il est possible que vous ne réalisiez pas que la surface est glissante avant que le véhicule ne commence à déraper. Apprendre à reconnaître les signes avant-coureurs — s'il y a suffisamment d'eau, de glace ou de neige tassée sur la route pour créer une surface réfléchissante — et ralentir en cas de doute.

Se rappeler que tout système de freinage antiblocage (ABS) ne vous aide à éviter que le dérapage au freinage.

Conduite de nuit

Il est plus dangereux de conduire la nuit que le jour parce que les facultés de certains conducteurs sont plus susceptibles d'être affaiblies par l'alcool, la drogue, la fatigue ou en raison d'une mauvaise vision nocturne.

Quelques conseils de conduite de nuit :

- Être prévoyant.
- Ne pas conduire en état d'ébriété.
- Réduire l'éblouissement provoqué par les phares en ajustant le rétroviseur intérieur.
- Ralentir et maintenir un espace plus important entre vous et les autres véhicules afin que les phares puissent éclairer une zone plus importante à l'avant du véhicule.
- Prendre garde aux animaux.
- En cas de fatigue, quitter la route.
- Ne pas porter de lunettes de soleil.
- Éviter de se diriger directement vers des phares en approche.
- Maintenir la propreté du pare-brise et de toutes les glaces du véhicule — intérieures et extérieures.
- Conserver un regard mobile, particulièrement en virage.

Personne ne voit aussi bien la nuit que le jour. En outre, avec l'âge cette différence est encore plus marquée. La nuit, un conducteur âgé de 50 ans peut avoir besoin d'au moins deux fois plus de lumière pour voir la même chose qu'un conducteur âgé de 20 ans.

Conduite sous la pluie et sur routes mouillées

La pluie ou un sol mouillé peuvent diminuer l'adhérence du véhicule et sa capacité à s'arrêter et accélérer. Conduire toujours plus lentement dans ces conditions et éviter de traverser de grandes flaques, de profondes étendues d'eau ou des eaux vives.

⚠ ATTENTION:

Les freins humides peuvent causer des accidents. Ils peuvent fonctionner moins bien lors d'un arrêt rapide et peuvent entraîner une déviation d'un côté. Vous risqueriez de perdre le contrôle du véhicule.

Après avoir traversé une grande flaque d'eau ou une station de lavage automobile, enfoncer légèrement la pédale de frein jusqu'à ce que les freins fonctionnent normalement.

... /

ATTENTION: (suite)

Un courant d'eau vive génère une force importante. Il peut emporter votre véhicule et provoquer la noyade des occupants du véhicule. Ne pas ignorer les avertissements de la police et se montrer extrêmement prudent lors d'une tentative de traversée d'un courant d'eau vive.

Aquaplanage

L'aquaplanage est dangereux. De l'eau peut s'accumuler sous les pneus, au point que vous roulez en fait sur de l'eau. Une telle situation peut se produire si la route est assez mouillée et si vous conduisez suffisamment rapidement. En aquaplanage, il y a peu ou pas de contact entre votre véhicule et la route.

Il est impossible de toujours prévoir l'aquaplanage. Le meilleur conseil est de ralentir quand la route est mouillée.

Autres conseils pour la conduite sous la pluie

Outre le fait de ralentir, en cas de conduite sous la pluie il est toujours bon :

- D'accroître la distance entre les véhicules.
- De dépasser avec prudence.
- De maintenir les essuie-glaces en bon état.
- De remplir le réservoir de liquide lave-glace.
- Garder toujours les pneus en bon état, avec une semelle d'une profondeur adéquate. Se reporter à la rubrique *Pneus à la page 5-46*.
- Désactiver le régulateur de vitesse.

Avant de partir pour un long trajet

Pour préparer votre véhicule en vue d'un long trajet, penser à le faire contrôler par votre concessionnaire avant le départ.

Les points à vérifier de votre côté sont les suivants :

- *Liquide de lave-glaces :* le réservoir est-il plein? Les glaces sont-elles propres, à l'intérieur comme à l'extérieur?
- *Balais d'essuie-glaces :* sont-ils en bon état?
- *Carburant, huile moteur, autres liquides :* avez-vous vérifié tous les niveaux?
- *Lampes :* fonctionnent-elles toutes? Sont-elles propres?
- *Pneus :* en bon état? Gonflés à la pression recommandée?
- *Conditions climatiques et cartes :* est-il prudent de circuler? Les cartes sont-elles à jour?

Hypnose de la route

Toujours rester attentif à ce qui vous environne pendant que vous roulez. Si vous vous assoupissez, trouver un lieu sûr pour arrêter votre véhicule et vous reposer.

Autres conseils :

- Votre véhicule doit être bien ventilé.
- La température de l'habitacle doit être fraîche.
- Parcourir la route des yeux vers l'avant et sur les côtés.
- Vérifier souvent le rétroviseur et les instruments du véhicule.

Routes onduleuses et de montagne

La conduite sur des pentes abruptes ou des routes de montagne diffère de la conduite sur un terrain plat ou vallonné. Les conseils suivants sont d'application dans de telles conditions :

- Le véhicule doit être maintenu en bon état.
- Vérifier tous les niveaux, les freins, les pneus, le circuit de refroidissement et la boîte de vitesses.
- Dans les descentes ou les longues côtes, sélectionner un rapport inférieur.

⚠ ATTENTION:

Si vous ne rétrogradez pas, les freins peuvent devenir si chauds qu'ils ne fonctionneront pas bien. Le freinage sera de ce fait médiocre, voire inexistant. Ceci peut causer un accident. Rétrograder pour laisser le moteur assister les freins en cas de forte pente.

⚠ ATTENTION:

Descendre une pente en position de point mort (N) ou contact coupé est dangereux. Les freins ont à supporter tout l'effort de ralentissement et peuvent tellement surchauffer qu'ils ne fonctionnent plus bien. Le freinage sera de ce fait médiocre, voire inexistant. Ceci peut causer un accident. Laisser toujours tourner le moteur et la boîte de vitesses en prise dans une descente.

- Rester dans votre voie. Ni prendre de larges virages, ni traverser la ligne médiane. Conduire à une vitesse qui vous permet de rester dans votre voie.
- Au sommet des côtes : rester vigilant du fait qu'un obstacle peut se trouver sur votre voie (voiture bloquée, accident).
- Rester attentif aux signaux routiers spéciaux (zone de chute de pierres, routes sinueuses, longues pentes, zones avec interdiction de dépassement) et s'y conformer.

Conduite hivernale

Conduite dans la neige ou sur la glace

Rouler prudemment aux endroits où de la neige ou de la glace s'accumule entre les pneus et la route, diminuant la traction ou l'adhérence. De la glace humide peut apparaître à 0°C (32°F) environ lorsque de la pluie verglaçante commence à tomber, ce qui diminue encore plus la traction. Éviter de rouler sur de la glace humide ou sous une pluie verglaçante jusqu'à ce que les roues puissent être salées ou sablées.

Rouler avec précaution, quelles que soient les conditions. Accélérer en douceur pour ne pas perdre de traction. Une accélération trop rapide provoque le patinage des roues et lisse la surface sous les pneus, ce qui diminue la traction.

Tenter de ne pas perdre le peu d'adhérence que vous avez. Si vous accélérez trop rapidement, les roues motrices patineront et poliront davantage la surface sous les pneus.

Système de freinage antiblocage (ABS) à la page 4-5 améliore la stabilité du véhicule au cours d'un freinage brutal sur route glissante, mais applique les freins plus tôt que sur un revêtement sec.

Maintenir une distance plus grande par rapport au véhicule précédent sur toute surface glissante et être attentif aux endroits glissants. Même su une route dégagée des plaques de glace peuvent se former en des endroits ombragés. Une courbe ou un viaduc peut rester glacé alors que la zone environnante ne l'est plus. Éviter les manoeuvres et freinages brusques sur la glace.

Désactiver la régulation de vitesse, si le véhicule en est doté, sur surface glissante.

Tempête de neige

Se retrouver bloqué dans la neige peut être préoccupant. Rester près du véhicule jusqu'à ce que des secours soient à proximité. Utiliser si possible *Programme d'assistance routière à la page 7-7*. Pour obtenir de l'aide et maintenir la sécurité des occupants du véhicule :

- Activer *Feux de détresse à la page 3-6*.
- Accrocher un tissu rouge au rétroviseur extérieur.

⚠ ATTENTION:

La neige peut obturer l'échappement sous le véhicule. Ceci peut entraîner une pénétration de gaz d'échappement dans l'habitacle. Les gaz d'échappement du moteur peuvent pénétrer dans le véhicule. Ceux-ci contiennent du monoxyde de carbone (CO) invisible et inodore, qui peut entraîner une perte de conscience, voire la mort.

Si le véhicule est bloqué dans la neige :

- Éliminer la neige entourant la base du véhicule, particulièrement celle qui obstrue le tuyau d'échappement.
- Vérifier à nouveau de temps en temps si de la neige ne s'accumule pas là.
- Ouvrir d'environ 5 cm (2 po) la glace du côté qui se trouve à l'abri du vent pour faire entrer de l'air frais.

... /

ATTENTION: (suite)

- Ouvrir complètement les bouches d'air sur ou sous le tableau de bord
- Régler le système de climatisation de sorte qu'il n'amène que de l'air extérieur et régler le ventilateur à la vitesse maximale. Voir Système de climatisation dans l'index.

Pour plus de renseignements sur le monoxyde de carbone, se reporter à *Échappement du moteur à la page 2-40*.

La neige peut obturer l'échappement sous le véhicule. Ceci peut entraîner une pénétration de monoxyde de carbone (CO) dans l'habitacle. Le CO peut entraîner une perte de conscience, voire la mort. Invisible et inodore, vous ne pouvez pas savoir s'il est présent dans le véhicule. Enlever la neige accumulée autour de votre véhicule, surtout celle qui bloque le tuyau d'échappement.

Faire tourner le moteur pendant de courtes périodes uniquement pour maintenir un peu de chaleur, mais en restant prudent.

Pour préserver le carburant, ne faire tourner le moteur que pendant de courtes périodes pour réchauffer le véhicule, puis le couper et fermer presque complètement les glaces pour conserver la chaleur. Répéter ceci jusqu'à l'arrivée des secours, mais uniquement lorsque le froid devient vraiment insupportable. Bouger autour du véhicule pour se réchauffer est également utile.

S'il faut du temps pour que les secours arrivent, enfoncer de temps en temps légèrement la pédale d'accélérateur pour que le moteur tourne à un régime supérieur au ralenti. Ceci permet de maintenir la charge de la batterie afin de pouvoir redémarrer le véhicule et d'utiliser les phares pour demander de l'aide. Effectuer ceci le moins souvent possible pour économiser le carburant.

Si le véhicule est coincé dans le sable, la boue ou la neige

Faire patiner lentement et avec précaution les roues pour libérer le véhicule s'il est pris dans du sable, de la boue, de la glace ou de la neige. Se reporter à *Va-et-vient du véhicule pour le sortir à la page 4-23*.

Si le véhicule est équipé d'un système de traction asservie, celui-ci peut s'avérer utile pour dégager un véhicule embourbé. Se reporter à système de traction asservie de votre véhicule dans l'index. Si le véhicule est trop embourbé pour que le système de traction asservie puisse dégager le véhicule, désactiver le système de traction asservie et utiliser la méthode du balancement.

⚠ ATTENTION:

Si vous faites patiner les pneus à grande vitesse, ils peuvent éclater et vous ou d'autres personnes pourriez être blessés. Le véhicule peut surchauffer, entraînant un incendie dans le compartiment moteur ou d'autres dommages. Éviter autant que possible le patinage des roues et éviter de dépasser 55 km/h (35 mi/h) au compteur de vitesse.

Pour plus d'informations sur l'utilisation de chaînes à neige sur le véhicule, se reporter à *Chaînes à neige à la page 5-70*.

Va-et-vient du véhicule pour le sortir

Tourner le volant vers la gauche et droite pour dégager la zone entourant les roues avant. Désactiver tout système de traction ou de stabilité. Passer d'avant en arrière entre la marche arrière (R) et un rapport de marche avant en faisant patiner les roues le moins possible. Pour éviter l'usure de la boîte de vitesses, attendre la fin du patinage des roues pour changer de rapport. Relâcher la pédale d'accélérateur pendant les changements de rapport et appuyer légèrement sur la pédale d'accélérateur quand la boîte de vitesses est en prise. Un lent patinage des roues vers l'avant et l'arrière cause un mouvement de bascule qui peut désembourber le véhicule. Si ceci ne se produit pas après quelques essais, le véhicule devra être remorqué. Si le véhicule doit être remorqué, se reporter à *Remorquage du véhicule à la page 4-29*.

Chargement du véhicule

Il est très important que vous connaissiez le poids que votre véhicule peut transporter. Ce poids est appelé capacité nominale du véhicule et comprend le poids des occupants, du chargement et de tous les accessoires d'après-vente installés. Deux étiquettes affichées sur le véhicule indiquent le poids qui peut être transporté de manière sécuritaire, l'étiquette d'information sur le chargement et les pneus et l'étiquette de conformité du véhicule.

⚠ ATTENTION:

Ne pas dépasser ni le PNBV ni le PNBE tant pour l'essieu avant que pour le pont arrière. Autrement, il se peut que des pièces du véhicule brisent, ce qui peut modifier la tenue de route et provoquer une perte du maîtrise et causer une collision. De plus, la surcharge peut réduire la durée utile du véhicule.

Étiquette d’information sur les pneus et le chargement

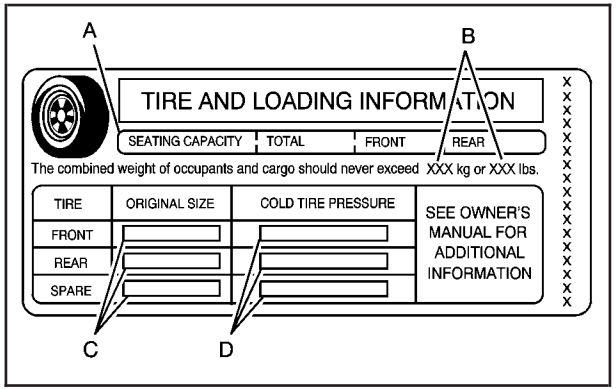

Exemple d’étiquette

L’étiquette d’information sur les pneus et le chargement se trouve sur le montant central (montant B). Si vous ouvrez la porte du conducteur, vous trouverez cette étiquette sous le butoir du verrou de porte. Elle comporte le nombre de places assises (A), et le poids maximum du véhicule (B), en kilogrammes et en livres.

L’étiquette d’information sur les pneus et le chargement indique également les dimensions des pneus d’origine (C) et la pression recommandée à froid (D). Pour plus de renseignements sur les pneus et leur pression, se reporter à *Pneus à la page 5-46* et *Gonflement - Pression des pneus à la page 5-52*.

L’étiquette de conformité renferme aussi des renseignements importants relatifs à la charge. Le poids nominal brut du véhicule (PNBV) et le poids nominal brut sur l’essieu (PNBE) pour les essieux avant et arrière y sont reportés. Se reporter à « Étiquette de conformité » plus loin dans cette section.

Étapes permettant de déterminer la limite correcte de charge

1. Rechercher la mention « The combined weight of occupants and cargo should never exceed XXX kg or XXX lbs » (le poids combiné des occupants et du chargement ne doit jamais excéder XXX kg ou XXX lb) située sur l'étiquette de votre véhicule.
2. Déterminer le poids combiné du conducteur et des passagers qui prendront place dans le véhicule.
3. Soustraire le poids combiné du conducteur et des passagers de XXX kg ou XXX lb.
4. Le poids obtenu représente le poids de la charge et des bagages disponible. Par exemple, si le poids XXX égale 1 400 lb et que cinq occupants pesant 150 lb chacun prendront place dans le véhicule, le poids de la charge et des bagages disponible sera de 650 lb (1 400 – 750 (5 x 150) = 650 lb).
5. Déterminer le poids combiné des bagages et de la charge ajoutés au véhicule. Ce poids ne peut excéder pas le poids de la charge et des bagages déterminé à l'étape 4.
6. Si vous tractez une remorque à l'aide de votre véhicule, la charge de cette remorque sera transférée à votre véhicule. Consulter ce manuel afin de connaître l'incidence du tractage d'une remorque sur le poids de la charge et des bagages que votre véhicule peut transporter.

Si votre véhicule peut tracter une remorque, se reporter à la rubrique *Traction d'une remorque à la page 4-32* pour obtenir des renseignements importants sur la façon de tracter une remorque de manière sécuritaire.

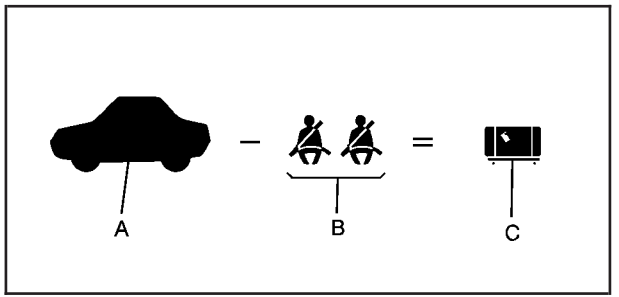

Exemple 1

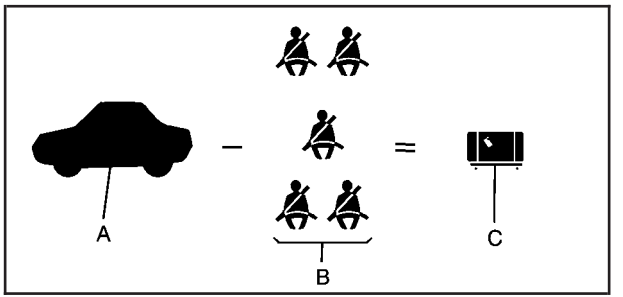

Exemple 2

Article	Description	Total
A	Poids maximum du véhicule dans l'exemple 1 =	453 kg (1 000 lb)
B	Soustraire le poids des occupants évalué à 68 kg (150 lb) × 2 =	136 kg (300 lb)
C	Poids disponible pour les occupants et le chargement =	317 kg (700 lb)

Article	Description	Total
A	Poids maximum du véhicule dans l'exemple 2 =	453 kg (1 000 lb)
B	Soustraire le poids des occupants évalué à 68 kg (150 lb) × 5 =	340 kg (750 lb)
C	Poids disponible pour le chargement =	113 kg (250 lb)

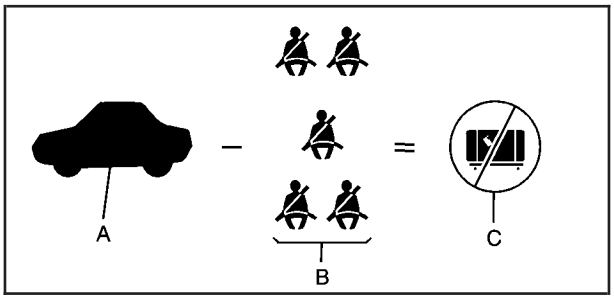

Exemple 3

Article	Description	Total
A	Poids maximum du véhicule dans l'exemple 3 =	453 kg (1 000 lb)
B	Soustraire le poids des occupants évalué à 91 kg (200 lb) × 5 =	453 kg (1 000 lb)
C	Poids disponible pour le chargement =	0 kg (0 lb)

Se reporter à l'étiquette d'information sur les pneus et le chargement pour connaître avec précision le poids maximum du véhicule et le nombre de places assises. Le poids combiné du conducteur, des passagers et de la charge ne doit jamais dépasser le poids maximum du véhicule.

Étiquette de conformité

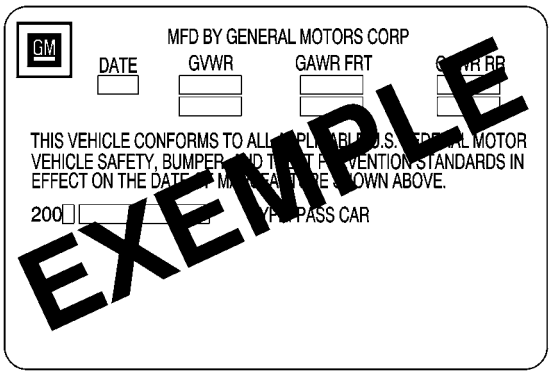

L'étiquette de conformité spécifique au véhicule se trouve sur le montant central côté conducteur.

L'étiquette indique la capacité nominale du véhicule, appelée poids nominal brut du véhicule (PNBV). Le PNBV comprend le poids du véhicule, de tous les occupants, du carburant, de la charge et du poids du timon en cas de traction d'une remorque.

Ne jamais dépasser le PNBV du véhicule ni le PNBE, tant pour l'essieu avant que pour l'essieu arrière.

⚠ ATTENTION:

Ne pas dépasser ni le PNBV ni le PNBE tant pour l'essieu avant que pour le pont arrière. Autrement, il se peut que des pièces du véhicule brisent, ce qui peut modifier la tenue de route et provoquer une perte du maîtrise et causer une collision. De plus, la surcharge peut réduire la durée utile du véhicule.

Remarque: **Surcharger le véhicule peut l'endommager. Les réparations ne seront pas couvertes par votre garantie. Ne pas surcharger le véhicule.**

Si vous mettez des objets dans votre véhicule, notamment des valises, des outils, des paquets ou autre chose, ils se déplaceront aussi rapidement que votre véhicule. Si vous devez freiner ou effectuer un virage rapidement ou si vous avez une collision, ces objets continueront à se déplacer.

⚠ ATTENTION:

Les objets dans le véhicule peuvent heurter et blesser des personnes pendant un arrêt brusque, un virage soudain ou une collision.

- Mettre les objets dans le coffre de votre véhicule, le plus à l'avant possible. Essayer de répartir uniformément la charge.
- Ne jamais empiler d'objets lourds, comme des valises, dans le véhicule plus haut que les dossiers des sièges.
- Ne pas laisser de dispositif de protection pour enfant non fixé dans le véhicule.
- Lorsque vous transportez un objet dans le véhicule, le fixer si possible.
- Ne pas laisser un siège plié vers le bas sans nécessité.

Remorquage

Remorquage du véhicule

Pour éviter tout dommage, le véhicule en panne doit être remorqué sans que les quatre roues ne reposent sur le sol. Consulter votre concessionnaire ou un service de remorquage professionnel en cas de remorquage du véhicule. Se reporter à *Programme d'assistance routière à la page 7-7*.

Pour faire remorquer le véhicule derrière un autre véhicule (tel qu'une autocaravane) à des fins récréatives, se reporter à « Remorquage récréatif d'un véhicule ».

Remorquage d'un véhicule récréatif

Le remorquage récréatif de véhicules signifie remorquer le véhicule derrière un autre véhicule, comme par exemple derrière une autocaravane. Les deux types de remorquage récréatif de véhicule les plus communs sont appelés « remorquage pneumatique » (remorquer le véhicule en laissant les quatre roues sur la route) et le « remorquage avec chariot » (remorquer le véhicule en laissant deux roues sur la route et deux autres roues surélevées à l'aide d'un appareil appelé « chariot »).

Voici certaines choses importantes dont vous devez tenir compte avant d'effectuer un remorquage récréatif :

- Quelle est la capacité de remorquage du véhicule tracteur? Bien lire les recommandations du fabricant du véhicule tracteur.
- Sur quelle distance prévoit-on remorquer le véhicule? Il y a des restrictions quant à la distance et à la durée du remorquage de certains véhicules.
- Le véhicule est-il doté du matériel de remorquage approprié? Consulter votre concessionnaire ou professionnel en remorquage pour obtenir des conseils supplémentaires et des recommandations sur les équipements.
- Le véhicule est-il prêt à être remorqué? Tout comme la préparation du véhicule pour de longs déplacements, vous devez vous assurer que votre véhicule est prêt à être remorqué. Se reporter à *Avant de partir pour un long trajet à la page 4-17*.

Remorquage pneumatique

Lors d'un remorquage pneumatique, le moteur doit tourner chaque jour et à chaque appoint de carburant pendant cinq minutes environ. Ceci garantira une lubrification correcte des composants de la boîte de vitesses.

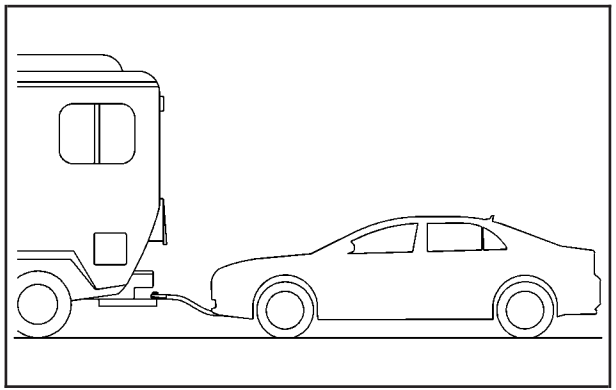

Pour effectuer un remorquage pneumatique du véhicule par l'avant avec les quatre roues sur la route :

1. Positionner le véhicule à remorquer, puis le fixer au véhicule remorqueur.
2. Passer en position de stationnement (P) et placer l'allumage en position LOCK/OFF (verrouillage/arrêt).
3. Serrer le frein de stationnement.
4. Pour éviter de décharger la batterie pendant le remorquage, retirer le fusible suivant de la boîte à fusibles du tableau de bord : IGN SENSOR (capteur d'allumage). Pour de plus amples renseignements, se reporter à *Bloc-fusibles d'ensemble d'instruments à la page 5-93*.
5. Tourner la clé de contact en position ACC/ACCESSORY (accessoires).
6. Mettre la boîte de vitesses au point mort (N).
7. Desserrer le frein de stationnement.

Veiller à remettre le fusible IGN SENSOR (capteur d'allumage) en place une fois arrivé à destination.

Remarque: **Si vous dépassez 105 km/h (65 mi/h) pendant le remorquage de votre véhicule, il pourrait subir des dégâts. Ne jamais dépasser 105 km/h (65 mi/h) lors du remorquage de votre véhicule.**

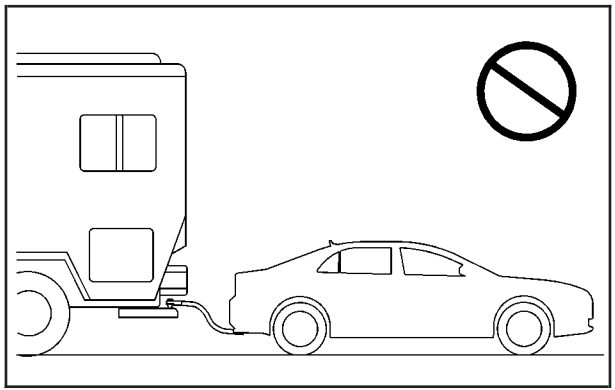

Remarque: **Le remorquage du véhicule par l'arrière pourrait provoquer des dégâts dont les réparations ne seraient pas couvertes par la garantie. Ne jamais remorquer votre véhicule par l'arrière.**

Remorquage avec chariot

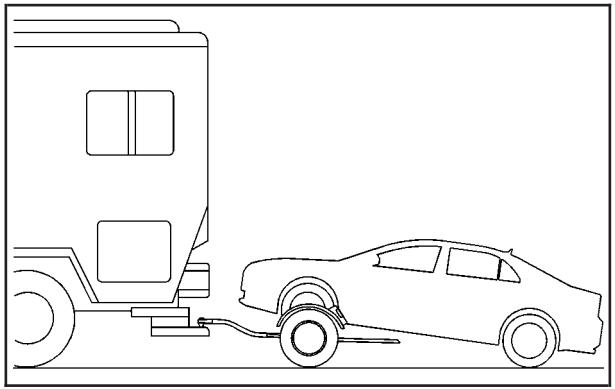

Remorquage du véhicule avec les deux roues arrière au sol et les roues avant sur un chariot :

Pour remorquer le véhicule avec un chariot et deux roues sur le sol :

1. Mettre les roues avant sur un chariot.
2. Mettre le levier de vitesses en position de stationnement (P).

3. Serrer le frein de stationnement.
4. Bloquer le volant en position droit devant à l'aide d'un dispositif de serrage conçu pour le remorquage.
5. Retirer la clé du commutateur d'allumage.
6. Fixer le véhicule sur le chariot.
7. Desserrer le frein de stationnement.

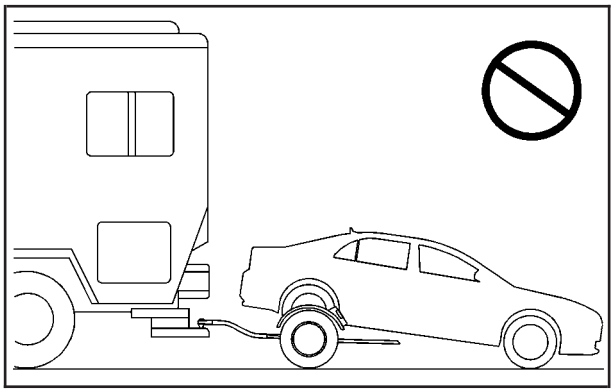

Remarque: **Le remorquage du véhicule par l'arrière pourrait provoquer des dégâts dont les réparations ne seraient pas couvertes par la garantie. Ne jamais remorquer votre véhicule par l'arrière.**

Traction d'une remorque

Le véhicule n'a pas été conçu pour tracter une remorque.

Section 5 Réparation et entretien de l'apparence

Entretien 5-4
- Accessoires et modifications 5-4
- Avertissement sur proposition 65 - Californie 5-5
- Exigences en matière de matériaux au perchlorate - Californie 5-5
- Entretien par le propriétaire 5-6
- Ajout d'équipement à la partie extérieure du véhicule 5-7

Carburant 5-7
- Indice d'octane 5-7
- Spécifications de l'essence 5-8
- Carburant - Californie 5-8
- Additifs 5-8
- Carburants dans les pays étrangers 5-9
- Remplissage du réservoir 5-10
- Remplissage d'un bidon de carburant 5-12

Vérification sous le capot 5-12
- Levier d'ouverture du capot 5-13
- Aperçu du compartiment moteur 5-14
- Huile à moteur 5-15
- Indicateur d'usure d'huile à moteur 5-18
- Filtre à air du moteur 5-20
- Liquide de boîte de vitesses automatique 5-22
- Système de refroidissement 5-22
- Liquide de refroidissement 5-23
- Bouchon à soupape de pression 5-28
- Surchauffe du moteur 5-28
- Liquide de lave-glace 5-30
- Freins 5-32
- Batterie 5-35
- Démarrage avec batterie auxiliaire 5-37

Réglage de la portée des phares 5-42

Remplacement d'ampoules 5-42
- Ampoules à halogène 5-42
- Feux arrière, clignotants et feux d'arrêt 5-43
- Feu de la plaque d'immatriculation 5-44
- Ampoules de rechange 5-45

Remplacement de la raclette d'essuie-glace 5-45

Section 5 Réparation et entretien de l'apparence

Pneus 5-46
Étiquette sur paroi latérale du pneu 5-47
Terminologie et définitions de pneu 5-49
Gonflement - Pression des pneus 5-52
Fonctionnement haute vitesse 5-54
Système de surveillance de la pression des pneus 5-54
Fonctionnement du dispositif de surveillance de la pression de pneu 5-56
Inspection et permutation des pneus 5-60
Quand faut-il remplacer les pneus? 5-62
Achat de pneus neufs 5-63
Pneus et roues de dimensions variées 5-65
Classification uniforme de la qualité des pneus 5-66
Réglage de la géométrie et équilibrage des pneus 5-68
Remplacement de roue 5-68
Chaînes à neige 5-70
Au cas d'un pneu à plat 5-71
Nécessaire de compresseur et de joint d'étanchéité de pneus 5-72
Stockage de nécessaire de compresseur et de joint d'étanchéité de pneus 5-81
Entretien de l'apparence 5-82
Nettoyage de l'intérieur 5-82
Tissu et tapis 5-83
Tableau de bord, surfaces en vinyle et autres surfaces en plastique 5-84
Entretien des ceintures de sécurité 5-85
Joints d'étanchéité 5-85
Lavage du véhicule 5-85
Nettoyage de l'éclairage extérieur et des lentilles 5-86
Soin de finition 5-86
Pare-brise et lames d'essuie-glace 5-87
Roues aluminium 5-88
Pneus 5-89
Tôle endommagée 5-89

Section 5 Réparation et entretien de l’apparence

Finition endommagée 5-89
Entretien du dessous de la carrosserie 5-89
Peinture endommagée par retombées chimiques 5-90
Identification du véhicule 5-90
Numéro d’identification du véhicule (NIV) 5-90
Étiquette d’identification des pièces de rechange 5-91
Réseau électrique 5-91
Câblage et dispositifs de tension intermédiaire ...5-91
Équipement électrique complémentaire 5-92
Fusibles d’essuie-glace 5-92
Glaces à commande électrique et autres équipements électriques 5-92
Fusibles 5-93
Bloc-fusibles d’ensemble d’instruments 5-93
Bloc-fusibles de compartiment moteur 5-96
Bloc-fusibles de coffre 5-99
Capacités et spécifications 5-102

Entretien

Pour tous vos besoins d'entretien et de pièces, s'adresser à votre concessionnaire. Celui-ci vous fournira des pièces GM d'origine et vous bénéficierez de l'assistance de personnes formées et soutenues par GM.

Les pièces d'origine GM portent l'une de ces marques :

ACDelco®

GM Parts®

GM® | Goodwrench®

GM® Accessories

Accessoires et modifications

Lorsque des accessoires qui ne proviennent pas du concessionnaire sont ajoutés au véhicule, ils peuvent en affecter les performances et la sécurité, en particulier les sacs gonflables, le freinage, la stabilité, la conduite et la maniabilité, les systèmes d'émissions, l'aérodynamisme, la durabilité et les systèmes électroniques tels que les freins antiblocage, la traction asservie et la commande de stabilité. Certains de ces accessoires peuvent même entraîner des pannes ou des dégâts qui ne seraient pas couverts par la garantie.

Les dommages aux composants du véhicule résultant de l'installation ou de l'utilisation de pièces non certifiées par GM, y compris des modifications de modules de commande, ne sont pas couvertes par la garantie du véhicule et peuvent affecter la couverture de garantie restante des pièces en cause.

Les accessoires GM sont conçus pour compléter et fonctionner avec les autres systèmes montés sur votre véhicule. Votre concessionnaire GM peut équiper votre véhicule d'accessoires GM d'origine. Lorsque vous demandez des accessoires GM à votre concessionnaire GM, vous savez que des techniciens formés et aidés par GM réaliseront le travail à l'aide d'accessoires GM d'origine.

Se reporter également à la rubrique *Ajout d'équipement à un véhicule muni de sacs gonflables à la page 1-78*.

Avertissement sur proposition 65 - Californie

La plupart des véhicules, y compris celui-ci, comportent et/ou émettent des produits ou émanations chimiques dont il a été prouvé en Californie qu'ils peuvent provoquer le cancer, des anomalies congénitales ou des troubles des fonctions reproductrices. L'échappement du moteur, ainsi que de nombreux systèmes et pièces (dont certains se trouvent à l'intérieur du véhicule), de nombreux liquides et certains sous-produits dus à l'usure des composants contiennent et/ou émettent ces produits chimiques.

Exigences en matière de matériaux au perchlorate - Californie

Certains types d'équipements automobiles, tels que les déclencheurs de sacs gonflables, les prétendeurs de ceintures de sécurité et les piles au lithium des émetteurs de télédéverrouillage, peuvent contenir du perchlorate. Des précautions de manipulation spéciales sont requises. Pour de plus amples informations, consulter le site www.dtsc.ca.gov/hazardouswaste/perchlorate.

Entretien par le propriétaire

⚠ ATTENTION:

Ne jamais essayer d'effectuer soi-même l'entretien des composants hybrides. Vous pourriez vous blesser et endommager le véhicule en procédant vous-même à l'entretien. L'entretien et la réparation de ces composants hybrides doivent être effectués par un mécanicien formé disposant des connaissances et outils appropriés.

⚠ ATTENTION:

Vous pouvez être blessé et le véhicule pourrait être endommagé si vous essayez de faire vous-même les travaux d'entretien sans savoir exactement comment vous y prendre.

- Avant d'entreprendre une opération d'entretien, s'assurer de posséder les connaissances et l'expérience suffisantes ainsi que les pièces de rechange et les outils adéquats.
- S'assurer d'utiliser les écrous, les boulons et autres éléments de fixation adéquats. On peut aisément confondre les éléments de fixation des systèmes anglais et métrique. Des éléments de fixation incorrects risquent à la longue de se briser ou de se détacher. Vous pourriez être blessé.

Si vous effectuez vous-même certains opérations d'entretien, utiliser le manuel d'entretien correct. Il vous renseignera beaucoup plus sur l'entretien de votre véhicule que ce guide. Pour commander le manuel d'entretien correct, se reporter à *Renseignements sur la commande de guides de réparation à la page 7-18*.

Le véhicule est équipé d'un système de sacs gonflables. Avant d'essayer d'effectuer vous-même l'entretien sur le véhicule, se reporter à *Réparation d'un véhicule muni de sacs gonflables à la page 1-78*.

Garder tous les reçus des pièces et noter le kilométrage et la date de chaque opération d'entretien. Se reporter à la rubrique *Fiche d'entretien à la page 6-18*.

Ajout d'équipement à la partie extérieure du véhicule

Les éléments ajoutés à l'extérieur du véhicule peuvent affecter l'écoulement de l'air autour de celui-ci. Ceci peut causer des bruits aérodynamiques et altérer la consommation de carburant et le rendement du lave-glace. Consulter votre concessionnaire avant d'ajouter un équipement à l'extérieur de votre véhicule.

Carburant

Utiliser le carburant qui convient est une partie importante de l'entretien correct de ce véhicule. Pour vous aider à garder le moteur propre et préserver ses performances, nous vous recommandons d'utiliser de l'essence dite TOP TIER Detergent Gasoline.

Indice d'octane

Utiliser de l'essence ordinaire sans plomb à indice d'octane d'au moins 87. Si l'indice d'octane est inférieur à 87, il est possible que vous entendiez un cognement lors de la conduite, généralement appelé détonation. Dans ce cas, utiliser une essence à indice d'octane d'au moins 87 dès que possible. Si vous utilisez une essence à indice d'octane d'au moins 87 et si vous entendez un fort cognement, le moteur de votre véhicule doit être réparé.

Spécifications de l’essence

L’essence doit au minimum être conforme à la norme ASTM D 4814 aux États-Unis ou CAN/CGSB-3.5 ou 3.511 au Canada. Il est possible que certaines essences contiennent un additif qui augmente l’indice d’octane appelé manganèse méthyl-cyclopentadièmylique-tricarbonyle (MMT). Nous vous déconseillons d’utiliser de l’essence contenant du MMT. Pour plus de renseignements, se reporter à la rubrique *Additifs à la page 5-8*.

Carburant - Californie

Si le véhicule est conforme aux normes d’émission automobile de la Californie, il est conçu pour fonctionner avec les carburants qui satisfont à ces normes. Voir l’étiquette de dispositif antipollution sous le capot. Il se peut que votre État ou province ait adopté ces normes californiennes, mais que ce carburant n’y soit pas offert. Le véhicule fonctionnera tout de même de façon satisfaisante avec les carburants conformes aux exigences fédérales, mais le rendement de votre système antipollution en sera peut-être réduit.

Le témoin d’anomalie peut s’allumer et le véhicule peut échouer une vérification antipollution. Se reporter à la rubrique *Témoin d’anomalie à la page 3-39*. Dans ce cas, consulter votre concessionnaire pour le diagnostic. Si le type de carburant utilisé est la cause du mauvais fonctionnement du véhicule, les réparations nécessaires peuvent ne pas être couvertes par la garantie du véhicule.

Additifs

Afin d’améliorer la qualité de l’air, toutes les essences aux États-Unis doivent désormais contenir des additifs qui empêchent la formation de dépôts dans le moteur et dans le circuit de carburant pour permettre un fonctionnement correct de votre système antipollution. Dans la plupart des cas, vous n’avez rien à ajouter au carburant. Cependant, certaines essences contiennent uniquement la quantité minimale d’additifs fixée par les réglementations de l’Environmental Protection Agency (agence de protection de l’environnement) américaine. Pour garantir la propreté des injecteurs de carburant et des soupapes d’admission, ou bien si le véhicule rencontre des problèmes liés à des injecteurs ou soupapes sales, veiller à utiliser de l’essence détergente TOP TIER.

Pour les clients qui n'utilisent pas régulièrement de l'essence détergente TOP TIER, un flacon de GM Fuel System Treatment PLUS (traitement plus du système de carburant de GM) ajouté au réservoir à chaque vidange d'huile peut faciliter l'élimination des dépôts dans les injecteurs de carburant et les soupapes d'admission. Le GM Fuel System Treatment PLUS est le seul additif à l'essence recommandé par General Motors.

Le concessionnaire dispose également d'additifs pouvant contribuer à empêcher la plupart des problèmes liés aux dépôts.

Les essences contenant des composés oxygénés, tels que l'éther et l'éthanol, ainsi que les essences reformulées peuvent être disponibles dans votre région. Nous vous recommandons d'utiliser ces essences si elles sont conformes aux spécifications décrites plus haut. Cependant, l'E85 (85% d'éthanol) et d'autres carburants contenant plus de 10% d'éthanol ne doivent pas être utilisés dans les véhicules non conçus pour ces carburants.

Remarque: **Votre véhicule n'est pas conçu pour utiliser du carburant au méthanol. Ne pas utiliser de carburant contenant du méthanol. Celui-ci peut corroder les pièces métalliques du système d'alimentation et détériorer les pièces de plastique et de caoutchouc. Ces dégâts ne sont pas couverts par votre garantie.**

Certaines essences non reformulées pour réduire les émissions peuvent contenir un additif qui augmente l'indice d'octane appelé manganèse méthyl-cyclopentadièmylique-tricarbonyle (MMT); se renseigner auprès de votre station-service afin de savoir si le carburant utilisé contient ce produit. Nous vous recommandons de ne pas utiliser de telles essences. Le carburant contenant du MMT peut réduire la durée de vie des bougies et altérer le rendement du système antipollution. Le témoin d'anomalie pourrait s'allumer. Dans ce cas, faire vérifier votre véhicule chez votre concessionnaire.

Carburants dans les pays étrangers

Si vous comptez utiliser le véhicule ailleurs qu'au Canada ou aux États-Unis, le carburant approprié peut être difficile à trouver. Ne jamais utiliser d'essence avec plomb ou tout autre carburant non recommandé dans la rubrique précédente sur le carburant. Les réparations coûteuses attribuables à l'utilisation de carburant inapproprié ne sont pas couvertes par la garantie du véhicule.

Pour vérifier la disponibilité du carburant, communiquer avec un club automobile ou une société pétrolière exerçant ses activités dans le pays où vous comptez rouler.

Remplissage du réservoir

⚠ ATTENTION:

Les vapeurs de carburant brûlent violement et un feu de carburant peut causer de sérieuses blessures. Afin d'éviter des blessures à vous-même et aux autres, suivre toutes les instructions sur l'îlot des pompes de la station service. Éteindre le moteur pendant que vous faites le plein. Ne pas fumer lorsque vous êtes près du carburant ou pendant que vous faites le plein du véhicule. Ne pas utiliser de téléphone cellulaire. Tenir à l'écart du carburant les étincelles, les flammes ou les accessoires de fumeur. Ne pas laisser la pompe à carburant sans surveillance pendant que vous refaites le plein. Ceci contrevient à la loi dans certains endroits. Ne pas pénétrer dans le véhicule lorsque vous faites le plein de carburant. Tenir les enfants éloignés de la pompe à carburant; ne jamais laisser des enfants refaire le plein de carburant.

La trappe du réservoir de carburant se trouve du côté passager du véhicule.

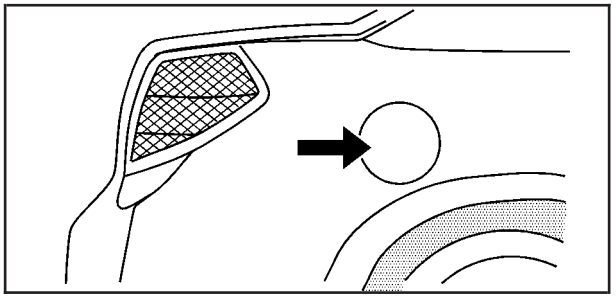

Pour ouvrir le volet de carburant, presser le bord central arrière du volet et le relâcher, il s'ouvrira.

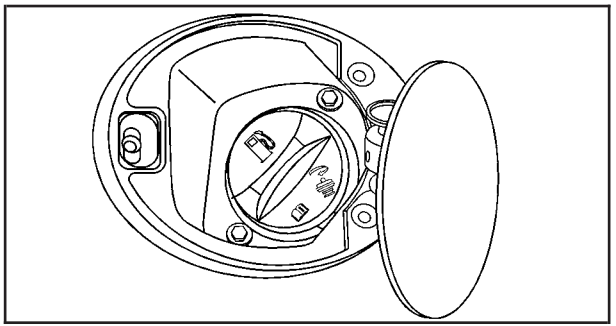

Pour retirer le bouchon captif de carburant, le tourner doucement en sens inverse des aiguilles d'une montre.

Pendant que vous faites le plein, accrocher le bouchon du réservoir de carburant à la paroi intérieure de la trappe du réservoir.

⚠ ATTENTION:

Du carburant peut s'échapper si vous ouvrez trop rapidement le bouchon à carburant. Si le carburant s'enflamme, vous pourriez être brûlé. Ceci peut se produire si le réservoir est presque plein, plus particulièrement par temps chaud. Ouvrir le bouchon à carburant lentement et attendre la fin du sifflement. Dévisser ensuite complètement le bouchon.

Prendre soin de ne pas renverser de carburant. Ne pas remplir le réservoir outre mesure ou à ras bord et attendre quelques secondes avant de retirer le pistolet de la pompe à carburant. Nettoyer dès que possible le carburant déversé sur les surfaces peintes.
Se reporter à *Lavage du véhicule à la page 5-85*.

Lorsque vous remettez en place le bouchon de réservoir, le tourner dans le sens des aiguilles d'une montre jusqu'au clic. S'assurer que le bouchon est bien en place.

Le dispositif de diagnostic peut déterminer si le bouchon de réservoir n'a été replacé ou a été mal revissé. Une telle erreur permet au carburant de s'évaporer.
Se reporter à la rubrique *Témoin d'anomalie à la page 3-39*.

Si le véhicule est équipé d'un centralisateur informatique de bord (CIB), le message CHECK GAS CAP (serrer le bouchon du réservoir) s'affiche si le bouchon n'est pas correctement posé.

⚠ ATTENTION:

Si un feu se déclare pendant que vous ravitaillez en carburant, ne pas retirer le pistolet. Arrêter le débit de carburant en coupant la pompe ou prévenir le préposé du poste d'essence. Quitter immédiatement la zone.

Remarque: **Si vous devez remplacer le bouchon du réservoir de carburant, s'assurer d'obtenir le type approprié. Vous pouvez vous en procurer un chez votre concessionnaire. Un bouchon inapproprié risque de ne pas s'adapter correctement. Ceci peut entraîner l'allumage du témoin d'anomalie et endommager le réservoir de carburant ainsi que le dispositif antipollution. Se reporter à la rubrique *Témoin d'anomalie à la page 3-39*.**

Remplissage d’un bidon de carburant

⚠ ATTENTION:

Ne jamais remplir un bidon de carburant pendant qu’il est dans le véhicule. La décharge d’électricité statique du contenant peut faire enflammer les vapeurs de carburant. Si cela se produit, vous pouvez être gravement brûlé et le véhicule peut être endommagé. Pour aider à éviter des blessures à vous et à d’autres personnes :

- Mettre du carburant uniquement dans un bidon approuvé.
- Ne pas remplir un bidon pendant qu’il est à l’intérieur d’un véhicule, dans le coffre d’un véhicule, dans la caisse d’une camionnette ou sur toute surface autre que le sol.
- Amener le bec de remplissage en contact avec l’intérieur de l’ouverture de remplissage avant d’actionner le bec. Le contact devrait être maintenu jusqu’à la fin du remplissage.
- Ne pas fumer pendant que vous faites le plein de carburant.
- Ne pas utiliser de téléphone cellulaire pendant que vous faites le plein de carburant.

Vérification sous le capot

⚠ ATTENTION:

Un ventilateur électrique du compartiment moteur peut entrer en action et vous blesser même si le moteur ne tourne pas. Éloigner les mains, vêtements et outils du ventilateur électrique du compartiment moteur.

⚠ ATTENTION:

Des matières inflammables peuvent toucher aux pièces chaudes du moteur et provoquer un incendie. Celles-ci incluent des liquides comme l’essence, l’huile, le liquide de refroidissement, le liquide à freins, le liquide de lave-glace et l’autres liquides ainsi que le plastique et le caoutchouc. Vous ou d’autres personnes pourriez être brûlés. Faire attention de ne pas laisser tomber ou de ne pas renverser des matières inflammables sur un moteur chaud.

Levier d’ouverture du capot

Pour ouvrir le capot, effectuer les étapes suivantes :

1. Tirer sur la poignée d’ouverture du capot munie de ce symbole. Elle est située à l’intérieur du véhicule, à gauche de la colonne de direction.

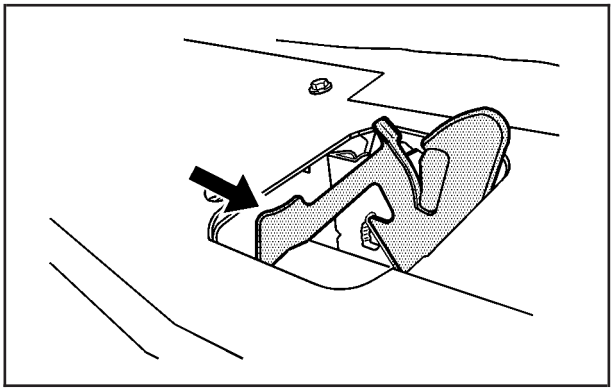

2. Passer ensuite à l’avant du véhicule et pousser la poignée d’ouverture du capot secondaire vers le côté conducteur du véhicule.
3. Soulever le capot.
4. Lorsque le capot est légèrement ouvert, il continue à remonter jusqu’à complète ouverture. Avant de fermer le capot, s’assurer que tous les bouchons de remplissage soient correctement installés. Abaisser le capot jusqu’à ce que la force de levage du vérin soit réduite, puis relâcher le capot pour qu’il s’enclenche complètement. S’assurer que le capot est fermé et répéter la procédure au besoin.

Aperçu du compartiment moteur

Voici ce que l'on voit quand on soulève le capot :

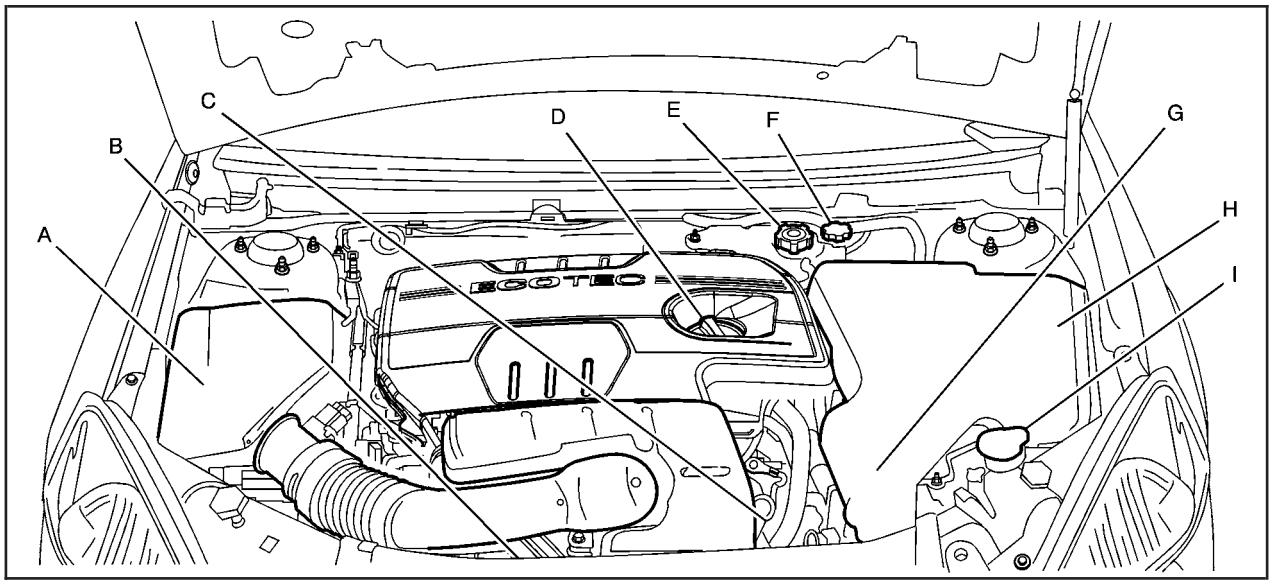

A. *Filtre à air du moteur à la page 5-20*.

B. Ventilateurs de refroidissement (non visibles). Se reporter à *Système de refroidissement à la page 5-22*.

C. Jauge d'huile moteur. Se reporter à « Vérification de l'huile moteur » sous *Huile à moteur à la page 5-15*.

D. Bouchon de remplissage d'huile moteur. Se reporter à « Quand ajouter de l'huile moteur » sous *Huile à moteur à la page 5-15*.

E. Réservoir d'expansion de liquide de refroidissement. Se reporter à *Liquide de refroidissement à la page 5-23*.

F. Réservoir du maître-cylindre des freins. Se reporter à « Liquide pour freins » sous *Freins à la page 5-32*.

G. Batterie (non visible). Se reporter à la rubrique *Batterie à la page 5-35*.

H. *Bloc-fusibles de compartiment moteur à la page 5-96*.

I. Réservoir de liquide de lave-glace. Se reporter à « Ajout de liquide de lave-glace » sous *Liquide de lave-glace à la page 5-30*.

Huile à moteur

Vérification de l'huile moteur

Il est bon de vérifier le niveau de l'huile moteur chaque fois que vous faites le plein. Pour obtenir une lecture précise, il faut que l'huile soit chaude et que le véhicule soit stationné sur une surface de niveau.

La poignée de la jauge d'huile moteur est en forme d'anneau et de couleur jaune. Se reporter à *Aperçu du compartiment moteur à la page 5-14* pour connaître l'emplacement précis de la jauge d'huile moteur.

1. Couper le contact et attendre plusieurs minutes pour permettre à l'huile de revenir dans le carter. Sinon, la jauge d'huile n'indiquera peut-être pas le niveau actuel.
2. Retirer la jauge et la nettoyer avec un essuie-tout ou un chiffon, puis la repousser à fond. La retirer de nouveau en gardant l'extrémité vers le bas et vérifier le niveau.

Ajout d’huile moteur

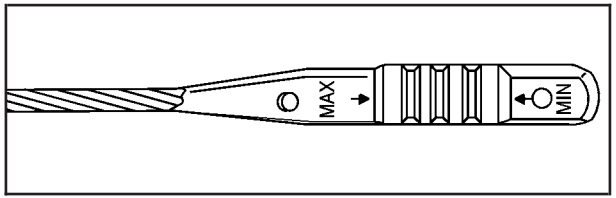

Si le niveau d’huile se trouve sous le repère MIN (minimum), ajouter au moins un litre d’huile préconisée. La présente section vous indique quelle huile utiliser. Pour connaître la contenance du carter d’huile moteur, se reporter à la rubrique *Capacités et spécifications à la page 5-102*.

Remarque: **Ne pas ajouter trop d’huile. Le moteur pourrait être endommagé si le niveau d’huile dépasse le repère supérieur indiquant la plage de fonctionnement appropriée.**

Se reporter à *Aperçu du compartiment moteur à la page 5-14* pour connaître l’emplacement précis du bouchon de remplissage d’huile.

Ajouter assez d’huile pour amener le niveau dans la plage de fonctionnement appropriée. À la fin de l’opération, repousser complètement la jauge en place.

Huile moteur appropriée

Rechercher trois choses :

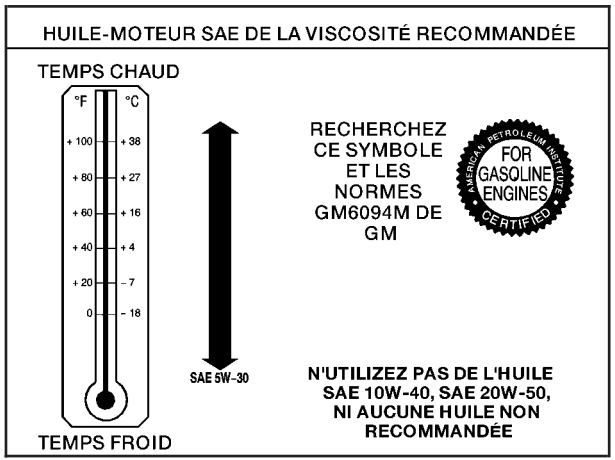

- GM6094M

  Utiliser toujours une huile répondant à la norme GM GM6094M.

- SAE 5W-30

  L'huile SAE 5W-30 est la mieux adaptée à votre véhicule. Ces chiffres sur le bidon d'huile représentent sa viscosité ou son épaisseur. Ne pas utiliser d'huile d'une viscosité différente, telle que SAE 20W-50.

- Symbole d'étoile rayonnante de l'American Petroleum Institute (API) (l'institut américain de pétrole)

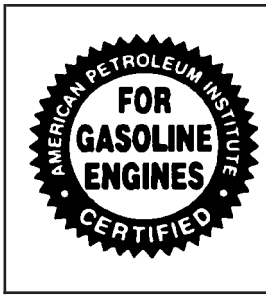

Les contenants d'huiles conformes à ces exigences devraient porter le symbole d'étoile, qui indique que l'huile a été approuvée par l'American Petroleum Institute (API).

Remarque: **Utiliser uniquement de l'huile-moteur conforme à la norme GM GM6094M et portant le symbole d'une étoile rayonnante de l'homologation par l'American Petroleum Institute pour utilisation dans les moteurs à essence. L'emploi d'une huile non recommandée peut entraîner un détérioration du moteur qui ne serait pas couverte par votre garantie.**

Utilisation par temps froid

Dans une région très froide où la température descend sous –29°C (–20°F), utiliser une huile synthétique SAE 5W-30 ou une huile moteur SAE 0W-30. Ces deux huiles facilitent le démarrage à froid du moteur sous des températures extrêmement faibles. Utiliser toujours une huile répondant à la spécification GM6094M requise. Se reporter à « Quel type d'huile moteur utiliser » pour de plus amples informations.

Additifs pour huile moteur/Rinçage de l'huile moteur

Ne rien ajouter à l'huile. Les huiles recommandées qui portent l'étoile rayonnante de conformité à la norme GM6094M suffisent à assurer un bon rendement du moteur et à le protéger.

Les rinçages du circuit d'huile moteur ne sont pas recommandés et peuvent entraîner des dommages non couverts par la garantie du véhicule.

Indicateur d'usure d'huile à moteur

Intervalles de vidange d'huile-moteur

Ce véhicule est équipé d'un ordinateur qui indique à quel moment vidanger l'huile moteur et remplacer le filtre. Ceci est calculé en fonction du régime moteur et de la température de fonctionnement du moteur, et non en fonction du kilométrage. Selon les conditions de conduite, le kilométrage auquel la vidange d'huile est signalée peut varier considérablement. Pour que le système d'indicateur d'usure de l'huile moteur fonctionne correctement, il doit être réinitialisé à chaque vidange d'huile.

Quand le système a calculé que la durée de vie de l'huile a été réduite, il indique qu'une vidange est nécessaire. Le message CHANGE OIL SOON (vidanger l'huile sous peu) s'affiche. Se reporter à *Centralisateur informatique de bord - Avertissements et messages à la page 3-50*. Vidanger l'huile le plus tôt possible dans les prochains 1 000 km (600 milles). Dans des conditions idéales, il est possible que l'indicateur de vidange d'huile n'indique pas la nécessité d'effectuer une vidange d'huile pendant un an ou plus. Toutefois, l'huile-moteur doit être vidangée et le filtre remplacé au moins une fois par an et le système doit être réinitialisé à ce moment-là.
Le concessionnaire emploie des techniciens formés qui se chargeront d'effectuer cet entretien, avec des pièces d'origine, et de réinitialiser le système. Il est également important de vérifier l'huile régulièrement et de la garder au niveau approprié.

Si l'indicateur a été réinitialisé par mégarde, l'huile doit être remplacée 5 000 km (3 000 milles) après la dernière vidange d'huile. Ne pas oublier de réinitialiser le système indicateur d'usure d'huile moteur lorsque la vidange d'huile est effectuée.

Comment réinitialiser l'indicateur d'usure d'huile moteur

Le système d'indicateur d'usure d'huile moteur calcule la fréquence de remplacement de l'huile moteur et du filtre en fonction des habitudes de conduite. À chaque vidange, il convient de remettre le système à zéro pour lui permettre de calculer le moment de la prochaine vidange. Si la vidange est effectuée avant l'apparition du message CHANGE OIL SOON (vidanger l'huile sous peu), l'indicateur doit être réinitialisé.

La vidange faite, réinitialiser le système :

1. Afficher OIL LIFE RESET (réinitialiser l'indicateur de vidange d'huile) sur le centralisateur informatique de bord.
2. Appuyer sur le bouton ENTER (entrer) et le maintenir enfoncé pendant au moins une seconde. Le message ACKNOWLEDGED (confirmation) s'affiche pendant trois secondes ou jusqu'à la pression d'un autre bouton. Ce message confirme la réinitialisation du système.
3. Tourner la clé en position LOCK/OFF (verrouillage/arrêt).

Si le message CHANGE OIL SOON (vidanger l'huile sous peu) réapparaît au démarrage du moteur, la réinitialisation de l'indicateur d'usure de l'huile du moteur a échoué. Répéter la manoeuvre.

Que faire de l'huile de rebut?

L'huile moteur usée renferme certains éléments qui peuvent être malsains pour la peau et qui risquent même de provoquer le cancer. Il faut donc éviter tout contact prolongé avec la peau. Nettoyer la peau et les ongles avec de l'eau savonneuse ou un nettoyant pour les mains de bonne qualité. Laver ou éliminer de façon appropriée les vêtements ou chiffons imbibés d'huile moteur usée. Se reporter à les avertissements du fabricant sur l'utilisation et la mise au rebut des produits d'huile.

L'huile de rebut peut constituer une menace grave pour l'environnement. Si vous vidangez vous-même l'huile de votre véhicule, vous devez vous assurer de vider toute l'huile qui s'écoule du filtre à huile avant de vous en débarrasser. Ne jamais se débarrasser de l'huile en la jetant aux poubelles, en la déversant sur le sol, dans les égouts, dans les ruisseaux ou dans les cours d'eau. La recycler en l'apportant à un centre de récupération.

Filtre à air du moteur

Se reporter à *Aperçu du compartiment moteur à la page 5-14* pour connaître l'emplacement du filtre à air du moteur.

Quand inspecter le filtre à air du moteur

Inspecter le filtre à air lors de l'Entretien II et le remplacer à la première vidange d'huile après 80 000 km (50 000 milles). Pour plus d'informations, se reporter à la rubrique *Entretien prévu à la page 6-5*. Si vous roulez sur des routes poussiéreuses ou sales, inspecter le filtre à chaque vidange d'huile moteur.

Comment inspecter le filtre à air du moteur

Pour inspecter le filtre à air, le retirer du véhicule et le secouer légèrement pour faire tomber les particules de saleté et la poussière. Si la saleté forme une « croûte collée » dans le filtre, il faut le remplacer.

Pour inspecter ou remplacer le filtre à air, procéder comme suit :

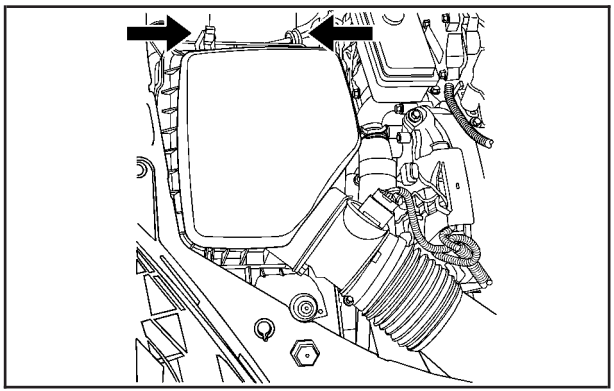

1. Retirer les attaches de retenue du couvercle.
2. Soulever le couvercle.

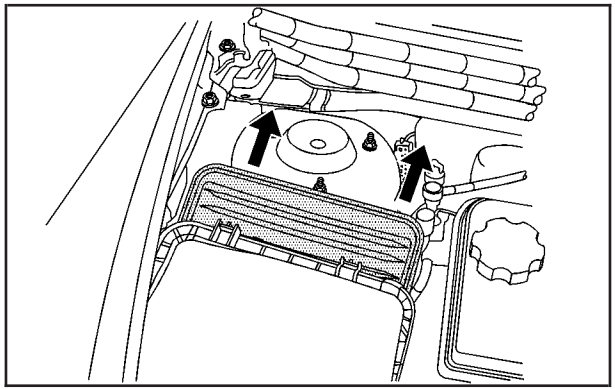

3. Vérifier ou remplacer le filtre à air du moteur.
4. Aligner correctement le filtre en utilisant la patte d'alignement.
5. Poser le couvercle en guidant les pattes du bord du couvercle supérieur dans les charnières inférieures et en abaissant le couvercle pour le refermer.
6. Les attaches s'engageront facilement si le couvercle est bien mis en place.

⚠ ATTENTION:

Si vous faites fonctionner le moteur sans filtre à air, vous ou d'autres personnes pourriez être brûlés. Le filtre à air non seulement nettoie l'air, mais il assure également une protection en cas de retour de flamme. S'il n'est pas en place et qu'un retour de flammes se produit, vous risquez d'être brûlé. Ne pas rouler sans filtre à air et être prudent lorsqu'on travaille sur un moteur dépourvu de filtre à air.

Remarque: **Si vous ôtez le filtre à air, un retour de flamme peut provoquer un incendie du moteur. D'autre part, la poussière peut aisément pénétrer dans le moteur et le détériorer. Laisser toujours le filtre à air en place lorsque vous conduisez.**

Liquide de boîte de vitesses automatique

Il n'est pas nécessaire de vérifier le niveau du liquide de la boîte de vitesses. Une perte de liquide de la boîte de vitesses ne peut provenir que d'une fuite. En cas de fuite, conduire le véhicule à l'atelier du concessionnaire et le faire réparer le plus tôt possible.

Changer le liquide et le filtre selon les intervalles indiqués en *Réparations additionnelles requises à la page 6-8*, et veiller à utiliser le liquide de boîte de vitesses indiqué en *Liquides et lubrifiants recommandés à la page 6-15*.

Remarque: **Si vous utilisez un liquide de boîte de vitesses automatique incorrect, vous risquez de détériorer votre véhicule et les réparations pourraient ne pas être couvertes par votre garantie. Utiliser toujours le liquide de boîte de vitesses automatique signalé dans la section *Liquides et lubrifiants recommandés à la page 6-15*.**

Système de refroidissement

Le système de refroidissement permet le maintien de la température correcte de fonctionnement du moteur.

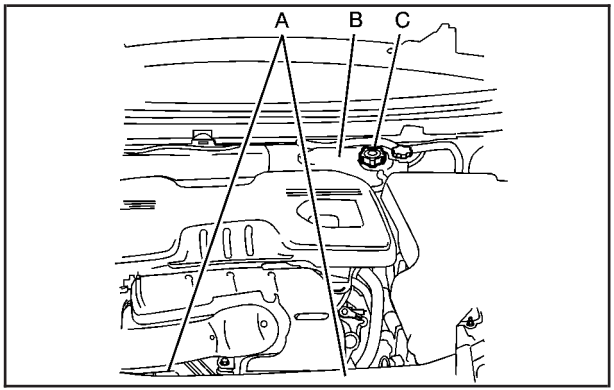

A. Ventilateurs de refroidissement électriques du moteur
B. Réservoir d'expansion de liquide de refroidissement du moteur
C. Bouchon à soupape de pression

⚠ ATTENTION:

Un ventilateur électrique de refroidissement du moteur placé sous le capot peut commencer à tourner et blesser même si le moteur est arrêté. Les mains, les vêtements et les outils doivent être maintenus à l'écart des ventilateurs.

⚠ ATTENTION:

Les durites du radiateur et les conduits de chauffage, ainsi que d'autres pièces du moteur, peuvent être très chauds. Ne pas les toucher. Si on les touche, on risque de se brûler.

Ne pas mettre le moteur en marche si une fuite existe. Si on fait tourner le moteur, il risque de perdre tout le liquide de refroidissement. Le moteur pourrait alors prendre feu et le conducteur pourrait se brûler. Faire réparer toute fuite avant de conduire le véhicule.

Remarque: **Utiliser un autre liquide de refroidissement que DEX-COOL^{MD} peut causer une corrosion prématurée du moteur, du radiateur de chauffage ou du radiateur. De plus, il peut falloir vidanger le liquide de refroidissement du moteur plus tôt, soit à 50 000 km (30 000 milles) ou 24 mois, selon la première éventualité. Aucune réparation ne sera couverte par la garantie du véhicule. Toujours utiliser le liquide de refroidissement DEX-COOL^{MD} (sans silicate) dans votre véhicule.**

Liquide de refroidissement

Le système de refroidissement du véhicule est rempli avec le liquide de refroidissement moteur DEX-COOL^{MD}. Ce liquide de refroidissement est conçu pour rester dans votre véhicule pendant cinq ans ou 240 000 km (150 000 milles), selon la première éventualité.

Ce qui suit explique le fonctionnement du système de refroidissement et comment contrôler et ajouter du liquide de refroidissement quand le niveau est bas. Si le moteur surchauffe, se reporter à *Surchauffe du moteur à la page 5-28*.

Utiliser ce qui suit

⚠ ATTENTION:

L'ajout d'eau pure au système de refroidissement peut s'avérer dangereux. L'eau pure, ainsi que d'autres liquides comme l'alcool, peuvent entrer en ébullition plus rapidement que le liquide de refroidissement approprié. Le système d'avertissement de refroidissement du véhicule est réglé pour un mélange de liquide de refroidissement correct. Avec de l'eau pure ou un mélange inapproprié, le moteur pourrait surchauffer sans que vous ne receviez un avertissement de surchauffe. Le moteur pourrait prendre feu et d'autres personnes ou vous-même pourriez être brûlés. Utiliser un mélange composé pour moitié d'eau potable propre et pour moitié de liquide de refroidissement DEX-COOL^{MD}.

Utiliser un mélange à parts égales d'eau potable pure et de liquide de refroidissement DEX-COOL^{MD}. Si on utilise ce mélange, rien ne devra être ajouté. Ce mélange :

- Protège contre le gel jusqu'à –37°C (–34°F).
- Protège contre l'ébullition jusqu'à une température moteur de 129°C (265°F).
- Protège contre la rouille et la corrosion.
- N'endommage pas les pièces en aluminium.
- Aide à garder le moteur à la température appropriée.

Remarque: **En cas d'utilisation d'un mélange incorrect de liquide de refroidissement, le moteur peut surchauffer et être gravement endommagé. Les coûts de la réparation ne seraient pas couverts par la garantie. Un mélange trop aqueux peut geler et fissurer le moteur, le radiateur, le corps de chauffe et d'autres pièces.**

Remarque: **Si vous utilisez des inhibiteurs supplémentaires et/ou si vous ajoutez des additifs dans le système de refroidissement, vous risquez d'endommager votre véhicule. Utiliser uniquement le mélange correct de liquide de refroidissement indiqué dans le présent guide pour le système de refroidissement. Pour plus d'informations, se reporter à la rubrique *Liquides et lubrifiants recommandés à la page 6-15*.**

Vérification du niveau de liquide de refroidissement

Le véhicule doit se trouver sur une surface de niveau lors de la vérification du niveau du liquide de refroidissement.

Vérifier si le liquide de refroidissement est visible dans le réservoir d'expansion de liquide de refroidissement. Si le liquide présent dans le réservoir est en ébullition, ne rien faire d'autre que le laisser refroidir. Si le liquide de refroidissement est visible, mais qu'il n'est pas au niveau de la marque FULL COLD (plein à froid) ou au-dessus, verser un mélange à parts égales d'eau potable propre et de liquide de refroidissement DEX-COOL^{MD} dans le réservoir d'expansion, mais s'assurer que le système de refroidissement est froid avant de le faire. Se reporter à *Liquide de refroidissement à la page 5-23* pour de plus amples informations.

Le niveau du liquide de refroidissement doit se trouver au niveau ou au-dessus du repère FULL COLD (plein à froid) situé sur le réservoir d'expansion. Si ce n'est pas le cas, il y a peut-être une fuite au niveau du bouchon de pression, dans les durites de radiateur, les tuyaux de chauffage, le radiateur, la pompe à eau, ou tout autre composant du système de refroidissement.

Ajout de liquide de refroidissement au réservoir d'expansion

⚠ ATTENTION:

On risque de se brûler si l'on renverse du liquide de refroidissement sur des pièces chaudes du moteur. Le liquide de refroidissement contient de l'éthylène glycol qui brûlerait si les pièces du moteur sont suffisamment chaudes. Ne pas déverser de liquide de refroidissement sur un moteur chaud.

Remarque: **Une méthode spécifique de remplissage de liquide de refroidissement doit être adoptée au risque de surchauffe et de dégâts importants au moteur.**

S'il est nécessaire d'ajouter du liquide de refroidissement, verser le mélange approprié de DEX-COOL^{MD} dans le réservoir d'expansion de liquide de refroidissement.

Ajout de liquide de refroidissement au radiateur

⚠ ATTENTION:

Un ventilateur électrique de refroidissement du moteur placé sous le capot peut commencer à tourner et blesser même si le moteur est arrêté. Les mains, les vêtements et les outils doivent être maintenus à l'écart des ventilateurs.

⚠ ATTENTION:

La vapeur et les liquides bouillants qui sont projetés d'un système de refroidissement chaud peuvent provoquer de graves brûlures. Ils sont sous pression, et si le bouchon de pression du vase d'expansion est dévissé — même un peu — ils peuvent jaillir à grande vitesse. Ne jamais dévisser le bouchon lorsque le système de refroidissement (y compris le bouchon de pression du vase d'expansion) est chaud. Attendre le refroidissement du système de refroidissement et du bouchon pour dévisser celui-ci.

S'il est nécessaire d'ajouter du liquide de refroidissement, verser le mélange adéquat directement dans le radiateur, mais s'assurer que le système de refroidissement soit froid avant de le faire.

1. Retirer le bouchon de pression du réservoir d'expansion du liquide de refroidissement lorsque le système de refroidissement, y compris le bouchon de pression du réservoir d'expansion du liquide de refroidissement et la durite supérieure du radiateur, s'est refroidi. Tourner le bouchon de pression lentement dans le sens contraire des aiguilles d'une montre d'environ deux tours ou deux tours et demi.

   Si vous entendez un sifflement, attendre qu'il s'arrête. Ceci permettra à toute pression restante de s'évacuer par le tuyau de décharge.

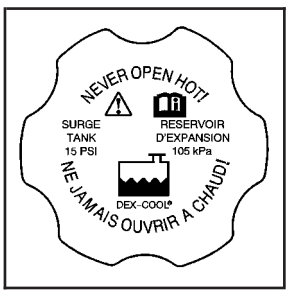

2. Ensuite, continuer à faire tourner le bouchon de pression lentement et le retirer.
3. Remplir le réservoir d'expansion du mélange approprié jusqu'au repère FULL COLD (plein à froid). Attendre environ cinq minutes, puis vérifier si le niveau a baissé sous le repère FULL COLD. Dans l'affirmative, rajouter du liquide de manière à ce que le niveau atteigne le repère FULL COLD. Répéter cette procédure jusqu'à ce que le liquide reste constant au niveau du repère FULL COLD (plein à froid) pendant au moins cinq minutes.
4. Le bouchon de pression du réservoir d'expansion étant enlevé, mettre le moteur en marche et le laisser tourner jusqu'à ce que la durite supérieure du radiateur commence à chauffer. Faire attention aux ventilateurs de refroidissement du moteur.

   Il se peut que le niveau du liquide de refroidissement ait baissé dans le réservoir d'expansion. S'il est en dessous du repère FULL COLD (plein à froid), rajouter le mélange approprié au réservoir d'expansion jusqu'au niveau FULL COLD.
5. Ensuite, replacer le bouchon de pression. S'assurer que le bouchon de pression est bien serré à la main et bien en place.

Remarque: **Si le bouchon de pression n'est pas installé fermement, il peut y avoir une perte de liquide de refroidissement et le moteur peut subir des dommages. S'assurer que le bouchon est bien fermé.**

Bouchon à soupape de pression

Remarque: **Si le bouchon de pression n'est pas installé fermement, il peut y avoir une perte de liquide de refroidissement et le moteur peut subir des dommages. S'assurer que le bouchon est bien fermé.**

Se reporter à *Aperçu du compartiment moteur à la page 5-14* pour plus d'informations sur l'emplacement.

Surchauffe du moteur

Le véhicule est doté d'un témoin de surchauffe du moteur.

Un témoin d'avertissement de température de liquide de refroidissement moteur se trouve sur le tableau de bord du véhicule. Pour de plus amples renseignements, se reporter à *Témoin de température du liquide de refroidissement à la page 3-38*.

Il est peut-être préférable de ne pas soulever le capot lorsque cet avertissement apparaît et d'appeler un centre de service immédiatement. Se reporter à *Programme d'assistance routière à la page 7-7*.

Si vous décidez de soulever le capot, le véhicule doit stationner sur une surface plane.

Vérifier ensuite si les ventilateurs de refroidissement du moteur fonctionnent. Si le moteur surchauffe, les deux ventilateurs devraient fonctionner. Si tel n'est pas le cas, ne pas continuer à faire tourner le moteur et faire réparer le véhicule.

Remarque: **Les dégâts au moteur provoqués par une utilisation du moteur sans liquide de refroidissement ne sont pas couverts par la garantie.**

Remarque: **Si le moteur prend feu à cause de la conduite sans liquide de refroidissement, votre véhicule risque d'être gravement endommagé. Les réparations coûteuses ne seraient pas couvertes par la garantie.**

Dégagement de vapeur du compartiment moteur

⚠ ATTENTION:

La vapeur s'échappant d'un moteur surchauffé peut vous brûler gravement, même si vous ne faites qu'ouvrir le capot. Rester loin du moteur si vous voyez ou si vous entendez le sifflement du la vapeur qui s'échappe du moteur. Arrêter simplement le moteur et éloigner tout le monde du véhicule jusqu'à ce que le moteur refroidisse. Attendre jusqu'à ce qu'il n'y ait plus signe de vapeur ni de liquide de refroidissement avant d'ouvrir le capot.

Si vous continuez de conduire quand le moteur surchauffe, les liquides du moteur peuvent prendre feu. Vous ou d'autres personnes pourriez être gravement brûlés. Si le moteur surchauffe, l'arrêter et quitter le véhicule jusqu'à ce que le moteur soit refroidi.

Pas de dégagement de vapeur du compartiment moteur

S'il y a avertissement de surchauffe sans dégagement de vapeur visible ou audible, le problème n'est peut-être pas trop grave. Parfois, le moteur peut devenir un peu trop chaud lorsque le véhicule :

- Gravit une longue côte au cours d'une journée chaude.
- S'arrête après avoir roulé à grande vitesse.
- Roule au ralenti pendant de longues périodes dans un embouteillage.

En cas d'avertissement de surchauffe sans émission de vapeur :

1. Couper la climatisation.
2. Régler le chauffage et le ventilateur à la position maximale et ouvrir les glaces, au besoin.
3. Laisser tourner le moteur au ralenti, au point mort (N), lorsque la circulation est intense. Si possible, quitter la chaussée, passer en position de stationnement (P) ou au point mort (N) et laisser le moteur tourner au ralenti.

Si l'aiguille de température n'est plus dans la zone de surchauffe ou que l'avertissement de surchauffe n'est plus affiché, le véhicule peut rouler. Continuer à rouler lentement pendant 10 minutes environ. Conserver une bonne distance de sécurité par rapport au véhicule qui précède. Si l'avertissement ne revient pas, continuer à rouler normalement.

Si le témoin est toujours allumé, quitter la route, s'arrêter et garer le véhicule immédiatement.

S'il n'y a pas de signe de vapeur, faire tourner le moteur au ralenti pendant trois minutes en stationnement. Si le témoin d'avertissement s'allume toujours, arrêter le moteur jusqu'à ce qu'il ait refroidi. Se reporter aussi à « Fonctionnement en mode de protection de moteur surchauffé » plus loin dans cette section.

Liquide de lave-glace

Utiliser ce qui suit

Bien lire les directives du fabricant avant d'utiliser du liquide de lave-glace. Si vous projetez de conduire votre véhicule dans une région où la température extérieure peut baisser sous le point de congélation, il faut utiliser un liquide qui offre assez de protection contre le gel.

Ajout de liquide de lave-glace

Lorsque le niveau de liquide de lave-glace est bas, le message LOW WASHER FLUID (bas niveau de liquide de lave-glace) apparaît sur le centralisateur informatique de bord (CIB). Pour plus d'informations, se reporter à *Centralisateur informatique de bord - Avertissements et messages à la page 3-50*.

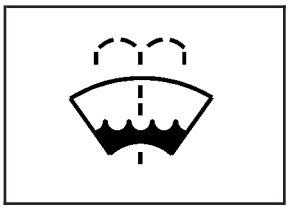

Enlever le bouchon marqué du symbole de lave-glace. Ajouter du liquide jusqu'à ce que le réservoir soit plein. Se reporter à *Aperçu du compartiment moteur à la page 5-14* pour connaître l'emplacement du réservoir.

Remarque:

- **Si vous utilisez un concentré de liquide de lave-glace, respecter les instructions du fabricant relatives à l'ajout d'eau.**
- **Ne pas mélanger d'eau à du liquide de lave-glace prêt à l'emploi. L'eau peut causer un gel de la solution et endommager le réservoir de lave-glace et d'autres parties du système de lave-glace. En outre, l'eau ne nettoiera pas aussi bien que le liquide de lave-glace.**
- **Remplir le réservoir de liquide de lave-glace seulement aux trois quarts s'il fait très froid. Ceci permettra l'expansion du liquide en cas de gel, qui peut endommager le réservoir s'il est plein à ras bord.**
- **Ne pas utiliser de liquide de refroidissement du moteur (antigel) dans le lave-glace. Il peut endommager le système de lave-glace et la peinture du véhicule.**

Freins

Liquide de frein

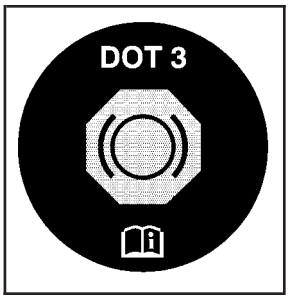

Le réservoir du maître-cylindre des freins est rempli de liquide pour freins DOT 3. Se reporter à *Aperçu du compartiment moteur à la page 5-14* pour connaître l'emplacement du réservoir.

Seules deux raisons provoquent la baisse de niveau de liquide de frein :

- Le niveau de liquide de frein baisse en raison de l'usure normale des garnitures de frein. Lorsque des garnitures neuves sont posées, le niveau de liquide remonte.
- Une fuite de liquide du système hydraulique de frein peut également provoquer une baisse de niveau de liquide. Faire réparer le système hydraulique de frein, car une fuite signifie que tôt ou tard les freins ne fonctionneront plus de manière correcte.

Ne pas ajouter de liquide de frein. L'ajout de liquide ne supprimera pas une fuite. Si du liquide est ajouté quand les garnitures de freins sont usées, le niveau de liquide sera trop élevé lorsque de nouvelles garnitures seront posées. Ajouter ou enlever du liquide au besoin, seulement lorsque un travail sur le système hydraulique de freinage est exécuté.

⚠ ATTENTION:

Si trop de liquide de frein est ajouté, celui-ci peut couler sur le moteur et s'enflammer si le moteur est assez chaud. Vous ou d'autres personnes pourriez être brûlés et le véhicule pourrait être endommagé. Ajouter du liquide de freins seulement lorsque des travaux sont effectués sur le système hydraulique de freinage.

Lorsque le niveau du liquide de frein est bas, le témoin du système de freinage s'allume. Se reporter à la rubrique *Témoin du système de freinage à la page 3-35*.

Liquide approprié

Utiliser uniquement du liquide de frein DOT-3 neuf provenant d'un récipient scellé. Se reporter à *Liquides et lubrifiants recommandés à la page 6-15*.

Nettoyer toujours le bouchon du réservoir de liquide de frein ainsi que la surface autour du bouchon avant de l'enlever. Cela aidera à empêcher la saleté de pénétrer dans le réservoir.

⚠ ATTENTION:

Les freins risquent de ne pas fonctionner correctement si un liquide incorrect est utilisé pour le circuit hydraulique de freinage. Ceci pourrait provoquer un accident. Toujours utiliser le liquide de frein adéquat.

Remarque:

- **L'emploi d'un liquide incorrect risque d'endommager sérieusement les composants du système hydraulique de freinage. Il suffit par exemple que quelques gouttes d'une huile à base minérale, comme de l'huile-moteur, tombent dans le système hydraulique de freinage pour endommager les pièces de ce système au point de devoir les remplacer. Ne laisser personne ajouter un type de liquide incorrect.**
- **Si vous renversez du liquide de frein sur les surfaces peintes du véhicule, la peinture de finition peut se dégrader. Prendre soin de ne pas renverser du liquide de frein sur votre véhicule. Si cela se produit, nettoyer immédiatement. Se reporter à *Lavage du véhicule à la page 5-85*.**

Usure des freins

Le véhicule est pourvu de freins à disque. Les plaquettes de freins à disque ont des indicateurs d'usure intégrés qui font un bruit strident en guise d'avertissement quand les plaquettes de freins sont usées et doivent être remplacées. Le bruit peut être permanent ou occasionnel lorsque le véhicule roule, sauf lors d'une pression ferme de la pédale de frein.

⚠ ATTENTION:

L'alerte sonore d'usure de frein signifie que les freins vont bientôt perdre leur efficacité. Ceci peut causer un accident. Faire réparer le véhicule dès que vous entendez cette alerte sonore.

Remarque: **Si vous continuez à conduire alors que les plaquettes de freins sont usées, ceci peut entraîner des réparations de freins coûteuses.**

Certaines conditions de conduite ou climatiques peuvent produire un crissement des freins lorsque vous serrez les freins pour la première fois ou légèrement. Ce crissement n'est pas un signe d'une défaillance des freins.

Il est nécessaire de serrer les écrous de roues au couple approprié pour éviter les pulsations des freins. Lors de la permutation des pneus, examiner l'état des plaquettes et serrer les écrous des roues uniformément dans l'ordre approprié selon les indications de couple de serrage *Capacités et spécifications à la page 5-102*.

Les garnitures pour les deux roues du même essieu devraient toujours être remplacées ensemble.

Course de la pédale de freinage

Consulter votre concessionnaire si la pédale de freins ne revient pas à sa hauteur normale ou s'il y a une augmentation rapide de sa course. Ceci pourrait indiquer que les freins doivent être contrôlés.

Réglage des freins

Chaque fois que les freins sont utilisés, que le véhicule roule ou non, ils s'ajustent pour compenser l'usure.

Remplacement des pièces du système de freinage

Le système de freinage d'un véhicule est complexe. Ses nombreuses pièces doivent être de qualité supérieure et doivent bien fonctionner ensemble pour assurer un très bon freinage. Votre véhicule a été conçu et testé avec des pièces de freins de qualité supérieure. Lorsque vous remplacez des pièces du système de freinage — par exemple quand les garnitures de freins sont usées et que des neuves sont posées — s'assurer d'obtenir des pièces de rechange neuves approuvées. Faute de quoi, les freins peuvent ne plus fonctionner de manière correcte. Par exemple, si des garnitures de freins qui ne conviennent pas à votre véhicule sont installées, l'équilibrage entre les freins avant et arrière peut changer — pour le pire. L'efficacité du freinage que vous attendez peut changer de bien d'autres façons si des pièces de rechange incorrectes sont posées.

Batterie

⚠ ATTENTION:

Les batteries contiennent de l'acide qui peut brûler la peau et des gaz qui peuvent exploser. La prudence est de mise pour éviter les blessures graves. Se reporter à *Démarrage avec batterie auxiliaire à la page 5-37* pour obtenir des conseils relatifs au travail autour de la batterie afin d'éviter les blessures.

Avertissement: Les bornes de batterie, les cosses ainsi que les accessoires connexes contiennent du plomb et des composés de plomb, des produits chimiques que la Californie reconnaît comme étant carcinogènes et nuit à la reproduction. Se laver les mains après avoir manipulé ces pièces.

Ce véhicule est pourvu d'une batterie standard de 12 V et d'un système de batterie hybride de 36 V.

Batterie 12 V

Lorsqu'une nouvelle batterie standard 12 V est nécessaire, consulter votre concessionnaire pour obtenir une batterie dont le numéro de remplacement est identique à celui figurant sur l'étiquette de la batterie d'origine.

Système de batterie 36 V

Si un nouveau système de batterie hybride de 36 V est nécessaire, contacter votre concessionnaire.

Entreposage du véhicule

Utilisation peu fréquente : si le véhicule ne roule pas fréquemment, débrancher le câble négatif (–) noir de la batterie 12 volts (le câble dénudé) afin d'empêcher celle-ci de se décharger.

Entreposage prolongé : pour un entreposage prolongé du véhicule, débrancher le câble négatif (–) noir de la batterie 12 volts ou utiliser un chargeur d'entretien de batterie. Ceci permet de conserver une batterie chargée pendant une période prolongée.

Penser à reconnecter la batterie lorsque vous êtes prêt à rouler.

Remarque: **Le système de batterie hybride de 36 V ne peut être réparé que dans un atelier qualifié afin d'éviter qu'il ne soit endommagé. Consulter votre concessionnaire si une réparation s'avère nécessaire.**

Remarque: **Si le véhicule ne roule pas pendant plus de deux mois, la batterie hybride de 36 V peut être définitivement endommagée.**

La batterie 36 V se trouve derrière le siège arrière, dans le coffre. Si le véhicule reste au repos pendant une période prolongée, le faire rouler tous les deux mois pendant une demi-heure environ afin de maintenir la batterie 36 V chargée et en bon état de fonctionnement.

Démarrage avec batterie auxiliaire

Si la batterie est à plat, il est possible de démarrer le véhicule en reliant la batterie à celle d'un autre véhicule avec des câbles volants. Les étapes suivantes vous permettront d'effectuer cette manoeuvre en toute sécurité.

⚠ ATTENTION:

Les batteries peuvent blesser. Elles sont dangereuses pour les raisons suivantes :

- Elles contiennent de l'acide qui peut brûler la peau.
- Elles contiennent des gaz qui peuvent exploser ou s'enflammer.
- Elles contiennent assez d'électricité pour brûler la peau.

Si ces étapes ne sont pas suivies à la lettre, des blessures pourraient survenir.

Remarque: **Ignorer ces étapes peut causer des dommages coûteux au véhicule, qui peuvent ne pas être couverts par la garantie.**

Essayer de démarrer le véhicule en le tirant ou en le poussant ne fonctionnera pas, et peut endommager le véhicule.

1. Vérifier l'autre véhicule. Il doit avoir une batterie de 12 volts ainsi qu'un système de masse négative.

Remarque: **Si l'autre système du véhicule n'est pas un système à 12 volts avec une prise de masse négative, les deux véhicules risquent d'être endommagés. N'utiliser que des véhicules ayant des systèmes à 12 volts avec prise de masse négative pour faire une connexion provisoire de la batterie du véhicule.**

2. Rapprocher les véhicules suffisamment pour que les câbles volants puissent être à la portée, mais s'assurer que les véhicules ne se touchent pas. Le cas échéant, cela provoquera une connexion de masse dont vous ne voulez certainement pas. Vous ne pourriez faire démarrer votre véhicule et la mauvaise mise à la masse pourrait endommager les systèmes électriques.

   Pour éviter que les véhicules utilisés dans l'opération bougent, tirer fermement leur frein de stationnement. Avant de serrer le frein de stationnement, mettre le levier de vitesses à la position de stationnement (P), dans le cas d'une boîte automatique, ou au point mort (N) dans le cas d'une boîte manuelle.

Remarque: **Si vous laissez la radio ou d'autres accessoires en fonction au cours de la procédure de démarrage par câbles, ils pourraient être détériorés. Les réparations ne seraient pas couvertes par votre garantie. Mettre toujours la radio et les autres accessoires hors fonction lors d'un démarrage à l'aide de câbles.**

3. Couper le contact des deux véhicules. Débrancher tout accessoire inutile de l'allume-cigarette ou de la prise électrique pour accessoires (le cas échéant). Éteindre la radio et toutes les lampes inutiles. Cela permettra d'éviter des étincelles et des dommages aux deux batteries, ainsi que des dommages à la radio!
4. Ouvrir les capots et rechercher les batteries. Repérer l'emplacement de la borne positive (+) et de la borne négative (–) sur chaque véhicule. La borne positive (+) du véhicule se trouve sous un bouchon rouge ancré sur la batterie. La borne négative (–) se trouve sous un bouchon noir ancré sur la batterie. Se reporter à *Aperçu du compartiment moteur à la page 5-14* pour obtenir plus d'information sur l'emplacement. Retourner les bouchons vers le haut pour pouvoir accéder aux bornes positive (+) et négative (–).

⚠ ATTENTION:

Un ventilateur électrique peut se mettre en marche et vous blesser même si le moteur ne tourne pas. Garder mains, vêtements et outils loin de tout ventilateur électrique sous le capot.

⚠ ATTENTION:

L'utilisation d'une allumette près d'une batterie peut provoquer l'explosion de ses gaz. Des personnes ont été blessées par ces explosions et certaines sont même devenues aveugles. Utiliser une lampe de poche si l'on a besoin de plus d'éclairage.

... /

ATTENTION: (suite)

S'assurer que la batterie contient assez d'eau. L'ajout d'eau à la batterie installée dans le nouveau véhicule n'est pas nécessaire. Cependant, si une batterie a des bouchons de remplissage, il faut s'assurer que la quantité de liquide est adéquate. Si le niveau est bas, ajouter d'abord de l'eau. Si on ne le fait pas, il pourrait y avoir des gaz explosifs.

Le liquide de batterie contient de l'acide qui peut brûler les mains. Éviter de répandre du liquide sur vous. Si, par mégarde, des éclaboussures atteignent les yeux ou la peau, rincer à l'eau et voir immédiatement un médecin.

⚠ ATTENTION:

Les ventilateurs et d'autres pièces mobiles du moteur peuvent vous blesser gravement. Une fois que les moteurs sont en marche, garder les mains loin des pièces mobiles du moteur.

5. S'assurer que l'isolant des câbles volants n'est pas lâche ou manquant. Le cas échéant, vous pourriez recevoir un choc. Les véhicules pourraient également être endommagés.

   Avant de brancher les câbles, voici quelques éléments de base à connaître. Le positif (+) ira au positif (+) ou à une borne positive (+) auxiliaire si le véhicule en est doté. La borne négative (–) sera reliée à une pièce métallique lourde non peinte du moteur ou à une borne négative (–) auxiliaire si le véhicule en est équipé.

   Ne pas relier la borne positive (+) à la borne négative (–) sous peine de causer un court-circuit qui pourrait endommager la batterie et d'autres pièces. Ne pas brancher le câble négatif (–) à la borne négative (–) de la batterie déchargée sous peine de provoquer des étincelles.

6. Brancher le câble rouge positif (+) sur la borne positive (+) de la batterie déchargée. Utiliser une borne positive (+) auxiliaire si le véhicule est ainsi équipé.
7. Ne pas laisser l'autre extrémité toucher le métal. La relier à la borne positive (+) de la batterie chargée. Utiliser une borne positive (+) auxiliaire si le véhicule est ainsi équipé.
8. À présent, brancher le câble noir négatif (–) à la borne négative (–) de la batterie chargée. Utiliser une borne négative (–) auxiliaire si le véhicule en est équipé.

   Empêcher l'autre extrémité du câble d'entrer en contact avec un autre élément avant l'étape suivante. L'autre extrémité du câble négatif (–) *ne doit pas* être reliée à la batterie déchargée. Elle doit être reliée à une pièce de moteur en métal solide non peinte ou à la borne négative (–) à distance du véhicule dont la batterie est déchargée.

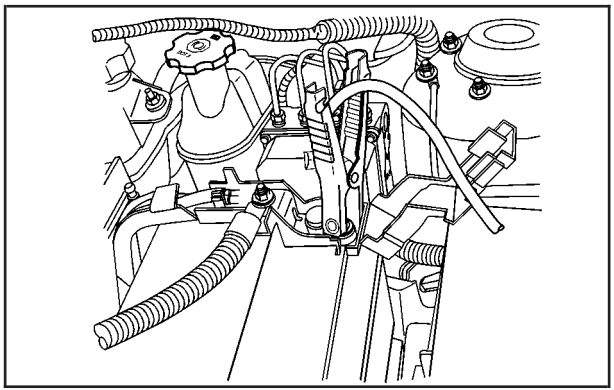

9. Brancher l'autre extrémité du câble négatif (–) d'au moins 45 cm (18 po) de la batterie vide, mais pas à proximité des pièces mobiles du moteur. La connexion électrique convient ici et le risque d'étincelles touchant la batterie est moindre.
10. Démarrer le véhicule de dépannage et laisser son moteur tourner pendant quelques instants.
11. Essayer de faire démarrer le véhicule dont la batterie était déchargée. S'il ne démarre pas après quelques essais, le véhicule doit être réparé.

Remarque: **Si les câbles volants ne sont pas raccordés ou déposés dans le bon ordre, un court-circuit électrique peut survenir et endommager le véhicule. Les réparations ne seraient pas couvertes par la garantie du véhicule. Toujours raccorder et déposer les câbles volants dans l'ordre correct, en s'assurant que les câbles ne se touchent pas et qu'ils ne sont pas en contact avec une autre pièce métallique.**

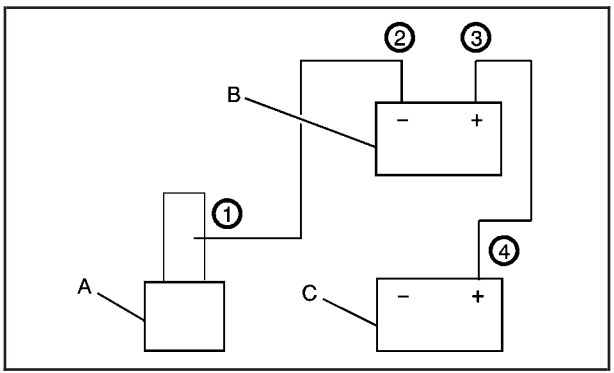

Retrait des câbles volants

A. Pièce de moteur en métal solide, non peinte, ou borne négative (–) auxiliaire
B. Bonne batterie ou bornes positive (+) et négative (–) auxiliaires
C. Batterie déchargée ou borne positive (+) éloignée

Pour débrancher les câbles volants des deux véhicules, procéder comme suit :

1. Débrancher le câble noir négatif (–) du véhicule dont la batterie est déchargée.
2. Débrancher le câble noir négatif (–) du véhicule dont la batterie est chargée.
3. Débrancher le câble rouge positif (+) du véhicule dont la batterie est chargée.
4. Débrancher le câble rouge positif (+) de l'autre véhicule.
5. Remettre les bouchons à leur emplacement initial sur les bornes positive (+) et négative (–).

Réglage de la portée des phares

Le réglage des phares a été effectué à l'usine et ne devrait nécessiter aucun autre ajustement.

Cependant, si votre véhicule est endommagé dans une collision, le réglage des phares peut être affecté. Le réglage des feux de croisement peut être nécessaire si les conducteurs venant de sens inverse vous font un appel de phares (pour le réglage vertical).

Si le faisceau des phares a besoin d'un nouveau réglage, il est recommandé de faire effectuer celui-ci par votre concessionnaire.

Remplacement d'ampoules

Pour connaître le type d'ampoule de rechange à utiliser, se reporter à la rubrique *Ampoules de rechange à la page 5-45*.

Pour toute directive de remplacement d'ampoule qui ne figure pas dans cette rubrique, consulter votre concessionnaire.

Ampoules à halogène

⚠ ATTENTION:

Les ampoules aux halogènes contiennent un gaz sous pression. Elles peuvent éclater si vous les laissez tomber ou les égratignez. Vous ou d'autres personnes pourriez être blessés. S'assurer de lire et de suivre les directives sur l'emballage de l'ampoule.

Feux arrière, clignotants et feux d'arrêt

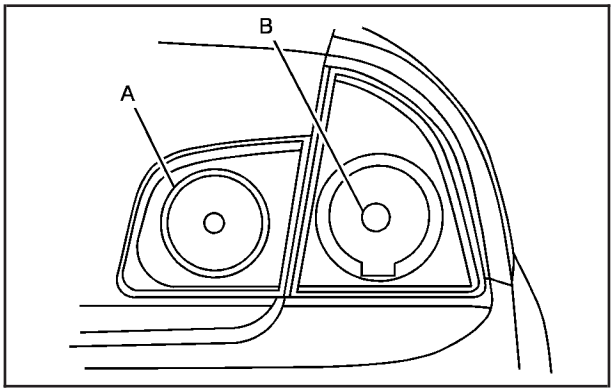

A. Feu de recul
B. Feu d'arrêt, feu arrière et clignotant

1. Ouvrir le coffre. Se reporter à la rubrique *Coffre à la page 2-15* pour en savoir plus.
2. Retirer les crochets du filet maintenant la garniture du coffre en place.

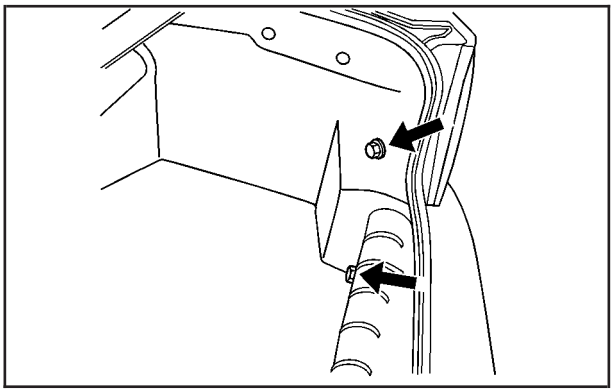

3. Retirer les trois écrous à ailettes maintenant l'ensemble de feu arrière depuis l'intérieur du véhicule.
4. Retirer l'ensemble du feu arrière.
5. Retirer le faisceau de câblage de l'ensemble du feu arrière en soulevant la languette de dégagement.
6. Tourner la douille d'ampoule dans le sens contraire des aiguilles d'une montre pour la retirer.
7. Retirer l'ampoule de la douille.
8. Poser une nouvelle ampoule.
9. Inverser les étapes 2 à 5 pour remettre en place l'ensemble du feu arrière.

Feu de recul

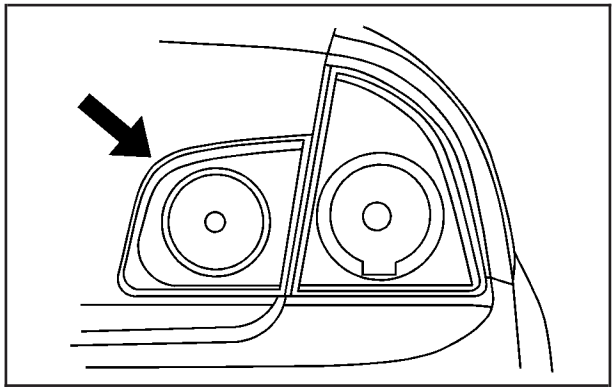

1. Ouvrir le coffre. Se reporter à la rubrique *Coffre à la page 2-15* pour en savoir plus.
2. Retirer les écrous à emboîter maintenant la garniture du coffre.
3. Tourner la douille d'ampoule dans le sens antihoraire pour la retirer de l'ensemble de lampe.
4. Installer la nouvelle ampoule.
5. Pour procéder au remontage, effectuer les étapes 1 à 3 en sens inverse.

Feu de la plaque d'immatriculation

Pour remplacer une ampoule de lampe de plaque minéralogique :

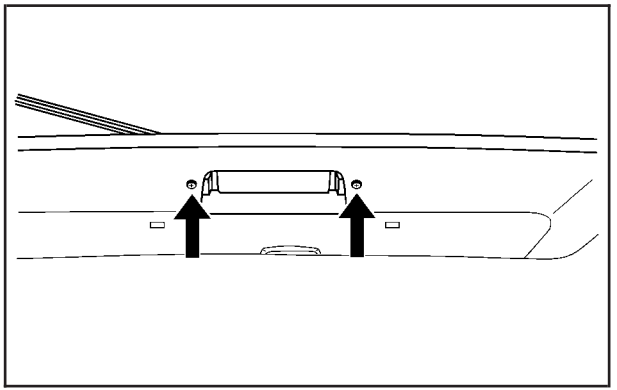

1. Déposer l'ensemble de lampe de plaque d'immatriculation en tournant les deux vis dans le sens antihoraire.
2. Tourner et tirer l'éclairage de la plaque d'immatriculation vers l'avant à travers l'ouverture de carénage.
3. Tourner la douille de l'ampoule dans le sens antihoraire et extraire l'ampoule de la douille.

4. Enfoncer la nouvelle ampoule et la tourner dans le sens horaire pour la fixer.
5. Remplacer la lampe de la plaque d'immatriculation en la poussant à travers l'ouverture de carénage.
6. Tourner les deux vis intérieures fixant l'ensemble de lampe de la plaque d'immatriculation dans le sens horaire pour les reposer.

Ampoules de rechange

Éclairage extérieur	Numéro d'ampoule
Feu de recul	921
Feu de stationnement/clignotant avant	4157 NAK LCP
Éclairage de la plaque d'immatriculation	W5W
Feu d'arrêt arrière/feu arrière/clignotant	3157K LCP
Phares	
Feu de route	H9
Feux de croisement/feux de circulation de jour	H11

Pour les ampoules de rechange non énumérées ici, contacter votre concessionnaire.

Remplacement de la raclette d'essuie-glace

Inspecter les balais des essuie-glaces et vérifier leur usure et leur état. Se reporter à *Entretien prévu à la page 6-5*.

Pour retirer le balai d'essuie-glace :

1. Écarter le connecteur du bras de l'essuie-glace du pare-brise.

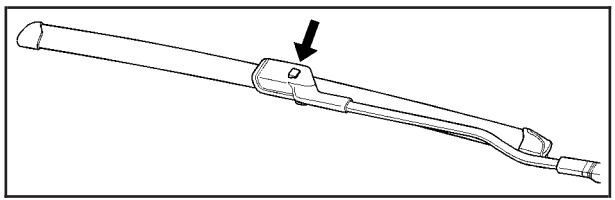

2. Presser le bouton de déverrouillage.
3. Glisser le balai vers l'avant.
4. Tourner le balai vers vous et continuer à le glisser vers l'avant pour le déposer.
5. Installer le nouveau balai sur le connecteur du bras et s'assurer que les parties rainurées sont bien enclenchées et fixées.

Pour connaître le type et les dimensions appropriées, se reporter à *Pièces de remplacement d'entretien à la page 6-16*.

Pneus

Votre véhicule neuf est équipé de pneus de haute qualité fabriqués par un des plus importants manufacturiers de pneus. Si vous avez des questions à poser au sujet de la garantie de vos pneus ou si vous désirez savoir où faire effectuer leur entretien, consulter le guide de garantie du véhicule pour obtenir de plus amples détails. Pour de plus amples informations, se reporter au manufacturier des pneus.

⚠ ATTENTION:

Des pneus mal entretenus ou incorrectement utilisés sont dangereux.

- La surcharge des pneus du véhicule peut les faire surchauffer par suite de friction excessive. Ils pourraient perdre de l'air et provoquer un accident grave. Se reporter à la rubrique *Chargement du véhicule à la page 4-23*.

... /

ATTENTION: (suite)

- Des pneus sous-gonflés posent le même danger que des pneus surchargés. Ceci pourrait entraîner un accident qui pourrait causer des blessures graves. Vérifier fréquemment tous les pneus afin de maintenir la pression recommandée. La pression des pneus doit être vérifiée quand les pneus du véhicule sont froids. Se reporter à *Gonflement - Pression des pneus à la page 5-52*.
- Les pneus surgonflés sont plus susceptibles d'être entaillés, crevés ou ouverts sous un impact soudain — comme quand vous passez sur un nid-de-poule. Garder les pneus à la pression recommandée.
- Les pneus vieux et usés peuvent causer des accidents. Si la bande de roulement des pneus est très usée ou si les pneus ont été endommagés, les remplacer.

Étiquette sur paroi latérale du pneu

De l'information utiles sur le pneu est moulé dans la paroi latérale. L'exemple suivant présente une paroi latérale de pneu courante d'une voiture de tourisme.

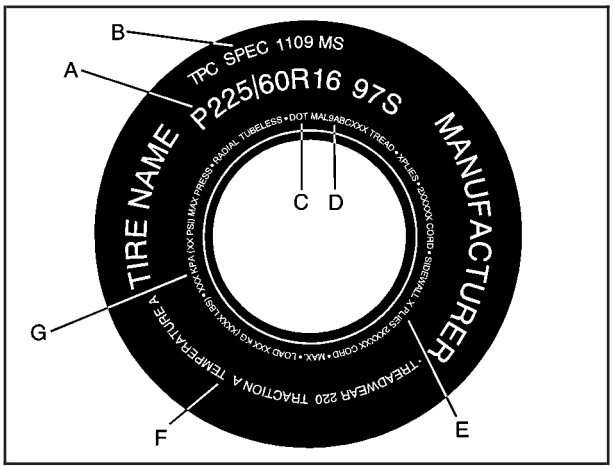

Exemple d'un pneu de véhicule de tourisme (taille P-Metric)

(A) Dimensions du pneu: Le code de dimensions du pneu est une combinaison de lettres et de chiffres qui définit la largeur, la hauteur, le rapport d'aspect, le type de construction, et la description d'utilisation d'un pneu. Se reporter à l'illustration « Code de dimension du pneu » plus loin dans cette section pour de plus amples détails.

(B) Code TPC (critère de performance d'un pneu): Les pneus d'origine montés sur les véhicules GM répondent aux exigences de performance établies par GM et le code TPC (critère de performance d'un pneu) qui est moulé sur leurs flancs. Ces exigences de performance respectent les normes de sécurité établies par le gouvernement fédéral.

(C) DOT (Department of Transportation) (ministère des transports des États-Unis): Le code DOT (ministère des transports des États-Unis) indique que le pneu répond aux normes de sécurité des véhicules à moteur établies par le ministère des Transports des États-Unis.

(D) Tire Identification Number (TIN) (numéro d'identification du pneu): Les lettres et les chiffres à la suite du code DOT (ministère des transports des États-Unis) représentent le numéro d'identification du pneu. Ce numéro indique le nom du fabricant et le code d'usine, les dimensions du pneu et sa date de fabrication. Il est moulé sur les deux flancs du pneu, même si un seul côté porte la date de fabrication.

(E) Composition de la carcasse du pneu: Type de câble et nombre de plis sur les flancs et sous la bande de roulement.

(F) Normes UTQG (Uniform Tire Quality Grading) (système de classement uniforme de la qualité des pneus): Les fabricants de pneus doivent coter les pneus en fonction de trois facteurs de performance : l'usure de la bande de roulement, l'adhérence et la résistance à la chaleur. Pour plus de renseignements se reporter à la rubrique *Classification uniforme de la qualité des pneus à la page 5-66*.

(G) Charge et pression de gonflage maximales à froid: Charge maximale que le pneu peut transporter et pression maximale du pneu nécessaire pour soutenir cette charge.

Dimensions des pneus

L'illustration suivante concerne un exemple de dimension de pneu typique (pneu métrique) de voiture de tourisme.

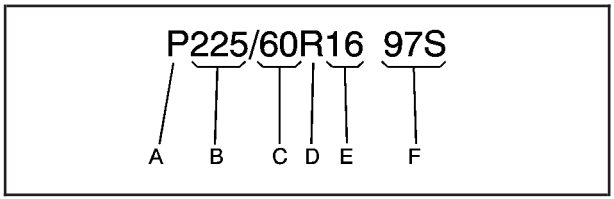

(A) Pneu de tourisme (grandeur « P-Metric »): Version américaine du système de dimensions métriques. La lettre P initiale indique un pneu de voiture de tourisme conforme aux normes de la Tire and Rim Association (l'association de pneu et de jante) américaine.

(B) Largeur de section: Mesure (trois premiers chiffres) indiquant la largeur de section du pneu en millimètres d'un flanc à l'autre.

(C) Rapport d'aspect: Nombre à deux chiffres indiquant le rapport hauteur/largeur du pneu. Par exemple, un rapport d'aspect de 60, tel qu'indiqué au repère C de l'illustration, signifie que la hauteur du pneu équivaut à 60% de sa largeur.

(D) Code de construction: Lettre utilisée pour indiquer le type de construction de la carcasse du pneu. La lettre R indique qu'il s'agit d'un pneu à structure radiale, la lettre D indique qu'il s'agit d'un pneu à structure diagonale, la lettre B indique qu'il s'agit d'un pneu à structure diagonale ceinturée.

(E) Diamètre de jante: Diamètre de la roue en pouces.

(F) Description d'utilisation: Ces caractères représentent la limite de charge et la cote de vitesse du pneu. L'indice de charge représente la charge nominale approuvée qu'un pneu peut transporter. L'indice de charge peut varier entre 1 et 279. La cote de vitesse est la vitesse maximale approuvée à laquelle un pneu peut transporter une charge. Les cotes de vitesse varient entre A et Z.

Terminologie et définitions de pneu

Pression d'air: Force exercée par l'air à l'intérieur du pneu exprimée en livres par pouce carré (lb/po^2) ou en kilopascals (kPa).

Poids des accessoires: Poids combinés des accessoires en option. Quelques exemples d'accessoires en option : boîte de vitesses automatique, direction assistée, freins assistés, lève-glaces à commande électrique, sièges à commande électrique et climatisation.

Rapport d'aspect: Rapport entre la hauteur et la largeur du pneu.

Ceinture: Ensemble de câbles caoutchoutés situés entre les plis et la bande de roulement. Ces câbles peuvent être faits d'acier ou d'autres matériaux de renforcement.

Talon: Partie du pneu contenant les câbles d'acier et qui s'appuient contre la jante lorsqu'il est monté sur une roue.

Pneu à carcasse diagonale: Pneu dont les plis se croisent à un angle inférieur à 90° par rapport à l'axe longitudinal de la bande de roulement.

Pression des pneus à froid: Quantité d'air dans un pneu, mesurée en livres par pouce carré (lb/po^2) ou en kilopascals (kPa), avant que la température du pneu n'ait augmenté en raison du roulement. Se reporter à *Gonflement - Pression des pneus à la page 5-52*.

Poids à vide: Poids total du véhicule comprenant les équipements de série et les équipements en option, de même que la capacité maximale de carburant, d'huile moteur et de liquide de refroidissement, mais sans passager ni chargement.

Marquage DOT: Code moulé sur le flanc d'un pneu signifiant qu'il répond aux normes de sécurité des véhicules à moteur du U.S. Department of Transportation (DOT) (ministère des transports des États-Unis). Le marquage DOT comporte le numéro d'identification du pneu, une indication alphanumérique qui identifie également le fabricant, l'usine de fabrication, la marque et la date de fabrication.

PNBV: Poids nominal brut du véhicule. Se reporter à *Chargement du véhicule à la page 4-23*.

PNBE AVANT: Poids nominal brut sur l'essieu avant. Se reporter à *Chargement du véhicule à la page 4-23*.

PNBE ARRIÈRE: Poids nominal brut sur l'essieu arrière. Se reporter à *Chargement du véhicule à la page 4-23*.

Côté d'installation d'un pneu asymétrique: Côté d'un pneu asymétrique devant toujours se trouver sur le côté extérieur du véhicule.

Kilopascal (kPa): Unité métrique pour la pression d'air.

Pneu de camionnette (grandeur « LT-Metric »): Pneu monté sur les camionnettes et sur certains véhicules de tourisme multifonctions.

Indice de charge: Nombre situé entre 1 et 279 et représentant la capacité de charge d'un pneu.

Pression de gonflage maximale: Pression d'air maximale à laquelle un pneu froid peut être gonflé. La pression d'air maximale est moulée sur le flanc du pneu.

Charge maximale: Limite de charge qu'un pneu gonflé à la pression d'air maximale permise peut supporter.

Poids maximal du véhicule en charge: Somme du poids à vide, du poids des accessoires, de la capacité nominale du véhicule et du poids des options d'usine.

Poids normal des occupants: Poids déterminé par le nombre de sièges, multiplié par 68 kg (150 lb). Se reporter à *Chargement du véhicule à la page 4-23*.

Répartition des occupants: Places assises désignées

Côté d'installation d'un pneu asymétrique: Côté d'un pneu asymétrique devant toujours se trouver sur le côté extérieur du véhicule. Côté du pneu dont le flanc est blanc et qui comporte des lettres blanches ou le nom du fabricant, la marque et/ou le modèle du pneu moulé sur le pneu et dont le relief est plus accentué que celui des mêmes renseignements indiqués sur l'autre flanc.

Pneu de tourisme (grandeur « P-Metric »): Pneu monté sur les voitures de tourisme et sur certains véhicules de tourisme multifonctions.

Pression de gonflage recommandée: Pression de gonflage des pneus recommandée par le fabricant telle qu'elle est indiquée sur l'étiquette des pneus. Se reporter à *Gonflement - Pression des pneus à la page 5-52* et *Chargement du véhicule à la page 4-23*.

Pneu radial: Pneu dont les plis de la carcasse se croisent à un angle de 90° par rapport à l'axe longitudinal de la bande de roulement.

Jante: Support de métal d'un pneu et sur lequel s'appuie le talon.

Flanc: Partie du pneu située entre la bande de roulement et le talon.

Cote de vitesse: Système alphanumérique indiquant la capacité d'un pneu à rouler à une vitesse déterminée.

Adhérence: Friction entre le pneu et la chaussée. Degré d'adhérence fournie.

Bande de roulement: Partie du pneu en contact avec la chaussée.

Indicateurs d'usure: Minces bandes, appelées parfois repères d'usure, qui apparaissent sur la bande de roulement pour indiquer que la profondeur des sculptures n'est plus que de 1,6 mm (1/16 po). Se reporter à *Quand faut-il remplacer les pneus? à la page 5-62*.

Normes de qualité de pneus uniformes: Système d'information sur les pneus fournissant aux consommateurs des cotes sur la traction, la température et l'usure de la bande de roulement des pneus. Les cotes sont déterminées par chaque fabricant de pneus, selon les procédures d'essais gouvernementales. Ces cotes sont moulées sur le flanc des pneus. Se reporter à *Classification uniforme de la qualité des pneus à la page 5-66*.

Capacité nominale du véhicule: Nombre de places assises désignées, multiplié par 68 kg (150 lb), plus poids de la charge établi. Se reporter à *Chargement du véhicule à la page 4-23*.

Charge maximale sur le pneu: Charge exercée sur un pneu en raison du poids à vide, du poids des accessoires, du poids des occupants et du poids de la charge.

Étiquette du véhicule: Une étiquette, apposée en permanence à un véhicule, affichant la capacité nominale du véhicule et indiquant la dimension des pneus d'origine et la pression de gonflage recommandée. Se reporter à « Étiquette d'information sur les pneus et le chargement » sous *Chargement du véhicule à la page 4-23*.

Gonflement - Pression des pneus

Pour bien fonctionner, la pression d'air des pneus doit être adéquate.

Remarque: **Ne pas écouter ceux qui disent qu'un pneu sous-gonflé ou surgonflé ne pose pas de problème. C'est faux. Un pneu pas assez gonflé (sous-gonflé) :**

- **S'écrase trop**
- **Surchauffe**
- **Subit une surcharge**
- **S'use prématurément ou irrégulièrement**
- **Réduit la maniabilité du véhicule**
- **Augmente la consommation de carburant**

Un pneu surgonflé :

- **S'use prématurément**
- **Réduit la maniabilité du véhicule**
- **Rend la conduite inconfortable**
- **Est plus vulnérable aux dangers routiers**

Une étiquette d'information spécifique sur les pneus et le chargement est fixée sur votre véhicule. Cette étiquette fournit des informations sur les pneus d'origine de votre véhicule ainsi que la pression de gonflage correcte des pneus à froid.

La pression de gonflage recommandée des pneus à froid indiquée sur l'étiquette correspond à la pression d'air minimale nécessaire pour supporter la capacité de charge maximale de votre véhicule.

Pour obtenir plus de renseignements sur la charge pouvant être transportée par le véhicule et un exemple de l'étiquette d'information sur les pneus et le chargement, se reporter à la rubrique *Chargement du véhicule à la page 4-23*. La charge ajoutée à votre véhicule influence la tenue de route du véhicule et le confort de la suspension. Ne jamais dépasser le poids prévu pour la charge du véhicule.

Quelle est la fréquence de vérification?

Vérifier vos pneus au moins une fois par mois.

Comment procéder à la vérification

Utiliser un manomètre pour pneus de poche de bonne qualité pour vérifier la pression de gonflage des pneus. Il est impossible de savoir si la pression de gonflage des pneus est appropriée uniquement en procédant à une inspection visuelle.

Les pneus à carcasse radiale peuvent sembler être gonflés à la pression appropriée alors qu'ils sont en fait insuffisamment gonflés. Vérifier la pression de gonflage appropriée des pneus à froid, c'est-à-dire lorsque le véhicule est immobile depuis au moins trois heures ou qu'il a parcouru une distance inférieure à 1,6 km (1 mille).

Retirer le bouchon de la tige de valve. Appuyer fermement le manomètre pour pneus contre la valve afin de mesurer la pression. La pression de gonflage à froid doit correspondre à celle recommandée sur l'étiquette d'information sur les pneus et le chargement. Si ce n'est pas le cas, vous devez ajouter de l'air jusqu'à ce vous atteigniez la pression de gonflage recommandée.

Si vous surgonflez le pneu, laisser échapper de l'air en appuyant sur la tige en métal au centre de la valve du pneu. Vérifier à nouveau la pression de gonflage du pneu à l'aide d'un manomètre pour pneus.

Remettre les bouchons de valve en place sur les tiges de valve. Ils contribuent à empêcher les fuites en protégeant les valves de la saleté et de l'humidité.

Fonctionnement haute vitesse

⚠ ATTENTION:

La conduite à haute vitesse, 160 km/h (100 mi/h) ou plus, met une contrainte sur les pneus. Une conduite à haute vitesse soutenue entraîne une accumulation de chaleur excessive, ce qui peut causer une défaillance soudaine des pneus. Vous risquez d'avoir une collision et de vous tuer ainsi que de tuer d'autres personnes. Certains pneus cotés pour la haute vitesse exigent un réglage de pression de gonflage pour une utilisation à haute vitesse. Lorsque la limite de vitesse et les conditions routières sont telles qu'il est possible de conduire un véhicule à haute vitesse, s'assurer que les pneus sont cotés pour une utilisation à haute vitesse, sont en bonne condition et sont réglés à la bonne pression de gonflage des pneus froids pour la charge du véhicule.

Augmenter la pression à froid de chaque pneu jusqu'à la pression de gonflage maximale indiquée sur le flanc du pneu, ou jusqu'à 282 kPa (41 lb/po^2), selon la mesure la plus faible. La pression de gonflage maximum est moulée sur le flanc du pneu, en petites lettres, près du bord de la jante. Après un trajet à grande vitesse, réduire la pression de gonflage à la pression de gonflage à froid indiquée sur l'étiquette d'information sur les pneus et le chargement. Se reporter à *Chargement du véhicule à la page 4-23* et *Gonflement - Pression des pneus à la page 5-52*.

Système de surveillance de la pression des pneus

Le système de surveillance de pression des pneus (TPMS) utilise une technologie radio et des capteurs pour vérifier le niveau de pression des pneus. Les capteurs TPMS surveillent la pression de l'air dans les pneus de votre véhicule et transmettent les mesures de pression à un récepteur se trouvant dans le véhicule.

Chaque pneu, y compris celui de la roue de secours (selon le cas), doit être vérifié mensuellement à froid et gonflé à la pression recommandée par le constructeur du véhicule mentionnée sur l'étiquette du véhicule ou l'étiquette de pression de gonflage des pneus.

(Si votre véhicule possède des pneus de taille différente de celle indiquée sur l'étiquette du véhicule ou sur l'étiquette de pression de gonflage des pneus, vous devez déterminer la pression de gonflage correct pour ces pneus.)

À titre de fonction supplémentaire de sécurité, votre véhicule a été équipé d'un système de surveillance de la pression des pneus (TPMS) qui allume un témoin de basse pression des pneus ou si un ou plusieurs pneus sont significativement dégonflé.

Par conséquent, quand le témoin de basse pression des pneus s'allume, vous devez arrêter et vérifier vos pneus dès que possible, et les gonfler à la pression correcte. Le fait de conduire avec un pneu dégonflé de manière significative, peut entraîner un échauffement de pneu et sa défaillance. Un gonflement insuffisant peut également réduire l'économie de carburant et la durée de vie de la bande de roulement, et peut empêcher un bon comportement du véhicule ainsi que réduire sa capacité de freinage.

Veuillez noter que le système TPMS n'est pas un substitut à un entretien correcte des pneus et qu'il en va de la responsabilité du conducteur de maintenir une pression correcte des pneus, même si le sous-gonflage n'a pas atteint le niveau de déclenchement du témoin de basse pression des pneus TPMS.

Votre véhicule est également équipé d'un témoin d'anomalie TPMS indiquant lorsque le système ne fonctionne pas correctement. Le témoin d'anomalie TPMS est associé à la lampe témoin de basse pression de gonflage des pneus. Lorsque le système détecte un dysfonctionnement, la lampe témoin clignote pendant environ une minute, puis reste allumée en permanence. Cette séquence se poursuit jusqu'aux prochains démarrages du véhicule pendant toute la durée du dysfonctionnement.

Lorsque le témoin de dysfonctionnement est allumé, le système peut ne pas être en mesure de détecter ou signaler une basse pression de gonflage des pneus comme prévu. Les dysfonctionnements TPMS peuvent se produire pour de nombreuses raisons, telles que l'installation de pneus ou de roues de rechange ou de type différent empêchant le fonctionnement correct du système de surveillance de pression des pneus. Toujours vérifier la lampe témoin de dysfonctionnement du système de surveillance de pression des pneus après le remplacement d'un(e) ou plusieurs pneus ou roues sur votre véhicule afin de vous assurer que les pneus et roues de rechange permettent au système TPMS de continuer à fonctionner correctement.

Se reporter à la rubrique *Fonctionnement du dispositif de surveillance de la pression de pneu à la page 5-56* pour obtenir de plus amples renseignements.

Commission américaine des communications (FCC) et Industrie et science du Canada

Le système de surveillance de la pression des pneus (TPMS) fonctionne sur une fréquence radio est conforme à l'article 15 de la réglementation FCC. Le fonctionnement est soumis aux deux conditions suivantes :

1. Cet appareil ne doit causer aucune interférence dangereuse.
2. Cet appareil doit accepter toute interférence reçue y compris celles pouvant entraîner un dysfonctionnement.

Le TPMS fonctionne sur une fréquence radio est conforme à la norme RSS-210 du département Industrie et science du Canada. Le fonctionnement est soumis aux deux conditions suivantes :

1. Cet appareil ne doit causer aucune interférence.
2. Cet appareil doit accepter toute interférence reçue dont celles pouvant causer un fonctionnement intempestif.

Des changements ou des modifications à ce système effectués par un autre établissement qu'un centre de réparation agréé risquent d'annuler le droit d'utiliser cet équipement.

Fonctionnement du dispositif de surveillance de la pression de pneu

Le véhicule peut être doté d'un système de surveillance de la pression des pneus (TPMS). Le TPMS est conçu pour avertir le conducteur en cas de basse pression d'un ou de plusieurs pneus. Les capteurs du TPMS sont montés sur chaque ensemble de roue. Les capteurs du TPMS surveillent la pression de l'air dans les pneus du véhicule et transmettent les mesures de pression à un récepteur se trouvant dans le véhicule.

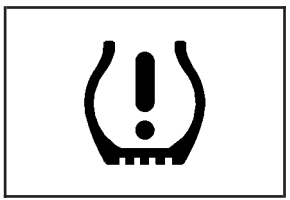

Si une pression basse de pneu est détectée, le TPMS allume le témoin d'avertissement de basse pression de pneu au groupe d'instruments du tableau de bord.

Un message de contrôle de la pression d'un pneu spécifique apparaît simultanément à l'écran du centralisateur informatique de bord (CIB).

Le témoin d'avertissement de basse pression de pneu et le message d'avertissement du CIB s'allument à chaque cycle d'allumage jusqu'à ce que les pneus soient gonflés à la pression correcte. Le conducteur peut voir les niveaux de pression des pneus au CIB. Pour des informations supplémentaires et des détails sur le fonctionnement et les écrans du CIB, se reporter à *Fonctionnement et affichages du centralisateur informatique de bord à la page 3-47* et *Centralisateur informatique de bord - Avertissements et messages à la page 3-50*.

Le témoin de faible pression des pneus peut s'allumer par temps froid, lors du premier démarrage du véhicule, puis s'éteindre dès que vous commencez à rouler. Ceci peut être une première indication que la pression d'air dans le(s) pneu(s) diminue et qu'il convient de le(s) gonfler à la pression correcte.

Une étiquette d'information sur les pneus et le chargement indique la taille des pneus d'origine de votre véhicule et la pression de gonflage correct à froid. Se reporter à *Chargement du véhicule à la page 4-23* pour un exemple d'étiquette d'information sur les pneus et le chargement ainsi que pour connaître son emplacement sur votre véhicule. Se reporter également à *Gonflement - Pression des pneus à la page 5-52*.

Le système de surveillance de pression des pneus (TPMS) de votre véhicule peut vous avertir en cas de faible pression d'un pneu, mais ne remplace pas l'entretien normal des pneus. Se reporter à *Inspection et permutation des pneus à la page 5-60* et *Pneus à la page 5-46*.

Remarque: **L'utilisation de liquides d'étanchéité pour pneus non approuvés peut endommager les capteurs du système de surveillance de la pression des pneus (TPMS). Ces dégâts ne sont pas couverts par la garantie du véhicule. Toujours utiliser le liquide d'étanchéité pour pneus approuvé par GM disponible chez votre concessionnaire.**

Votre véhicule, lorsqu'il est neuf, comporte un nécessaire de gonflage de pneu installé en usine. Ce nécessaire utilise un liquide d'étanchéité pour pneus agréé par GM. L'utilisation de liquide d'étanchéité pour pneus non agréés peut endommager les capteurs TPMS. Se reporter à Nécessaire de compresseur et enduit d'étanchéité pour les informations relatives aux éléments et instructions du nécessaire de gonflage.

Témoin et message de défaillance du TPMS

Le TPMS ne fonctionnera pas correctement si un ou plusieurs capteurs TPMS sont manquants ou inopérants. Lorsque le système détecte une défaillance, le témoin de basse pression de pneu clignote pendant une minute environ puis reste allumé pendant le restant du cycle d'allumage. Un message d'avertissement est également affiché au CIB. Le témoin de basse pression de pneu et le message du CIB s'allument à chaque cycle d'allumage jusqu'à ce que le problème soit corrigé. Les conditions d'activation du témoin de défaillance et du message du CIB sont notamment :

- Le processus d'appariement de capteur TPMS a été entamé mais n'a pas été achevé ou n'a pas réussi après permutation des pneus du véhicule. Le message du CIB et le témoin de défaillance du TPMS disparaîtront une fois que le processus d'appariement de capteur aura réussi. Se reporter à « Processus d'appariement des capteurs » plus loin dans cette section.
- Un ou plusieurs capteurs TPMS sont manquants ou endommagés. Le message du CIB et le témoin de défaillance du TPMS disparaîtront une fois que les capteurs TPMS seront posés et que le processus d'appariement de capteur aura réussi. Consulter votre concessionnaire pour intervention.
- Les pneus ou roues de remplacement ne correspondent pas aux pneus ou roues d'origine de votre véhicule. Des pneus et roues différents de ceux recommandés pour votre véhicule peuvent empêcher le fonctionnement correct du TPMS. Se reporter à *Achat de pneus neufs à la page 5-63*.
- Le fonctionnement d'appareils électroniques ou la proximité d'installations utilisant des ondes radio de fréquences similaires à celles du TPMS peut entraîner un dysfonctionnement des capteurs du TPMS.

Si le TPMS ne fonctionne pas, il ne peut pas détecter ou signaler une basse pression de pneu. Consulter votre concessionnaire si le témoin de défaillance du TPMS et le message du CIB apparaissent et restent allumés.

Processus d'appariement de capteur TPMS

Chaque capteur TPMS possède un code d'identification unique. Chaque fois que vous remplacez un ou plusieurs capteurs TPMS ou que vous permutez les roues du véhicule, les codes d'identification doivent être appariés à la nouvelle position de roue. Les capteurs sont appariés dans l'ordre suivant : pneu avant côté conducteur, pneu avant côté passager, pneu arrière côté passager, pneu arrière côté conducteur en utilisant un appareil de diagnostic TPMS. Contacter votre concessionnaire pour intervention.

On peut également apparier les capteurs TPMS aux pneus/roues en augmentant ou en réduisant la pression des pneus. En cas d'augmentation de la pression du pneu, ne pas dépasser la pression maximale indiquée sur le flanc du pneu. Pour réduire la pression, utiliser l'extrémité pointue du capuchon de valve, un manomètre de type crayon ou une clé.

Vous aurez deux minutes pour associer chaque pneu et position de roue. Si cette opération prend plus de deux minutes, le processus d'appariement s'arrête et tout doit être recommencé.

Le processus d'appariement de capteur TPMS s'effectue de la façon suivante :

1. Serrer le frein de stationnement.
2. Tourner la clé en position ON/RUN (marche) sans faire démarrer le moteur.
3. Presser simultanément les boutons LOCK (verrouillage) et UNLOCK (déverrouillage) de l'émetteur de télédéverrouillage (RKE) pendant cinq secondes environ pour engager le mode d'apprentissage du TPMS. L'avertisseur sonore retentit deux fois pour signaler que le récepteur TPMS est prêt et en mode d'apprentissage.
4. Commencer par le pneu avant côté conducteur. Le clignotant avant côté conducteur s'allume également pour indiquer que ce capteur est prêt à être mémorisé.
5. Retirer le capuchon de la tige de valve. Activer le capteur TPMS en augmentant ou en réduisant la pression du pneu pendant huit secondes environ. L'avertisseur sonore se déclenche,ce qui peur prendre jusqu'à 30 secondes et tous les clignotants clignotent une fois pour confirmer que le code d'identification du capteur a été associé à la position de pneu/roue.
6. Le clignotant avant côté passager s'allume pour indiquer que le capteur de cet emplacement est prêt pour l'apprentissage. Procéder à l'apprentissage du pneu avant côté passager et répéter la procédure de l'étape 5.
7. Le clignotant arrière côté passager s'allume pour indiquer que le capteur de cet emplacement est prêt pour l'apprentissage. Procéder à l'apprentissage du pneu arrière côté passager et répéter la procédure de l'étape 5.

8. Le clignotant arrière côté conducteur s'allume pour indiquer que le capteur de cet emplacement est prêt pour l'apprentissage. Procéder à l'apprentissage du pneu arrière côté conducteur et répéter la procédure de l'étape 5.
9. Après avoir entendu le coup d'avertisseur sonore pour le pneu arrière côté conducteur, deux coups d'avertisseur supplémentaires retentissent pour indiquer que le processus d'apprentissage est terminé. Placer le commutateur d'allumage sur LOCK/OFF (verrouillage/arrêt).

   SI aucun pneu n'est mémorisé après passage en mode d'apprentissage du TPMS, si la communication avec le récepteur s'arrête ou si la limite de temps a expiré, tourner le commutateur d'allumage en position LOCK/OFF (verrouillage/arrêt) et recommencer en débutant à l'étape 2.
10. Régler les quatre pneus au niveau de pression d'air recommandé selon les indications figurant sur l'étiquette d'information sur les pneus et le chargement.
11. Remettre les capuchons sur les tiges de valves.

Inspection et permutation des pneus

Nous vous recommandons d'inspecter régulièrement vos pneus, afin de vérifier s'ils ne sont pas usés ou endommagés. Se reporter à *Quand faut-il remplacer les pneus? à la page 5-62* pour de plus amples informations.

Les pneus doivent être permutés tous les 8 000 à 13 000 km (5 000 à 8 000 milles). Se reporter à *Entretien prévu à la page 6-5*.

L'objectif d'une permutation régulière est d'obtenir une usure uniforme de tous les pneus du véhicule. Ceci garantira des performances de votre véhicule équivalentes à celles qu'il avait lorsque les pneus étaient neufs.

En cas de détection d'une usure anormale, permuter les pneus dès que possible et vérifier le parallélisme des roues. Examiner aussi les pneus et les roues pour voir s'ils sont endommagés. Se reporter aux rubriques *Quand faut-il remplacer les pneus? à la page 5-62* et *Remplacement de roue à la page 5-68* pour plus de renseignements.

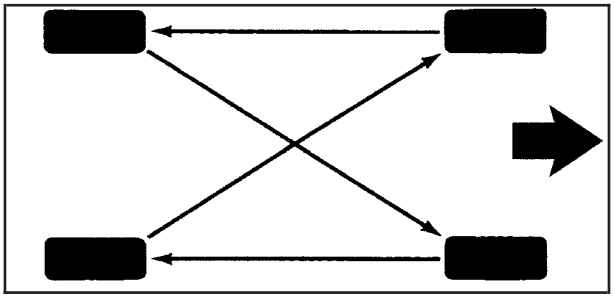

Toujours utiliser l'ordre de permutation illustré ici lors de la permutation des pneus.

Une fois les pneus permutés, régler la pression de gonflage à l'avant et à l'arrière comme indiqué sur l'étiquette d'information sur les pneus et le chargement. Se reporter à la rubrique *Gonflement - Pression des pneus à la page 5-52* et *Chargement du véhicule à la page 4-23*.

Réinitialiser le système de surveillance de la pression des pneus. Se reporter à *Fonctionnement du dispositif de surveillance de la pression de pneu à la page 5-56*.

S'assurer que tous les écrous de roue sont correctement serrés. Se reporter à la rubrique « Couple de serrage des écrous de roue » dans la section Capacités et spécifications.

⚠ ATTENTION:

En cas de rouille ou de la saleté sur la roue ou sur les pièces auxquelles elle est attachée, les écrous peuvent à la longue se desserrer. La roue pourrait alors se détacher et provoquer une collision. Lors du remplacement d'une roue, enlever toute rouille ou toute saleté des pièces du véhicule auxquelles la roue s'attache. En cas d'urgence, vous pouvez utiliser un linge ou un essuie-tout pour le faire, mais s'assurer d'utiliser un grattoir ou une brosse à poils métalliques plus tard, au besoin, pour enlever toute rouille et toute saleté.

Quand faut-il remplacer les pneus?

Différents facteurs, tels que l'entretien, les températures, les vitesses adoptées, la charge du véhicule et les conditions de circulation influencent le moment où il convient de remplacer les pneus.

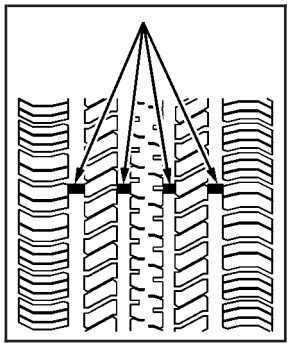

Pour savoir à quel moment il est nécessaire de changer les pneus, vérifier les indicateurs d'usure qui apparaissent lorsque la bande de roulement restante est inférieure ou égale à 1,6 mm (1/16 po).

Remplacer les pneus lorsque l'une des affirmations suivantes se vérifie :

- Les indicateurs apparaissent à trois endroits au moins autour du pneu.
- Le câblé ou la trame au travers du caoutchouc du pneu sont visibles.
- La semelle ou le flanc est fendillé, coupé ou entaillé suffisamment pour exposer le câblé ou la trame.
- Le pneu a une bosse, un ballonnement ou une déchirure.
- Le pneu est crevé, entaillé ou a des dommages impossibles à réparer de façon satisfaisante du fait de leur importance ou de leur emplacement.

Le caoutchouc présent dans les pneus se dégrade au fil du temps, même s'ils ne sont utilisés. Ceci est également vrai pour la roue de secours, si le véhicule en est pourvu. De nombreuses conditions affectent la rapidité de ce vieillissement, parmi lesquelles les températures, les conditions de charge et le maintien de la pression de gonflage. Des pneus bien entretenus s'useront généralement plus vite qu'ils ne dégraderont à cause du vieillissement. Si vous n'êtes pas sûr de la nécessité du remplacement des pneus, consulter le fabricant pour plus de renseignements.

Achat de pneus neufs

GM a développé et adapté des pneus spécifiques pour votre véhicule. Les pneus d'équipement d'origine installés sur votre véhicule neuf ont été conçus pour répondre aux caractéristiques nominales du code TPC de critère de performance d'un pneu (TPC) de General Motors.

Si vos pneus doivent être remplacés, GM vous recommande fortement d'acquérir des pneus de caractéristiques nominales TPC identiques. De cette manière, votre véhicule aura toujours des pneus conçus pour procurer les mêmes performances et la même sécurité du véhicule que les pneus d'origine en utilisation normale.

Le système de code TPC exclusif GM prend en compte plus d'une dizaine de spécifications critiques qui affectent les performances globales de votre véhicule, notamment les performances du système de freinage, la tenue de route et la maniabilité, la traction asservie et la surveillance de la pression des pneus. Le numéro du code TPC de GM a été moulé sur le flanc du pneu près de la taille du pneu. Si les pneus sont équipés d'une sculpture de bande de roulement toutes saisons, le code TPC est suivi des lettres MS, pour la boue et la neige. Pour plus d'informations, se reporter à la rubrique *Étiquette sur paroi latérale du pneu à la page 5-47*.

GM préconise le remplacement de l'ensemble des quatre pneus. Ceci parce qu'une profondeur uniforme des bandes de roulement des quatre pneus permet au véhicule de se comporter comme il le faisait lorsque les pneus étaient neufs. Ne pas remplacer les quatre pneus ensemble peut affecter le freinage et la maniabilité de votre véhicule. Se reporter à *Inspection et permutation des pneus à la page 5-60* pour les informations sur la permutation correcte des pneus.

⚠ ATTENTION:

Le fait de combiner des pneus de différentes dimensions peut causer une perte de contrôle pendant que vous conduisez. Si vous combinez des pneus de différentes dimensions, marques ou types (pneus radiaux et pneus à carcasse diagonale ceinturée), la maniabilité du véhicule risque d'être mauvaise et une collision pourrait se produire. L'utilisation de pneus de différentes dimensions, marques ou types pourrait aussi endommager votre véhicule. S'assurer d'utiliser des pneus de mêmes dimensions, marques et type sur toutes les roues.

⚠ ATTENTION:

Si vous utilisez des pneus à carcasse diagonale, les bords de la jante peuvent se fissurer après de nombreux kilomètres. Ceci peut causer une défaillance soudaine du pneu ou de la roue et entraîner un accident. Utiliser uniquement des pneus à carcasse radiale sur les roues de ce véhicule.

Si vous devez remplacer les pneus de votre véhicule par des pneus non munis d'un code TPC, s'assurer qu'ils sont de mêmes dimensions, qu'ils possèdent la même limite de charge, la même cote de vitesse et le même type de fabrication (pneus radiaux et pneus à carcasse diagonale ceinturée) que les pneus d'origine de votre véhicule.

Les véhicules équipés d'un système de surveillance de la pression des pneus peuvent présenter un avertissement erroné de faible pression si des pneus dont la cote est codée non TPC sont installés sur votre véhicule. Les pneus dont la cote est codée non TPC peuvent indiquer un avertissement de faible pression supérieur ou inférieur au niveau d'avertissement correct que vous obtiendriez avec des pneus donc la cote est codée TPC. Se reporter à la rubrique *Système de surveillance de la pression des pneus à la page 5-54*.

Les caractéristiques des pneus d'origine de votre véhicule sont indiquées sur l'étiquette d'information sur les pneus et le chargement. Pour plus de renseignements sur l'étiquette d'information sur les pneus et le chargement et son emplacement dans le véhicule, se reporter à *Chargement du véhicule à la page 4-23*.

Pneus et roues de dimensions variées

Si vous ajoutez des roues ou des pneus de dimensions différentes des roues et pneus d'origine, cela risque d'affecter les performances de votre véhicule, notamment les caractéristiques de freinage, de conduite et de maniabilité ainsi que la stabilité et la résistance au capotage. Par ailleurs, si votre véhicule dispose de systèmes électroniques tels que des freins antiblocage, la traction asservie et la commande de stabilité électronique, les performances de ces systèmes peuvent être affectés.

⚠ ATTENTION:

En cas de montage de roues de taille différente, le niveau de performance ou de sécurité du véhicule peut devenir insuffisant si des pneus qui ne sont pas recommandés pour ces roues sont montés. Cela risque d'augmenter les risques d'accident et de blessures graves. N'utiliser que des ensembles spécifiques de roues et de pneus GM conçus pour votre véhicule, et les faire monter par un technicien agréé GM.

Pour plus de renseignements, se reporter aux rubriques *Achat de pneus neufs à la page 5-63* et *Accessoires et modifications à la page 5-4*.

Classification uniforme de la qualité des pneus

Les catégories de qualité peuvent être trouvées, le cas échéant, sur le flanc du pneu, entre l'épaulement et la largeur maximum de la section. Par exemple :

Usure de la bande roulement 200 Traction AA Température A

Les informations ci-dessous se rapportent au système développé par le service National Highway Traffic Safety Administration (NHTSA) (administration nationale de sécurité routière de route) des États-Unis, qui classe les pneus selon l'usure de la bande de roulement, la traction, et la température. Ceci s'applique uniquement aux véhicules vendus aux États-Unis. Les catégories sont moulées sur les flancs de la plupart des pneus des voitures particulières. Le système de classement de qualité de pneus uniforme (UTQG) ne s'applique pas aux pneus à lamelles, aux pneus à neige d'hiver, aux pneus gagne-place ou à usage temporaire, aux pneus avec diamètres de jantes de roue nominaux de 25 à 30 cm (10 à 12 po), ou à certains pneus à production limitée.

Alors que les pneus disponibles sur les voitures de tourisme et camions General Motors peuvent varier en fonction de ces catégories, ils doivent également se conformer aux exigences de sécurité fédérales et aux normes supplémentaires de critères de performance des pneus (TPC) de General Motors.

Usure de la bande de roulement

Les degrés d'usure de la bande de roulement sont des caractéristiques nominales comparatives qui se basent sur le taux d'usure des pneus, lorsqu'ils sont testés dans des conditions contrôlées avec un programme de test particulier du gouvernement. Par exemple, un pneu de catégorie 150 s'userait une fois et demie (1,5) autant selon le programme gouvernemental qu'un pneu de catégorie 100. La performance relative des pneus dépend cependant des conditions réelles de leur utilisation, et peut différer grandement de la norme en raison des variations dans les manières de conduire, le nombre d'entretiens, et les différences de caractéristiques routières et de climats.

Traction – AA, A, B, C

Les catégories de traction, du niveau le plus élevé au niveau le plus bas, sont AA, A, B et C. Ces catégories représentent la capacité des pneus de pouvoir s'arrêter sur une chaussée mouillée tel que mesuré dans des conditions contrôlées sur des surfaces de test, spécifiées par le gouvernement, sur l'asphalte et le béton. Un pneu portant la mention C peut avoir une performance de traction de bas niveau.

⚠ AVERTISSEMENT:

Le degré de traction attribué à ce pneu se base sur des tests de traction à freinage tout droit et ne comprend pas les accélérations, les virages, l'aquaplanage ou les caractéristiques à traction de pointe.

Température – A, B, C

Les catégories de températures sont A (la plus élevée), B et C, et représentent la résistance des pneus à la génération de chaleur, et leur capacité à dissiper la chaleur lors d'un test effectué dans des conditions contrôlées sur une roue d'essai spécifiée d'un laboratoire intérieur.

Les températures élevées soutenues peuvent provoquer la dégradation du matériau des pneus et en réduire la durée de vie, et une température excessive peut entraîner une défaillance soudaine des pneus. La catégorie C correspond à un niveau de performance auquel tous les pneus de voitures particulières doivent se conformer selon la norme no 109 de Federal Motor Vehicle Safety Standard (norme de sécurité fédérale de véhicule à moteur). Les catégories B et A représentent des niveaux de performance plus élevés sur la roue d'essai de laboratoire que le niveau minimum requis par la loi.

⚠ AVERTISSEMENT:

La catégorie de température pour ce pneu est établie pour un pneu gonflé correctement et qui n'est pas surchargé. Une vitesse excessive, un gonflage insuffisant, ou une charge excessive, séparément ou en combinaison, peuvent provoquer une accumulation de chaleur et une défaillance éventuelle des pneus.

Réglage de la géométrie et équilibrage des pneus

Les roues et les pneus de votre véhicule ont été soigneusement alignés et équilibrés en usine pour vous offrir la plus grande durée de vie de pneus et les meilleurs résultats possibles. Des réglages de l'alignement des roues et l'équilibrage des pneus ne seront pas nécessaires de façon régulière. Cependant, si vous constatez une usure inhabituelle des pneus, ou que votre véhicule tire d'un côté ou de l'autre, l'alignement a besoin d'être vérifié. Si vous constatez que votre véhicule vibre pendant que vous conduisez sur une route plate, vos pneus et roues peuvent avoir besoin d'être rééquilibrés. Consulter votre concessionnaire pour un diagnostic approprié.

Remplacement de roue

Remplacer toute jante tordue, fissurée ou trop rouillée ou corrodée. Si les écrous de roue ne tiennent pas serrés, remplacer la roue, les boulons et les écrous de roue. Si la jante fuit, la remplacer (sauf dans le cas de certaines jantes en aluminium parfois réparables). Si l'un de ces cas se présente, s'adresser à votre concessionnaire.

Votre concessionnaire connaît le type de roue adapté à votre véhicule.

La nouvelle jante doit avoir la même capacité de charge, le même diamètre, la même largeur et le même déport et être montée de la même manière que la jante qu'elle remplace.

Si vous devez remplacer l'une des roues ou l'un des boulons ou écrous de roue, les remplacer uniquement par des pièces GM neuves d'origine. De cette façon, vous serez sûr d'avoir la roue ainsi que les boulons et les écrous de roue qu'il faut pour votre véhicule.

⚠ ATTENTION:

Il est dangereux de ne pas utiliser des roues de secours, des boulons de roue ou des écrous de roue corrects sur votre véhicule. Vous risquez d'affecter le freinage et la maniabilité de votre véhicule, d'entraîner des fuites d'air au niveau des roues et de perdre le contrôle. Vous pourriez avoir un accident et vous blesser ou blesser d'autres personnes. Toujours utiliser les roues de secours, boulons de roues et écrous de roues corrects.

Remarque: **Une roue incorrecte peut causer des problèmes de durée de vie de palier, de refroidissement des freins, de calibrage de compteur de vitesse ou de totalisateur, de portée des phares, de hauteur de pare-chocs, de garde au sol du véhicule et d'espace entre la carrosserie et le châssis.**

⚠ ATTENTION:

En cas de rouille ou de la saleté sur la roue ou sur les pièces auxquelles elle est attachée, les écrous peuvent à la longue se desserrer. La roue pourrait alors se détacher et provoquer une collision. Lors du remplacement d'une roue, enlever toute rouille ou toute saleté des pièces du véhicule auxquelles la roue s'attache. En cas d'urgence, vous pouvez utiliser un linge ou un essuie-tout pour le faire, mais s'assurer d'utiliser un grattoir ou une brosse à poils métalliques plus tard, au besoin, pour enlever toute rouille et toute saleté.

⚠ ATTENTION:

Ne jamais utiliser d'huile ni de graisse sur les goujons ou les filets des écrous de roue, car les écrous de roue pourraient se desserrer, la roue se détacher et provoquer ainsi un accident.

⚠ ATTENTION:

Une roue peut se desserrer ou même se détacher si les écrous de roue ne sont pas serrés comme il faut ou s'ils sont inappropriés. Ce qui pourrait provoquer un accident. S'assurer que les écrous de roue sont appropriés. Si vous devez les remplacer, s'assurer d'obtenir des écrous de roue GM authentiques neufs.

Remarque: **Des écrous de roue qui ne sont pas serrés comme il faut peuvent entraîner la pulsation des freins et endommager le rotor. Pour éviter des réparations coûteuses aux freins, serrer les écrous de roue également et fermement dans l'ordre approprié et au couple correct.**

Roues de rechange d'occasion

⚠ ATTENTION:

Il est dangereux d'installer une roue d'occasion sur le véhicule. Vous ne pouvez pas savoir dans quelles conditions et sur quelle distance elle a été utilisée. Elle pourrait éclater subitement et provoquer un accident. Si vous devez remplacer une roue, utiliser une roue neuve d'origine GM.

Chaînes à neige

⚠ ATTENTION:

Ne pas utiliser de chaînes à neige. Il n'y a pas suffisamment de dégagement. Des chaînes à neige utilisées sur un véhicule n'ayant pas le dégagement suffisant peuvent causer des

... /

ATTENTION: (suite)

dommages aux freins, à la suspension ou à d'autres pièces du véhicule. L'endroit endommagé par les chaînes pourrait causer une perte de contrôle du véhicule et d'autres personnes ou vous-même pourriez subir des blessures lors d'une collision.

Utiliser un autre type de dispositif de traction uniquement si son fabricant le recommande pour le véhicule, selon les dimensions des pneus et des conditions routières. Suivre les directives de ce fabricant. Pour éviter d'endommager le véhicule, conduire lentement, régler ou enlever le dispositif s'il entre en contact avec le véhicule, et éviter de faire patiner les roues. Si vous trouvez un dispositif de traction qui convient, l'installer sur les pneus avant.

Au cas d'un pneu à plat

Votre véhicule est doté d'un nécessaire de compresseur et d'enduit d'étanchéité pour pneu. Se reporter à *Nécessaire de compresseur et de joint d'étanchéité de pneus à la page 5-72*. Il ne dispose pas de roue de secours, ni d'équipement de changement de pneu et aucun emplacement n'a été prévu pour ranger un pneu.

Il est rare qu'un pneu éclate pendant la conduite, surtout s'il est bien entretenu. Se reporter à la rubrique *Pneus à la page 5-46*. En cas de fuite, l'air s'échappera du pneu probablement très lentement. Toutefois, en cas d'éclatement d'un pneu, voici quelques informations sur ce qui risque de se produire et ce que vous devez faire :

Si un pneu avant est dégonflé, il produira un frottement qui entraînera le véhicule vers ce côté-là. Retirer votre pied de la pédale d'accélérateur et saisir fermement le volant. Maintenir votre position, puis freiner doucement pour vous arrêter entièrement sorti de la voie de circulation.

En cas d'éclatement d'un pneu arrière, particulièrement dans un virage, le véhicule se comportera comme lors d'un dérapage. Les effets de l'éclatement devront donc être corrigés comme s'il s'agissait d'un dérapage. Relâcher alors l'accélérateur. Conserver le contrôle du véhicule en l'orientant dans la direction voulue. Le véhicule sera très instable et bruyant, mais vous pourrez toujours le diriger. Freiner doucement jusqu'à l'arrêt complet, bien à l'écart de la route, si possible.

Si un pneu se dégonfle, pour éviter d'endommager davantage la roue et le pneu, se diriger lentement vers une surface plane puis arrêter le véhicule. Procéder ensuite comme suit :

1. Allumer les feux de détresse. Se reporter à la rubrique *Feux de détresse à la page 3-6*.
2. Garer votre véhicule. Serrer fermement le frein de stationnement et placer le levier de vitesses en position de stationnement (P). Se reporter à *Changement à la position de stationnement à la page 2-37*.
3. Arrêter le moteur.
4. Vérifier le pneu à plat.

Si le pneu a été séparé de la roue, si les flancs sont endommagés ou si la perforation est supérieure à 6 mm (1/4 po), le pneu est trop endommagé pour que le nécessaire de compresseur et d'enduit d'étanchéité pour pneu soit efficace. Se reporter à *Programme d'assistance routière à la page 7-7*.

Si la perforation du pneu est inférieure à 6 mm (1/4 po) dans la bande de roulement du pneu, se reporter à *Nécessaire de compresseur et de joint d'étanchéité de pneus à la page 5-72*.

Nécessaire de compresseur et de joint d’étanchéité de pneus

⚠ ATTENTION:

Faire tourner au ralenti le moteur du véhicule dans un endroit clos doté d’une mauvaise ventilation est dangereux. Les gaz d’échappement du moteur peuvent pénétrer dans le véhicule. Ceux-ci contiennent du monoxyde de carbone (CO) invisible et inodore, qui peut entraîner une perte de conscience, voire la mort. Ne jamais faire tourner le moteur dans un endroit clos dépourvu de ventilation d’air frais. Pour de plus amples informations, se reporter à *Échappement du moteur à la page 2-40*.

⚠ ATTENTION:

Un pneu gonflé à l’excès risque d’exploser et vous et d’autres personnes pourriez être blessées. S’assurer de lire les directives du gonfleur et de gonfler les pneus à la pression recommandée. Ne pas dépasser la pression recommandée.

⚠ ATTENTION:

L’entreposage du nécessaire de compresseur et d’enduit d’étanchéité pour pneus ou de tout autre équipement dans l’habitacle du véhicule peut causer des blessures. En cas d’arrêt brusque ou de collision, l’équipement non arrimé peut heurter quelqu’un. Ranger le nécessaire de compresseur et d’enduit d’étanchéité pour pneu dans son emplacement d’origine.

Si votre véhicule est doté d'un nécessaire d'enduit d'étanchéité et de compresseur, il peut être dépourvu de roue de secours, d'équipement de changement de pneu et certains véhicules sont dépourvus d'emplacement de rangement de pneu.

L'enduit d'étanchéité et le compresseur peuvent servir à boucher temporairement les percements jusqu'à 6 mm (1/4 po) dans la bande de roulement du pneu. Il peut aussi servir à regonfler un pneu sous-gonflé.

Si le pneu a été séparé de la roue, si les flancs sont endommagés ou si la perforation est importante, le pneu est trop endommagé pour que le nécessaire de compresseur et d'enduit d'étanchéité pour pneu soit efficace. Se reporter à *Programme d'assistance routière à la page 7-7*.

Veiller à lire et suivre toutes les instructions du nécessaire d'enduit d'étanchéité et de compresseur.

Le nécessaire comprend :

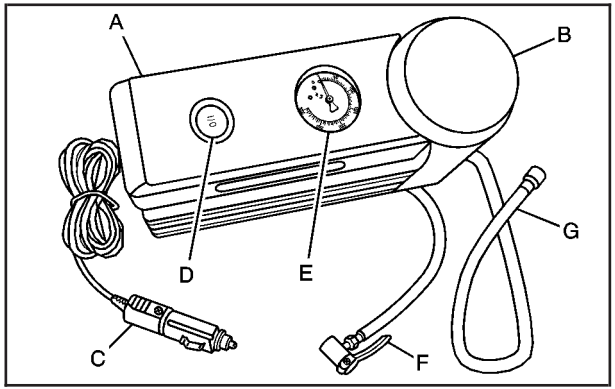

A. Compresseur d'air
B. Cartouche d'enduit d'étanchéité pour pneus
C. Fiche d'alimentation
D. Bouton de marche/arrêt
E. Manomètre
F. Flexible d'air (noir)
G. Flexible d'enduit d'étanchéité/d'air (transparent)

Enduit d’étanchéité pour pneu

Lire et respecter les instructions de manipulation figurant sur l’étiquette collée sur la cartouche d’enduit d’étanchéité.

Contrôler la date de péremption de l’enduit d’étanchéité figurant sur la cartouche. La cartouche doit être remplacée avant sa date de péremption. Des cartouches de remplacement sont disponibles chez votre concessionnaire. Se reporter à « Dépose et pose de cartouche d’enduit d’étanchéité » plus loin dans cette section.

L’enduit ne peut être utilisé que pour l’obturation d’un seul pneu. Après utilisation, la cartouche et le flexible enduit d’étanchéité/air doivent être remplacés. Se reporter à « Dépose et pose de cartouche d’enduit d’étanchéité » plus loin dans cette section.

Utilisation du nécessaire d’enduit d’étanchéité et compresseur pour obturer et gonfler temporairement un pneu crevé

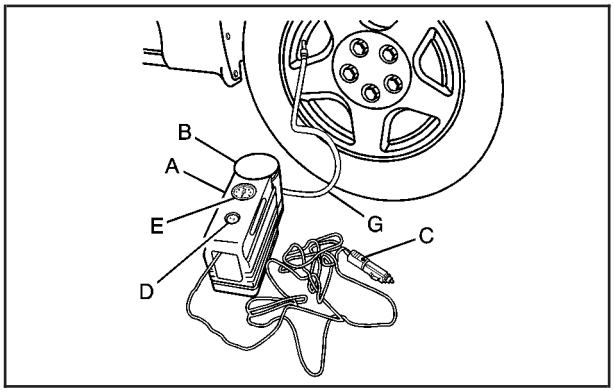

Lorsque vous utilisez le nécessaire de compresseur et d’enduit d’étanchéité pour pneu par temps froid, chauffer le nécessaire pendant cinq minutes dans un environnement chauffé. Cela permettra de gonfler le pneu plus rapidement.

Toujours commencer par un essai de sécurité.
Se reporter à *Au cas d'un pneu à plat à la page 5-71*.
Ne pas retirer les objets pouvant avoir transpercé le pneu.

1. Retirer le nécessaire de son conteneur emplacement. Se reporter à *Stockage de nécessaire de compresseur et de joint d'étanchéité de pneus à la page 5-81*.

   S'assurer que l'interrupteur de marche-arrêt (D) est en position d'arrêt (O).
2. Dérouler le flexible d'enduit d'étanchéité/d'air (F) et la fiche d'alimentation (C).
3. Placer le nécessaire au sol.

   Veiller à ce que la tige de soupape de pneu soit placée près du sol afin que le flexible l'atteigne.
4. Retirer le chapeau de la tige de soupape du pneu dégonflé en le tournant dans le sens contraire des aiguilles d'une montre.
5. Fixer le flexible d'enduit d'étanchéité/air (F) sur la tige de soupape du pneu. Le tourner dans le sens des aiguilles d'une montre jusqu'à ce qu'il soit bien serré.
6. Brancher la fiche d'alimentation (C) dans la prise électrique pour accessoires du véhicule. Débrancher tous les appareils des autres prises pour accessoires. Se reporter à *Prises électriques pour accessoires à la page 3-20*.

   Si le véhicule a une prise d'alimentation pour accessoires, ne pas utiliser l'allume-cigarette.

   Si le véhicule n'est doté que d'un allume-cigarette, l'utiliser.

   Ne pas pincer le cordon d'alimentation du compresseur dans la porte ou la glace.
7. Démarrer le véhicule. Le moteur doit tourner lorsqu'on utilise le compresseur d'air.

8. Enfoncer le bouton de mise en/hors fonction (D) pour mettre en fonction le nécessaire de compresseur et enduit de pneu.

   Le compresseur injecte le produit et l'air dans le pneu.

   Le manomètre (E) affiche initialement une pression élevée lorsque le compresseur injecte l'enduit d'étanchéité dans le pneu. Lorsque l'enduit est complètement réparti dans le pneu, la pression chute rapidement et commence à s'élever à nouveau au moment où le pneu se gonfle d'air uniquement.

9. Gonfler le pneu jusqu'à atteindre la pression de gonflage recommandée à l'aide du manomètre (E). La pression de gonflage recommandée est indiquée sur l'étiquette d'information sur les pneus et le chargement. Se reporter à *Gonflement - Pression des pneus à la page 5-52.*

   Le relevé du manomètre (E) est légèrement élevé lorsque le compresseur est en marche. Couper le compresseur pour obtenir un relevé exact de pression. Le compresseur peut être mis en/hors fonction jusqu'à obtention de la pression correcte.

Remarque: **Si vous ne parvenez pas atteindre la pression recommandée au bout d'environ 25 minutes, ne pas conduire davantage le véhicule. Le pneu est trop sévèrement endommagé et ne peut être gonflé ou obturé à l'aide du nécessaire de compresseur et d'enduit d'étanchéité. Retirer la fiche de la prise électrique pour accessoire et dévisser le flexible de gonflage de la valve du pneu. Se reporter à *Programme d'assistance routière à la page 7-7*.**

10. Enfoncer le bouton de mise en/hors fonction (D) pour mettre hors fonction le nécessaire de compresseur et enduit de pneu.

    Le pneu n'est pas obturé et continue à fuir jusqu'à ce que le véhicule roule et que l'enduit d'étanchéité soit réparti dans le pneu. Les étapes 11 à 17 doivent être effectuées immédiatement après l'étape 10.

    Être prudent lors de la manipulation du nécessaire d'enduit d'étanchéité et compresseur car il risque d'être chaud après utilisation.

11. Débrancher la fiche d'alimentation (C) de la prise électrique pour accessoires située à l'intérieur du véhicule.

12. Tourner le flexible d'enduit/air (F) en sens antihoraire pour le déposer de la tige de soupape de pneu.

13. Reposer le capuchon de la tige de valve du pneu.
14. Ranger le flexible d'enduit d'étanchéité/d'air (F) et la fiche d'alimentation (C) dans leurs emplacements d'origine.

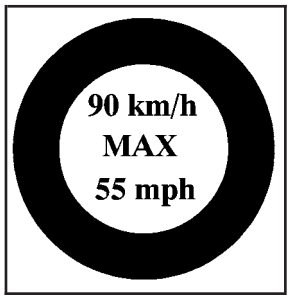

15. Si le pneu plat peut être gonflé à la pression de gonflage recommandée, retirer l'étiquette indiquant la vitesse maximale de la cartouche d'enduit d'étanchéité (B) et la placer dans un endroit bien visible.

    Cette étiquette rappelle de ne pas dépasser les 90 km/h (55 mi/h) jusqu'à ce que le pneu endommagé soit réparé ou remplacé.

16. Remettre l'équipement à sa place d'origine dans le véhicule.
17. Parcourir immédiatement 8 km (5 milles) pour répartir l'enduit d'étanchéité dans le pneu.
18. S'arrêter dans un endroit sûr et contrôler la pression du pneu. Se reporter au étapes 1 à 11 sous « Utilisation du compresseur sans enduit d'étanchéité pour gonfler un pneu sous-gonflé (non crevé) ».

    Si la pression du pneu a chuté à moins de 68 kPa (10 lb/po^2), c'est-à-dire sous la pression de gonflage recommandée, arrêter le véhicule. Le pneu est trop endommagé pour que l'enduit d'étanchéité puisse l'obturer. Se reporter à *Programme d'assistance routière à la page 7-7*.

    Si la pression des pneus n'est pas chuté de plus de 68 kPa (10 lb/po^2) par rapport à la pression de gonflage recommandée, procéder au gonflage du pneu jusqu'à atteindre la pression de gonflage recommandée.

19. Essuyer l'enduit d'étanchéité de la roue, du pneu ou du véhicule.
20. Mettre au rebut la cartouche d'enduit d'étanchéité (B) et l'ensemble flexible d'enduit d'étanchéité/air (F) chez un concessionnaire local ou conformément à la réglementation locale.
21. Remplacer la cartouche d'enduit d'étanchéité par une cartouche neuve disponible auprès de votre concessionnaire.
22. Après avoir obturé temporairement un pneu à l'aide d'un nécessaire d'enduit d'étanchéité et de compresseur, conduire le véhicule à un concessionnaire agréé dans un rayon de 161 km (100 miles) pour faire remplacer ou réparer le pneu.

Utilisation du nécessaire d'enduit d'étanchéité et compresseur sans enduit d'étanchéité pour gonfler un pneu sous-gonflé (non crevé)

Pour utiliser le compresseur d'air afin de gonfler un pneu sans insuffler d'enduit d'étanchéité :

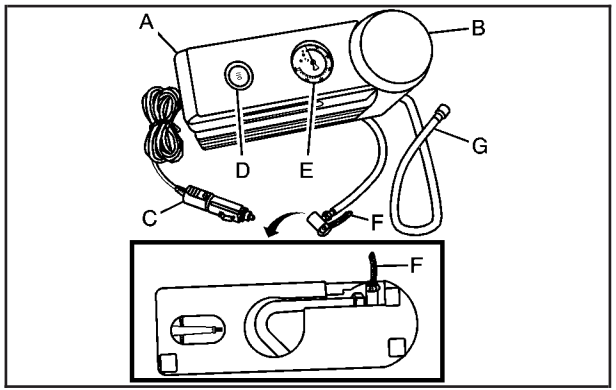

Effectuer un contrôle de sécurité avant de poursuivre. Se reporter à *Au cas d'un pneu à plat à la page 5-71*.

1. Retirer le nécessaire de son conteneur emplacement. Se reporter à *Stockage de nécessaire de compresseur et de joint d'étanchéité de pneus à la page 5-81*.
2. Débloquer le flexible d'air (F) de la cartouche d'enduit d'étanchéité (B) en tirant le levier.
3. Tirer le flexible d'air (F) de la cartouche d'enduit d'étanchéité (B).
4. Déposer la fiche d'alimentation (C) du compresseur d'air (A).
5. Placer le nécessaire au sol.

   Veiller à ce que la tige de soupape de pneu soit placée près du sol afin que le flexible l'atteigne.
6. Retirer le capuchon de la tige de valve de pneu en le faisant tourner dans le sens antihoraire.
7. Fixer le flexible d'air (F) sur la tige de valve et abaisser le levier pour le bloquer en place.
8. Brancher la fiche d'alimentation (C) dans la prise électrique pour accessoires du véhicule. Débrancher tous les appareils des autres prises pour accessoires. Se reporter à *Prises électriques pour accessoires à la page 3-20*.

   Si le véhicule a une prise d'alimentation pour accessoires, ne pas utiliser l'allume-cigarette.

   Si le véhicule n'est doté que d'un allume-cigarette, l'utiliser.

   Ne pas pincer le cordon d'alimentation du compresseur dans la porte ou la glace.

9. Démarrer le véhicule. Le moteur doit tourner lorsqu'on utilise le compresseur d'air.
10. Pour activer le compresseur, enfoncer le bouton de marche/arrêt (D).

    Le compresseur injectera l'air uniquement dans le pneu.
11. Gonfler le pneu jusqu'à atteindre la pression de gonflage recommandée à l'aide du manomètre (E). La pression de gonflage recommandée est indiquée sur l'étiquette d'information sur les pneus et le chargement. Se reporter à *Gonflement - Pression des pneus à la page 5-52.*

    Le relevé du manomètre (E) est légèrement élevé lorsque le compresseur est en marche. Couper le compresseur pour obtenir un relevé exact de pression. Le compresseur peut être mis en/hors fonction jusqu'à obtention de la pression correcte.
12. Enfoncer le bouton de mise en/hors fonction (D) pour mettre hors fonction le nécessaire de compresseur et enduit de pneu.

    Être prudent lors de la manipulation du nécessaire d'enduit d'étanchéité et compresseur car il risque d'être chaud après utilisation.
13. Débrancher la fiche d'alimentation (C) de la prise électrique pour accessoires située à l'intérieur du véhicule.
14. Débrancher le flexible de gonflage du compresseur d'air (F) de la tige de soupape du pneu en le tournant vers la gauche, puis remettre le bouchon de la tige de soupape du pneu en place.
15. Ranger le flexible d'air (F) et la fiche d'alimentation (C) dans leurs emplacements d'origine.
16. Placer le matériel dans son emplacement d'origine dans le véhicule.

Dépose et pose de cartouche d’enduit d’étanchéité

Pour retirer la cartouche d’enduit d’étanchéité :

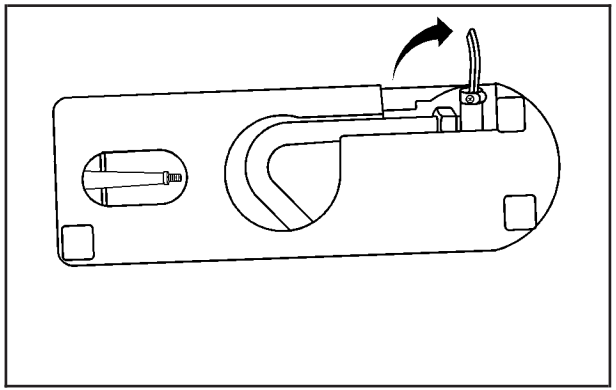

1. Débloquer le flexible d’air (F) de la cartouche d’enduit d’étanchéité (B) en tirant le levier.
2. Tirer le flexible d’air (F) de la cartouche d’enduit d’étanchéité (B).
3. Dérouler le flexible d’enduit d’étanchéité/d’air (F) du compresseur (A).

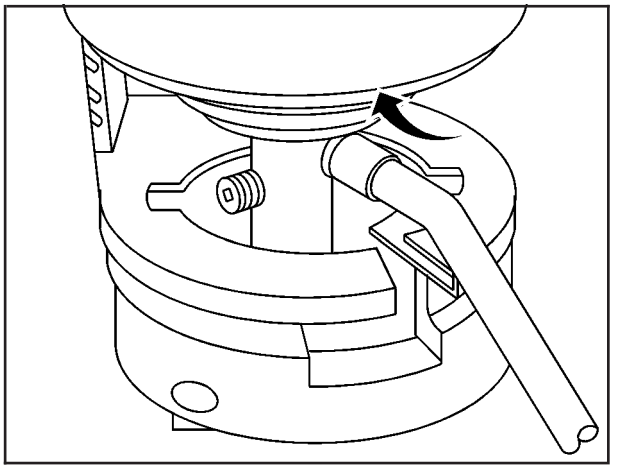

4. Tourner la cartouche d’enduit d’étanchéité (B) de façon à ce que le flexible de remplissage du dispositif de gonflage soit aligné avec la fente du compresseur.
5. Lever la cartouche d’enduit d’étanchéité (B) du compresseur et la remplacer par une neuve. Consulter votre concessionnaire pour plus d’information.

Pour poser une nouvelle cartouche d'enduit d'étanchéité :

1. Aligner le flexible d'enduit d'étanchéité/air (F) sur la fente du compresseur d'air.
2. Pousser la cartouche d'enduit d'étanchéité (B) vers le bas et la tourner dans le sens horaire.
3. Enrouler le flexible enduit d'étanchéité/air (F) autour du canal du compresseur d'air pour le ranger dans sa position d'origine.
4. Pousser le flexible de gonflage du compresseur d'air (F) sur l'orifice d'admission de la cartouche d'enduit d'étanchéité et pousser le levier vers le bas.

Stockage de nécessaire de compresseur et de joint d'étanchéité de pneus

Le nécessaire d'enduit d'étanchéité et de compresseur se trouve dans le coffre.

1. Ouvrir le coffre. Se reporter à *Coffre à la page 2-15*.
2. Soulever le couvercle.

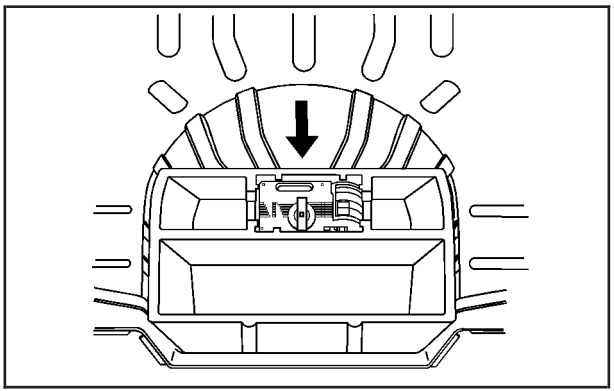

3. Tourner la retenue dans le sens antihoraire et retirer le nécessaire de compresseur et enduit d'étanchéité.

Pour ranger le nécessaire d'enduit d'étanchéité et de compresseur, inverser les étapes.

Entretien de l’apparence

Nettoyage de l’intérieur

L’intérieur du véhicule sera toujours aussi joli si vous le nettoyez régulièrement. Bien qu’elles ne soient pas toujours visibles, la poussière et la saleté peuvent s’accumuler sur les garnitures. La poussière peut endommager les tapis, tissus et surfaces en plastique. Il est recommandé de passer régulièrement l’aspirateur de manière à supprimer les particules déposées sur les garnitures. Il est important d’éviter que les garnitures soient excessivement souillées et le restent. Nettoyer les souillures dès que possible. L’intérieur du véhicule peut avoir à faire face à des températures élevées susceptibles de provoquer rapidement l’apparition de taches.

Les intérieurs de couleur plus claire peuvent nécessiter un nettoyage plus fréquent. Prendre des précautions car les journaux et vêtements qui déteignent sur les meubles du domicile peuvent également déteindre sur l’intérieur du véhicule.

Lorsque vous procédez au nettoyage de l’intérieur du véhicule, utiliser uniquement des nettoyants conçus spécifiquement pour les surfaces à nettoyer. L’utilisation sur certaines surfaces de nettoyants non appropriés risque d’entraîner une détérioration définitive. Utiliser un nettoyant pour vitre uniquement sur les vitres. Retirer immédiatement toute projection accidentelle déposée sur d’autres surfaces. Pour éviter les projections, appliquer le nettoyant directement sur le chiffon.

Remarque: **L’utilisation d’un produit abrasif pour nettoyer les surfaces vitrées de votre véhicule peut les rayer et/ou détériorer le système de dégivrage de la lunette arrière. Nettoyer les glaces du véhicule uniquement avec un chiffon doux et un nettoyant à vitres.**

De nombreux nettoyants contiennent des solvants qui peuvent se concentrer dans l’habitacle de votre véhicule. Avant d’utiliser des nettoyants, lire et suivre les instructions de sécurité figurant sur l’étiquette. Lors du nettoyage de l’intérieur de votre véhicule, maintenir une ventilation adéquate en ouvrant les portes et les glaces du véhicule.

Pour retirer la poussière des petits boutons, vous pouvez utiliser une petite brosse munie de poils souples.

Vous trouverez chez votre concessionnaire des produits qui éliminent les odeurs du garnissage et qui nettoient les glaces du véhicule.

Ne pas nettoyer votre véhicule avec :

- Un couteau ou autre objet tranchant pour retirer les impuretés des surfaces intérieures.
- Une brosse dure, qui risquerait d'endommager les surfaces intérieures du véhicule.
- Une pression importante ou un frottement agressif à l'aide d'un chiffon. Une pression importante risque d'endommager l'intérieur et ne permet pas de retirer les impuretés de manière plus efficace.
- Les poudres détergentes ou produits de lave-vaisselle comportant des dégraissants déposent un résidu qui laisse des traces et attire la poussière. Pour ce qui concerne des nettoyants liquide, compter environ 20 gouttes pour 3,78 L (1 gallon) d'eau. Utiliser uniquement de l'eau tiède et du savon à PH neutre.
- Un excès de produit de nettoyage saturant les garnitures.
- Des solvants organiques tels que le naphte, l'alcool, etc., pouvant endommager l'intérieur du véhicule.

Tissu et tapis

Passer fréquemment un aspirateur muni d'une brosse souple pour retirer la poussière et les salissures. Vous pouvez utiliser un aspirateur-chariot muni d'une brosse batteuse uniquement sur les tapis et revêtements de sol. Essayer toujours d'enlever en premier lieu les salissures situées au sol avec de l'eau ou du soda. Avant de procéder au nettoyage, retirer le plus de salissures possible selon l'une des techniques suivantes :

- Pour les liquides : éponger délicatement les salissures restantes à l'aide d'un essuie-tout. Absorber les salissures dans l'essuie-tout jusqu'à ce que vous ne puissiez plus en retirer.
- Pour les salissures sèches solides : en retirer autant que possible puis passer l'aspirateur.

Pour nettoyer :

1. Saturer un chiffon blanc, propre et non pelucheux d'eau ou de soda.
2. Tordre le chiffon pour retirer l'excédant d'humidité.
3. Commencer par le bord extérieur de la salissure et frotter délicatement vers le centre. Continuer à nettoyer à l'aide d'une partie propre du chiffon dès qu'il devient souillé.

4. Continuer à frotter délicatement la zone souillée jusqu'à ce que le chiffon reste propre.
5. Si vous ne parvenez pas à retirer toutes les salissures, utiliser une solution d'eau savonneuse tiède et répéter la procédure utilisée lors du nettoyage à l'eau.

Si une partie des salissures ne s'enlève pas, vous pouvez utiliser un nettoyant ou détachant vendu dans le commerce. Si vous utilisez un nettoyant ou détachant pour garnitures, le tester tout d'abord sur une petite zone cachée pour s'assurer que la couleur n'est pas détériorée. Si la surface déjà nettoyée vous donne l'impression qu'un cercle peut se former, nettoyer l'ensemble de la surface.

Une fois le processus de nettoyage terminé, vous pouvez utiliser un essuie-tout pour éponger l'excédant d'humidité du tissu ou du tapis.

Tableau de bord, surfaces en vinyle et autres surfaces en plastique

Vous pouvez utiliser un chiffon doux imbibé d'eau pour retirer la poussière. Si un nettoyage plus approfondi s'avère nécessaire, vous pouvez utiliser un chiffon doux et propre imbibé d'une solution savonneuse tiède pour retirer délicatement la poussière et la saleté. Ne jamais utiliser de détachant ou de solvant sur les surfaces en plastique. De nombreux nettoyants et revêtements vendus dans le commerce pour préserver et protéger les surfaces en plastique souple peuvent modifier de manière permanente l'apparence et la sensation de l'intérieur et ne sont pas recommandés. Ne pas utiliser de silicone, de produits à base de cire ou contenant des solvants pour nettoyer l'intérieur du véhicule car ils risquent de modifier son apparence en augmentant le brillant de manière non uniforme.

Certains produits vendus dans le commerce peuvent augmenter la brillance de votre tableau de bord. L'augmentation de la brillance peut provoquer des reflets désagréables dans le pare-brise au point de gêner la vision dans certaines conditions.

Entretien des ceintures de sécurité

Maintenir les ceintures de sécurité propres et sèches.

⚠ ATTENTION:

Il convient de ne pas blanchir ou teindre les ceintures de sécurité. Cela risquerait de les affaiblir considérablement. Lors d'une collision, elles pourraient ne pas fournir une protection adéquate. Nettoyer les ceintures de sécurité uniquement à l'aide de savon doux et d'eau tiède.

Joints d'étanchéité

La graisse de silicone sur les bourrelets d'étanchéité prolongera leur durée, améliorera leur étanchéité et les empêchera de coller ou de grincer. Appliquer de la graisse de silicone à l'aide d'un chiffon propre. Au cours des saisons très froides et humides, il sera peut-être nécessaire d'en appliquer plus souvent. Se reporter à la rubrique *Liquides et lubrifiants recommandés à la page 6-15*.

Lavage du véhicule

La meilleure façon de conserver le fini du véhicule est de le garder propre en le lavant souvent.

Remarque: **Certains nettoyants contiennent des substances chimiques qui peuvent dégrader les écussons ou les plaquettes signalétiques de votre véhicule. Vérifier l'étiquette du produit de nettoyage. Si elle stipule qu'il ne doit pas être utilisé sur les pièces de plastique, ne pas l'utiliser sur votre véhicule, sous peine de détériorer celui-ci, ce qui ne serait pas couvert par votre garantie.**

Ne pas laver le véhicule sous les rayons directs du soleil. Utiliser un détergent pour voitures. Ne pas utiliser de produits de nettoyage à base de pétrole ou qui contiennent de l'acide ou des abrasifs, car ceux-ci peuvent endommager la peinture, le métal ou les surfaces en plastique du véhicule. Vous pouvez obtenir des produits de nettoyage approuvés chez votre concessionnaire. Respecter toutes les instructions du fabricant relatives à l'utilisation du produit, les précautions à prendre et la mise au rebut correcte de ce produit.

Bien rincer le véhicule, avant et après le lavage, afin d'éliminer complètement les produits de nettoyage. S'ils sèchent sur la surface, ils peuvent laisser des taches.

Pour éviter de rayer le fini ou de laisser des traces d'eau, sécher la surface à l'aide d'un chamois doux et propre ou d'une serviette en coton.

Les lave-auto utilisant des systèmes à haute pression peuvent causer une pénétration d'eau dans le véhicule. Éviter un lavage à haute pression à une distance inférieure à 30 cm (12 po) de la surface du véhicule. L'utilisation d'appareils de lavage dont la pression excède 8 274 kPa (1 200 lb\po^2) peut endommager ou arracher la peinture et les autocollants.

Nettoyage de l'éclairage extérieur et des lentilles

Pour nettoyer les phares et les lentilles, n'utiliser que de l'eau tiède ou froide, un chiffon doux et un nettoyant pour voitures. Suivre les directives sous la rubrique *Lavage du véhicule à la page 5-85*.

Soin de finition

Il peut être nécessaire de cirer ou de polir doucement votre véhicule à la main de temps en temps pour enlever tout résidu de l'enduit. Vous pouvez obtenir des produits de nettoyage approuvés chez votre concessionnaire.

Si le véhicule possède une peinture à couche de base/couche transparente, la couche transparente donne plus de profondeur et de lustre à la couche de base. Utiliser toujours des cires et des produits de polissage qui sont non abrasifs et destinés à une peinture à couche de base/couche transparente.

Remarque: **L'utilisation d'une lustreuse rotative ou un polissage agressif sur une couche de base/couche transparente de peinture de finition peut dégrader celle-ci. Utiliser uniquement des cires et des produits à polir non abrasifs conçus pour la couche de base/couche transparente de peinture de finition d'un véhicule.**

Les matières étrangères comme le chlorure de calcium et tous autres sels, les agents de déglaçage, le bitume routier et le goudron, la sève des arbres, les fientes d'oiseaux, les produits chimiques provenant des cheminées industrielles, etc. peuvent endommager le fini du véhicule s'ils demeurent sur les surfaces peintes. Laver le véhicule aussitôt que possible. Au besoin, utiliser des nettoyants non abrasifs, qui sont inoffensifs pour les surfaces peintes, afin d'enlever toute matière étrangère.

Les surfaces extérieures peintes sont soumises au vieillissement, aux intempéries et aux retombées chimiques pouvant faire leur effet au cours des années. Pour aider à conserver l'aspect neuf de l'enduit, garder le véhicule dans un garage ou le recouvrir le plus souvent possible.

Protection des pièces extérieures en métal poli

Les pièces extérieures en métal brillant doivent être nettoyées régulièrement pour garder leur lustre. En général, un lavage à l'eau suffit. Au besoin, vous pouvez utiliser un produit de polissage pour le chrome sur les garnitures chromées ou en acier inoxydable.

Prendre des soins particuliers avec les garnitures en aluminium. Pour éviter d'endommager la couche protectrice, ne jamais utiliser de polis pour chrome ou pour automobile, de vapeur ou de savon caustique pour nettoyer l'aluminium. Une couche de cire, frottée jusqu'à l'obtention d'un fini très brillant, est recommandée pour toutes les pièces en métal poli.

Pare-brise et lames d'essuie-glace

Nettoyer l'extérieur du pare-brise à l'aide d'un nettoyant pour glaces.

Nettoyer les balais en caoutchouc à l'aide d'un tissu non pelucheux ou un mouchoir en papier imbibé de liquide de lave-glace ou d'un détergent doux. Laver soigneusement le pare-brise lors du nettoyage des balais. Les insectes, les souillures de la route, la sève et l'accumulation de savon/cire lors des nettoyages peut causer des traînées d'essuie-glace. Remplacer les balais s'ils sont usés ou endommagés.

Les essuie-glace peuvent être endommagés par :

- Les conditions extrêmement poussiéreuses
- Le sable et le sel
- La chaleur et le soleil
- La neige et la glace, si elles ne sont pas correctement éliminées

Roues aluminium

Remarque: **Les roues et autres garnitures chromées peuvent être détériorées si vous ne lavez pas votre véhicule après avoir roulé sur des routes saupoudrées de chlorure de magnésium, de calcium ou de sodium. Ces chlorures sont utilisés sur les routes en cas de verglas ou de poussière. Laver toujours les parties chromées du véhicule à l'eau savonneuse après exposition à ces produits.**

Remarque: **L'utilisation de savons, produits chimiques, produits à polir abrasifs, nettoyants puissants, brosses dures ou nettoyants composés d'acide sur des roues d'aluminium ou chromées risque de dégrader la surface de la ou des roues. Les réparations ne seraient pas couvertes par la garantie. Utiliser uniquement des nettoyants approuvés sur les roues d'aluminium ou chromées.**

Garder les roues propres en les nettoyant à l'aide d'un chiffon doux et propre, de savon doux et d'eau. Rincer à l'eau propre. Après les avoir rincées complètement, les sécher à l'aide d'un chiffon doux et propre. On peut alors les cirer.

Remarque: **L'utilisation d'un poli à chrome sur des roues en aluminium risque d'endommager les roues. La réparation ne sera pas couverte par la garantie. Utiliser uniquement le poli à chrome sur des roues chromées.**

La surface de ces roues est semblable à la surface peinte de votre véhicule. Ne pas employer de savons forts, de produits chimiques, de produits de polissage abrasifs, de nettoyants abrasifs, de nettoyants acides ou de brosses de nettoyage abrasives sur les roues parce que la surface risque d'être endommagée. Ne pas employer de produits de polissage de chrome sur des roues en aluminium.

Remarque: **Si vous lavez votre véhicule dans un lave-auto pourvu de brosses de nettoyage des pneus en carbure de silicone, vous risquez de détériorer les roues d'aluminium ou chromées. Leur réparation ne sera pas couverte par la garantie. Ne jamais amener un véhicule doté de roues d'aluminium ou chromées dans un lave-auto pourvu de brosses de nettoyage des pneus en carbure de silicone.**

Pneus

Pour nettoyer les pneus, utiliser une brosse raide et un nettoyant pour pneus.

Remarque: **Si vous utilisez des produits de protection de pneus à base de pétrole sur votre véhicule, vous risquez de dégrader la peinture de finition et/ou les pneus. Lorsque vous appliquez un protecteur de pneus, essuyer toujours tout excès de projection sur toutes les surfaces peintes du véhicule.**

Tôle endommagée

Si le véhicule est endommagé et nécessite la réparation ou le remplacement de la tôle, s'assurer que l'atelier de réparation de carrosserie applique un matériau anticorrosion sur les pièces réparées ou remplacées afin de restaurer la protection anticorrosion.

Les pièces de rechange du fabriquant d'origine assureront la protection anticorrosion tout en conservant la garantie du véhicule.

Finition endommagée

Toute éraflure, rupture ou rayure profonde du fini devrait réparée tout de suite. Le métal nu corrodera rapidement et peut engendrer des frais de réparation élevés.

Les petites éraflures et rayures peuvent être réparées avec de la peinture de retouche disponible chez votre concessionnaire. Les grands dommages de fini peuvent être réparés dans l'atelier de carrosserie de votre concessionnaire.

Entretien du dessous de la carrosserie

Les produits chimiques qui servent à enlever la glace, la neige et la poussière peuvent s'accumuler dans le soubassement. Si ceux-ci ne sont pas enlevés, une corrosion et de la rouille peuvent se développer sur les pièces du soubassement comme les canalisations de carburant, le cadre de châssis, le bac de plancher et le système d'échappement, même s'ils sont protégés contre la corrosion.

Chaque printemps au moins, faire évacuer ces matériaux du soubassement à l'aide d'eau ordinaire. Nettoyer tous les endroits où la boue et les débris peuvent s'accumuler. Il faudra déloger la saleté accumulée dans les endroits fermés du cadre de châssis avant de la rincer. Votre concessionnaire ou un système de lavage de soubassement peut le faire.

Peinture endommagée par retombées chimiques

Certaines conditions climatiques et atmosphériques peuvent causer des réactions chimiques. Des polluants atmosphériques peuvent tomber sur les surfaces peintes du véhicule et les attaquer. Ce genre de dommages peut prendre deux formes : décolorations en forme de bouclettes marbrées ou petites tâches irrégulières foncées gravées sur la surface peinte.

Bien qu'aucun défaut ne soit dû au travail de peinture, nous réparerons, sans frais pour le propriétaire, les surfaces de véhicules neufs qui sont endommagés par ces retombées dans les 12 mois ou 20 000 km (12 000 milles) suivant l'achat, selon la première de ces deux occurrences.

Identification du véhicule

Numéro d'identification du véhicule (NIV)

Il s'agit de l'identificateur légal du véhicule. Il se trouve sur une plaque fixée dans le coin avant du tableau de bord, côté conducteur. Il est visible à travers le pare-brise depuis l'extérieur de votre véhicule. Le NIV se trouve aussi sur les étiquettes de conformité du véhicule et d'identification des pièces de rechange, ainsi que sur votre titre et votre certificat d'immatriculation.

Identification du moteur

Le code-moteur est le 8e caractère du NIV. Ce code sert à identifier le moteur, ses caractéristiques et ses pièces de rechange. Se reporter à « Spécifications du moteur » sous *Capacités et spécifications à la page 5-102* pour le code moteur du véhicule.

Étiquette d’identification des pièces de rechange

Cette étiquette se trouve à l’intérieur de la boîte à gants. Très utile pour commander des pièces, elle contient les renseignements suivants :

- Numéro d’identification du véhicule (NIV)
- La désignation du modèle
- Des renseignements sur la peinture
- Les options de production et les équipements spéciaux

Ne pas retirer cette étiquette du véhicule.

Réseau électrique

Câblage et dispositifs de tension intermédiaire

⚠ ATTENTION:

L’exposition à une tension intermédiaire peut causer des chocs et des brûlures. Les systèmes à tension intermédiaire du véhicule ne peuvent être réparés que par des techniciens ayant suivi une formation spéciale.

Les dispositifs à tension intermédiaire sont identifiés par des étiquettes. Ne pas déposer, ouvrir, écarter ou modifier ces dispositifs. Les câbles à tension intermédiaire possèdent un revêtement bleu. Ne pas sonder, endommager, couper ou modifier le câblage à tension intermédiaire.

Équipement électrique complémentaire

Remarque: **Ne pas ajouter d'équipement électrique à votre véhicule avant d'avoir consulté votre concessionnaire. Certains équipements électriques peuvent détériorer votre véhicule et les dégâts ne seraient pas couverts par la garantie. Certains équipements électriques ajoutés peuvent empêcher d'autres composants de fonctionner de manière correcte.**

Un équipement après-vente peut décharger la batterie même si votre véhicule ne fonctionne pas.

Ce véhicule est équipé de sacs gonflables. Avant de l'équiper d'autres appareils électriques, se reporter à la rubrique *Réparation d'un véhicule muni de sacs gonflables à la page 1-78*.

Fusibles d'essuie-glace

Le moteur d'essuie-glace de pare-brise est protégé par un disjoncteur et un fusible. Si le moteur surchauffe à la suite d'une surcharge causée par de fortes chutes de neige, etc. les essuie-glaces s'arrêtent jusqu'à ce que le moteur refroidisse. Si la surcharge est causée par une anomalie électrique, faire réparer celle-ci.

Glaces à commande électrique et autres équipements électriques

Les fusibles du bloc-fusibles protègent les glaces électriques des surcharges. Lorsque la charge électrique est trop forte, le fusible fond pour couper le circuit jusqu'à ce que le problème soit réparé.

Fusibles

Des fusibles, des disjoncteurs et des fils fusibles protègent les circuits électriques contre les courts-circuits. Cette protection réduit fortement le risque de dommage provoqué par des problèmes électriques.

Observer la bande argentée qui se trouve à l'intérieur du fusible. Si la bande est cassée ou fondue, remplacer le fusible. S'assurer de remplacer un fusible endommagé par un fusible neuf de dimensions et de calibre identiques.

Votre véhicule comprend trois blocs-fusibles : un au centre du tableau de bord, un autre dans le compartiment moteur et un troisième dans le coffre.

Le bloc-fusibles du tableau de bord comprend un extracteur de fusibles qui permet de retirer les fusibles facilement du bloc.

Bloc-fusibles d'ensemble d'instruments

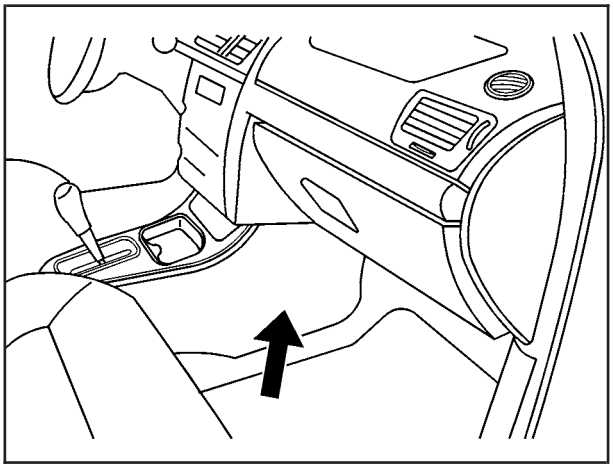

Le bloc-fusibles du tableau de bord se trouve au tableau de bord, près du plancher côté passager du véhicule.

Retirer le couvercle de le panneau pour accéder au bloc-fusibles, puis retirer le couvercle du bloc-fusibles pour accéder aux fusibles.

Il est possible que le véhicule ne soit pas équipé de tous les fusibles et dispositifs indiqués.

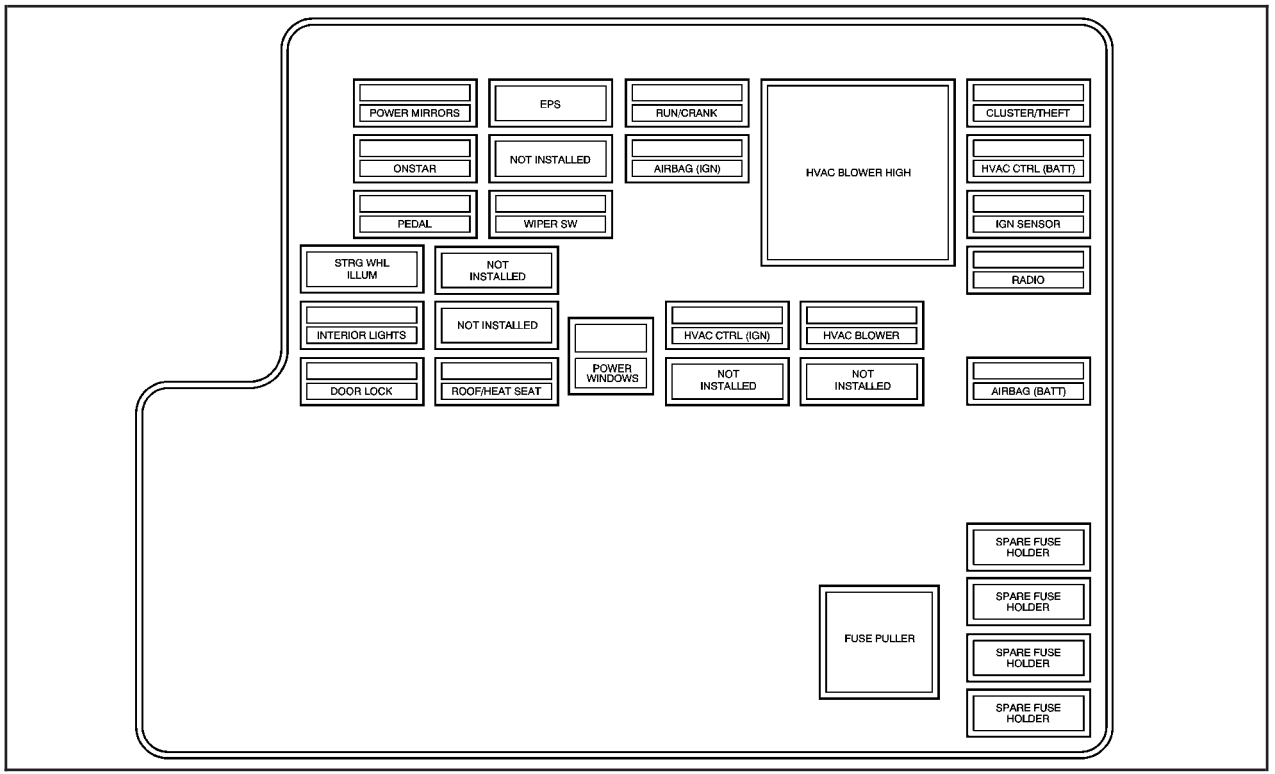
POWER MIRRORS
EPS
RUN/CRANK
CLUSTER/THEFT
ONSTAR
NOT INSTALLED
AIRBAG (IGN)
HVAC BLOWER HIGH
HVAC CTRL (BATT)
PEDAL
WIPER SW
IGN SENSOR
STRG WHL ILLUM
NOT INSTALLED
RADIO
INTERIOR LIGHTS
NOT INSTALLED
HVAC CTRL (IGN)
HVAC BLOWER
POWER WINDOWS
DOOR LOCK
ROOF/HEAT SEAT
NOT INSTALLED
NOT INSTALLED
AIRBAG (BATT)
SPARE FUSE HOLDER
SPARE FUSE HOLDER
FUSE PULLER
SPARE FUSE HOLDER
SPARE FUSE HOLDER

Fusibles	Usage
POWER MIRRORS	Rétroviseurs électriques
EPS	Servodirection électronique
RUN/CRANK	Commutateur du régulateur de vitesse, témoin d'état de sac gonflable du passager
HVAC BLOWER HIGH	Ventilateur du système de chauffage, de ventilation et de climatisation - Relais de vitesse élevée
CLUSTER/ THEFT	Groupe d'instruments du tableau de bord, système antivol
ONSTAR	OnStar[MD]
NOT INSTALLED	Non utilisé
AIRBAG (IGN)	Sac gonflable (allumage)
HVAC CTRL (BATT)	Connecteur de liaison de diagnostic pour la commande de climatisation, de ventilation et de chauffage (batterie)

Fusibles	Usage
PEDAL	Non utilisé
WIPER SW	Commutateur d'essuie-glaces/lave-glaces
IGN SENSOR	Commutateur d'allumage
STRG WHL ILLUM	Éclairage du volant
NOT INSTALLED	Non utilisé
RADIO	Système audio
INTERIOR LIGHTS	Éclairage intérieur
NOT INSTALLED	Non utilisé
POWER WINDOWS	Glaces électriques
HVAC CTRL (IGN)	Commande du système de chauffage, ventilation et climatisation (allumage)

Fusibles	Usage
HVAC BLOWER	Commutateur du ventilateur du système de chauffage, de ventilation et de climatisation
DOOR LOCK	Serrures de porte
ROOF/HEAT SEAT	Toit ouvrant, siège chauffant
NOT INSTALLED	Non utilisé
NOT INSTALLED	Non utilisé
AIRBAG (BATT)	Sac gonflable (batterie)
SPARE FUSE HOLDER	Porte-fusibles de rechange
SPARE FUSE HOLDER	Porte-fusibles de rechange
SPARE FUSE HOLDER	Porte-fusibles de rechange
SPARE FUSE HOLDER	Porte-fusibles de rechange
FUSE PULLER	Extracteur de fusible

Bloc-fusibles de compartiment moteur

Le bloc-fusibles du compartiment moteur se trouve côté conducteur du compartiment-moteur, près de la batterie.

Il est possible que le véhicule ne soit pas équipé de tous les fusibles et dispositifs indiqués.

Remarque: **Renverser du liquide sur des composants électriques du véhicule peut les endommager. Laisser toujours les couvercles sur les composants électriques.**

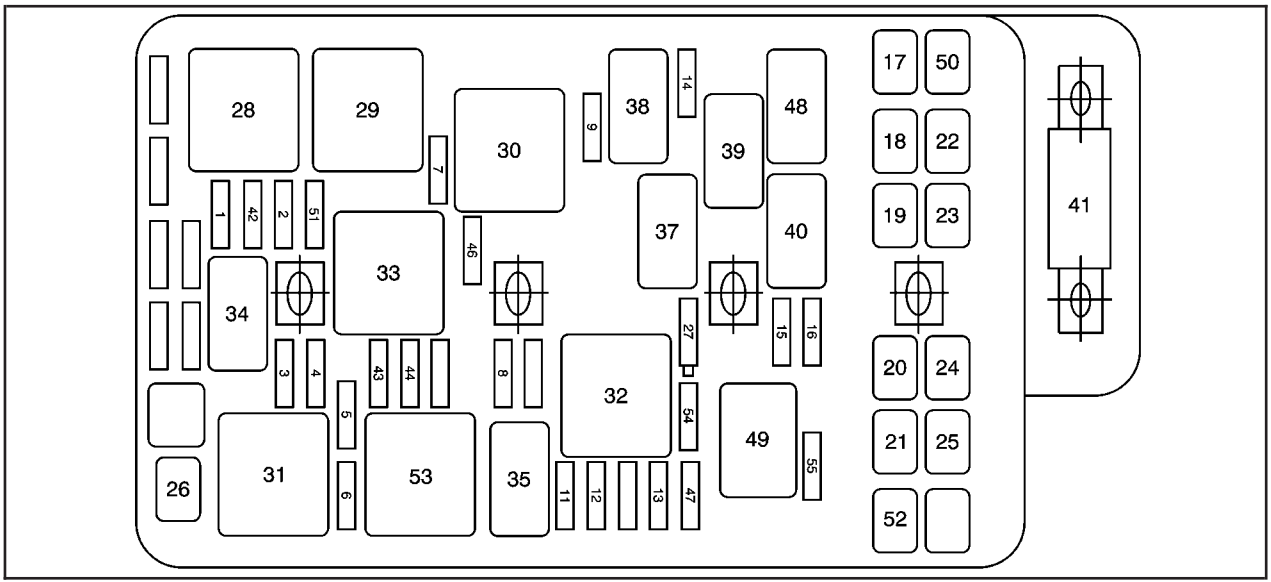

Fusibles	Usage
1	Embrayage du système de climatisation
2	Commande électronique de papillon
3	Courroie d’alternateur-démarreur (BAS) IGN

Fusibles	Usage
4	Boîte de vitesses, module de commande de transmission allumage 1
5	Courroie d’alternateur-démarreur (BAS) Pompes

Fusibles	Usage
6	Antipollution
7	Feu de croisement, phare gauche
8	Avertisseur sonore
9	Feu de croisement, phare droit
11	Feu de route, phare gauche
12	Feu de route, phare droit
13	Module de commande du moteur BATT
14	Essuie-glaces
15	Système de freinage antiblocage (ABS) (IGN 1)
16	Module de commande du moteur (IGN 1)
17	Ventilateur de refroidissement 1
18	Ventilateur de refroidissement 2
19	Relais de marche, ventilateur du système de chauffage, de ventilation et de climatisation
20	Module confort/commodité 1
21	Marche/démarrage du module confort/commodité

Fusibles	Usage
22	Centre électrique arrière 1
23	Centre électrique arrière 2
24	Système de freinage antiblocage (ABS)
25	Module confort/commodité 2
26	Démarreur
41	Direction à assistance électrique
42	Batterie du module de commande de transmission
43	Module d’allumage
44	Injecteurs
46	Feux de circulation de jour
47	Feux d’arrêt centraux surélevés
50	Lève-glace électrique côté conducteur
51	Courroie d’alternateur-démarreur (BAS) BATT
52	Moteur de pompe de transmission
54	Détection de tension de batterie
55	Système de freinage antiblocage (batterie)

Relais	Usage
28	Ventilateur de refroidissement 1
29	Ventilateur de refroidissement série/parallèle
30	Ventilateur de refroidissement 2
31	Démarreur
32	Marche/lancement, allumage
33	Groupe motopropulseur
34	Embrayage du compresseur de climatisation
35	Feu de route
37	Avertisseur sonore
38	Feu de croisement
39	Essuie-glace avant 1
40	Essuie-glace avant 2
48	Feux de circulation de jour (FCJ)
49	Feux d'arrêt
53	Moteur de pompe de transmission

Diodes	Usage
27	Essuie-glace

Bloc-fusibles de coffre

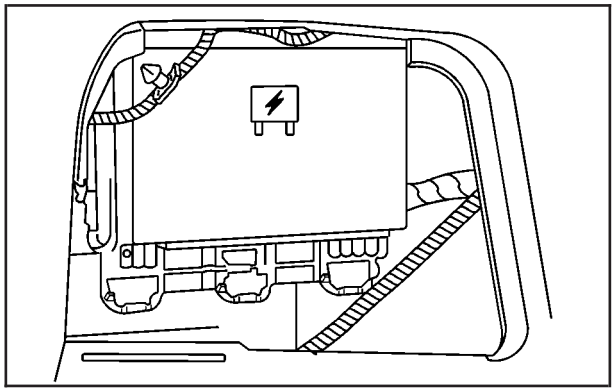

Le bloc-fusibles du compartiment arrière se trouve dans le coffre du véhicule. On y accède par le panneau du coffre, du côté conducteur de l'espace de chargement arrière.

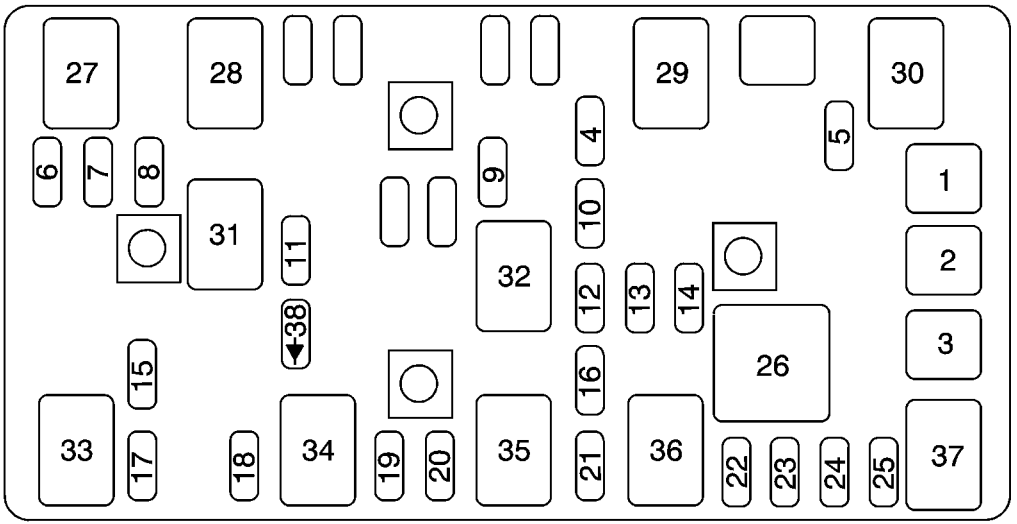

Fusibles	Usage
1	Commandes du siège du passager
2	Commandes du siège du conducteur
3	Non utilisé

Fusibles	Usage
4	Non utilisé
5	Émission 2, électrovanne de mise à l'air libre
6	Feux de stationnement, rhéostat du tableau de bord

Fusibles	Usage
7	Non utilisé
8	Non utilisé
9	Non utilisé
10	Commandes du toit-ouvrant
11	Non utilisé
12	Non utilisé
13	Amplificateur du système audio
14	Commandes de sièges chauffants
15	Non utilisé
16	Système de télédéverrouillage (RKE), radio satellite XM[MC], UGDO
17	Feux de recul
18	Non utilisé
19	Non utilisé
20	Prises de courant auxiliaires
21	Non utilisé
22	Déverrouillage du coffre

Fusibles	Usage
23	Désembuer de lunette
24	Rétroviseurs chauffants
25	Pompe à carburant

Relais	Usage
26	Désembueur de lunette arrière
27	Feux de stationnement
28	Non utilisé
29	Non utilisé
30	Non utilisé
31	Non utilisé
32	Non utilisé
33	Feux de recul
34	Non utilisé
35	Non utilisé
36	Déverrouillage du coffre
37	Pompe à carburant
38 (diode)	Éclairage de l’espace utilitaire

Capacités et spécifications

Les capacités approximatives suivantes sont données selon des conversions anglaises et métriques. Pour obtenir de plus amples renseignements, se reporter à *Liquides et lubrifiants recommandés à la page 6-15*.

Application	Capacités	
	Unités anglaises	Unité métrique
Fluide frigorigène de climatisation R134a	Pour le volume de charge de réfrigérant du circuit de climatisation, se reporter à l'étiquette de mise en garde de réfrigérant placée sous le capot. Consulter votre concessionnaire pour plus d'information.	
Système de refroidissement	8,1 pintes	7,7 L
Huile moteur avec filtre	5,0 pintes	4,7 L
Réservoir de carburant	16,3 gallons	61,7 L
Liquide de boîte de vitesses (Dépose du carter inférieur)	7,0 pintes	6,6 L
Couple d'écrou de roue	100 lb-pi	140 N•m
Les capacités indiquées sont approximatives. Lors de l'ajout de liquide, remplir jusqu'au niveau indiqué, selon les recommandations de ce manuel.		

Caractéristiques du moteur

Moteur	Code NIV	Boîte de vitesses	Écartement des électrodes
Moteur L4 de 2,4 L	5	Automatique	1,01 mm (0,040 po)

Section 6 Programme d'entretien

Programme d'entretien 6-2
Introduction 6-2
Conditions d'entretien 6-2
Ce véhicule et l'environnement 6-2
Utilisation du programme d'entretien 6-3
Entretien prévu 6-5
Réparations additionnelles requises 6-8
Notes en bas de page pour l'entretien 6-9
Vérifications et services par le propriétaire 6-11
Chaque fois que vous faites le plein 6-11
Au moins une fois par mois 6-12
Au moins une fois par an 6-12
Liquides et lubrifiants recommandés 6-15
Pièces de remplacement d'entretien 6-16
Disposition de la courroie d'entraînement 6-17
Fiche d'entretien 6-18

Programme d’entretien

Introduction

Important : l’huile du moteur doit toujours être au niveau correct et elle doit être remplacée conformément aux recommandations.

Avez-vous acheté le plan de protection GM? Le plan étend les garanties sur les véhicules neufs. Consulter votre livret d’assistance au propriétaire et de garantie ou votre concessionnaire pour les détails.

Conditions d’entretien

Remarque: **Les intervalles d’entretien, de vérifications, d’inspections, les pièces de rechange ainsi que les liquides et lubrifiants recommandés prescrits dans ce guide sont requis pour maintenir votre véhicule en bon état de fonctionnement. Les dégâts qui découlent du non-respect du calendrier d’entretien pourraient ne pas être couverts par votre garantie.**

Ce véhicule et l’environnement

L’entretien correct du véhicule contribue non seulement à maintenir votre véhicule en bon état, mais contibue aussi à protéger l’environnement. Tous les entretiens recommandés sont importants. L’entretien incorrect de votre véhicule peut même altérer la qualité de l’air que nous respirons. Des niveaux de liquides ou une pression des pneus incorrects peuvent accroître les émissions de votre véhicule. Pour la protection de l’environnement comme pour le bon fonctionnement de votre véhicule, s’assurer d’entretenir correctement le véhicule.

Utilisation du programme d'entretien

Nous voulons aider à garder ce véhicule en bon état de fonctionnement. Nous ne savons toutefois pas exactement comment vous l'utiliserez. Vous le conduirez peut-être sur de très courtes distances, seulement quelques fois par semaine, ou sur de longues distances, toujours par temps très chaud et sur des routes poussiéreuses. Vous l'utiliserez peut-être comme véhicule de livraison ou pour vous rendre au travail, faire des courses ou pour bien d'autres usages.

Comme il existe autant de façons de conduire un véhicule qu'il y a d'automobilistes, les besoins varient en matière d'entretien. Vous devrez peut-être effectuer fréquemment des vérifications et des remplacements. S'assurer ainsi de bien lire ce qui suit et de noter la façon dont vous conduisez. Pour toute question concernant la manière de garder le véhicule en bon état, consulter votre concessionnaire.

Ce programme d'entretien s'applique aux véhicules qui :

- Transportent des passagers et des charges dans les limites recommandées. Ces limites figurent sur l'étiquette d'information sur les pneus et le chargement du véhicule. Se reporter à la rubrique *Chargement du véhicule à la page 4-23*.
- Sont conduits sur de bons revêtements routiers à la vitesse autorisée.
- Utilisent le carburant recommandé. Se reporter à la rubrique *Indice d'octane à la page 5-7*.

Les services de *Entretien prévu à la page 6-5* doivent être effectués aux moments indiqués. Se reporter aux rubriques *Réparations additionnelles requises à la page 6-8* et *Notes en bas de page pour l'entretien à la page 6-9* pour obtenir plus de renseignements.

⚠ ATTENTION:

Il peut être dangereux d'effectuer des travaux d'entretien sur un véhicule. Vous pourriez vous blesser gravement en essayant d'effectuer certaines tâches vous-même. Procéder aux travaux d'entretien uniquement si vous avez les compétences nécessaires ainsi que les outils et équipements appropriés. En cas de doute, contacter votre concessionnaire pour qu'un technicien qualifié fasse le travail. Se reporter à la rubrique *Entretien par le propriétaire à la page 5-6*.

Certains services d'entretien peuvent s'avérer complexes. Si vous ne possédez pas les qualifications techniques et le matériel nécessaires, nous vous conseillons de confier ces tâches à votre concessionnaire.

Lorsque vous vous rendez chez votre concessionnaire pour des opérations d'entretien, le travail est réalisé par des techniciens formés et soutenus qui utilisent des pièces d'origine.

Pour acheter les information d'entretien, se reporter à la rubrique *Renseignements sur la commande de guides de réparation à la page 7-18*.

Vérifications et services par le propriétaire à la page 6-11 vous indique ce qui doit être vérifié, à quel moment et les mesures simples que vous pouvez prendre pour aider à maintenir votre véhicule en bon état.

Les pièces de rechange, les liquides et les lubrifiants à utiliser sont énumérés sous les rubriques *Liquides et lubrifiants recommandés à la page 6-15* et *Pièces de remplacement d'entretien à la page 6-16*. S'assurer de leur utilisation dans l'entretien du véhicule. Toutes les pièces doivent être remplacées et toutes les réparations nécessaires doivent être effectuées avant que vous ou une autre personne conduisiez le véhicule. Nous recommandons l'utilisation de pièces d'origine provenant de votre concessionnaire.

Entretien prévu

Lorsque le centralisateur informatique de bord (CIB) affiche le message CHANGE OIL SOON (vidanger l'huile sous peu), cela signifie qu'un entretien est requis. Faire effectuer l'intervention le plus tôt possible au cours des 1 000 km (600 milles) suivants. Dans les meilleures conditions de conduite, il est possible qu'il s'écoule plus d'un an avant que l'indicateur de durée de vie de l'huile moteur ne signale la nécessité d'un entretien. Il convient toutefois de vidanger l'huile moteur et de remplacer le filtre au moins une fois par an et de réinitialiser le système à ce moment-là. Les techniciens qualifiés de votre concessionnaire se chargeront d'effectuer l'opération au moyen de pièces d'origine et de réinitialiser le système.

Si l'indicateur d'usure de l'huile du moteur est réinitialisé accidentellement, faire effectuer l'entretien du véhicule au cours des 5 000 km (3 000 milles) suivant votre dernier entretien. Ne pas oublier de réinitialiser l'indicateur d'usure de l'huile du moteur après chaque vidange d'huile. Se reporter à *Indicateur d'usure d'huile à moteur à la page 5-18* pour obtenir des renseignements sur l'indicateur d'usure d'huile du moteur et sa réinitialisation.

Lorsque le message CHANGE OIL SOON (vidanger l'huile sous peu) apparaît, certaines vérifications, inspections et services d'entretien s'imposent. Les services d'entretien nécessaires sont décrits aux rubriques « Entretien I » et « Entretien II » qui suivent. En général, il est recommandé d'effectuer les services de l'Entretien I, en premier et ceux de l'Entretien II en second, puis d'alterner entre ces deux programmes par la suite. Toutefois, dans certains cas, le service de l'Entretien II devra être effectué plus souvent.

Entretien I — Effectuer l'Entretien I si le message s'affiche dans les dix mois suivant l'achat du véhicule ou le service de l'Entretien II a été effectué.

Entretien II — Effectuer l'Entretien II si le service précédent était celui de l'Entretien I. Toujours effectuer le service de l'Entretien II quand le message s'affiche 10 mois ou plus après le dernier service d'entretien ou si le témoin ne s'est pas allumé depuis une année.

Entretien prévu

Entretien	Entretien I	Entretien II
Remplacer l'huile moteur et le filtre. Se reporter à *Huile à moteur à la page 5-15*. Réinitialiser l'indicateur d'usure de l'huile du moteur. Se reporter à *Indicateur d'usure d'huile à moteur à la page 5-18*. *Un entretien antipollution*.	•	•
Vérifier visuellement s'il y a des fuites ou des dommages. *Se reporter à la note de bas de page (j).*	•	•
Vérifier le filtre à air du moteur. Au besoin, le remplacer. Se reporter à *Filtre à air du moteur à la page 5-20*. *Se reporter à la note de bas de page (k).*		•
Permuter les pneus et vérifier la pression de gonflage et l'usure. Se reporter à *Inspection et permutation des pneus à la page 5-60* et « Inspection de l'usure des pneus » sous la rubrique *Au moins une fois par mois à la page 6-12*.	•	•
Inspecter le système de freinage. *Se reporter à la note de bas de page (a).*	•	•

Entretien prévu (suite)

Entretien	Entretien I	Entretien II
Vérifier le niveau du liquide de refroidissement et du lave-glace et en ajouter au besoin.	•	•
Effectuer tout autre entretien nécessaire. Se reporter à « Entretiens supplémentaires nécessaires » dans cette section.	•	•
Inspecter les éléments de la suspension et de la direction. *Se reporter à la note de bas de page (b).*		•
Inspecter le système de refroidissement du moteur. *Se reporter à la note de bas de page (c).*		•
Inspecter les lames d'essuie-glaces. *Se reporter à la note de bas de page (d).*		•
Inspecter les éléments du dispositif de protection. *Se reporter à la note de bas de page (e).*		•
Lubrifier les éléments de carrosserie. *Se reporter à la note de bas de page (f).*		•
Inspecter le système d'accélération. *Se reporter à la note de bas de page (g).*		•

Réparations additionnelles requises

Les services suivants doivent être effectués à partir du premier rendez-vous d'entretien (I ou II) après le nombre de kilomètres (milles) parcourus indiqués pour chacun.

Réparations additionnelles requises

Entretien et kilomètres (milles)	40 000 (25 000)	80 000 (50 000)	120 000 (75 000)	160 000 (100 000)	200 000 (125 000)	240 000 (150 000)
Inspecter le système d'alimentation au complet pour déceler tout dommage ou toute fuite.	•	•	•	•	•	•
Inspecter le système d'échappement pour déceler les composants desserrés ou endommagés.	•	•	•	•	•	•
Remplacer le filtre à air du moteur. Se reporter à *Filtre à air du moteur à la page 5-20*.		•		•		•
Remplacer le liquide de boîte automatique et le filtre. *Voir la note en bas de page (h).*		•		•		•
Remplacer les bougies. *Entretien antipollution.*				•		
Entretien du système de refroidissement (ou tous les cinq ans, selon la première éventualité). *Un entretien antipollution. Se reporter à la note de bas de page (i).*						•
Inspecter la courroie d'entraînement des accessoires. *Un entretien antipollution. Se reporter à la note en bas de page (l).*						•

Notes en bas de page pour l'entretien

(a) *Procéder à l'inspection visuelle des conduites et des flexibles pour s'assurer qu'ils sont bien connectés, qu'ils ne sont pas pliés, usés par le frottement ou fendillés, qu'ils ne présentent pas de fuite, etc. Procéder à l'inspection des plaquettes de freins pour s'assurer qu'elles ne sont pas trop usées et à l'inspection de la surface de disques de frein. Procéder à l'inspection d'autres composants des freins, tels que les étriers, le frein de stationnement, etc.*

(b) *Inspecter visuellement la suspension avant et arrière ainsi que la direction et s'assurer qu'aucune pièce n'est endommagée, lâche, manquante et ne présente de signe d'usure. Inspecter les câbles électriques de la direction assistée et s'assurer qu'ils sont bien connectés, qu'ils ne sont pas pliés, fendus et qu'ils ne présentent pas d'usure par frottement, etc. Vérifier les conduites et flexibles de direction hydrauliques et s'assurer qu'ils sont bien connectés, qu'ils ne sont pas pliés, qu'ils ne comportent aucune fuite ni fissure, qu'ils ne présentent pas d'usure par frottement, etc.*

(c) *Inspecter visuellement les flexibles et remplacer ceux qui sont craqués, gonflés ou détériorés. Inspecter les tuyaux, les colliers et les joints et les remplacer, au besoin, par des pièces authentiques. Pour assurer le bon fonctionnement du système, il est recommandé de procéder au moins une fois par année à un essai de pression du système de refroidissement et du bouchon de radiateur et au nettoyage de l'extérieur du radiateur et du condensateur de climatisation.*

(d) *Inspecter l'usure, l'état ou la contamination des balais d'essuie-glaces. Nettoyer le pare-brise et les balais en cas de contamination. Remplacer les balais s'ils sont usés ou endommagés. Se reporter à Remplacement de la raclette d'essuie-glace à la page 5-45 et Pare-brise et lames d'essuie-glace à la page 5-87 pour de plus amples informations.*

(e) *S'assurer que le témoin de rappel de bouclage des ceintures de sécurité et que tous les ensembles de ceintures fonctionnent correctement. S'assurer qu'il n'y a pas de pièces lâches ou endommagées. Si vous constatez quelque chose qui pourrait nuire au bon fonctionnement des ceintures de sécurité, le faire réparer. Les ceintures de sécurité déchirées ou effilochées doivent être remplacées. Consulter également Vérification de l'appareil de retenue à la page 1-80*.

(f) *Lubrifier tous les barillets de serrure, les charnières et loquets de portes, les charnières et loquets du capot, et du couvercle du coffre. Si le véhicule est exposé à un environnement corrosif, il faudra peut-être lubrifier plus souvent. L'application de graisse au silicone sur les bourrelets d'étanchéité au moyen d'un chiffon propre permet d'en prolonger la durée de vie, d'en améliorer l'étanchéité, et de les empêcher de coller ou de grincer.*

(g) *Inspecter le mécanisme pour vérifier qu'il n'est ni entravé ni coincé et qu'aucune pièce n'est endommagée ni manquante. Remplacer les pièces au besoin. Remplacer tout élément difficile à manoeuvrer ou présentant un degré d'usure excessif. Ne pas lubrifier les câbles de l'accélérateur ni du régulateur de vitesse.*

(h) *Vidanger le liquide de boîte de vitesses automatique et remplacer le filtre si le véhicule est utilisé principalement dans une ou plusieurs des conditions suivantes :*

- *Dans la circulation urbaine intense où la température extérieure atteint régulièrement 32°C (90°F) ou plus.*
- *Sur un terrain accidenté ou montagneux.*
- *Comme véhicule de livraison, comme véhicule de police ou comme taxi.*

(i) *Vidanger, rincer, et remplir le système de refroidissement. Cette opération peut être complexe, demander au concessionnaire de l'effectuer. Se reporter à Liquide de refroidissement à la page 5-23 pour savoir quel type de liquide utiliser. Vérifier les flexibles. Nettoyer le radiateur, le condensateur, le bouchon de pression du radiateur, et le goulot de remplissage. Procéder à un essai de pression du système de refroidissement et du bouchon de pression de radiateur.*

(j) *Une perte de liquide dans tout système d'un véhicule peut signifier un problème. Faire procéder à l'inspection et à la réparation du système, de même qu'à la vérification du niveau de liquide. Faire l'appoint de liquide au besoin.*

(k) *Si vous roulez régulièrement dans un environnement poussiéreux, examiner le filtre à chaque vidange de l'huile moteur.*

(l) *Inspecter visuellement la courroie d'entraînement pour s'assurer qu'elle ne comporte pas de fissure, de déchirure importante ou de dommage apparent. Au besoin, remplacer la courroie.*

Vérifications et services par le propriétaire

Ces entretiens et inspections par l'utilisateur doivent être effectués aux intervalles spécifiés pour assurer la sécurité, la fiabilité, et la performance des dispositifs antipollution de votre véhicule. Votre concessionnaire peut vous aider pour ces inspections et entretiens.

S'assurer que toutes les réparations nécessaires sont effectuées immédiatement. Lors de chaque ajout de liquides ou de lubrifiants au véhicule, s'assurer que ce sont les produits adéquats, tel qu'indiqué sous *Liquides et lubrifiants recommandés à la page 6-15*.

Chaque fois que vous faites le plein

Il est important d'effectuer ces vérifications sous le capot lors de chaque remplissage de carburant.

Vérification du niveau d'huile moteur

Remarque: **Il est important de vérifier régulièrement l'huile moteur et de la maintenir au bon niveau. Ne pas maintenir le bon niveau d'huile moteur peut endommager celui-ci, ce qui ne sera pas couvert par la garantie du véhicule.**

Vérifier le niveau d'huile-moteur et ajouter la quantité d'huile appropriée si nécessaire. Se reporter à *Huile à moteur à la page 5-15*.

Vérification du niveau de liquide de refroidissement

Vérifier le niveau de liquide de refroidissement du moteur et ajouter le mélange de liquide de refroidissement DEX-COOL^{MD} si nécessaire. Se reporter à *Liquide de refroidissement à la page 5-23*.

Vérification du niveau du liquide de lave-glace

Vérifier le niveau dans le réservoir de liquide de lave-glace et ajouter du liquide approprié si nécessaire.

Au moins une fois par mois

Vérification de la pression des pneus

Inspecter les pneus du véhicule et vérifier si leur pression est correcte. Se reporter à *Gonflement - Pression des pneus à la page 5-52*.

Vérification de l'usure des pneus

Il peut s'avérer nécessaire pour les conducteurs parcourant de nombreux kilomètres sur autoroute de procéder à la permutation des pneus avant qu'apparaisse la notification d'entretien sur l'indicateur d'usure d'huile à moteur. Vérifier l'usure des pneus et les permuter au besoin. Se reporter à *Inspection et permutation des pneus à la page 5-60*.

Au moins une fois par an

Vérification du commutateur de démarrage

⚠ ATTENTION:

Lors de cette vérification, le véhicule pourrait se mettre en mouvement soudainement. Si le véhicule se déplace, cela pourrait provoquer des blessures aux personnes qui se trouvent près du véhicule.

1. Avant d'entamer cette vérification, s'assurer qu'il y a suffisamment d'espace autour du véhicule.
2. Serrer fermement le frein de stationnement et les freins ordinaires. Se reporter à la rubrique *Frein de stationnement à la page 2-36*.
   Ne pas appuyer sur la pédale d'accélérateur et être prêt à couper immédiatement le contact si le moteur démarre.
3. Essayer de démarrer le moteur dans chaque rapport. Le véhicule doit démarrer uniquement en position de stationnement (P) ou point mort (N). S'il démarre dans n'importe quelle autre position, contacter le concessionnaire pour le faire réparer.

Vérification du système de commande de verrouillage de changement de vitesse de la boîte automatique

⚠ ATTENTION:

Lors de cette vérification, le véhicule pourrait se mettre en mouvement soudainement. Si le véhicule se déplace, cela pourrait provoquer des blessures aux personnes qui se trouvent près du véhicule.

1. Avant d'entamer cette vérification, s'assurer qu'il y a suffisamment d'espace autour du véhicule. Le véhicule doit se trouver sur une surface plane.
2. Serrer à fond le frein de stationnement. Se reporter à la rubrique *Frein de stationnement à la page 2-36*.
   Se préparer à serrer les freins ordinaires immédiatement si le véhicule commence à avancer.
3. Le moteur étant arrêté, tourner la clé en position ON/RUN (marche), sans démarrer le moteur. Les freins ordinaires n'étant pas appliqués, essayer de quitter la position de stationnement (P), sans forcer. Si le levier de sélection peut quitter la position de stationnement (P), s'adresser au concessionnaire pour le faire réparer.

Vérification du blocage de la boîte de vitesses à l'allumage

Le véhicule étant stationné et le frein de stationnement serré, tenter de tourner la clé de contact en position LOCK/OFF (verrouillage/arrêt) à chaque position du levier de sélection.

- Il ne devrait être possible de tourner la clé en position LOCK/OFF (verrouillage/arrêt) que lorsque le levier de sélection est à la position de stationnement (P).
- La clé ne devrait pouvoir être retirée qu'en position LOCK/OFF (verrouillage/arrêt).

Si une réparation s'impose, s'adresser au concessionnaire.

Vérification du frein de stationnement et du mécanisme de la position de stationnement (P) de la boîte de vitesses automatique

⚠ ATTENTION:

Lors de cette vérification, le véhicule pourrait se mettre en branle. Vous ou d'autres personnes pourriez être blessés et des biens pourraient être endommagés. S'assurer de la présence d'espace à l'avant du véhicule au cas où il commencerait à rouler. Être prêt à appliquer immédiatement la pédale de frein si le véhicule se met en branle.

Arrêter le véhicule sur une pente assez raide, le nez dans le sens de la descente. Tout en appuyant sur la pédale des freins ordinaires, serrer le frein de stationnement.

- Pour vérifier la capacité de retenue du frein de stationnement : avec le moteur en marche et la boîte de vitesses au point mort (N), retirer lentement le pied de la pédale de frein ordinaire. Continuer jusqu'à ce que le véhicule ne soit retenu que par le frein de stationnement.
- Pour vérifier la capacité de retenue du mécanisme de la position de stationnement (P) : le moteur tournant, amener le levier de sélection à la position de stationnement (P). Desserrer le frein de stationnement puis les freins ordinaires.

Si une réparation s'impose, s'adresser au concessionnaire.

Rinçage du dessous de la carrosserie

Au moins à chaque printemps, rincer le dessous de la carrosserie à l'eau pour éliminer tout dépôt corrosif. Bien nettoyer les parties du véhicule susceptibles d'accumuler de la boue ou d'autres débris.

Nécessaire de compresseur et enduit d'étanchéité

Contrôler la date de péremption de l'enduit d'étanchéité figurant sur l'étiquette d'instructions du nécessaire de compresseur et d'enduit d'étanchéité au moins une fois par an. Consulter votre concessionnaire pour une cartouche de remplacement.

Liquides et lubrifiants recommandés

Les liquides et lubrifiants identifiés ci-dessous par leur nom, leur numéro de pièce ou par leurs spécifications sont disponibles chez votre concessionnaire.

Usage	Liquide/lubrifiant
Huile à moteur	Huile moteur conforme à la norme GM6094M et affichant le symbole (petite étoile rayonnante) d'homologation par l'American Petroleum Institute (l'institut américan de pétrole) pour utilisation dans les moteurs à essence. Pour déterminer l'indice de viscosité qui convient à votre véhicule. Se reporter à *Huile à moteur à la page 5-15*.
Liquide de refroidissement du moteur	Mélange à 50/50 d'eau potable propre et de liquide de refroidissement DEX-COOL[MD] uniquement. Se reporter à *Liquide de refroidissement à la page 5-23*.
Système de freinage hydraulique	Liquide de freins Delco[MD] Supreme 11 ou liquide de freins DOT-3 équivalent.
Lave-glace	Liquide de lave-glace Optikleen[MD].

Usage	Liquide/lubrifiant
Boîte de vitesses automatique	Liquide de boîte de vitesses automatique DEXRON[MD] -VI.
Barillets de serrures	Lubrifiant à usage général, Superlube (no de pièce GM É.-U. 12346241, Canada 10953474).
Loquet de capot, loquet secondaire, pivots, ancrage de ressort, cliquet de déclenchement	Lubrifiant aérosol Lubriplate (no de pièce GM É.-U. 12346293, Canada 992723) ou lubrifiant conforme à la norme NLGI no 2, catégorie LB ou GC-LB.
Charnières de capot et de portes	Lubrifiant à usage général, Superlube (no de pièce GM É.-U. 12346241, Canada 109435474).
Conditionnement des profilés d'étanchéité	Lubrifiant pour bourrelet d'étanchéité (no de pièce GM É.-U. 3634770, Canada 10953518) ou graisse diélectrique aux silicones (no de pièce GM É.-U. 12345579, Canada 992887).

Pièces de remplacement d’entretien

Les pièces de rechange indiquées ci-après par leur nom, numéro de référence ou spécification peuvent être obtenues auprès de votre concessionnaire.

Pièce	Numéros de pièce	Numéros de pièce ACDelco
Filtre à air du moteur	22676970	A1627C
Filtre à huile - moteur L4 de 2,4 L	12605566	PF457G
Bougies - moteur L4 de 2,4 L	12625058	41-103
Balais d’essuie-glace		
Côté conducteur – 60,0 cm (23,6 po)	22688087	—
Côté passager – 53,0 cm (21,0 po)	22688086	—

Disposition de la courroie d’entraînement

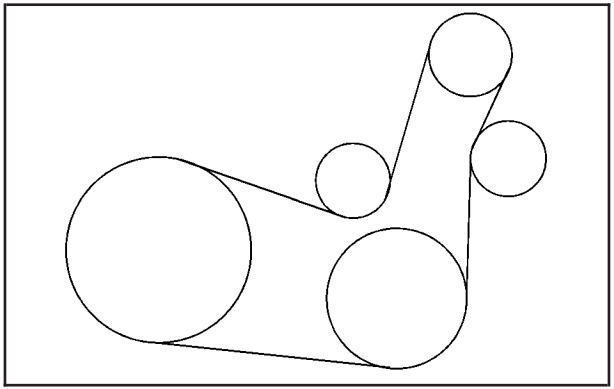

La courroie d’entraînement du moteur de ce véhicule hybride est soumise à une tension plus élevée que celle d’un véhicule non hybride et exige l’utilisation d’un type particulier d’outils pour les interventions. Consulter votre concessionnaire pour les réparations.

Fiche d’entretien

Une fois l’entretien prévu terminé, noter la date, le relevé du compteur kilométrique et indiquer qui a effectué l’entretien, et le type d’entretien dans les cases prévues à cet effet. Voir la rubrique *Conditions d’entretien à la page 6-2*. Toutes les informations supplémentaires de *Vérifications et services par le propriétaire à la page 6-11* peuvent être ajoutées dans les pages de fiches suivantes. Prière d’également conserver tous les reçus de services d’entretien.

Fiche d’entretien

Date	Kilométrage	Entretien par	Entretien I ou Entretien II	Services réalisés

Fiche d'entretien (suite)

Date	Kilométrage	Entretien par	Entretien I ou Entretien II	Services réalisés

Fiche d'entretien (suite)

Date	Kilométrage	Entretien par	Entretien I ou Entretien II	Services réalisés

Section 7 Information du centre d'assistance à la clientèle

Information du centre d'assistance à la clientèle 7-2
Procédure de satisfaction de la clientèle 7-2
Centre d'aide en ligne à la clientèle 7-5
Assistance technique aux utilisateurs de téléscripteurs 7-6
Bureaux d'assistance à la clientèle 7-6
Programme de remboursement de mobilité GM 7-7
Programme d'assistance routière 7-7
Rendez-vous d'entretiens périodiques 7-11
Transport de courtoisie 7-11
Réparation de dommages causés par une collision 7-13

Déclaration des défectuosités compromettant la sécurité 7-17
Comment signaler les défectuosités compromettant la sécurité au gouvernement des États-Unis 7-17
Comment signaler les défectuosités compromettant la sécurité au gouvernement canadien 7-17
Comment signaler les défectuosités compromettant la sécurité à General Motors 7-18
Renseignements sur la commande de guides de réparation 7-18

Enregistrement de données du véhicule et politique sur la vie privée 7-19
Enregistreurs de données d'événement 7-20
OnStar[MD] 7-21
Système de navigation 7-21
Identification de fréquence radio 7-21

Information du centre d'assistance à la clientèle

Procédure de satisfaction de la clientèle

La satisfaction et la bienveillance des clients sont importantes pour le concessionnaire et pour Chevrolet. Normalement, tout cas ou question se rapportant à la vente et au fonctionnement du véhicule sera résolu par le service des ventes ou le service après-vente du concessionnaire. Toutefois, et en dépit des meilleures intentions de toutes les parties intéressées, il peut se produire des malentendus. Si vous avez un cas qui, selon vous, n'a pas reçu toute l'attention qu'il méritait, nous vous conseillons de prendre les mesures suivantes :

PREMIÈRE ÉTAPE: Présenter votre cas à un membre de la direction de l'établissement concessionnaire. Normalement, les problèmes peuvent être résolus rapidement à ce niveau. Si le cas a déjà été présenté au chef du service des ventes, au chef du service après-vente ou au chef du service des pièces et accessoires, communiquer avec le propriétaire ou le directeur général de l'établissement.

DEUXIÈME ÉTAPE: Si, après avoir consulté un membre de la direction du concessionnaire, votre cas ne peut être résolu sans aide extérieure, appeler le centre d'assistance à la clientèle de Chevrolet aux États-Unis au 1-800-222-1020. Au Canada, appeler le centre de communication - clientèle de la General Motors du Canada au 1-800-263-3777 (en anglais) ou le 1-800-263-7854 (en français).

Nous vous recommandons d'utiliser le numéro sans frais pour obtenir rapidement de l'aide. Être prêt à fournir les renseignements suivants au conseiller du Centre d'assistance à la clientèle :

- Numéro d'identification du véhicule (NIV). Vous trouverez ce numéro sur le certificat de propriété du véhicule ou le titre, ou sur la plaquette fixée au coin supérieur gauche du tableau de bord et visible à travers le pare-brise.
- Nom et adresse du concessionnaire.
- Date de livraison et kilométrage actuel du véhicule.

Lorsque vous contactez Chevrolet, se rappeler que le problème sera probablement résolu dans les établissements d'un concessionnaire. C'est pourquoi nous vous suggérons d'effectuer d'abord la première étape.

TROISIÈME ÉTAPE — Propriétaires américains: General Motors et votre concessionnaire s'engagent à tout mettre en oeuvre pour que le propriétaire du véhicule neuf soit entièrement satisfait. Toutefois, si vous deviez rester insatisfait après avoir suivi les procédures décrites aux Étapes Un et Deux, vous pouvez vous inscrire au programme Bureau d'éthique commerciale (BBB) Ligne Auto pour faire appliquer vos droits.

Le BBB Auto Line Program (le programme de ligne auto du bureau d'éthique commerciale) est une initiative hors tribunaux administrée par le conseil de Better Business Bureau (bureau d'éthique commerciale) pour l'arbitrage de litiges relatifs aux réparations automobiles ou à l'interprétation de la garantie limitée d'un nouveau véhicule. Même s'il y a lieu de recourir à cette solution d'arbitrage sans formalisme avant d'entreprendre une action éventuelle devant les tribunaux, ce programme n'impose aucun frais et la cause est généralement entendue dans un délai d'environ 40 jours. Si le demandeur n'est pas d'accord avec la décision ayant été prise dans le cas en question, cette décision peut être rejetée et toute autre action disponible peut être entreprise.

Il est possible de communiquer avec le BBB Auto Line Program par le biais de la ligne téléphonique sans frais ou en écrivant à l'adresse suivante :

BBB Auto Line Program
Council of Better Business Bureau, Inc.
4200 Wilson Boulevard
Suite 800
Arlington, VA 22203-1838

Téléphone : 1-800-955-5100
dr.bbb.org/goauto

Ce programme est disponible aux résidents des 50 états et du district de Columbia. L'admissibilité à ce programme dépend de l'année de fabrication du véhicule, de son kilométrage en plus de divers autres facteurs. La General Motors se réserve le droit de modifier les limitations d'admissibilité et/ou d'interrompre sa participation à ce programme.

TROISIÈME ÉTAPE — Propriétaires canadiens:
Si vous estimez que vos questions ne reçoivent pas la réponse que vous attendez après avoir suivi la procédure décrite aux Étapes Un et Deux, General Motors du Canada Limitée tient à vous signaler qu'elle adhère à un programme de médiation/d'arbitrage gratuit. Ce programme permet l'arbitrage des différends avec les propriétaires, au sujet de réclamations concernant des problèmes de fabrication et d'assemblage. Il consiste en l'examen des faits par un arbitre tiers et impartial, et peut inclure une audience informelle devant cet arbitre. Ce programme est conçu de façon à ce que l'ensemble du processus de règlement du litige, depuis le moment où vous déposez une réclamation jusqu'à la décision finale, ne dépasse pas environ 70 jours. Nous pensons que notre programme impartial offre des avantages par rapport aux tribunaux de la plupart des juridictions car il est informel, rapide et sans frais.

Pour plus de renseignements sur l'admissibilité au Programme d'arbitrage pour les véhicules automobiles au Canada (PAVAC), composer gratuitement le 1-800-207-0685 ou appeler le Centre de communication - clientèle de General Motors au 1-800-263-3777 (anglais) ou au 1-800-263-7854 (français), ou écrire au :

Programme de médiation/arbitrage
A/s Centre de communication avec la clientèle
General Motors du Canada Limitée
Mail Code : CA1-163-005
1908 Colonel Sam Drive
Oshawa, Ontario L1H 8P7

La demande devra être accompagnée du numéro d'identification du véhicule (NIV).

Centre d’aide en ligne à la clientèle

Centre d’aide en ligne à la clientèle (É.-U.) — www.gmownercenter.com/chevrolet

Informations et services personnalisés pour votre véhicule spécifique — le tout au même endroit.

- Guide numérique de l’automobiliste, informations de garantie, et autres documents.
- Enregistrements en ligne des réparations et entretiens.
- Trouver dans tout le pays des concessionnaires Chevrolet pour les entretiens.
- Privilèges et offres exclusives.
- Avis de rappel pour votre véhicule spécifique.
- Résumés des acquis des possesseurs de cartes OnStar[MD] et GM.

Autres liens utiles :

Chevrolet — www.chevrolet.com

Chevrolet Merchandise — www.chevymall.com

Centre d’assistance — www.chevrolet.com/helpcenter

- FAQ
- Nous contacter

Mon GM Canada (Canada) — www.gm.ca

Mon GM Canada est une section protégée par mot de passe du site www.gm.ca où vous pouvez sauvegarder de l’information sur les véhicules GM, obtenir des offres personnalisées et utiliser des outils et formulaires pratiques.

Voici quelques uns des outils et services intéressants auxquels vous aurez accès :

- Ma salle d’exposition : trouver et sauvegarder de l’information sur les véhicules et les offres actuelles dans votre région.
- Mes concessionnaires : sauvegarder des détails tels que l’adresse et le numéro de téléphone de chacun de vos concessionnaires GM préférés.
- Mon garage : accéder à des estimations du service après-vente, vérifier une valeur de reprise ou fixer un rendez-vous d’entretien en ajoutant les véhicules à votre profil de garage.
- Mes préférences : gérer votre profil et utiliser facilement des outils et formulaires.

Pour vous abonner, visiter la section Mon GM Canada du site www.gm.ca.

Assistance technique aux utilisateurs de téléscripteurs

Pour aider les clients parlant ou entendant difficilement qui utilisent des téléimprimeurs, Chevrolet possède des téléimprimeurs à son centre de dépannage routier. Tout client qui dispose d'un téléimprimeur aux États-Unis peut communiquer avec Chevrolet en composant le 1-800-833-CHEV (1-800-833-2438). (Les utilisateurs de téléimprimeurs au Canada peuvent composer le 1-800-263-3830.)

Bureaux d'assistance à la clientèle

Chevrolet encourage les clients à composer le numéro gratuit pour obtenir de l'aide. Toutefois, si le client désire écrire ou envoyer un courriel à Chevrolet, se reporter aux adresses suivantes :

Assistance à la clientèle aux États-Unis

Chevrolet Motor Division
Chevrolet Customer Assistance Center
P.O. Box 33170
Détroit, MI 48232-5170

Chevrolet.com
1-800-222-1020
1-800-833-2438 (pour appareils téléphoniques à texte : téléscripteurs)
Assistance routière : 1-800-CHEV-USA (1-800-243-8872)

De Porto Rico :
1-800-496-9992 (anglais)
1-800-496-9993 (espagnol)

Aux Îles Vierges américaines :
1-800-496-9994

Assistance à la clientèle au Canada

General Motors du Canada Limitée
Centre de communication de la clientèle, CA1-163-005
1908 Colonel Sam Drive
Oshawa, Ontario L1H 8P7

Gmcanada.com
1-800-263-3777 (anglais)
1-800-263-7854 (français)
1-800-263-3830 (pour appareils téléphoniques à texte : téléscripteurs)
Assistance routière : 1-800-268-6800

Assistance à la clientèle à l'étranger

Prière de communiquer avec les établissements locaux de la General Motors.

Mexique, Amérique centrale et pays/îles des Caraïbes (sauf Porto Rico et les îles Vierges américaines) — Assistance à la clientèle

General Motors de Mexico, S. de R.L. de C.V.
Centre d'assistance à la clientèle
Paseo de la Reforma # 2740
Col. Lomas de Bezares
C.P. 11910, Mexico, D.F.
01-800-508-0000
Interurbain : 011-52-53 29 0 800

Programme de remboursement de mobilité GM

GM MOBILITY℠

Ce programme, offert aux souscripteurs qualifiés, peut permettre de vous voir rembourser jusqu'à 1 000 $ pour l'équipement adaptatif après-vente nécessaire à votre véhicule, tels que des commandes manuelles ou un élévateur pour fauteuils roulants ou scooters.

Ce programme est offert pendant une période très limitée à partir de la date de l'achat ou de la location du véhicule. Pour obtenir des renseignements plus détaillés ou déterminer si votre véhicule est éligible, consulter le site gmmobility.com ou appeler le Centre d'aide de locomotion GM au 1-800-323-9935. Les usagers de télécommunications pour malentendants (ATME) peuvent appeler le 1-800-833-9935.

General Motors du Canada dispose également d'un programme de locomotion. Pour obtenir des renseignements plus détaillés, composer le 1-800-GM-DRIVE (1-800-463-7483). Les usagers de TTY peuvent composer le 1-800-263-3830.

Programme d'assistance routière

Pour les véhicules achetés aux États-Unis, composer le **1-800-CHEV-USA (1-800-243-8872); (Téléscripteur (TTY) : 1-888-889-2438)**.

Pour les véhicules achetés au Canada, composer le **1-800-268-6800**.

Le service est disponible 24 heures sur 24, 365 jours par an.

Appel pour obtenir de l’aide

Lors de l’appel à l’assistance routière, avoir les informations suivantes à portée de main :

- Nom, adresse du domicile, et numéro de téléphone du domicile
- Numéro de téléphone de l’emplacement d’où est effectué l’appel
- Emplacement du véhicule
- Modèle, année, couleur et numéro d’immatriculation du véhicule
- Kilométrage, Numéro d’identification du véhicule (NIV) et date de livraison du véhicule
- Description du problème

Couverture

Les services sont fournis jusqu’à 160 000 km (5 ans/100 000 milles), selon la première éventualité.

Aux États-Unis, toute personne conduisant le véhicule est couverte. Au Canada, une personne conduisant le véhicule sans la permission du propriétaire n’est pas couverte.

L’assistance routière ne fait pas partie de la garantie limitée de véhicule neuf. Chevrolet et la General Motors du Canada Limitée se réservent le droit de modifier ou d’annuler le programme d’assistance routière à tout moment sans préavis.

Chevrolet et General Motors du Canada Limitée se réservent le droit de limiter leurs services ou paiement à un propriétaire ou conducteur lorsqu’ils décident que des demandes sont émises trop souvent ou que le même type de demande est émis à plusieurs reprises.

Services fournis

- **Approvisionnement de secours en carburant :** Approvisionnement en quantité suffisante de carburant pour atteindre la station-service la plus proche.
- **Service de déverrouillage :** Ce service permet de déverrouiller le véhicule si vous êtes bloqué à l'extérieur. Un déverrouillage à distance est possible si vous avez un abonnement OnStar[MD]. Pour des raisons de sécurité, le conducteur doit s'identifier avant que ce service ne soit exécuté.
- **Remorquage de secours sur route ouverte ou autoroute :** Remorquage jusqu'au concessionnaire Chevrolet le plus proche pour un service sous garantie ou en cas d'accident à la suite duquel le véhicule ne peut être conduit. Une assistance est également fournie lorsque le véhicule est ensablé ou enlisé dans la boue ou la neige.
- **Changement de pneu crevé :** Remplacement d'un pneu crevé par le pneu de secours. Celui-ci, si le véhicule en comporte un, doit être en bon état et correctement gonflé. Il incombe au propriétaire de réparer ou de remplacer le pneu si celui-ci n'est pas couvert par la garantie.
- **Démarrage avec batterie auxiliaire :** Démarrage avec batterie auxiliaire en cas de batterie déchargée.
- **Interruption de voyage et assistance :** Si le voyage est interrompu à cause d'une défaillance couverte par la garantie, les dépenses engagées au cours de la période de garantie de 160 000 km (5 ans/100 000 milles) du groupe motopropulseur peuvent être remboursées. Sont couverts les frais d'hôtel, de repas et de location de voiture.

Services non compris dans l'assistance routière

- Remorquage pour mise en fourrière à la suite d'une infraction.
- Amendes légales.
- Montage, démontage ou changement de pneus d'hiver, de chaînes ou d'autres dispositifs d'amélioration de la traction.
- Remorquage ou services pour des véhicules utilisés hors d'une route ouverte ou d'une autoroute.

Services spécifiques aux véhicules achetés au Canada

- **Approvisionnement en carburant :** Le remboursement se monte à environ 5 CAD. La livraison de carburant diesel peut être restreinte. Pour des raisons de sécurité, le propane et autres carburants alternatifs ne sont pas fournis par ce service.
- **Service de déverrouillage :** L'immatriculation du véhicule est requise.
- **Service d'itinéraires routiers :** Des cartes détaillées de l'Amérique du Nord sont fournies sur demande avec l'itinéraire le plus direct ou le plus panoramique. Six demandes par an sont autorisées. Des informations supplémentaires relatives au voyage sont également disponibles. Compter trois semaines pour la livraison.
- **Interruption de voyage et assistance :** Il faut que le véhicule soit à au moins 250 kilomètres du point de départ pour être admissible. General Motors du Canada limitée requiert une pré-autorisation, les reçus détaillés d'origine et une copie des bons de réparation. Lorsque l'autorisation est reçue, le conseiller de l'assistance routière vous contactera pour fixer un rendez-vous et vous expliquer comment recevoir le paiement.
- **Service alternatif :** Si une assistance ne peut être immédiatement fournie, le conseiller de l'assistance routière peut vous donner la permission de contacter un service d'assistance routière local. Vous recevrez un montant de maximum 100 CAD, après envoi du reçu original à l'assistance routière. Les pannes mécaniques sont couvertes; toutefois, tous les frais relatifs aux pièces et à la main d'oeuvre non couvertes par la garantie incomberont au propriétaire.

Rendez-vous d'entretiens périodiques

Quand le véhicule a besoin d'une réparation au titre de la garantie, il est recommandé de contacter le concessionnaire pour fixer un rendez-vous. En fixant un rendez-vous pour l'entretien et en avisant le concessionnaire des besoins de transport, il peut vous aider à minimiser les inconvénients.

Si un rendez-vous ne peut être fixé immédiatement avec le service d'entretien, continuer à conduire le véhicule jusqu'à ce que le rendez-vous soit fixé, sauf bien sûr, s'il s'agit d'un problème mettant en jeu la sécurité. Si ceci est le cas, prière de contacter le concessionnaire, l'en aviser et demander des directives.

Si le concessionnaire vous demande de laisser le véhicule au garage pour réparation, nous vous conseillons fortement de déposer le véhicule le plus tôt possible dans la journée pour que les réparations puissent être faites le même jour.

Transport de courtoisie

Pour rendre votre expérience de propriétaire plus agréable, nos concessionnaires participants et nous-mêmes sommes fiers de vous offrir le transport de courtoisie : un programme d'assistance destiné aux véhicules bénéficiant de la garantie Pare-chocs à pare-chocs (période de couverture de la garantie de base au Canada) et de la garantie étendue couvrant le groupe motopropulseur, et la garantie hybride spécifique aux États-Unis et au Canada.

Plusieurs options de transport de courtoisie sont disponibles afin de vous aider à minimiser les inconvénients en cas de nécessité de procéder à des réparations sous garantie.

Le véhicule de courtoisie ne fait pas partie de la garantie limitée du véhicule neuf. Un livret séparé, intitulé « Renseignements sur la garantie et l'assistance au propriétaire », fourni avec tout véhicule neuf, donne des renseignements détaillés sur la garantie.

Options de transport

L'entretien du véhicule au titre de la garantie peut généralement être accompli pendant que vous attendiez. Toutefois, si vous ne pouvez pas attendre, GMC peut aider à minimiser les désagréments en proposant plusieurs options de transport. Selon les circonstances, votre concessionnaire peut offrir l'une des possibilités suivantes :

Service de navette

Le service de navette constitue le moyen de transport de courtoisie privilégié. Les concessionnaires peuvent mettre à votre disposition un service de navette pour vous amener à votre destination en perturbant au minimum vos horaires. Ce service inclut un service de navette aller ou aller-retour, dans la mesure où les horaires et la distance sont raisonnables pour le concessionnaire.

Remboursement des frais de transport en commun ou de carburant

Si le véhicule nécessite des réparations sous garantie l'immobilisant au garage jusqu'au lendemain et que les transports publics sont utilisés à la place du service de navette du concessionnaire, les dépenses doivent être attestées par des reçus et ne peuvent dépasser le montant maximum alloué par GM pour un service de navette. Par ailleurs, pour les clients des États-Unis qui s'arrangeraient pour voir leur transport assuré par un ami ou un parent, un remboursement limité correspondant aux frais de carburant peut être obtenu. Les demandes de remboursement doivent refléter les coûts réels et être accompagnées de l'original des reçus. Consulter votre concessionnaire pour les informations relatives aux montants alloués pour le remboursement des frais de carburant ou de transport.

Voiture-clientèle ou de location

Votre concessionnaire peut vous proposer un véhicule de location de courtoisie ou vous rembourser les frais que vous devez engager pour louer un véhicule si le vôtre doit rester au garage jusqu'au lendemain pour une réparation sous garantie. Le remboursement de la location est limité et vous devez fournir l'original des reçus. Vous devez remplir et signer un contrat de location et vous conformer aux exigences états/provinces et locales ainsi qu'à celles de l'établissement des voitures de location. Ces exigences varient et peuvent inclure un âge minimal, une couverture d'assurance, une carte de crédit, etc. Vous devez assumer les frais d'utilisation de carburant et pouvez également être tenu de payer les taxes, les prélèvements, les frais d'usage, de kilométrage ou d'utilisation excessifs de la voiture de location après la fin des réparations.

Il peut ne pas être possible de fournir un véhicule de prêt semblable au véhicule amené en réparation.

Information concernant les programmes additionnels

Certaines options du programme, telles que le service de navette, peuvent ne pas être disponibles auprès de certains concessionnaires. Contacter votre concessionnaire pour obtenir des renseignements particuliers sur les choix offerts. Toutes les dispositions du transport de dépannage sont gérées par le personnel approprié du concessionnaire.

La General Motors se réserve le droit de modifier, de changer ou d'interrompre unilatéralement le transport de dépannage à n'importe quel moment et de résoudre toute question d'admissibilité au remboursement en vertu des modalités décrites dans les présentes à sa seule discrétion.

Réparation de dommages causés par une collision

Si votre véhicule est impliqué dans une collision et s'il est endommagé, le faire réparer par un technicien qualifié qui utilisera les équipements appropriés et des pièces de rechange de qualité. Des réparations mal effectuées diminueront la valeur de votre véhicule lors de sa revente et les performances de sécurité pourraient être compromises en cas de collisions ultérieures.

Pièces de collision

Les pièces de collision GM d'origine sont des pièces neuves conçues avec les mêmes matériaux et méthodes de fabrication que pour la réalisation de votre véhicule. Les pièces de collision GM d'origine constituent votre meilleur choix pour garantir la préservation de l'apparence, de la durabilité et de la sécurité de votre véhicule. L'utilisation de pièces GM d'origine peut vous permettre de conserver votre garantie du véhicule neuf GM.

Les pièces d'équipement d'origine recyclées peuvent également être utilisées lors des réparations. Ces pièces sont habituellement retirées des véhicules complètement détruits dans des accidents antérieurs. Dans la plupart des cas, les pièces recyclées proviennent de sections non endommagées du véhicule. Une pièce GM provenant d'un équipement d'origine recyclé peut constituer un choix acceptable pour préserver l'apparence et les performances de sécurité d'origine de votre véhicule. Cependant, on ne connaît pas l'historique de ces pièces. De telles pièces ne sont pas couvertes par la garantie limitée du véhicule neuf GM et toute défaillance y afférent n'est pas couverte pas cette garantie.

Les pièces de collision du marché secondaire sont également disponibles. Elles sont fabriquées par des sociétés autres que GM et peuvent ne pas avoir été testées pour votre véhicule. Par conséquent, ces pièces risquent de ne pas convenir, de présenter des problèmes de corrosion ou de durabilité prématurément et de ne pas se comporter correctement lors de collisions ultérieures. Les pièces du marché secondaire ne sont pas couvertes par la garantie limitée du véhicule neuf GM et toute défaillance du véhicule liée à de telles pièces n'est pas couverte par cette garantie.

Entreprise de réparation

Nous vous recommandons également de choisir une entreprise de réparation qui réponde à vos besoins en cas de nécessité de procéder à des réparations suite à une collision. Il est possible que votre concessionnaire dispose d'un centre de réparation employant des techniciens formés par GM et d'équipements ultramodernes ou bien qu'il soit en mesure de vous recommander un centre de réparation employant des techniciens formés par GM et un équipement comparable.

Assurer votre véhicule

Protéger l'investissement que vous avez réalisé lors de l'acquisition d'un véhicule GM en souscrivant à une couverture d'assurance complète contre les collisions. Il existe des différentes importantes quant à la qualité de la couverture décrite dans les contrats d'assurance. De nombreuses compagnies d'assurance proposent une protection réduite de votre véhicule GM en limitant les indemnisations pour les réparations grâce à l'utilisation de pièces de collision du marché secondaire. Certaines compagnies d'assurance ne précisent pas que des pièces de collision du marché secondaire seront utilisées. Lors de la souscription à une assurance, nous vous recommandons de vous assurer que votre véhicule sera réparé à l'aide de pièces de collision d'équipement d'origine GM. Si votre compagnie d'assurance actuelle ne vous permet pas de bénéficier d'une telle couverture, envisager de vous tourner vers une autre compagnie d'assurance.

Si votre véhicule est loué, la société de location peut vous demander de souscrire une assurance couvrant les frais de réparations à l'aide de pièces d'origine d'un équipementier GM ou de pièces de rechange du constructeur d'origine. Lire attentivement votre contrat de location car vous risquez de vous voir facturer des réparations de mauvaise qualité à la fin de votre location.

En cas d’accident

Voici la procédure à suivre si vous vous trouvez impliqué dans un accident.

- S’assurer de ne pas être blessé. Vérifier ensuite que les autres passagers de votre véhicule ou de l’autre véhicule ne sont pas blessés.
- Si l’un des passagers est blessé, appeler les services d’urgence pour obtenir de l’aide. Ne pas quitter les lieux de l’accident avant que tous les problèmes soient réglés. Déplacer votre véhicule uniquement si sa position vous met en danger ou bien si un agent de police vous demande de le faire.
- Transmettre à la police et aux tiers impliqués dans l’accident uniquement les informations nécessaires et requises. Ne pas évoquer votre situation personnelle, votre disposition d’esprit ni tout autre sujet qui n’est pas en rapport avec l’accident. Cela vous protégera contre toute action juridique susceptible d’être prise après l’accident.
- Si vous avez besoin d’assistance routière, appeler GM Roadside Assistance (assistance routière de GM). Pour plus d’informations, se reporter à la rubrique *Programme d’assistance routière à la page 7-7*.
- Si votre véhicule n’est pas en état de rouler, se renseigner sur le service de remorquage qui va l’emmener. Demander une carte de visite à l’opérateur de la dépanneuse ou noter le nom du conducteur, le nom du service et le numéro de téléphone.
- Retirer tout objet de valeur du véhicule avant qu’il soit remorqué. S’assurer de récupérer les papiers d’assurance et le certificat de propriété si vous avez l’habitude de conserver ces documents dans votre véhicule.
- Conserver les informations importantes dont vous aurez besoin concernant l’autre conducteur, notamment son nom, son adresse, son numéro de téléphone, son numéro de permis de conduire, la plaque d’immatriculation de son véhicule, la marque du véhicule, le modèle et l’année du modèle, le numéro d’identification du véhicule (NIV), la compagnie d’assurance et le numéro de police ainsi qu’une description générale des dommages causés à l’autre véhicule.
- Si possible, appeler votre compagnie d’assurance depuis les lieux de l’accident. Elle vous guidera pour obtenir les informations dont elle a besoin. Si elle vous demande un rapport de police, téléphoner ou se rendre au commissariat principal le lendemain pour obtenir une copie du rapport pour une somme minime. Dans certains états/provinces où s’appliquent des lois dites d’assurance « sans égard à la responsabilité », il est possible qu’un rapport ne soit pas nécessaire. Cela est particulièrement vrai en l’absence de blessés et lorsque les deux véhicules peuvent rouler.

- Choisir une entreprise de réparation contre les collisions réputée pour votre véhicule. Que vous choisissiez un concessionnaire ou une entreprise de réparation contre les collisions privée pour procéder aux réparations, s'assurer que vous vous sentez bien avec eux. Ne pas oublier que le travail qu'ils réaliseront devra vous permettre de bien vous sentir pendant un long moment.
- Après avoir obtenu un devis, le lire attentivement et s'assurer de comprendre quelles seront les interventions effectuées sur votre véhicule. Si vous vous posez des questions, demander des explications. Les magasins réputés apprécient l'intérêt que vous portez à leur travail.

Gestion du processus de réparation des dommages causés au véhicule

Dans l'éventualité où votre véhicule nécessite des réparations, GM vous recommande de vous impliquer activement dans celles-ci. Si vous avez déjà opté pour une entreprise de réparation, y amener votre véhicule ou le faire remorquer. Préciser à l'entreprise d'utiliser uniquement des pièces de collision d'origine, que ce soient des pièces GM d'origine ou des pièces GM d'origine recyclées. Ne pas oublier que les pièce recyclées ne seront pas couvertes par la garantie de votre véhicule GM.

L'assurance paye la facture des réparations mais vous devez vivre avec les réparations. En fonction des limites de votre police, votre compagnie d'assurance peut évaluer les réparations sur la base de pièces du marché secondaire. En discuter avec votre professionnel des réparations et insister pour obtenir des pièces GM d'origine. Ne pas oublier que si le véhicule est en location, vous risquez d'être obligé de faire réparer le véhicule à l'aide de pièces GM d'origine, même si votre assurance ne vous rembourse pas l'ensemble des frais.

Si une compagnie d'assurance tiers paye les réparations, vous n'êtes pas obligé d'accepter une évaluation des réparations en fonction des limites de réparation fixées par la politique de collision de cette compagnie d'assurance, car vous n'avez aucune limite contractuelle avec cette société. Dans ce cas, vous pouvez avoir le contrôle des réparations et le choix des pièces dans la mesure où leur coût reste dans des limites raisonnables.

Déclaration des défectuosités compromettant la sécurité

Comment signaler les défectuosités compromettant la sécurité au gouvernement des États-Unis

Si vous estimez que le véhicule présente une défectuosité qui pourrait entraîner un accident, des blessures ou la mort, vous devrez immédiatement en informer la National Highway Traffic Safety Administration (NHTSA) (administration nationale de sécurité routière de route) en plus d'avertir General Motors.

Si la NHTSA reçoit d'autres plaintes de ce genre, elle peut faire une enquête, et, si elle découvre qu'un groupe de véhicules présente une défectuosité posant un problème de sécurité, elle peut exiger une campagne de rappel et de réparation. Toutefois, la NHTSA ne peut s'occuper des problèmes individuels entre vous-même, le concessionnaire ou General Motors.

Pour contacter la NHTSA, vous pouvez appeler l'assistance de sécurité des véhicules gratuitement au 1-888-327-4236 (TTY : 1-800-424-9153); visiter le site safercar.gov, ou écrire à :

Administrator, NHTSA
1200 New Jersey Avenue, S.E.
Washington D.C., 20590

D'autres informations sur la sécurité des véhicules à moteur sont disponibles sur le site safercar.gov.

Comment signaler les défectuosités compromettant la sécurité au gouvernement canadien

Si vous vivez au Canada et pensez qu'une défectuosité compromet la sécurité de votre véhicule, avertir immédiatement Transports Canada ainsi que la General Motors du Canada Limitée. Vous pouvez les appeler au 1-800-333-0510 ou leur écrire à l'adresse suivante :

Transport Canada
Road Safety Branch
2780 Sheffield Road
Ottawa, Ontario K1B 3V9

Comment signaler les défectuosités compromettant la sécurité à General Motors

En plus d'avertir la NHTSA (ou Transports Canada) d'une telle situation, prière de signaler également à General Motors.

Au Canada, composer le 1-800-222-1020 ou écrire à :

Chevrolet Motor Division
Chevrolet Customer Assistance Center
P.O. Box 33170
Detroit, MI 48232-5170

Au Canada, appeler le 1-800-263-3777 (anglais) ou 1-800-263-7854 (français), ou écrire à :

General Motors du Canada Limitée
Centre de communication de la clientèle :
CA1-163-005
1908 Colonel Sam Drive
Oshawa, Ontario L1H 8P7

Renseignements sur la commande de guides de réparation

Manuels de réparation

Les manuels de réparation comprennent l'information de diagnostic et d'entretien de moteurs, boîtes de vitesses, suspension essieu, freins, système électrique, direction, carrosserie, etc.

Bulletins techniques

Les bulletins techniques fournissent l'information d'entretien technique supplémentaire permettant d'effectuer l'entretien des voitures et camions General Motors. Chaque bulletin comprend les directives pour aider à diagnostiquer et à faire l'entretien de votre véhicule.

Information du propriétaire

Les publications pour le propriétaire sont écrites spécifiquement pour lui et visent à fournir de l'information fondamentale sur le fonctionnement du véhicule. Le guide du propriétaire comprend un programme d'entretien pour tous les modèles.

Portefeuille, guide du propriétaire et livret de garantie.

PRIX DE VENTE AU DÉTAIL : 35,00 $ (É.-U.) plus frais de traitement

Sans Portefeuille : guide du propriétaire seulement.

PRIX DE VENTE AU DÉTAIL : 25,00 $ (É.-U.) plus frais de traitement

Bons de commande pour les publications techniques des modèles de l'année de fabrication courante et des années antérieures

Les bulletins techniques sont disponibles pour les véhicules GM actuels et antérieurs. Pour obtenir un formulaire de commande, préciser l'année et le nom du modèle du véhicule.

COMMANDER SANS FRAIS : 1-800-551-4123 du lundi au vendredi, entre 8 h - 18 h, heure de l'Est

Pour les commandes par cartes de crédit seulement (VISA-MasterCard-Discover), visiter le site de Helm, Inc. à : helminc.com

Il est également possible d'écrire à :

Helm, Incorporated
P.O. Box 07130
Détroit, MI 48207

Prix susceptible d'être modifié sans préavis et sans obligation. Accorder assez de temps pour la livraison.

Remarque aux clients canadiens : Tous les prix sont cités en É.-U. $ Les résidents canadiens doivent émettre leur chèque en É.-U. $.

Enregistrement de données du véhicule et politique sur la vie privée

Votre véhicule GM est doté d'un certain nombre d'ordinateurs sophistiqués qui enregistrent des informations relatives aux performances de votre véhicule et à la manière dont il est conduit. Par exemple, votre véhicule utilise des modules qui surveillent les performances du moteur et de la boîte de vitesses, surveillent les conditions de déploiement d'un sac gonflable et commandent le déploiement des sacs gonflables en cas d'accident et, selon l'équipement, qui empêchent le blocage des freins pour aider le conducteur à contrôler le véhicule. Ces modules peuvent mémoriser des données qui aideront le technicien de votre concession à intervenir sur le véhicule. Certains modules peuvent également mémoriser des données sur la manière dont vous utilisez le véhicule, comme par exemple la consommation ou la vitesse moyenne. Ces modules peuvent également retenir les préférences personnelles du propriétaire, telles que les présélections de radio, de position de siège ou de réglages de température.

Enregistreurs de données d'événement

Ce véhicule est doté d'un enregistreur de données événementielles (EDR). L'objectif principal d'un EDR est d'enregistrer, dans certaines situations d'accident ou de quasi-accident, telles qu'un déploiement de sac gonflable ou de heurt d'un obstacle routier, des données qui contribueront à la compréhension du fonctionnement des systèmes du véhicule. L'EDR est conçu pour enregistrer des données liées aux systèmes dynamiques et de sécurité du véhicule pendant une courte période, généralement inférieure ou égale à 30 secondes. L'EDR de ce véhicule est conçu pour enregistrer des données telles que :

- Fonctionnement des divers systèmes de votre véhicule
- Bouclage ou non des ceintures de sécurité du conducteur et des passagers
- Degré d'enfoncement de la pédale d'accélérateur et/ou de la pédale de frein
- Vitesse du véhicule

Ces données peuvent permettre de mieux comprendre les circonstances dans lesquelles des accidents et des blessures surviennent.

Important: Les données EDR ne sont enregistrées par votre véhicule qu'en cas d'accident grave; aucune donnée n'est enregistrée par l'EDR dans des conditions normales de circulation et aucune donnée personnelle (p.ex. nom, sexe, âge, emplacement de l'accident) n'est enregistrée. Cependant, d'autres parties, telles que les représentants de l'ordre, peuvent combiner les données EDR aux données d'identification personnelles acquises invariablement lors d'investigations relatives à un accident.

Pour lire les données enregistrées par un EDR, un équipement spécial est requis et un accès au véhicule et à l'EDR est nécessaire. Outre le constructeur du véhicule, d'autres parties, telles que les autorités policières, peuvent lire ces informations si elles ont accès au véhicule ou à l'EDR.

GM n'aura pas accès à ces données ni ne les partagera avec d'autres, sauf : avec le consentement du propriétaire du véhicule ou, si le véhicule est loué, avec le consentement du locataire; en réponse à une demande officielle de la police ou d'une instance gouvernementale similaire; dans le cadre de la défense d'une poursuite contre GM, dans le processus de libre détermination; ou, comme l'exige la loi. Les données récoltées ou reçues par GM peuvent également être utilisées pour les besoins de la recherche GM ou être rendues disponibles à d'autres pour des motifs de recherche, lorsque leur nécessité est avérée et que les données ne sont pas liées à un véhicule ou un propriétaire spécifique.

OnStar[MD]

Si votre véhicule est doté du système OnStar et que vous souscrivez aux services OnStar, veuillez vous référer au contrat OnStar pour les informations sur la collecte et l'utilisation des données. Se reporter également à *Système OnStar[MD] à la page 2-44* dans ce guide pour de plus amples informations.

Système de navigation

Si votre véhicule est doté d'un système de navigation, l'utilisation de ce système peut entraîner une mémorisation de destinations, d'adresses, de numéros de téléphone et d'autres informations de trajet. Se référer au manuel d'utilisation du système de navigation pour les informations sur les données mémorisées et les instructions d'effacement.

Identification de fréquence radio

La technologie RFID est utilisée dans certains véhicules pour des fonctions telles que la surveillance de la pression des pneus et la sécurité du système d'allumage, ainsi que dans les connexions de dispositifs pratiques tels que les télécommandes de verrouillage/déverrouillage de portes et de démarrage à distance et les ouvre-porte de garage. La technologie RFID des véhicules GM n'utilise ni n'enregistre de données personnelles et n'est pas reliée à d'autres systèmes GM contenant des informations personnelles.

✍ NOTES

A

Accessoires
Prises électriques pour accessoires 3-20
Prolongation de l'alimentation des accessoires 2-27
Accessoires et modifications 5-4
Achat de pneus neufs 5-63
Additifs du carburant 5-8
Ajout d'équipement à un véhicule muni de sacs gonflables 1-78
Allume-cigarette 3-21
Amélioration de la consommation de carburant 4-2
Ampoules de rechange 5-45
Ancrages inférieurs pour siège d'enfant 1-46
Antidémarrage électronique PASS-Key^{MD} III+ 2-23
Antivol de la radio 3-95
Appareil de chauffage 3-21
Appareils de retenue pour enfant 1-41
Bébés et jeunes enfants 1-37
Enfants plus âgés 1-33
Fixation d'un appareil de retenue pour enfant en position siège arrière 1-54
Appareils de retenue pour enfant (suite)
Fixation d'un appareil de retenue pour enfant en position siège avant droit 1-57
Où installer l'appareil de retenue 1-43
Appuis-têtes 1-2
Assistance routière
Programme d'assistance 7-7
Audio
Antenne de lunette 3-98
Commandes audio intégrées au volant de direction 3-96
Fonction antivol 3-95
Réception radio 3-97
Réglage du niveau de carillon 3-99
Régler l'heure 3-63
Système d'antenne autoradio satellite XM^{MC} (États-Unis seulement) 3-99
Avertissement sur proposition 65 - Californie 5-5
Avertissements
Avertissements et messages du centralisateur informatique de bord 3-50
Feux de détresse 3-6
Sécurité et symboles iv
Avertisseur de dépassement 3-8

B

Batterie 5-35
Gestion de la puissance électrique 3-18
Protection antidécharge 3-19
Bébés et jeunes enfants, Appareils de retenue 1-37
Bluetooth[MD] 3-84
Boîte de vitesses automatique
Fonctionnement 2-33
Liquide 5-22
Boîte à gants 2-47
Bouchon à soupape de pression 5-28

C

Capacités et spécifications 5-102
Capot
Levier d'ouverture 5-13
Vérification sous le capot 5-12
Carburant 5-7
Additifs 5-8
Amélioration de la consommation de carburant ... 4-2
Carburant - Californie 5-8
Carburants dans les pays étrangers 5-9
Indice d'octane 5-7
Carburant (suite)
Jauge 3-44
Remplissage du réservoir 5-10
Remplissage d'un bidon de carburant 5-12
Spécifications de l'essence 5-8
CD, MP3 3-75
Ce véhicule et l'environnement 6-2
Ceintures de sécurité
Ceinture-baudrier 1-26
Dispositifs de rappel 3-31
Entretien 5-85
Les ceintures de sécurité pour tous 1-12
Port adéquat des ceintures de sécurité 1-17
Rallonge de ceinture de sécurité 1-32
Utilisation de la ceinture de sécurité pendant la grossesse 1-32
Centralisateur informatique de bord (CIB) 3-46
Avertissements et messages du centralisateur informatique de bord 3-50
CIB Personnalisation du véhicule 3-56
Fonctionnement et affichages du centralisateur informatique de bord 3-47
Centre d'aide en ligne à la clientèle 7-5
Chaînes à neige 5-70

Chargement du véhicule 4-23
Chauffe-liquide de refroidissement du moteur 2-32
Circuit électrique
Boîtier à fusibles du compartiment arrière 5-99
Classification uniforme de la qualité des pneus ... 5-66
Clés 2-3
Climatisation 3-21
Climatiseur automatique 3-21
Coffre 2-15
Collecte des données du véhicule et
enregistreurs et Confidentialité 7-19
Colonne de direction télescopique 3-6
Commandes au volant, Audio 3-96
Compartiment de rangement du conducteur 2-48
Compartiments de rangement
Boîte à gants 2-47
Compartiment de rangement
de la console centrale 2-48
Compartiment de rangement du conducteur 2-48
Compartiment de rangement du
tableau de bord 2-48
Porte-gobelets 2-47
Rangement avant 2-48
Compteur de vitesse 3-30
Compteur kilométrique 3-30
Conduite
Avant un long trajet 4-17
De nuit 4-15
Défensive 4-2
En état d'ébriété 4-3
Hivernale 4-19
Hypnose de la route 4-18
Routes onduleuses et de montagne 4-18
Secouer le véhicule pour le sortir 4-23
Sous la pluie et sur les routes humides 4-16
Confidentialité 7-19
Enregistreurs de données d'événement 7-20
Identification de la fréquence radio 7-21
OnStar 7-21
Système de navigation 7-21
Consommation
Témoin, consommation 3-46
Contenu antivol 2-21
Contrôle du véhicule 4-4

D

Démarrage à distance du véhicule 2-8
Démarrage àvec batterie auxiliaire 5-37
Démarrage du moteur 2-28
Direction 4-11
Direction, volant inclinable et télescopique 3-6
Dispositifs de sécurité
  Remplacement des pièces 1-81
Dispositifs de verrouillage
  Dispositif antiverrouillage 2-14
  Porte 2-11
  Verrouillage automatique programmable des portes 2-13
  Verrouillage électrique des portes 2-12
  Verrouillage retardé 2-12
Dispositifs à tension intermédiaire et Câblage 5-91
Disposition de la courroie d'entraînement du moteur 6-17
Disque, MP3 3-75

E

Éclairage
  Avertisseur de dépassement 3-8
  Coffre 3-18
  Entrée/sortie 3-18
  Feux extérieurs 3-13
  Gestion de la puissance électrique 3-18
  Gradation de l'intensité de l'éclairage de parade 3-18
  Inverseur des feux de route/de croisement 3-8
  Plafonnier 3-17
  Rappel 3-15
Éclairage de plaque d'immatriculation 5-44
EDR 7-19
Électrique
  Glaces 2-19
  Réseau électrique 5-92
  Siège 1-5
  Siège à relevage électrique 1-9
  Verrouillage de portes 2-12

Enduit d'étanchéité
Rangement 5-81
Enfants plus âgés, Appareils de retenue 1-33
Enregistreurs de données d'événement 7-20
Entretien 5-4
Accessoires et modifications 5-4
Ajout d'équipement à l'extérieur du véhicule 5-7
Avertissement sur proposition 65 - Californie 5-5
Ceintures de sécurité 5-85
Entretien par le propriétaire 5-6
Exigences de perchlorate du Californie 5-5
Pour commander des publications techniques 7-18
Témoin d'entretien proche du moteur 3-39
Entretien de l'apparence
Entretien des ceintures de sécurité 5-85
Entretien du dessous de la carrosserie 5-89
Finition endommagée 5-89
Joints d'étanchéité 5-85
Lavage du véhicule 5-85
Nettoyage de l'éclairage exérieur et des lentilles 5-86
Nettoyage de l'intérieur 5-82
Entretien de l'apparence (suite)
Pare-brise et lames d'essuie-glace 5-87
Peinture endommagée par retombées chimiques 5-90
Pneus 5-89
Roues en aluminium 5-88
Soin de finition 5-86
Tableau de bord, vinyle, et autres surfaces en plastique 5-84
Tôle endommagée 5-89
Tissu et tapis 5-83
Entretien, fixer des rendez-vous 7-11
Entretien périodique 6-5
Équipement électrique complémentaire 5-92
Essence
Octane 5-7
Spécifications 5-8
Essuie-glace
Fusibles 5-92
Essuies-glaces de pare-brise 3-8
Étiquette sur paroi latérale du pneu 5-47
Extérieur
Rétroviseurs à commande électrique 2-43

F

Feux arrière
Clignotants et feux de freinage 5-43
Feux de circulation de jour 3-15
Feux de détresse 3-6
Feux extérieurs 3-13
Filtre
Filtre à air du moteur 5-20
Finition endommagée 5-89
Fixation d'un appareil de retenue pour enfant en position siège arrière 1-54
Fixation d'un appareil de retenue pour enfant en position siège avant droit 1-57
Fonctionnement de boîte de vitesses, Automatique 2-33
Fonctionnement du dispositif antidémarrage PASS-Key[MD] III+ 2-24
Frein de stationnement 2-36
Freinage 4-4
Freinage antiblocage, Témoin du système 3-36
Freinage d'urgence 4-6
Freinage par récupération 2-36
Freins 5-32
Témoin du système de freinage 3-35
Fusibles 5-93
Bloc-fusibles d'ensemble d'instruments 5-93
Bloc-fusibles du compartiment moteur 5-96
Boîtier à fusibles du compartiment arrière 5-99
Essuie-glace 5-92

G

Gestion de la puissance électrique 3-18
Glaces 2-18
Électrique 2-19
Gonflement - Pression des pneus 5-52
Gradation de l'intensité de l'éclairage de parade ... 3-18

H

Haute vitesse, Pneus 5-54
Horloge, Réglage 3-63
Huile
  Huile pour moteur 5-15
  Indicateur d'usure d'huile à moteur 5-18
  Témoin de pression 3-42
Hypnose de la route 4-18

I

Identification de la fréquence radio,
  Confidentialité 7-21
Identification du véhicule
  Étiquette d'identification des pièces
    de rechange 5-91
  Numéro (NIV) 5-90
Indicateur
  Compteur de vitesse 3-30
  Tachymètre 3-30
Indicateur du régulateur de vitesse
  automatique 3-43
Information sur le centre
  d'assistance à la clientèle
  Assistance technique aux
    utilisateurs de téléscripteurs 7-6
  Bureaux d'assistance à la clientèle 7-6
  Comment signaler les défectuosités
    compromettant la sécurité au
    gouvernement canadien 7-17
  Comment signaler les défectuosités
    compromettant la sécurité au
    gouvernement des États-Unis 7-17
  Comment signaler les défectuosités
    compromettant la sécurité à
    General Motors 7-18
  Procédure de satisfaction de la clientèle 7-2
  Programme d'assistance routière 7-7
  Remboursement au titre du
    Programme de Mobilité GM 7-7
  Renseignements sur la commande
    de guides de réparation 7-18
  Transport de courtoisie 7-11
Installation électrique
  Bloc-fusibles d'ensemble d'instruments 5-93
  Bloc-fusibles du compartiment moteur 5-96
  Équipement électrique complémentaire 5-92
  Fusibles 5-93
  Fusibles d'essuie-glace 5-92
  Glaces à commande électrique et
    autres équipements électriques 5-92

J

Jauge
  Carburant 3-44
Jauge charge/assistance 3-45

K

Klaxon 3-6

L

Laisser le moteur tourner lorsque
  le véhicule est stationné 2-41
LATCH
  Dispositif d'ancrages inférieurs
    pour siège d'enfant 1-46
Lave-glace 3-9
Lecture
  Lampes 3-18
Levier des clignotants/multifonction 3-7
Levier du régulateur de vitesse automatique 3-10
Liquide
  Boîte de vitesses automatique 5-22
  Lave-glace 5-30
Liquide de freins 5-32
Liquide de refroidissement
  Moteur 5-23
  Témoin de température du moteur 3-38
Liquides et lubrifiants recommandés 6-15
Lunette, antenne 3-98

M

Manoeuvre de dépassement 4-13
Message
  Avertissements et messages du
    centralisateur informatique de bord 3-50
Messages radio XM 3-82
Mode d'arrêt automatique 3-45
Monoxyde de carbone 2-15, 2-40, 4-19
Moteur
  Aperçu du compartiment moteur 5-14
  Chauffe-liquide de refroidissement 2-32
  Démarrage 2-28
  Disposition de la courroie d'entraînement 6-17
  Filtre à air 5-20
  Huile 5-15
  Indicateur d'usure d'huile à moteur 5-18
  Liquide de refroidissement 5-23
  Surchauffe 5-28
  Système d'échappement 2-40

Moteur (suite)
Témoin de température du liquide de refroidissement 3-38
Témoin de vérification et d'entretien proche du moteur 3-39
MP3 3-75
MyGMLink.com 7-5

N

Nécessaire de compresseur
Rangement 5-81
Nettoyage
Entretien du dessous de la carrosserie 5-89
Éclairage exérieur et lentilles 5-86
Intérieur 5-82
Joints d'étanchéité 5-85
Lavage du véhicule 5-85
Pare-brise et lames d'essuie-glace 5-87
Pneus 5-89
Roues en aluminium 5-88
Soin de finition 5-86
Tableau de bord, vinyle, et autres surfaces en plastique 5-84
Tissu et tapis 5-83

O

Où installer l'appareil de retenue 1-43
OnStar, Confidentialité 7-21

P

Pare-brise
Lame d'essuie-glace, nettoyage 5-87
Liquide de lave-glace 5-30
Remplacement des balais 5-45
Pare-soleil 2-21
Passage à la position de stationnement (P) 2-37
Passage hors de la position de stationnement (P) 2-39
Passager - Témoin de l'état du sac gonflable du passager 3-33
Peinture, Dommages 5-89
Peinture endommagée par retombées chimiques 5-90
Personnalisation du véhicule
CIB 3-56
Perte de contrôle 4-14
Phare antibrouillard
Brouillard 3-17

Phares
Ampoules à halogène 5-42
Avertisseur de dépassement 3-8
Feux de circulation de jour 3-15
Feux extérieurs 3-13
Inverseur des feux de route/de croisement 3-8
Rappel 3-15
Remplacement des ampoules 5-42
Réglage de la portée 5-42
Phares à minuterie 3-15
Phares éteints en position de stationnement (P) 3-15
Pièces de rechange, Entretien 6-16
Plafonniers 3-17
Pneus 5-46
Achat de pneus neufs 5-63
Au cas d'un pneu à plat 5-71
Chaînes à neige 5-70
Classification uniforme de la qualité des pneus 5-66
Dimensions variées 5-65
Étiquette sur paroi latérale du pneu 5-47
Fonctionnement du dispositif de surveillance de la pression 5-56
Fonctionnement à haute vitesse 5-54
Gonflement - Pression des pneus 5-52
Inspection et permutation 5-60
Nettoyage 5-89
Quand faut-il remplacer les pneus? 5-62
Remplacement de roue 5-68
Pneus (suite)
Réglage de la géométrie et équilibrage des pneus 5-68
Roues en aluminium, nettoyage 5-88
Système de surveillance de la pression 5-54
Terminologie et définitions 5-49
Témoin de pression des pneus 3-39
Trousse du enduit d'étanchéité pour pneu et compresseur 5-72
Port adéquat des ceintures de sécurité 1-17
Porte-gobelets 2-47
Portes
Dispositifs de verrouillage 2-11
Portes à verrouillage électrique 2-12
Rappel de porte ouverte 2-12
Serrures de sécurité à l'épreuve des enfants de porte arrière 2-14
Verrouillage automatique programmable des portes 2-13
Verrouillage retardé 2-12
Positions du commutateur d'allumage 2-26
Prises
Prise électriques pour accessoires 3-20
Programme d'entretien
Au moins une fois par an 6-12
Au moins une fois par mois 6-12
Ce véhicule et l'environnement 6-2
Chaque fois que vous faites le plein 6-11
Conditions d'entretien 6-2

Programme d’entretien (suite)
Entretien périodique 6-5
Fiche d’entretien 6-18
Introduction 6-2
Liquides et lubrifiants recommandés 6-15
Notes en bas de page 6-9
Pièces de rechange d’entretien 6-16
Réparations additionnelles requises 6-8
Utilisation de votre programme d’entretien 6-3
Vérifications et services par le propriétaire 6-11
Prolongation de l’alimentation des accessoires 2-27
Propriétaires canadiens iii

R

Radios 3-64
Dispositif antivol 3-95
Réception 3-97
Régler l’heure 3-63
Rallonge de la ceinture de sécurité 1-32
Rangement du nécessaire d’enduit d’étanchéité et de compresseur 5-81
Réglage de bouche de sortie 3-28
Réglage de la ventilation 3-28
Réglage du niveau de carillon 3-99
Réglages manuels du soutien lombaire 1-5
Relevage - Siège à relevage électrique 1-9
Remboursement au titre du Programme de Mobilité GM 7-7
Remorquage
Véhicule récréatif 4-29
Votre véhicule 4-29
Remplacement des ampoules 5-42
Ampoules de rechange 5-45
Ampoules à halogène 5-42
Éclairage de plaque d’immatriculation 5-44
Feux arrière, clignotants et feux de freinage 5-43
Réglage de la portée des phares 5-42
Remplacement des pièces des dispositifs de sécurité après une collision 1-81
Rendez-vous, fixer des rendez-vous pour l’entretien 7-11
Reprise tout terrain 4-13
Rétroviseurs 2-42
Rétroviseur à commande manuelle 2-42
Rétroviseur à gradation automatique 2-42
Rétroviseurs extérieurs à commande électrique 2-43

Réparation de dommages par collision 7-13
Réparation d'un véhicule muni
de sacs gonflables 1-78
Rodage de véhicule neuf 2-26
Roues
Dimensions variées 5-65
Géométrie et équilibrage des roues 5-68
Remplacement 5-68
Routes onduleuses et de montagne 4-18

S

Sacs gonflables 1-61
De quelle façon le sac gonflable agit-il? 1-69
Mise en état de fonctionnement 3-32
Où se trouvent les sacs gonflables? 1-65
Quand un sac gonflable doit-il se gonfler? 1-67
Que verrez-vous après le déploiement
d'un sac gonflable? 1-70
Qu'est-ce qui entraîne le déploiement
du sac gonflable? 1-69
Système de détection des occupants 1-71
Témoin de l'état du sac gonflable
du passager 3-33
Secouer le véhicule pour le sortir 4-23
Serrures de sécurité à l'épreuve des enfants
de porte arrière 2-14
Si vous êtes pris dans le sable/la boue/la neige/
sur la glace 4-22
Sièges
Siège arrière rabattable divisé 1-10
Siège à relevage électrique 1-9
Sièges à commande électrique 1-5
Sièges à dossier inclinable 1-6
Soutien lombaire à réglage manuel 1-5
Sièges d'enfant
Ancrages inférieurs pour siège d'enfant 1-46
Sièges manuels 1-4
Signaler les défectuosités
compromettant la sécurité
General Motors 7-18
Gouvernement 7-17
Gouvernement canadien 7-17
Signaux de changement de direction et
de changement de voies 3-7
Stationnement
Au-dessus de matières qui brûlent 2-39

Stationnement (P)
Passage à la position 2-37
Passage hors de la position 2-39
Phares éteints en position de stationnement (P) 3-15
Système audio 3-62
Système d'antenne autoradio satellite XM[MC] 3-99
Système de commande électronique de stabilité ... 4-6
Système de détection des occupants 1-71
Système de freinage antiblocage (ABS) 4-5
Système de navigation, Confidentialité 7-21
Système de phares automatiques 3-16
Système de refroidissement 5-22
Système de régulation de température
Réglage de bouche de sortie 3-28
Système de sacs gonflables
Réparation d'un véhicule muni de sacs gonflables 1-78
Système de traction asservie 3-37
Système OnStar[MD] 2-44
Systèmes antivol 2-21
Antidémarrage électronique PASS-Key[MD] III+ ... 2-23
Contenu antivol 2-21
Fonctionnement PASS-Key[MD] III+ 2-24
Systèmes audio 3-64
Systèmes de sacs gonflables
Ajout d'équipement à un véhicule muni de sacs gonflables 1-78

T

Tableau de bord
Aperçu 3-4
Compartiment de rangement 2-48
Groupe d'instruments 3-29
Luminosité 3-17
Tachymètre 3-30
Télédéverrouillage 2-4
Télédéverrouillage, Fonctionnement 2-5
Témoin
Vérification du moteur, Entretien proche du moteur 3-39
De pression des pneus 3-39
État du sac gonflable du passager 3-33
Feux de route 3-43
Mise en état de fonctionnement des sacs gonflables 3-32
Pression d'huile 3-42
Régulateur de vitesse automatique 3-43
Sécurité 3-43
Système de charge 3-34
système de freinage antiblocage (ABS) 3-36
Température du liquide de refroidissement 3-38
Témoin de rappel des ceintures de sécurité 3-31
Témoin du système de freinage 3-35
Témoin d'anomalie 3-39
Témoin de consommation 3-46

Témoin du système de commande
électronique de stabilité 3-37
Témoin, Mode d'arrêt automatique 3-45
Témoins, jauges et indicateurs 3-28
Téléphone
Bluetooth[MD] 3-84
Toit ouvrant 2-49
Tôle endommagée 5-89
Totalisateur partiel 3-30
Traction
Système de traction asservie (TCS) 4-8
Traction d'une remorque 4-32
Trousse de compresseur, enduit d'étanchéité
pour pneu 5-72
Trousse de gonflage, pneu 5-72

V

Véhicule
Chargement 4-23
Contrôle 4-4
Laisser le moteur tourner lorsqu'il est
stationné 2-41
Symboles iv
Véhicule, démarrage à distance 2-8
Vérification
Témoin de vérification du moteur 3-39
Vérification de l'appareil de retenue 1-80
Remplacement des pièces des dispositifs
de sécurité après une collision 1-81
Vérification sous le capot 5-12
Vérifications et services par le propriétaire 6-11
Verrouillage
Serrures de sécurité à l'épreuve
des enfants de porte arrière 2-14
Verrouillage automatique programmable
des portes 2-13
Verrouillage retardé 2-12
Volant inclinable 3-6